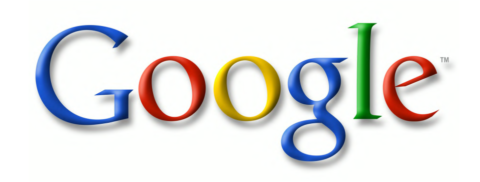
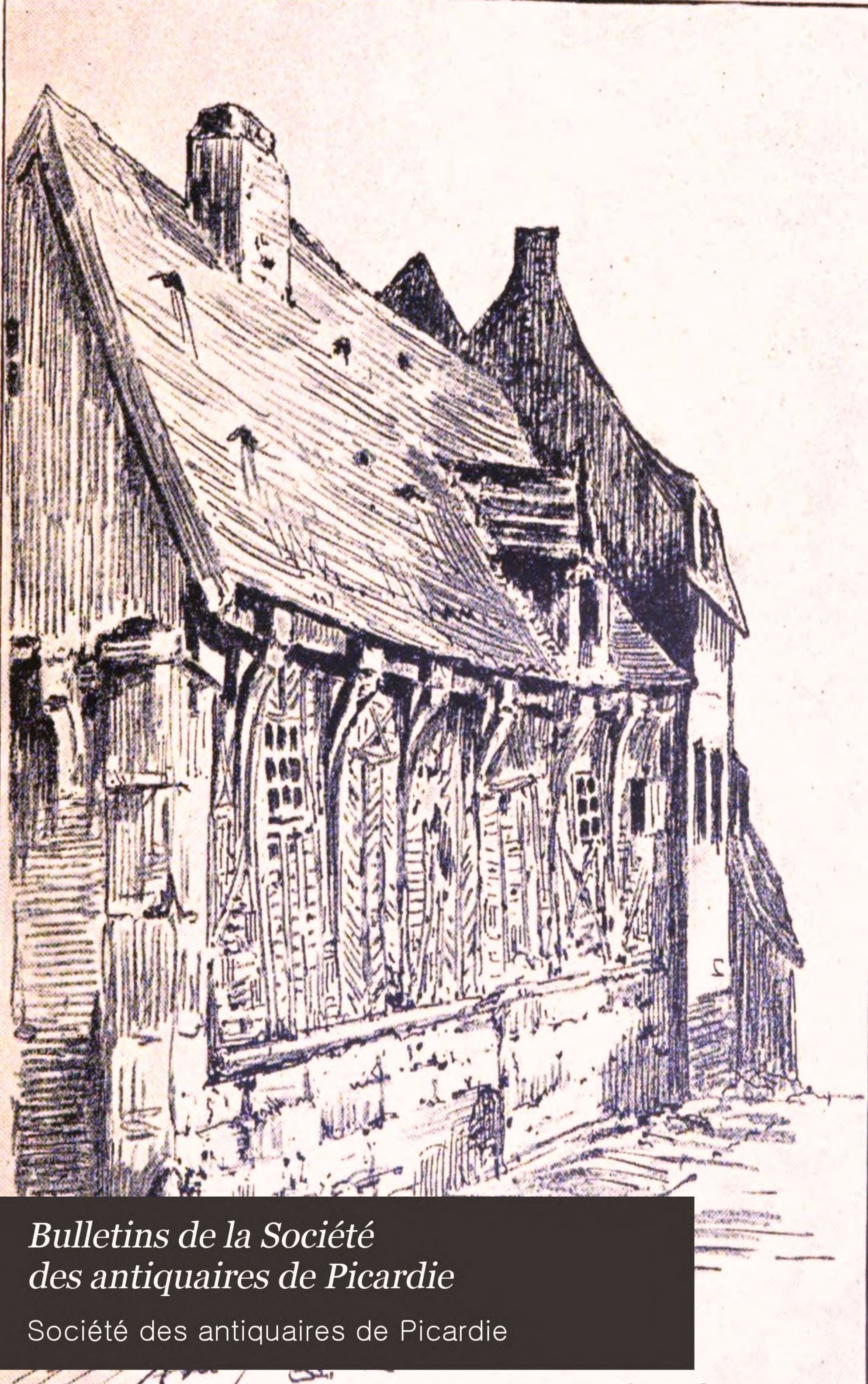
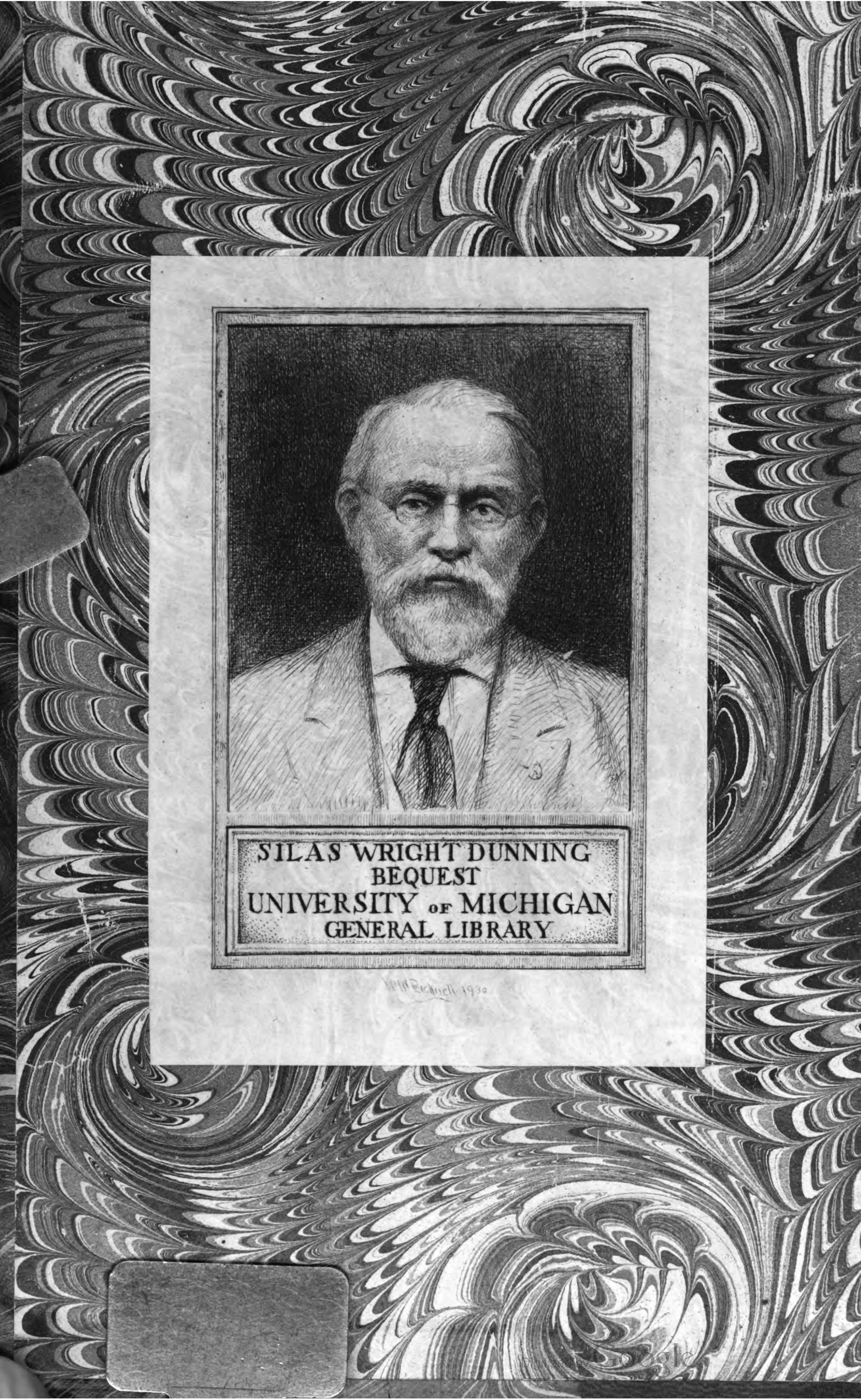




Bulletins de la Société des antiquaires de Picardie

Société des antiquaires de Picardie


SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY



BULLETINS

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE

BULLETINS

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE

Tome XXI. — ~~1901~~-02-03



PARIS

Librairie de ALPHONSE PICARD, 82, rue Bonaparte

AMIENS

Imprimerie YVERT et TELLIER, 37, Rue des Jacobins et 52, rue des Trois-Cailloux

—

1904

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

ANNÉE 1902. — 1[er] et 2[e] TRIMESTRES

Séance ordinaire du 14 Janvier 1902

Présidence de M. G. DURAND, président

Sont présents : MM. Boquet, l'abbé Boucher, Boudon, Brandicourt, de Calonne, l'abbé Cardon, Dubois, Durand, le chanoine Gosselin, de Guyencourt, Ledieu, Milvoy, Roux, le chanoine Vitasse et de Witasse.

MM. Collombier, M. Cosserat, Goudallier, Heren, Matifas, l'abbé Quignon, l'abbé Rohaut et Schytte, membres non résidants assistent à la séance.

Correspondance et communications

— En l'absence de M. le Secrétaire perpétuel, empêché par les suites d'un grave accident dont il vient d'être victime, M. de Guyencourt dépouille la correspondance.

— Le Ministère de l'instruction publique annonce l'ouverture du congrès des sociétés savantes à la Sorbonne, le 1er avril 1902.

— Mme Quentin et M. F. Cagé remercient de leur admission en qualité de membres non résidants.

— La Société historique et archéologique de Tournai fait part de la mort de son président, M. le comte G. de Nédonchel. — Les Antiquaires de Picardie déclarent s'associer au deuil de leurs collègues de Belgique.

— M. l'instituteur d'Aubvillers annonce la découverte d'un cimetière mérovingien sur le territoire de cette commune. — On y a trouvé quelques poteries, mais aucune arme.

— M. H. Potey, demande des renseignements sur le philologue Lambin, de Montreuil-sur-Mer. M. Durand s'efforcera de les fournir.

— M. Milvoy signale, à Franvillers, la découverte d'un souterrain par M. L. Flamant qui y a recueilli un instrument de paix, en cuivre ajouré, représentant le Christ en croix entre la Vierge et saint Jean. — Cet objet, paraît dater du xve siècle. Il a été offert pour le musée par M. Flamant. — M. Goudallier a visité le souterrain de Franvillers et le considère comme une cave sans grand intérêt.

— La Société vote des remerciements à M. l'abbé Breuil pour l'envoi de la seconde partie d'une étude sur l'âge du bronze dans le bassin de la

Somme, et à MM. Lion et le chanoine Pihan qui ont offert divers ouvrages.

— M. de Guyencourt recommande à l'attention de l'assemblée :

Dans les Annales du pays de Waas, des recherches, illustrées de nombreuses gravures, sur les appareils d'éclairage au moyen âge.

Dans les Mémoires de la Société de Mons, une notice sur une pièce d'artillerie aux armes de la famille d'Auxy, qui était d'origine picarde, et dans les Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, une étude sur des tabatières en cuivre estampé, de provenance hollandaise, analogues à celles qu'on rencontre assez fréquemment au marché « à rederies » d'Amiens.

— L'Académie de Munich publie un beau travail enrichi de planches, sur les monuments préhistoriques de Malte et enfin les fascicules du musée germanique de Nuremberg présentent, comme toujours, de nombreuses et fort intéressantes illustrations.

— M. Milvoy signale, dans le dernier volume des travaux de l'Académie de Reims, une mention consacrée à l'excursion faite par la Société en cette ville, pendant l'été de 1901, et M. Boudon indique deux articles publiés dans le journal « *Le Temps* », par M. Le Nôtre, sur le trop célèbre Fouquier-Tinville que l'on peut considérer comme picard, puisqu'il était originaire d'Herouël en Vermandois.

Administration et travaux

— Pour inaugurer l'année 1902, M. Durand, président, prend la parole en ces termes :

Messieurs,

Par un vote unanime qui, personnellement, permettez-moi de vous l'avouer, m'a été droit au cœur, — je n'en dis pas davantage, — vous avez réélu pour cette année, les membres sortants du bureau. Je n'aurais donc pas à vous faire les présentations d'usage, si je n'avais, pour cette fois, à installer un des membres du bureau dont les fonctions ne sont pas annuelles.

Vous savez tous avec quel dévouement, avec quel tact et quel succès, M. Trouille avait rétabli l'ordre dans nos finances. Nous étions heureux de posséder en lui, et pour longtemps, pensions-nous, un gardien vigilant et éclairé de notre caisse, lorsque nous apprîmes qu'une subite altération de sa santé l'obligeait à prendre des ménagements et à renoncer à ses fonctions de trésorier. Qu'il reçoive l'expression de nos regrets bien sincères et tous les vœux que nous formons pour son prompt et complet retour à la santé. Nous ne saurons jamais oublier le service signalé qu'il nous a rendu.

Nous avons du moins la certitude qu'avec M. Ledieu, que vous avez élu pour remplacer M. Trouille, la parfaite gestion de nos finances est pleinement assurée. Il fera honneur à la place occupée jadis par son aïeul, qui fut un des fondateurs et un des bienfaiteurs de notre société.

Aujourd'hui le bureau ne peut se présenter à vous au complet. Une place est vide. Nous avons tous été

péniblement impressionnés par le douloureux accident arrivé naguère à notre aimable et dévoué secrétaire perpétuel. Nous lui adressons le témoignage de notre plus vive sympathie et tous nos vœux pour que, complètement rétabli, il puisse bientôt reprendre les lourdes fonctions que depuis treize ans déjà, il remplit à la satisfaction de tous.

Mais, durant le long espace de temps qu'exigera son rétablissement, les multiples affaires de notre Société ne resterons pas en souffrance. Habitué depuis longtemps à seconder en toutes choses M. Poujol de Fréchencourt, notre secrétaire annuel qui est plutôt, et nous en sommes très heureux, un sous-secrétaire perpétuel, saura suppléer à son absence par son dévouement éprouvé et sa grande connaissance de nos affaires. Ce surcroît de besogne ne l'empêchera pas de poursuivre le travail considérable qu'avec l'aide de M. le capitaine Carbon, il a entrepris pour mettre en ordre notre bibliothèque qu'il a dotée d'un très remarquable catalogue imprimé. Non content d'y consacrer son temps et son savoir, il a voulu en prendre les frais à sa charge. Qu'il me permette de l'en féliciter et de l'en remercier chaleureusement en votre nom.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, nous avons fait une perte bien sensible dans la personne de l'excellent et regretté M. Gallet. Je n'aurais garde d'omettre un dernier hommage au magistrat intègre, à l'homme de devoir et de bon conseil, aimé et respecté de tous, qui, avec une véritable piété filiale, consacra les dernières années de sa vie à étudier l'histoire de son pays natal.

A ce propos, laissez-moi vous rappeler que, depuis deux ans, les vides se sont faits nombreux parmi nous sans se combler aussi rapidement. Je fais donc un pressant appel à votre zèle pour nous amener promptement de bonnes et utiles recrues.

La Société des Antiquaires de Picardie, disons le sans vanité mais avec fierté, s'est acquis une véritable réputation dans le monde savant. A nous de la maintenir. De nombreuses publications sont sur le chantier. L'année 1902 en verra paraître quelques unes. Je vous engage donc à vous mettre à l'œuvre sans retard, en exprimant l'espoir que, comme les précédentes, cette année soit féconde.

— Après ce discours, vivement applaudi, M. le Président invite M. Ledieu à occuper le fauteuil qui lui est réservé en sa qualité de trésorier.

— M. le chanoine Tronquez, secrétaire général de l'évêché de Rodez est élu membre non résidant.

— Il est ensuite procédé au renouvellement des commissions. Celle des impressions est nommée au scrutin secret, conformément au règlement. Sont élus : MM. de Guyencourt, Milvoy, Roux, Soyez et de Witasse.

— M. le Président désigne pour faire partie de la commission des recherches, MM. Boquet, Dubois, de Guyencourt, Milvoy, Pinsard et de Witasse, et pour former celle de la bibliothèque, MM. l'abbé Boucher, Boudon, Brandicourt, Pinsard, Poujol de Fréchencourt et de Witasse.

— M. Brandicourt communique l'analyse d'une étude de M. d'Haussonville, de l'Académie fran-

çaise, sur l'une de nos compatriotes, Mlle d'Aumale, secrétaire de Mme de Maintenon. — Cette lecture est renvoyée à la commission des impressions.

— Le poème d'Orson de Beauvais est aussi analysé par M. Goudallier, d'après l'étude que lui a consacrée M. G. Paris. — Cette œuvre du XIIe siècle est fortement imprégnée par le dialecte picard : si sa donnée manque d'originalité, elle a d'autres qualités et son auteur connaissait parfaitement la région de la Picardie où se déroule son action.

— Un ouvrage de M. Thieullen traitant « des véritables instruments usuels de l'âge de pierre » fournit le sujet d'une communication à M. Heren. L'auteur estime que ce ne sont pas les pièces les mieux travaillées qui peuvent fournir les renseignements les plus précis sur l'homme primitif, car elles portent déjà l'empreinte d'une certaine recherche artistique. Bien plus intéressants sont les innombrables instruments, intentionnellement façonnés, que l'on rencontre partout et que l'on néglige trop souvent, parce que leur exécution est grossière. Ce sont pourtant les véritables produits de l'industrie usuelle préhistorique et non plus des objets déjà touchés par l'Art. — M. Heren a recueilli plusieurs échantillons de cette catégorie de silex qu'il présente à l'assemblée, puis la séance est levée à 9 h. 1/2.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 27531 à 27611.

Séance ordinaire du 18 Février 1902

Présidence de M. de Witasse, vice-président.

— Sont présents : MM. Boquet, Boudon, Brandicourt, de Calonne, l'abbé Cardon, Dubois, de Francqueville, le chanoine Gosselin, de Guyencourt, Ledieu, de Louvencourt, Milvoy, de Puisieux, Trouille et de Witasse.

— MM. de Boutray, Codevelle, Collombier, J. de Francqueville, Goudallier, Heren, l'abbé Quignon et l'abbé Rohault, membres non résidants assistent à la séance.

— MM. Durand et le chanoine Vitasse s'excusent par lettres de ne pouvoir y prendre part.

Correspondance et Communications

— M. le chanoine Tronquez, secrétaire général de l'évêché de Rodez, remercie de son admission comme membre non résidant.

— M. Dudbout, de Bethencourt-près-Nesle, annonce la découverte d'un cimetière mérovingien dans une commune voisine de sa résidence, mais qu'il ne désigne pas.

— M. le conservateur du Musée de Picardie accuse réception de la moitié d'un moule à mereaux, déjà signalé, offert par M. Herckelbout pour le musée.

— M. le comte de Proyart de Baillescourt adresse une note relative au manuscrit 1082 de

la bibliothèque de Cambrai. En réalité, ce livre cité comme intéressant pour les familles échevinales d'Amiens ne les concerne guère.

— La Société vote des remerciements aux donateurs d'ouvrages pour sa bibliothèque, à savoir : 1° M. de Witasse, qui offre une *Notice historique sur Nampty*, extraite du dernier annuaire du département de la Somme. — 2° M. le comte de Galametz, qui fait parvenir un exemplaire, malheureusement détérioré, de la *proclamation du prince de Croï-Solre*, annonçant la nomination de M Blin de Bourdon comme préfet de la Somme, le 12 juillet 1815. — 3° M. Boudon qui donne une mazarinade de 1649, intitulée *Mazarin dans Amiens*. Cet opuscule, assez rare, est peu intéressant. Il n'y est nullement question d'Amiens. C'est un monologue que Mazarin est supposé s'adresser à lui-même, sur les avantages que présentait pour lui la situation politique en 1649. — 4° M. Thorel-Perrin qui adresse quelques cahiers supplémentaires pour les annexer au manuscrit de son *Histoire de Grandvillers*.

— M. le secrétaire annuel recommande particulièrement à l'attention, parmi les ouvrages qui sont déposés sur le bureau : 1° les mémoires de la Société d'émulation de Cambrai, (t. LIV), où on lit une savante notice de M. l'abbé Guiot sur sa paroisse, celle de Walincourt, dont les seigneurs appartinrent pendant longtemps à la maison de Daours, près Amiens.

2° Dans la *Revue numismatique* (1901, 4e trimestre), un intéressant article par M. Bordeaux sur le différent monétaire des espèces frappées dans nos contrées pendant la période bourguignonne. Ce différent était une molette d'éperon.

3° Dans la *Revue de l'Art chrétien*, (t. XIII, n° 1), une note de M. A. Ledieu sur la bibliothèque d'Abbeville à l'exposition universelle de 1900, et une analyse, par M. Cloquet, de la *Monographie de la cathédrale d'Amiens*, par M. Durand. M. Cloquet accorde à ce bel ouvrage tous les éloges qu'il mérite et combat M. Durand sur un seul point : contrairement à l'avis de notre Président, il voudrait voir disparaître du chœur de la cathédrale, la décoration que le dix-huitième siècle lui a imposée.

— Tous les envois de la Société académique de Boulogne-sur-Mer sont aussi des plus intéressants. Pourtant on doit signaler spécialement dans le tome XXI des *Mémoires*, un ouvrage posthume du chanoine Haigneré intitulé : Le patois boulonnais comparé avec les patois du Nord de la France, introduction, phonologie, grammaire.

— M. Boudon a acheté pour la bibliothèque les catalogues de la vente des documents composant les archives du collège héraldique et historique de France, parties comprenant la Picardie, l'Artois, la Flandre et le Hainaut. Il est impossible d'énumérer les pièces intéressantes qui figurent dans ces catalogues, mais elles sont fort nombreuses et furent dispersées en 1866.

— Les mémoires de la Société académique de l'Oise offrent des notices qui toutes sont à remarquer, car toutes ont pour la Picardie un intérêt presque local. On y lit des études sur le camp de Catenoy, sur le monument du Mont-Capron, sur le Mercure barbu du musée de Beauvais et sur des gisements préhistoriques voisins de cette ville.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière séance sont inscrits sous les numéros 27612 à 27674.

Administration

— Sur la proposition de M. de Calonne, il est décidé que la Société remettra, lors de son apparition, le second volume de la *Monographie de la Cathédrale* par M. Durand, à la famille de tout membre décédé après avoir payé par anticipation lors de son admission dans la Société, une somme de 60 francs représentant les cotisations de six années.

— MM. le capitaine Bejot et l'abbé Olive, curé de Thieulloy-la-Ville, sont élus membres non résidants.

— M. Trouille, trésorier honoraire, veut bien faire encore une fois le rapport sur les finances de la Société pendant l'année 1901 ; M. le Président l'en remercie, puis il désigne MM. Brandicourt, de Calonne et de Louvencourt pour reviser les comptes de 1901 et dresser le budget de 1902.

Travaux

— M. de Francqueville présente la description et le dessin d'un couteau du XIIIe ou du XIVe siècle, trouvé dernièrement à Corbie. Il est damasquiné d'argent et la virole, de même métal, qui réunit la lame au manche, porte la légende EBENVS✠, dont le sens est douteux. Est-ce une allusion au bois dont était fait le manche primitif ; un nom de fabricant ? Sont-ce des lettres tracées au hasard dans un but décoratif ; des initiales ? Faut-il lire *edemus* ou tel autre mot latin, déformé par l'erreur d'un graveur ? Ces diverses questions restent en suspens.

— Après cette communication, la séance est levée à 9 h. 1/2.

Séance ordinaire du 11 Mars 1902

Présidence de M. Durand, président

— Sont présents : MM. Boquet, l'abbé Boucher, Brandicourt, de Calonne, l'abbé Cardon, Dubois, Durand, de Francqueville, le chanoine Gosselin, de Guyencourt, Ledieu, Milvoy, Roux et de Witasse.

— MM. Codevelle, Collombier, N. Dupont, Goudallier, Heren, l'abbé Quignon et l'abbé Vion, membres non résidants, assistent à la séance.

— M. le chanoine Vitasse se fait excuser.

Correspondance et Communications

— La société historique de l'Orléanais fait part de la mort de son président d'honneur, Mgr Desnoyers. — Les antiquaires de Picardie déclarent s'associer à ce deuil.

— M. Dabot réclame contre un passage du bulletin (année 1901, p. 31), où il est question d'une chambre qu'aurait habité Calvin lors de son arrestation à Paris; or Calvin ne fut pas arrêté, car il parvint à s'échapper sous le déguisement d'un ouvrier. M. Dabot ajoute que la chambre en question avait été octroyée à Calvin, au collège de Fortet, par son compatriote Watin, principal de cet établissement. Watin y avait fondé deux bourses pour des élèves originaires de Curlu, son village natal, au diocèse de Noyon.

— MM. le capitaine Béjot, l'abbé Oliye et Thorel-Perrin remercient de leur admission en qualité de membres non résidants.

— La Société adresse ses remerciements aux donateurs d'ouvrages pour sa bibliothèque ; à savoir : 1° M. le chanoine Gosselin qui offre un opuscule intitulé : « Rue et le pélerinage du Saint-Esprit » ; 2° M. Cl. Boulanger qui envoie le premier fascicule de son bel ouvrage, émule de l'Album Caranda, dont le titre est : « le mobilier funéraire gallo-romain et franc en Picardie et en Artois ». Cette magnifique publication est ornée de remarquables planches en chromo ; 3° M. L. Matifas qui donne de nombreuses pièces

manuscrites relatives à des propriétés communales et départementales, des plans, des devis estimatifs pour la restauration des églises de l'Etoile et de St-Paul d'Abbeville etc. On trouve dans cette collection, les dessins d'un arc de triomphe que l'on projeta d'élever en 1810, à Nampont-St-Martin, sur la route de Boulogne à Amiens, à l'entrée du département de la Somme, en l'honneur de Napoléon Ier. Ces papiers proviennent de M. A. Vion ancien agent-voyer. M. Matifas ajoute à son envoi, quelques pièces imprimés qui sont : La liste des notables du département de la Somme du 13 ventose, an IX.

Une circulaire du préfet Quinette relative aux dimensions officielles des piles de tourbe.

Un placard annonçant la vente révolutionnaire des biens que l'Abbaye d'Ourscamps possédait à Gruny.

Le discours prononcé par M. le chevalier Le Marchand de Gomicourt à l'ouverture du collège du 4e arrondissement électoral du département de la Somme.

Une circulaire du préfet Quinette relative à la confection de la liste des notables, 22 vendémiaire, an X.

Un bulletin de roulage d'Eugène Madaré, entrepreneur de transports à Amiens, bulletin orné d'une vue de l'ancienne église St-Remy en 1846, où était installé l'établissement de Madaré.

Un ordre relatif a l'organisation de la garde

nationale du département de la Somme, signé par Quinette, préfet.

Enfin un prospectus de MM. Villet, marchands d'ornements d'église à Péronne vers le moment de la signature du concordat.

— M. de Witasse fait parvenir une note sur la foire de Miraumont et une monographie de Mesnil-Martinsart publiée dans le journal d'Albert en 1897.

— M. Pinvert offre un volume intitulé : « Clermontois et Beauvaisis : notes d'histoire et de littérature locale ». C'est un recueil de biographies des principaux littérateurs et savants originaires des pays désignés, accompagnées d'extraits des passages les plus remarquables de leurs œuvres. On y trouve des notices sur Fernel, Jacques Charpentier, Jacques Grevin, Simon Guillaume de la Roque, Jean Filleau, Le Caron dit Charondas, et des recherches sur Bratuspantium. Le volume est orné de planches et de portraits.

— M. l'abbé Marsaux fait hommage d'une notice, illustrée de nombreuses planches, sur quelques broderies du diocèse de Versailles.

— M. Thorel-Perrin adresse deux nouveaux cahiers relatifs au canton de Grandvilliers. Ceux-ci traitent des villages de Sommereux et de Daméreaucourt.

— M. le capitaine Carbon, dans le but de compléter notre exemplaire de « la Picardie », offre 14 numéros de cette ancienne revue historique et littéraire.

— M. le Secrétaire annuel signale dans les notes d'art et d'archéologie de la Société de Saint-Jean, une notice sur notre compatriote le peintre Paul-Emile Sautai dont l'Art déplore la mort récente ; dans le bulletin monumental (année 1901, n° 6), une appréciation fort élogieuse, de M. de Lasteyrie, sur la monographie de la cathédrale d'Amiens par M. Durand, ainsi que la mention de la grande médaille de vermeil qui a été décernée à notre Président, pour le même ouvrage, par la Société français d'archéologie. Il faut noter aussi, 1° dans les annales de la Société de Chateau-Thierry, des recherches sur le séjour de Racine à Beauvais, comme élève du collège de cette ville, que l'on a confondu avec le collège de Beauvais à Paris ; 2° Dans les lettres du cardinal Le Camus, publiées par l'Académie delphinale, quelques passages relatifs à François Faure, évêque d'Amiens.

Administration

— Au nom de la commission des finances, M. Brandicourt donne lecture d'un rapport sur l'exercice 1901-1902. Toutes les conclusions en sont adoptées et des remerciements sont votés à M. Trouille, trésorier sortant, et à M. le Rapporteur.

Travaux

— M. de Guyencourt communique, de la part de

M. le chanoine Vitasse, une notice biographique sur notre regretté collègue, M. Emile Gallet, et de la part de M. Limichin, le compte-rendu de l'excursion faite par la Société à Reims en 1901. Ces deux lectures ont été publiées dans le précédent bulletin.

— M. l'abbé Cardon prend la parole pour faire connaître des extraits de l'ouvrage du P. Denifle sur « La désolation de l'église de France pendant la guerre de cent ans ». Les documents mis en œuvre appartiennent à la bibliothèque vaticane, mais M. Cardon ne s'arrête qu'aux faits concernant l'église d'Amiens. On lira plus loin cette intéressante notice.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les n°s 27675 à 27713 et la séance est levée à 9 h. 1/4.

Séance ordinaire du 8 Avril 1902

Présidence de M. Durand, président

Sont présents : MM. Boquet, Boudon, Brandicourt, de Calonne, l'abbé Cardon, Dubois, Durand, de Guyencourt, Ledieu, Milvoy, Roux et le chanoine Vitasse.

MM. Collombier, Goudallier, Heren, Lefrançois, l'abbé Quignon et Schytte, membres non résidants assistent à la séance.

Correspondance et communications

— La Société française d'archéologie annonce qu'elle tiendra en 1902 son congrés annuel à Troyes et à Provins, du 24 juin au 2 juillet.

— M. Traversier, publiciste, demeurant à Paris, adresse la copie de quelques notes de voyage du Président Parterrieu-Lafosse. Elles contiennent des détails intéressants sur la visite que fit Dupin au collège de St-Acheul en 1828, sur l'Abbaye du Gard et sur les ministres de Charles X, prisonniers au chateau de Ham.

— M. de Guyencourt signale parmi les ouvrages déposés sur le bureau : le bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Belgique qui contient une étude sur les rapports commerciaux entre Amiens et les Flandres, par notre confrère, M. R. Guerlin, ainsi que des notes de voyage en Espagne par M. Soil, travail illustré de nombreuses gravures.

La Revue de l'art chrétien (T. XIII, n° 2), où l'on trouve deux articles sur la flore de la Cathédrale de Cologne et sur la fête de l'Ane, par M. Lambin.

Les Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, (novembre-décembre 1901), où sont publiées des « Indiscrétions archéologiques sur les Egyptiens de l'époque romaine », par lesquelles M. Cagnat nous initie aux petites querelles de ménage et aux affaires intimes des contemporains des Césars, reconstituées grâce à

des papyrus et à des lettres familières dernièrement trouvées en Egypte.

La Revue historique (T. 78 n° 2, 1902), qui édite une étude par M. P. Robiquet sur le général d'Hédouville, quelque peu notre compatriote par les origines de sa famille.

Les Mémoires de la Société historique et archéologique de la Charente (année 1901), où l'on peut lire une communication de M. de Lacroix sur la famille de Jussac d'Ambleville, à laquelle appartenait le célèbre Saint-Preuil, décapité à Amiens en 1631. Cette famille s'éteignit vers 1660.

— La Société vote des remerciements : 1° A M. R. Rodière pour le don de son ouvrage sur « Les corps saints de Montreuil. Etude historique sur les trésors des Abbayes de St-Saulve et de Ste-Austreberthe et de la paroisse de St-Saulve de Montreuil-sur-Mer. » Ce volume est illustré de nombreuses planches.

2° A M. Thorel-Perrin pour l'envoi de deux manuscrits dont il est l'auteur. L'un est « l'état des rentes et fermages de l'église de Granvillers (Oise), depuis 1601 jusqu'au 1er janvier 1720, et l'autre le compte de l'administration de l'église et de la fabrique de Grandvillers « que rend maître Hilaire Laignez, notaire royal, pour les années 1754-1756. »

3° A M. Alf. Chollet qui offre une brochure sur des « vestiges gallo-romains du canton de Chatillon-sur-Loire. «

4° A M. le comte de Galametz qui fait parvenir une feuille in-4° reproduisant deux chartres relatives à la chapelle de Dainville (Pas-de-Calais).

5° A M. Schytte qui veut bien donner la photographie d'un ancien dessin représentant une vue de la baie de Somme, avec le château du Crotoy et la ville de Saint-Valery.

— M. le Secrétaire annuel annonce que notre collègue, M. l'abbé Danicourt, curé de Naours, vient d'obtenir le ruban d'officier d'Académie. — La Société adresse à M. l'abbé Danicourt ses plus sincères félicitations.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière séance sont inscrits sous les numéros 27714 à 27761.

Administration

— MM. Emile Riquier, architecte à Amiens, et Vezier, ancien négociant, sont élus membres titulaires non résidants.

Travaux

— M. de Guyencourt lit une notice sur la place Notre-Dame, sur les hôtels que l'on y rencontrait jadis, et sur les objets découverts au cours des fouilles qui y furent exécutées en 1901 et 1902. — De beaux dessins, exécutés sous la direction de M. Pinsard, accompagnent cette communication.

— M. Milvoy fait remarquer qu'il n'y a rien d'étonnant à ce que l'on n'ait trouvé aucune trace

de chantier devant le portail de la cathédrale, car les matériaux étaient apportés tout préparés à pied d'œuvre. M. de Guyencourt répond qu'il fallait bien, pourtant, que ces matériaux soient façonnés quelque part, mais qu'à la vérité, la tradition locale place les chantiers de Notre-Dame derrière l'abside du monument.

— M. le chanoine Vitasse signale une remarquable peinture de Dumont, datée de 1761, qui est déposée chez un amateur d'Amiens et que l'on devrait acquérir pour le Musée. — Ce tableau représente le repas d'Emmaüs. — M. Boquet se charge de mener à bien cette affaire, puis la séance est levée à 9 h. 1/4.

Séance ordinaire du 13 Mai 1902

Présidence de M. Durand, président

Sont présents : MM. Boudon, Brandicourt, l'abbé Cardon, Dubois, Durand, de Francqueville, le chanoine Gosselin, de Guyencourt, Ledieu, de Louvencourt, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, Roux et de Witasse.

MM. Collombier, Goudallier, Heren, Lefrançois, l'abbé Quignon, Schytte et l'abbé Vion, membres non résidants, assistent à la séance.

Correspondance et Communications

— M. Thorel-Perrin offre deux nouveaux manuscrits.

— MM. E. Riquier et Vezier remercient la Société qui les a élus membres non résidants.

— Les administrateurs du Musée germanique de Nuremberg invitent aux fêtes qui vont être célébrées à l'occasion du cinquantenaire de cet établissement.

— M. Gosselin, conseiller général et maire de la ville de Rue, invite le Président et les membres de la Société à une fête organisée en l'honneur de M. Siffait de Moncourt, notre collègue, pour le remercier des belles peintures dont il a orné l'Hôtel-de-Ville et la Chapelle du Saint-Esprit à Rue.

— M. le Secrétaire annuel présente à l'assemblée la superbe médaille, œuvre de Chaplain, obtenue par la Société à l'occasion de l'exposition universelle de 1900. — Cette œuvre d'art vient seulement d'être envoyée.

— M. de Guyencourt s'exprime ensuite en ces termes :

Messieurs,

Vous connaissez tous le deuil qui vient de frapper M. le baron de Calonne en la personne de son père vénéré. Je suis certain d'être l'interprète de vos sentiments, en vous proposant de faire parvenir à notre éminent et sympathique collègue les témoignages de condoléance de la Société des Antiquaires de Picardie.

Par contre, nous avons lieu de nous réjouir du retour de notre excellent secrétaire perpétuel, retenu trop longtemps loin de nous par les suites d'un ter-

rible accident. A l'occasion de son heureux rétablissement, la Société tiendra à lui offrir ses plus sincères félicitations.

J'ajoute que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres vient d'attribuer la moitié du prix Fould à M. G. Durand, pour sa belle monographie de la cathédrale d'Amiens. Cet honneur décerné à notre Président, rejaillit sur la Société toute entière.

Ces paroles sont accueillies par d'unanimes applaudissements

— Le Secrétaire annuel signale l'apparition du second fascicule du tome II de *la Picardie historique et monumentale*, fascicule qui ne paraîtra pas inférieur aux précédents.

— M. de Francqueville annonce la découverte d'un cimetière qui semble être gallo-romain, près de Boves, sur le versant de la vallée de Pavery, à proximité d'un endroit où l'on a déjà trouvé des substructions antiques.

— M. Heren fait circuler un aureus de Tibère très bien conservé et dernièrement recueilli à Rumigny. Puis il signale l'ouverture d'un concours, avec prix de mille francs, promis à qui imitera le mieux la manière dont sont taillés les petits instruments préhistoriques en silex. Ce concours a été institué dans le but de retrouver les procédés dont se servaient les populations primitives pour tailler leurs instruments de pierre.

— M. Goudallier fait part de la fondation d'une nouvelle Société archéologique à Clermont (Oise).

Plusieurs Antiquaires de Picardie en ont été nommés membres honoraires et la Société adresse ses meilleurs vœux à cette association naissante.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les nos 27762 à 27833.

— La Société vote des remerciements aux personnes qui ont bien voulu lui offrir des ouvrages, depuis la dernière séance.

1° A M. Thorel-Perrin pour deux manuscrits dont il est auteur, le premier relatif au village de Dargies, l'autre à celui de Sarnois (Oise).

2° A M. Lion pour quelques pages à annexer à l'une de ses précédentes publications sur Hesdin.

3° A M. Boquet qui donne une notice biographique, extraite des mémoires de l'Académie d'Amiens, sur notre compatriote M. Paul-Emile Sautay, l'un des artistes les plus distingués que notre ville ait produit pendant le cours du XIXe siècle. Cette notice, pleine d'une émotion communicative, fait autant d'honneur à son auteur, qu'au peintre éminent dont elle retrace la laborieuse carrière.

4° A M. Paul Bergmans, de Gand, donateur d'une brochure intitulée : « Dans le nord de la France ». On y trouve des notes sur Amiens, Abbeville, St-Riquier, etc. A Amiens, M. Bergmans déplore le mauvais goût des constructions modernes, de l'église St-Jacques notamment. Au musée, il regrette le manque de classement et l'absence d'un bon catalogue.

5° A M. Cl. Boulanger qui adresse le second fascicule du « mobilier gallo-romain et franc en Artois et en Picardie » dont l'éloge n'est plus à faire.

6° A M. le chanoine Marsaux pour une notice biographique sur le chanoine Brisse, de Beauvais, victime des massacres de septembre 1792.

7° A M. Poujol de Frechencourt pour l'hommage d'un tirage à part de son compte-rendu des travaux de la Société en 1901.

— M. de Guyencourt signale parmi les ouvrages déposés sur le bureau :

L'indicateur du musée germanique de Nuremberg (année 1901), où est reproduite par la gravure une intéressante collection d'ustensiles de cuisine, et le catalogue des tissus conservés dans le même musée, ouvrage orné de planches représentant des étoffes et des broderies remarquables.

Le bulletin de la Société archéologique du Tarn-et-Garonne contenant une étude de M. de Rivière, analogue à celle qui nous fut communiquée par M. l'abbé Cardon, sur la désolation des églises, monastères, etc , en France, pendant la guerre de cent ans, d'après les recherches du père Denifle. M. de Rivière donne dans le même bulletin, le compte-rendu d'une excursion à Senlis, Beauvais et Noyon, et M. Delpey celui d'une visite à Compiègne. On y trouve aussi une analyse de l'ouvrage de M. le chanoine Muller, intitulé « Senlis et ses environs ».

— Toutes les publications de la commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais qui viennent d'être envoyées, méritent un sérieux examen, car elles présentent un réel intérêt pour la Picardie.

— La Revue de Saintonge et d'Aunis enregistre la mort à la Rochelle, le 22 mars 1902, de Mlle R. N. Galland, dernière descendante de notre compatriote l'orientaliste Galland, traducteur des « Mille et une nuits ».

— Le tome XLe du catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France qui vient d'être publié par le ministère de l'instruction publique, contient un supplément à la liste, déjà éditée, des manuscrits des bibliothèques d'Abbeville et d'Amiens.

Enfin, le dernier fascicule des Analectes bollandines renferment des recherches, par dom Germain Morin, sur St Walfroy, St Wulphy et les reliques de St Feuillen, conservées à Abbeville. Selon le savant hagiographe, Walfroy et Wulphy pourraient bien n'être qu'un seul et même personnage, originaire, comme St Feuillen ou Foillan, d'entre Sambre-et-Meuse.

Administration

— Madame Alb. d'Aire, née Boissonnet, présentée en la dernière séance est élue membre titulaire non résidant.

— La Société décide d'accomplir en 1902 deux

excursions archéologiques. La première aura pour but la ville de Soissons, et la seconde, Gisors, Gournai et Saint-Germer.

Travaux

— M. de Guyencourt décrit deux objets trouvés à Amiens et qu'il croit être des cadeaux de fiançailles. Le premier est une boucle de bronze, du xiiie siècle, autour de laquelle on lit :

A VOS A QVI IE DON MON QEVR

Le second est une bague en or de la fin du xve siècle ou du début du suivant, qui porte ces mots :

JE VOUS ÈME DU ♥ VRAI

L'intérêt de cette inscription réside dans le rebus qu'elle comporte, car le mot « cœur » y est représenté par la figure conventionnelle de ce viscère.

— De la part de M. l'abbé Dubourguier, M. Poujol de Frechencourt lit quelques remarques sur un passage de l'histoire de St-Riquier, par M. l'abbé Bouthors, où l'auteur constate l'état rudimentaire de l'instruction publique au début du xvie siècle. M. l'abbé Dubourguier proclame l'existence d'écoles populaires à cette époque, — on en trouve la preuve dans les travaux de M. Darsy, — et conclut que M. l'abbé Bouthors a

commis une erreur historique, en trop générali-sant d'après un seul fait relevé à St-Riquer, cité dévastée en ces temps malheureux par la guerre et les incendies.

Après cette communication la séance est levée à 9 heures.

Séance ordinaire du 10 Juin 1902

Présidence de M. Durand, président

Sont présents : MM. l'abbé Boucher, Boudon, Brandicourt, de Calonne, l'abbé Cardon, Dubois, Durand, de Francqueville, le chanoine Gos-selin, de Guyencourt, Ledieu, de Louvencourt, Milvoy et de Puisieux.

MM. de Boutray, Collombier, Goudallier, Heren, Macqueron, Matifas et l'abbé Vion, mem-bres non résidants assistent à la séance.

M. Poujol de Fréchencourt se fait excuser.

Correspondance et Communications

— M. Thomas, ingénieur de la ville d'Amiens, signale des fouilles exécutées rue Puvis de Cha-vannes, fouilles qui du reste n'ont donné aucun résultat.

— M. le Président de la Société industrielle convoque le Président des Antiquaires de Picardie à une réunion préparatoire dans le but de convo-

quer à Amiens, en 1904, le Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences.

— MM. le Préfet de la Somme, Pierre Dubois, et H. Macqueron, ainsi que la Société finlandaise offrent divers ouvrages. La Société leur vote des remerciements.

— M. Thorel-Perrin donne sept cahiers manuscrits pour la bibliothèque. Ils traitent des villages de Sarcus, Cempuis, Halloy, Thieuloy-Saint-Antoine, Briot et Saint-Maur, tous appartenant canton de Grandvillers (Oise). — A propos de la famille de Pas-Feuquières, M. Thorel-Perrin émet l'avis que ce qui a été dit par Graves sur la commune de Feuquières (Oise), doit se rapporter à la commune du même nom dans le Pas-de-Calais. La Société adresse des remerciements au généreux donateur.

— M. de Guyencourt signale parmi les ouvrages reçus depuis la dernière séance :

1° Les deux *Chroniques de Rouen* éditées par M. A. Héron pour la Société de l'histoire de Normandie. — On y trouve, à la page 80, la mention du passage à Amiens, en 1421, de Henri, roi d'Angleterre, héritier de France, et page 155, une allusion à une chanson relative à la « grande et triomphante monstre et bastaillon de six mille Picardz, faicte à Amiens en l'honneur et louange de nostre sire le Roy, le xxe jour de juing 1535. »

2° Le *Bulletin monumental*, n° 1, 1902. Il contient une étude, avec planches, sur la cathédrale de

Reims et l'église Saint-Lubin des Joncherets, par notre confrère M. Regnier, etc. — Mention est faite dans ce *Bulletin* du chapiteau découvert en 1901, rue des Verts-Aulnois à Amiens.

3° Les *Annales* in-4° du Musée Guimet. Ils renferment des recherches fort intéressantes, illustrées de belles planches, sur les nécropoles gréco-byzantines d'Antinoë et d'autres antiquités égyptiennes.

— Le Secrétaire annuel annonce que, le 25 mai dernier, M. le Président et lui se sont rendus à Rue pour représenter la Société à la cérémonie de la remise d'une médaille commémorative et au banquet offert par la municipalité du lieu à notre collègue, M. Siffait de Moncourt, afin de le remercier des belles peintures dont il a orné la chapelle du St-Esprit et l'Hôtel-de-Ville de Rue. La Société d'Emulation d'Abbeville et celle des Amis des arts de la Somme y avaient aussi envoyé leurs délégués. Chacun a rapporté le meilleur souvenir de cette fête parfaitement organisée.

— M. de Guyencourt annonce que M. Durand vient d'être nommé membre du conseil administratif de la Société française d'archéologie. — A cette occasion les Antiquaires de Picardie offrent à leur Président de sincères félicitations, ainsi qu'à M. C. Enlart, nommé officier de l'Instruction publique, et à M. L. Regnier, créé officier d'Académie.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière séance sont inscrits sous les n°s 27834 à 27878.

Administration

— M. l'abbe Mantel, supérieur du collège de la Providence, est élu, au scrutin secret, membre titulaire résidant.

Travaux

— M. de Calonne donne le compte rendu de l'ouvrage de M. Roger Rodière sur les corps saints de Montreuil-sur-Mer et de celui de M. l'abbé Thobois sur le château et les seigneurs de Montcavrel.

— M. Brandicourt lit ensuite une note sur les observations météorologiques faites à Montdidier, par Victor et Camille Chaudon, de 1783 à 1869, puis la séance est levée à 9 h. 1/4.

Funérailles de M. Trouille

Conformément à un usage déjà ancien, la Société était convoquée, le 28 juin à 10 h. 1/4 du matin, dans la salle ordinaire de ses séances au musée, pour se rendre en corps aux convoi, service et enterrement de Monsieur Victor Natalis Trouille, membre titulaire résidant et trésorier honoraire, décédé à Amiens, le 25 juin 1902, dans sa 67° année.

Etaient présents : MM. l'abbé Boucher, Brandicourt, de Calonne, Durand, de Francqueville, le

chanoine Gosselin, de Guyencourt, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux, Soyez, le chanoine Vitasse et de Witasse, ainsi qu'un grand nombre de Membres non résidants. — M. l'abbé Mantel s'était excusé par écrit.

Le convoi funèbre, conduit par M. Flinois, gendre du défunt, se rendit d'abord à la cathédrale où fut célébré un service solennel, puis au cimetière de la Madeleine où eut lieu l'inhumation. Les cordons du drap mortuaire étaient tenus par MM. Durand, président de la Société des Antiquaires de Picardie, E. Delattre, Berger, secrétaire de l'association des anciens élèves de St-Fuscien et Binard.

Selon la volonté formellement exprimée par notre regretté collègue, aucun discours ne fut prononcé sur sa tombe.

ANALYSE

DE L'ETUDE DE M. D'HAUSSONVILLE SUR Mlle D'AUMALE,

par M. Virgile BRANDICOURT

Il nous paraît intéressant de signaler à la Société l'étude (1) que M. d'Haussonville consacre à Mme de Maintenon d'après les souvenirs inédits d'une de ses secrétaires, car cette secrétaire est une Picarde. — Née à Vergies au mois de juillet 1683, Marie-Jeanne d'Aumale y vint finir sa vie en décembre 1756, après avoir vécu à la Cour, de 1705 à 1719, auprès de son illustre protectrice. — La maison dont elle sortait passait pour fort ancienne. Le P. Anselme n'hésite pas à dire que les d'Aumale de Picardie étaient de même souche que l'illustre maison des comtes d'Aumale de Normandie. En effet les deux familles portaient les mêmes armes : d'argent à une bande de gueules chargée de trois besans d'or, qui sont encore aujourd'hui celles de la petite ville d'Aumale. Comme le fait remarquer judicieusement M. d'Haussonville, c'est une erreur de croire que sous l'ancien régime la France se partageait entre riches et pauvres, tous les nobles étant

(1) *Revue des Deux-Mondes* du 15 décembre 1901.

plus ou moins riches et tous les autres plus ou moins pauvres. De plus en plus au contraire, l'aisance s'introduisait dans la bourgeoisie, et de plus en plus aussi la noblesse, surtout la noblesse de province, se faisait pauvre. D'honorables sacrifices qu'elle s'imposait en temps de guerre en vue de pourvoir à son équipement et parfois l'incurie qu'elle apportait dans la gestion de ses terres en étaient la cause. Et puis, il faut bien le dire, si les bénédictions de Dieu pleuvent sur les nombreuses familles, ce n'est pas habituellement sous la forme d'espèces sonnantes. Il n'en est pas moins vrai que Jeanne d'Aumale, le sixième enfant d'une maison qui en comptait sept, a aujourd'hui, après trois siècles, l'honneur d'attirer l'attention de deux académiciens, M. d'Haussonville et M. Hanoteaux qui se proposent de publier ses souvenirs. C'est qu'elle possédait plus que la fortune, mieux que la beauté, elle avait de l'esprit, et pouvait dire d'elle même avec une clairvoyante sincérité : « Quelque mauvaise opinion que j'aie de moi, je ne changerais pas de la bonté de mon esprit avec un autre. » Et elle ajoutait gaiement « Pour la beauté, j'en changerais avec tout le monde. » — La famille d'Aumale, nombreuse, noble et pauvre rentrait tout-à-fait dans la catégorie de celles que Mme de Maintenon avait en vue, lorsqu'elle fonda St-Cyr. Jeanne d'Aumale y fut donc reçue en 1690 sur les preuves de sa noblesse établies, nous apprend d'Hozier, depuis

Jean d'Aumale son sixième aïeul, dont le petit-fils avait épousé Madeleine de Villiers de l'Isle-Adam, nièce du grand-maître de Rhodes. On n'en demandait pas tant puisque pour être reçues à St-Cyr, les demoiselles n'avaient à faire preuve de noblesse que depuis la 4e génération, et encore du côté du père, ce qui prouve que chez la noblesse pauvre les mésalliances étaient déjà fréquentes, et que suivant l'énergique expression de Mme de Grignan, on y pratiquait déjà « l'art de fumer ses terres. »

De sept à vingt ans, Mlle d'Aumale compta donc parmi les élèves de St-Cyr ; on ne sait rien d'elle durant ces années, sinon qu'à son propre dire, « elle estoit des plus éveillées et des moins estimées ». Eveillée, s'il faut entendre par là vive et spirituelle, elle le demeura toujours ; estimée, on verra comment elle finit par l'être. La meilleure preuve en est c'est qu'après avoir passé successivement par les 4 divisions, des rouges, des vertes, des jaunes et des bleues, et probablement aussi des noires, c'est-à-dire de celles qui donnaient des leçons aux autres, quand elle fut arrivée à l'âge de vingt ans, on ne voulut pas la laisser partir. On la retint à l'Institut pour aider aux classes. Toute sa vie se serait donc écoulée dans cette situation un peu effacée, sans une heureuse fortune qui lui arriva. Mme de Maintenon eut besoin d'une secrétaire. L'usage des secrétaires était alors beaucoup plus répandu qu'aujourd'hui, et si quelque femme avait le droit de s'en servir,

c'était assurément Mme de Maintenon. Le nombre des lettres qu'elle a écrites est prodigieux. On en connaît par la publication au moins 4000. Un certain nombre existent et sont encore inédites ; un plus grand nombre ont été perdues. Pour suffire matériellement a la tâche, il fallait qu'elle eut recours à une main étrangère. Elle eut donc successivement plusieurs secrétaires attitrées. Mlle d'Aumale succéda dans l'emploi à Mlle d'Osmond qui venait d'épouser le marquis d'Havrincourt.

« Après le mariage de M. d'Havrincourt, disent les mémoires de St-Cyr, Madame ne voulait plus prendre de nos demoiselles trouvant que c'était une affaire d'avoir à les établir et elle craignait que le Roi, à qui cela ne laissait pas d'être à charge, ne s'en lassât ; cependant nous avions ici Mlle d'Aumale qui avait bien du mérite et que nous désirions fort qui occupât cette place, d'autant plus que c'était une fille à ne chercher d'autre fortune que le bonheur de plaire à Mme de Maintenon, de la soulager et de passer sa vie auprès d'elle. On lui parla tant des bonnes qualités de cette demoiselle que Mme de Maintenon se laissa persuader, elle ne fut pas longtemps sans s'apercevoir que nous lui avions fait un bon présent, et nous en sut bon gré. » Cette dernière ne tarde pas à reconnaître en effet que la jeune fille a de l'esprit, de la vivacité, et une remarquable facilité ponr apprendre toute chose. « Elle est

très intelligente sur tout, écrivait-elle, et capable de toutes les choses d'esprit, et de celles qui sont les plus basses. Je lui ai fait apprendre la cuisine, et elle réussit aussi bien à faire du riz qu'à jouer du clavecin. » Ces précieuses qualités de ménagère devaient être appréciées de celle qui dans l'administration intérieure de St-Cyr entrait dans les moindres détails, et suivant son expression « s'abîmait dans les marmites » ce qui ne l'empêchait pas du reste de donner aux âmes de ses filles d'admirables directions.

Avant de faire ses débuts dans la place de secrétaire, Mlle d'Aumale allait être employée à une fonction à laquelle il semblait que son âge (elle avait à peine 22 ans) ne la rendit guère propre : le relèvement et la réforme d'une abbaye. Il s'agit de la vieille abbaye de Gomerfontaine, dont la régularité avait subi de graves atteintes durant l'administration de la dernière abbesse, centenaire, et en enfance depuis vingt ans.

Le Roi avait donné cette abbaye à Mme de Viefville, parente du cardinal de Noailles. La jeune abbesse, qui n'avait que vingt-huit ans, avait été élevée à Saint-Cyr. Sentant la difficulté de sa tâche, elle s'adressa à Mme de Maintenon, pour lui demander ses avis et l'honneur de sa protection. Celle-ci ne crut pouvoir mieux répondre à ses désirs qu'en lui envoyant Mlle d'Aumale pour l'aider à bien élever les pensionnaires et pour l'assister de ses conseils. A Gomerfontaine, Jeanne d'Au-

male fit plus et mieux que de s'occuper des pensionnaires. Elle y déploya une activité et un entrain extraordinaires. Les bâtiments étaient délabrés, les meubles les plus nécessaires faisaient défaut. Tantôt la serpe, tantôt le marteau à la main, M[lle] d'Aumale s'employait à tout, s'occupant discrètement d'une tâche plus délicate encore, celle de rectifier l'orthographe de la jeune abbesse, qui écrivait avec une incorrection déplorable et avait elle-même besoin de leçons. Les services rendus par M[lle] d'Aumale dans cette maison religieuse réformée et reconstituée étaient tels qu'un débat ne tarda pas à s'élever entre M[me] de Maintenon et M[me] de Viefville sur la question de savoir combien de temps elle resterait à Gomerfontaine. « Je n'ai fait que vous la prêter, écrivait M[me] de Maintenon, charité bien ordonnée commence par soi-même, et nous avons besoin d'elle ici. » L'abbesse faisait la sourde oreille, et il fallut que M[me] de Maintenon lui signifiât qu'elle était tout à fait malcontente pour qu'elle se décidât à renvoyer M[lle] d'Aumale. Ceci montre mieux que tout ce qu'on peut dire la rare valeur de la toute jeune fille que Saint-Cyr et Gomerfontaine se disputaient ainsi. Nous allons la voir à son retour prendre une place de plus en plus grande dans la confiance de M[me] de Maintenon et pénétrer de jour en jour plus avant dans son intimité et dans celle du Roi lui-même.

A partir de ce moment, M[lle] d'Aumale devint

inséparable de Mme de Maintenon, qui la traitait avec beaucoup d'égards. « Ayez bien soin de cette demoiselle, dit-elle à ses femmes quand elle la prit à son service. Elle est de meilleure naissance que moi, et mérite d'être bien servie. » A Versailles, Mlle d'Aumale demeurait au Château, et elle accompagnait Mme de Maintenon à Fontainebleau, à Marly, à Meudon. Secrétaire incomparable, elle écrivait parfois vingt lettres en un jour, sous sa dictée ou en son nom. Sûre, discrète, toujours à sa place, elle vécut dix ans de la vie de la Cour et vit sans doute beaucoup de choses, sans être mêlée à aucune intrigue, ni tracasserie, et sans essayer de prendre part à des plaisirs qui n'étaient pas faits pour elle. De la fenêtre de la petite chambre qu'elle occupait à Fontainebleau, elle écrit qu'elle voit passer dans l'avenue des chiens et des chevaux de quoi prendre tous les cerfs de la forêt. Mais elle ne suit point la chasse. Elle n'avait qu'un défaut, son extrême poltronnerie. Elle poussait des cris en voiture quand les chemins étaient mauvais, et quand le temps était à l'orage, il ne fallait pas compter sur elle pour écrire. Mme de Maintenon, dans une de ses lettres, l'appelle un lièvre. Mais elle était gaie, pétulante, aimait les amusements. « Je ne puis pas, disait-elle, être toujours dévote. » Après avoir été le boute-en-train de Saint-Cyr, elle fut l'organisatrice des jeux de la Cour. Cette humeur enjouée se retrouve dans les lettres qu'elle écrivait pour son propre compte.

A l'en croire, elle avait près d'elle un esprit follet qui les lui dictait, aussi s'excuse-t-elle de toutes les folies qu'elle y met. Il est certain qu'elle a un tour à elle pour raconter les évènements les plus sérieux. Peint-elle en termes émus la consternation de la cour après la défaite d'Oudenarde, elle ne peut s'empêcher d'ajouter : « La perruque de M. Fagon a été si avancée sur son visage que, s'il n'avait pas eu le nez si long, on n'aurait pas connu le devant d'avec le derrière de sa tête. » Les plus futiles évènements de sa vie quotidienne prennent sous sa plume un tour agréable. L'échantillon d'une étoffe achetée pour elle lui déplaît-il : « Désolation, écrit-elle, amertume, regret, inquiétude, argent perdu, peines perdues, temps perdu, tout est perdu, voilà tout ce que je me dis. » Et comme cette lettre est adressé à Mme de Glapion dont l'état d'habituelle tristesse lui est connu, elle ajoute avec enjouement : « Etes-vous plus misérable ? » Elle sait aussi trouver d'aimables bien que toujours plaisantes paroles pour exprimer la joie qu'elle aura à retrouver une de ses anciennes compagnes de St-Cyr : « Mlles de Breuillac et Delorme qui sont ici pendant que je vous écris, me trouvent en extase. Je ne vois pas autre chose pour m'y mettre que le plaisir de vous écrire sur ce petit parterre blanc, et la joyeuse pensée qui s'empare de mon esprit que, dans huit jours, je mordrai vos joues. Ma mère de Glapion m'en donnera bien la permission si c'est un jour gras. »

Nous sera-t-il permis de trouver dans cette gaîté malicieuse une saveur bien picarde dont le goût de terroir a pour nous un charme tout particulier.

Lorsque Mme de Maintenon eut renoncé à divertir le Roi par les représentations d'*Esther* et d'*Athalie*, dont elle avait reconnu les inconvénients, elle pensa à un nouveau moyen d'amuser le vieux monarque. Louis XIV avait toujours aimé passionnément la musique, il avait l'oreille juste, et de même qu'il dansait admirablement, il chantait volontiers. Elle eut l'idée d'organiser pour lui des concerts intimes qui auraient lieu dans sa propre chambre et dont il lui aurait obligation ; elle pensa donc à utiliser la jolie voix de Mlle d'Aumale, et pour qu'elle put s'accompagner et chanter dès que le Roi aurait envie de l'entendre, elle lui fit apprendre le clavecin et lui donna un maître de musique. Nous la verrons bientôt chanter deux heures de suite pour amuser le Roi, et même psalmodier les vêpres de St-Cyr : Sa Majesté disant le verset alternativement avec elle. Mlle d'Aumale, ne rendait pas seulement à Louis XIV le service de le divertir, au témoignage des dames de St-Cyr, elle aurait encore eu l'honneur de lui servir parfois de secrétaire. Il conversait souvent très familièrement avec elle, ajoutent les mémoires, et enfin la distinguait fort. Elle aurait pu facilement faire servir cette faveur à sa fortune. Elle ne le voulut pas. Partageait-elle au sujet du mariage les idées que Mme de Mainte-

non exprimait si mélancoliquement lorsqu'elle disait en parlant des demoiselles de St-Cyr : « Quand elles auront passé par le mariage, elles verront qu'il n'y a pas de quoi rire. Il faut les accoutumer à en parler sérieusement et même tristement car je crois que c'est l'état où l'on éprouve le plus de tribulations même dans les meilleurs. » Toujours est-il qu'elle refusa constamment toutes les unions qu'on lui proposa, et prit là-dessus à 25 ans, ce qu'elle appelle le bon parti auquel elle se tint jusqu'à la fin.

Elle continue donc de vivre près de Mme de Maintenon qui l'employait à mille choses, voire même au soin de la basse-cour de Fontainebleau où nous la voyons toute joyeuse d'avoir vendu un cochon et toute attristée de ce que le berger a maladroitement coupé les deux oreilles à un agneau. Cependant son inépuisable activité s'employait habituellement à des sujets plus relevés. Elle était le bras droit de Mme de Maintenon dans la dispensation de ses charités, surtout au petit village d'Avon, voisin de Fontainebleau. Mme de Maintenon voyant la population de ce village assez misérable, résolut d'y faire quelque bien et pour cela se fit aider par Mlle d'Aumale. Elle y établit une charité, nous dirions aujourd'hui un bureau de bienfaisance. De cette charité, Mlle d'Aumale tenait les comptes, distribuant force vêtements et potages. Et les bonnes gens du pays lui réservaient une part de la reconnaissance qu'ils

avaient vouée à leur bienfaitrice. Lorsqu'elle passait en carosse dans les champs, les petits garçons et les petites filles lui criaient de loin : Vive Mlle d'Aumale ! Elle s'intéressait à l'instruction de ces petits enfants et leur enseignait le catéchisme, se mettant à cette besogne comme à toutes les autres avec l'ardeur qui lui était habituelle. « Dieu sait le goût que j'ai pour le catéchisme, écrit-elle, je ne parle d'autre chose ici. Mlle de Breuillac paraît en extase quand je parle. On le serait à moins, n'est-il pas vrai ? Peu s'en faut que je ne le sois aussi. » Cependant elle ne s'illusionnait pas sur l'efficacité des leçons qu'elle donnait, car elle ajoute assez drôlement : « Toutes nos écolières aiment mieux une belle robe que la grâce de Dieu. » Elle aurait pu dire aussi ce que Mme de Maintenon disait souvent quand elle était en humeur de philosopher : Qu'on a donc de dégoûts en tout !

Mlle d'Aumale s'acquitta jusqu'à la fin de ces divers emplois. « L'attachement que j'ai pour Madame augmente tous les jours, écrivait-elle, j'en serai plus malheureuse. Je crois être assez bien avec elle, je l'amuse quand je puis, je n'ai de joie et de tristesse que quand elle en a. » Et comme avec elle la bonne humeur ne perd jamais ses droits, elle ajoute : « Voilà l'état de votre petite Cane. » Elle plaisantait ainsi en 1712, c'est-à-dire bien près de la fin du règne. Un des morceaux les plus intéressants de ses souvenirs sera le récit

de la mort de Louis XIV à laquelle elle assista, couchant tous les jours dans la chambre que le Roi avait fait accommoder pour Mme de Maintenon à côté de la sienne. Inutile de dire qu'elle suivit Madame à Saint-Cyr et qu'elle s'y enferma avec elle après la mort du Roi. C'est donc entourée des soins dévoués de sa fidèle secrétaire que Mme de Maintenon s'éteignit en 1719. Après sa mort, il devient plus difficile de suivre l'existence de Mlle d'Aumale. Nous savons cependant qu'elle se retira à Vergies près de sa mère qui existait encore. Elle y vécut dans la piété, fort scrupuleuse dans le choix de ses lectures et consultant son évêque sur celles qu'elle pouvait se permettre. « Je suis peut-être, écrivait-elle à Mme de Pérou, alors supérieure de Saint-Cyr, la seule dans son diocèse qui ait ce scrupule, mais vous m'avez inspiré tant de droitesse et d'obéissance à mes pasteurs légitimes, que je ne m'en écarte en rien, quoique le monde s'en mocque. Je suis comme un rocher là-dessus. » Mlle d'Aumale avait conservé cependant le goût de venir de temps en temps à Versailles où on la recevait avec les égards dus à sa naissance et au rang qu'elle avait occupé, mais où on la considérait un peu comme une antiquité. « Elle veut toujours voir le Roi quand elle vient dans ce pays-ci, écrit le duc de Luynes, et le Roi la reçoit avec bonté. » Elle fit en 1721 un séjour chez Mme d'Havrincourt. Le temps se passa entre les deux amies à parler de Madame

et à relire ses lettres. Ce fut pendant ce séjour que la pensée vint à Mlle d'Aumale de coucher par écrit ce qu'elle savait de Mme de Maintenon.

Une publication indiscrète de ces souvenirs par La Beaumelle, à qui son manuscrit avait été communiqué en dehors d'elle, troubla la fin de sa vie. Pour répondre à cette publication, elle entreprit une seconde version de ces souvenirs, au cours de laquelle elle fut surprise par la mort. Elle succomba à Vergies, en 1750, entre un frère et un neveu, tous deux anciens officiers, avec qui elle vivait. Elle avait 73 ans. L'original du premier manuscrit de Mlle d'Aumale se trouve actuellement à Florence, à la bibliothèque Laurentienne. Quant à la variante, elle est la propriété de M. Hanoteaux qui, de concert avec M. d'Haussonville, en prépare la publication.

Ces souvenirs intéresseront tous les érudits, ceux qui mettent au-dessus de tout l'histoire vraie, surtout l'histoire biographique racontée avec naturel et sans fard. Et les Picards aimeront à y voir, sinon de face, au moins de profil, la physionomie sympathique d'une compatriote qui, dans le rôle modeste où elle s'est volontairement confinée, a su cependant acquérir une place d'honneur, par son esprit, son bon sens et son dévouement.

LA DÉSOLATION
DES
ÉGLISES, MONASTÈRES ET HOPITAUX EN FRANCE
PENDANT LA GUERRE DE CENT ANS

Analyse par M. l'abbé CARDON.

De nombreux et savants travaux ont été publiés depuis quelques années sur la période désastreuse qui s'étend du règne de Philippe VI de Valois à la mort de Charles VII et qu'on a appelée la Guerre de cent ans. Un des derniers et des plus intéressants bien qu'encore inachevé est celui du P. Denifle le savant bibliothécaire du Vatican. Cet ouvrage a pour titre : « La désolation des églises, monastères et hopitaux en France pendant la guerre de cent ans »

L'auteur pour faire son travail a puisé à une source encore bien peu explorée ; il a consulté les les archives du Vatican et il a trouvé dans les registres des papes, dans les suppliques qui leur étaient adressées un grand nombre de documents inédits et souvent même inconnus.

C'est en feuilletant les documents pour la publication du Cartulaire de l'Université de Paris, que l'idée vint au P. Denifle de donner un tableau

de l'état de tristesse, de misère et de désolation dans lequel se trouvaient vers la fin de la guerre de cent ans, les églises, les monastères, les hôpitaux de la France. Le mot « désolation » lui a été fourni par les suppliques adressées aux souverains pontifes et dans lesquelles il a puisé la majeure partie des textes de son premier volume. Ce mot comprend tous les malheurs qui affligèrent les établissements ecclésiastiques, soit la ruine des bâtiments et des revenus, soit la réduction du personnel, soit la diminution du culte, soit le relâchement de la discipline. Cette désolation dura plus d'un siècle. Dans ces temps malheureux la France n'avait pas seulement à souffrir de la guerre étrangère, elle était encore déchirée par la guerre civile.

Les écrivains de cette époque, nous montrent les églises et les monastères ruinés et abandonnés, d'autres dont la reconstruction avait été commencée restaient inachevés, d'autres étaient transformés en forteresses ou servaient de refuges aux habitants. Juvenal des Ursins dans une lettre adressée aux Etats généraux tenus à Blois en 1433, dépeint ainsi le triste état de la France : « Pour justice violence, pour misericorde rapine, pour protection destruction, pour soustenance subversion, pour pasteurs pilleurs, pour deffendeurs persécuteurs ; sacrilèges destructions d'esglise et en icelles bouter feux et ardre le précieux corps Jhesus-Cript, hommes, femmes

et enffans dedens, violations de pucelles, prostitutions de mariages, prophanations de lieux sains, pilleries, larrecins, meurtres, plusieurs se occire eulx-mêmes pas désespérance... « Lesquelles choses sont advenues à mon diocèse tant en plusieurs places qui lors estoient de nouvel emparées comme ès bois. »

Quelque temps après, ce même évêque adresse une autre lettre au Roi dans laquelle il se plaint des maux que causent les hommes de guerre. « Qui vouldrait réciter les oppressions qui ont souffert vos bons, vraiz et loyaux subgetz, depuis la descente de Harfleu, les batailles d'Azincourt, Verneuil et aultres, les prinses des citez, villes et chasteaulx par voz ennemis, on en feroit une bible et, seroit chose trop longue à réciter ; car, pour abréger, ils ont fait tous les maulx et inhumanités que ennemis peuvent faire, et qui en vouldra savoir, si parle à ceulx qui ont esté prinsonniers en leurs mains, combien que les ungs ont eu moins mauvaise compagnie que les aultres... Et de présent sont en Picardie vers Lyhons en Santoys, ou ilz ont trouvé une esglise, ung petit forte pour retraire les povres laboureux ; et icelle ont prinse et bouté le feu et tué de deux à trois cents povres laboureux. Et se ilz ont fait courssez, il n'y a esglises ne personnes ecclésiastiques, femme ne enffant, qui ne soit prins et tirannisé. »

A la même époque la France eut à souffrir

d'épidémies terribles qui décimaient la population. Ainsi à Abbeville les cimetières sont : « ci remplis de corps, qu'on ne peut moins trouver ou s'en puisse enterrer ». Arch. nat. Paris. JJ. 68 fol. 491 b.

Ajoutez à cela la disette, le poids écrasant des impots, les tailles spéciales et vous aurez une idée de cette triste époque.

L'ouvrage dont je vous parle en fournissant la le texte des suppliques des papes, depuis Martin V jusqu'à Nicolas V, présente un grand intérêt, car il nous fait connaitre la date approximative de la destruction et de la reconstruction des églises, données qui peuvent servir à ceux qui s'occupent d'architecture et d'archéologie. Il nous donne aussi le récit des traditions admises au xv[e] siècle au sujet des fondations d'églises et de monastères, du culte des saints, des reliques, des indulgences accordées, documents qui peuvent nous faire mieux connaître les évêques et les abbés, éclairer et même rectifier certaines pages de notre histoire.

L'auteur a divisé son travail en deux parties : La première partie contient les documents relatifs à la désolation des églises de France vers le milieu du xv[e] siècle. La seconde qui primitivement ne devait être qu'une introduction sur cette désolation est devenue plus importante que la première et contiendra quand elle sera achevée le le récit complet de la guerre de cent ans.

J'ai trouvé en parcourant les deux volumes parus, un certain nombre de documents se rapportant à l'Eglise d'Amiens. Comme je pense qu'il n'est si petite pierre qui ne puisse entrer dans la construction du monument que nous élevons sans cesse à notre chère province, j'ai cru bien faire en vous communiquant ces quelques documents. J'ai suivi l'ordre du P. Denifle qui les a classés par diocèse.

1re pièce, n° 14. — La Cathédrale avait subi de nombreux dégâts par suite d'une violente tempête ; comme les revenus de la fabrique ne pouvaient suffire à la restauration du monument, l'évêque d'Amiens demande au Pape la permission d'y employer les donations faites par testament.

2e pièce, n° 15. — Certains édifices appartenant à l'église d'Amiens avaient été brûlés pendant les guerres, le Chapitre demande la permission d'appliquer à leur restauration certains revenus.

3e pièce, n° 16. — Réparations à faire au prieuré de Saint-Denis des Prés de l'ordre de Saint Benoit, parce que les bâtiments tombent en ruines.

4e pièce, n° 17. — Réparations à faire à l'église de Longpré qui, par suite des guerres, est presque totalement ruinée.

5e pièce, n° 21. — L'église paroissiale de Saint-Jean des Prés hors les murs d'Abbeville est tellement en ruines que les chapelains sont obligés de se retirer en ville.

6e pièce, n° 21a. — L'église de Saint-Médard de Lyhons est brûlée avec 300 paroissiens.

7e pièce, n° 73. — Le monastère d'Ourscamps est ruiné par suite des guerres et des maladies.

8e pièce, n° 927. — L'église collégiale de Saint-Nicolas-au-Cloître, dont l'origine remonte aux temps où saint Denis, saint Firmin, saint Quentin et d'autres martyrs

furent envoyés en France, est dans l'état le plus lamentable, il faut les aumônes des fidèles pour la restaurer.

9e pièce, n° 928. — L'église paroissiale de St Firmin à la Porte, par suite des guerres et de la peste, est dans le plus triste état de délabrement et le chœur menace ruine.

10e pièce, n° 929. — Le monastère de St Valery est presque entièrement détruit ; les terres qui étaient cultivées, sont couvertes de bois et les religieux obligés d'abandonner le monastère.

11e pièce, n° 930. — Le monastère de St-Pierre de Corbie par suite des guerres est menacé d'une ruine complète.

12e pièce, n° 931. — Le monastère de Cercamp est ruiné et ses religieux réduits à la plus grande pauvreté.

13e pièce. — Le prieuré de Poix est complètement détruit.

14e pièce. — L'église St-Martin de Beauchamps est démolie.

Telles sont les principales pièces que j'ai rencontrées dans cet ouvrage, j'en donne plus loin le texte en latin. J'en ai laissé de côté quelques-unes qui intéressaient moins la Picardie, par exemple certaines abbayes appartenant à des départements voisins comme St-Germer, Breteuil, etc., etc.

N° 14. — Ecclesia Ambianensis plurima damna pertulit. Beatissime Pater. Cum ecclesia Ambianensis que inter ceteras regni Francie cathedrales ecclesias sumptuosa et celebris est atque materia et opere sumptuossissimo constructa, in suis structuris et edificiis retroactis temporibus et prœsertim novissime ex quodam venti turbine dampna plurima pertulerit, ad que reparanda ipsius ecclesie fabrice non sufficerent facultates ; ut igitur P. S. ecclesia ipsa, ad cujus fabricam propter illius exilitatem plerique christifideles civitatis et diocesis Ambianensis in eorum voluntatibus ultimis suorum bonorum partem aliquam legare consueverunt, congrue reparari.... valeat, supplicat .. Joh.

episcopus Ambianen. (de eodem cum indulgentiis). Concessum..... in presentia d. n. papa C. Cervien.

Datum Florentie, decimo Kal. Maii anno quinto.

Supp. Eugen., IV, nº 299, fº 207b, 1435, April 22.

Nº 15. — Ædificia ad Ambianen. ecclesiam pertinentia combusta.

B. P. Cum occasione guerrarum in regno Francie sevientium quamplura domus et edificia ad ecclesiam Ambianen. pertinentia combusta, dirupta et alias diversis ruinis supposita fuerint, ad que reformanda ecclesie predicte mense capitularis facultates, plurimum etiam occasione predicta diminute, non sufficerent, nec devoti vestri capitulum ipsius ecclesie, certo illius per eos jurato obstante statuto, de thesauro suo quidquam nisi pro emendendis redditibus extrahere valeant : supplicant igitur S. V. capitulum prefati, ne domus et edificia ipsa ad totalem ruinam et desolationem in maximum ipsius ecclesie prejudicium deducantur, applicationem certarum pecuniarum ad viginti annos Concessum... C. Cerv. Dat Florentie x Kal. Maii Ann. V. 1435 April. 22.

Suppl. Eugenii, IV, nº 297, fº 154.

Nº 16. — Prioratus S. Dionysii de Pratis O. S. B. ruinosus.

B. P. Cum prioratus sancti Dyonisii de Pratis in suburbiis Ambianen. O. S. B. (qui insignis, sollemnis, notabilis et famosus et ab antiquo opulenter dotatus existit, in quo quamplures venerabiles reliquie sanctorum honorificè conservantur ac divinus cultus laudabiliter exercetur, et ad quem singulis annis christifidelium multitudo, causa devocionis, affluere consuevit et affluit, in cujus etiam cimiterio notabili omnes et singuli parrochiani utriusque sexus quorumcumque ecclesiarum parrochialium tocius civitatis et suburbiorum Ambianensium post eorum obitum ab anti-

quo sepeliebantur, prout etiam ipsi et plures episcopi Ambianenses, qui pro tempore fuerunt, sepulti sunt, et adhuc ipsi parrochiani pro hujusmodi sepultura quociens expedit recurrunt) propter vetustatem et etiam causantibus tribulacionibus et aliis calamitatibus variis que partes illas (proh dolor) diucius afflixerunt et affligunt de presenti, in suis domibus, casalibus ac structuris et edificiis plurimum colapsus, desolatus, destitutus et ruinosus existat ac reparacionibus indigeat non modicum sumptuosis, ad quas reparaciones ipsius prioratus facultates, quœ diminute, attenuate et depauperate premissis causantibus existunt hodiernis temporibus, proprie non suppetunt... (De eleemosynis).) Dat. Rome apud Sanctum Petrum quintodecimo Kal. Maii anno primo. 1431 Aprilis 17.

Suppl. Eugenii, IV, nº 261, fº 210 b.

Nº 17. — Ecclesia B. M de Longoprato collapsa.

B. P. Cum ecclesia Beate Marie de Longo Prato Ambianens. diocesis, quœ inter alias collegiatas ecclesias regni Francie celebris et famosa ac in suis structuris et edificiis admodum solempnis et ex muro et sumptuoso opere fabricata et constructa fuit, et in qua multorum gloriosorum sanctorum reliquie venerabiliter atque devotissime reconduntur, ad quam etiam devocionis causa magnus christiani populi solet esse concursus, occasione tamen guerrarum et aliarum adversitatum et sinistrorum successuum, qui partes illas diucius lamentabiliter affligerunt... adeo in structuris et edificiis hujusmodi colapsa, dirupta, dampnificata et desolata existit quod de totali illius ruina et desolacione, nisi de remedio provideatur oportuno, verisimiliter formidatur... (De indulgentiis). Dat. Bononie quarto decimo. Kal Martii anno sexto. 1437, Febr. 19.

Suppl. Eugenii. IV, nº 325. fº 49.

Nº 21. — Paroch. eccl. S. Johannis de Pratis extra muros oppidi Abbatisvillœ. Ambianens. diœcesis, habuit septem

capellanias sine cura pro 7 capellanis opulentis beneficiis cum habitationibus, etc. Sed durantibus guerris fructus diminuti sunt et ecclesia cum domiciliis et structuris ab incolis oppidi, ne eorum in ea latitarent inimici, penitus eversa et funditus in terram prostrata fuerunt, adeo quod capellanis in oppido locus assignatus est.

II non. Jun. anno octavo. 1438 Junii 4.

Suppl. Eugen. IV, n° 340, f° 214.

---

*N° 21*ª. — Ecclesia S. Medardi de Lyhons Ambian. diœc. cum 300 parochianis et pueris ibi refugium quœrentibus, et major pars domorum hostili gentium armigerarum incursu ignis incendio concrematœ.

III id. Februarii Ann. XIV. 1445, Februar. 11.

Reg. Vat. Eugen. IV, n° 363, f° 174.

N° 73. — Jam sub Clemente VII monasterii Ursicampi Cister. Noviomen. diœc., causantibus guerris et mortalitatibus œdificia totaliter collapsa et ruinosa existebant, ut abbas et conventus propter diminutionem fructuum afflicti miserabiliter et concussi eorum miserabilem vitam vix sustentare valuerunt. Sub Martin. V monasterium adeo destructum jacebat, ut jam pauci religiosi ibi residerent et manibus propriis laborantes vix tenuissimum victum habere potuerunt.

III Kal. Febr. an. primo. 1418. Jan. 30.

Reg. Vat. Mart. V, n° 352, f° 36ᵇ et seq.

N° 927. — Ecclesia colleg. S. Nicolai in claustro Ambian. fere destructa.

B. P. Cum ecclesia collegiata S. Nicolai in claustro Ambian. ab antiquissimo tempore, quo videlicet Sancti Dyonisius, Firminus, Quintinus et alii martyres ad Franciam missi fuerunt, constructa et bene dotata extiterit, et inibi de partibus circumvicinis causa devotionis magnus fiat fidelis

populi concursus, que, B. P. propter multitudinem gentium armorum et guerrarum turbines ac mortalitatum pestes que in partibus illis diutius viguerunt atque (proh dolor) vigent, destructa fere et fere ad ruinam totaliter deducta fuerit, fructusque et redditus ejusdem adeo tenues et diminuti existant, quod absque magnis sumptibus et expensis ac christifidelium eleemosinis vix posset reparari (De indulgentiis cum eleemosynis). Fiat in forma. Dat. Rome apud S. Petrum pridie Kal. Februarii anno VII. 1424, Januarii 31.

Suppl. Martin. V, n° 167, f° 238.

N° 928. — Paroch. ecclesia Sancti Firmini ad portam Ambianen propter guerras et mortalitatum pestes ad nihilum sive saltem ad magnam ruinam redacta est et specialiter chorus ejusdem penitus desolatus existit (De indulgentiis cum eleemosynis) Pridie Kal. Februarii, anno VII. 1424 Jan. 31.

Suppl. Martin. V, n° 167, f° 238.

N° 929. — Monasterium S. Walarici O. S. B. Ambian. diœc. fere destructum, terrœ arabiles in nemora conversœ, religiosi relinquunt monasterium.

Nicolaus etc... dil. fil. abbati monasterii S. Germani de Pratis extra muros Parisien. salutem etc. Regnum universalis ecclesie... Sane pro parte dil. fil. abbatis et conventus mon. S. Walarici supra mare nuncupatum, O S. B. Ambianem. diœc. petitio continebat, quod licet monasterium ipsum sumptuoso opere ac mirabili structura polleret, ac inter cetera dicti diocesis monasteria solenne et notabile et in suis fundatione et dotatione primevis per illustr. reges Francie factis magnis redditibus et facultatibus premunitum pluribusque decoratum privilegiis et honoribus sublimatum fuisset, tamen causantibus guerris, mortalitatibus, et sterilitatibus temporum aliisve sinistris eventibus, que partes

ipsas afflixerunt, monasterium ipsum in suis structuris et edificiis destructum, et terre arabiles in nemoribus converse, fructus quoque..... adeo diminuti existunt, quod ex illis vix 10 religiosi sustentari possunt, propter quod plerique ex ipsis religiosis aliunde sibi vite necessaria procurare coguntur, Unde divinus cultus, qui eatenus celebriter et singulari solemnitate in dicto monasterio confirmatus fuerat, penitus et omnino negligitur, populi lintescit devotio, ecclesia illius debitis obsequiis defraudatur (Ut personatus in paroch. ecclesia S. Martini de Pendęto ejusdem diœc. monasterium uniatur). Datum Rome apud S. Apollinarem. Ann. Dom. milles, quadringentes. quinquagesimo VII Kal. Aprilis Pontificatus nostri Anno quarto. 1450, Mart. 26.

Reg. Vat. Nicol. V, n° 413, f° 277.

Anno 1422 et 1433 prœcipue monasterium tanta mala passum est. Vid. Gallia christ x 1231.

N° 930. — Monasterium S. Petri de Corbeia O. S. B. prope ad excidium.

Nicolaus etc. Del. fil. abbati et conventui monasterii S. Petri de Corbeya. Ord. S. Ben. Ambianen. diœc. salutem. Ex quotidiana instancia etc... Cum itaque sicut pro parte vestra propositum fuit coram nobis, monasterium vestrum S. Petri de Corbeya Ord. S. Bened. Ambianen. diœc. causantibus guerrarum turbinibus et aliis sinistris eventibus, quibus partes ille retroactis temporibus (proh. dolor) diutius afflicte fuerunt, quam plurimum desolatum ac illius fructus, redditus et proventus adeo diminuti et attenuati existant, quod antiqua taxatio decime, que forsan dum monasterium ipsum in suis ordinibus opulenter abundabat illi imposita extitit et in libris camere apostolice descripta reperitur, fere eorundem fructuum reddituum et proventuum verum valorem annuum in duplo excedere noscatur, quodque si monasterium ipsum ad supportandum

annatarum et aliorum sibi imponendorum onera secundum eandem taxationem diutius astringeretur, illius exinde totalis destructio evenire presumitur, quod cederet in ipsuis Ordinis detrimentum, pro parte vestra nobis fuit humiliter supplicatum ut super hiis oportune providere de benignitate apostolica dignaremur etc. Taxam ad 1000 fl. aur. de camera reducit. Dat. Rome apud sanctum Petrum anno millesimo quadringentesimo quadragesimo octavo, tertio Kal. Augusti pontificatus nostri anno secundo. 1448 Julii 30.

Reg. Vat. Nicol., n° 386, f° 234.

N° 931. — Monasterium B. Mariœ de Cercamp O. Cisterc. Ambianen. diœc. ruinosum et inops.

B. P. Cum monasterium seu ecclesia monasterii B. Marie de Chercamp O. Cisterciens. Ambianen diœc. in suis structuris et edificiis nimia vetustate collapsis ruinam patiatur, libris quoque, calicibus et aliis ad divinum cultum necessariis ornamentis indigere noscatur, et propter guerras que partes illas diutius afflixerunt ipsius monast. facultates adeo diminute sunt, quod ex illis ipsi monasterio non possit subveniri. De indulgentiis. Concessum... C. Ariminen. Datum Florentie xii Kal. Aprilis Anno xii. 1442, Martii 21.

Supp. Eugenii IV, n° 374, f° 88 b.

N° 932. — Ecclesia paroch. S. S. Viti et Modesti de Ligno Surcamps Ambianen. diœc. in suis structuris et et œdificiis collapsa, ruinam patitur, librisque et calicibus ad divinum cultum necessariis ornamentis indiget; propter guerras ecclesiœ facultates diminutœ sunt. (De indulgentiis cum eleemosynis).

xii Kal. Aprilis Anno xii. 1442, Mart. 21.

Suppl. Eugenii IV, n° 374, f° 88.

Dil. filio abbati monasterii S. Luciani prope Belvacum et Belvacen. ac Ambianen. officialibus... Ad preces prioris et conventus mon. Sti Quintini prope Belvacum O. S. Aug. exponentium quod prioratus de *Piceyo* dicti Ord. Ambianen. diœc. a dicto monasterio dependentis, domus et edificia alieque habitationes, propter guerras et hostiles incursus... combusta et destructa existunt, uno parvo tugurio in quo una sola persona vix reclinare potest, et quadam grangia ruinosa... duntaxat remanentibus, quodque terre ejusdem prioratus propter defectum regiminis a longis temporibus remanent inculte. (Mandat supradictis abbati ac officialibus, ut dictum prioratum commendent ad quadriennum Johanni de Locovillari priori prioratus de Baillonvalle dicti ordinis, Belvacen. dœc. de genere nobilium procreato ; per cujus circumspectionem prout supplicantes asserunt, mediante auxilio amicorum ejus prioratus ipse poterit relevare).

Dat. Avinione v, Kal. Jun. Anno III. 1381 Jun. 27.

Reg. Aven. Clement VII, n° 22 f° 291.

Cum itaque sicut accepimus ecclesia parroch. sancti Martini de Bauchien Ambian. Diœc. quia castro ipsius loci erat nimis propinqua, propter ipsius castri custodiam fuerit dirupta et de novo non bene nec decenter reedificata... De indulgentiis et eleemosynis. Dat. Avinione v, nonis Julii anno primo. 1379, Jul. 11.

Reg. Aven. Clem. VII, n° 12, f° 114.

Les Corps Saints de Montreuil

ETUDE SUR LES TRÉSORS DES ABBAYES DE SAINT-SAULVE
ET DE SAINTE-AUSTREBERTHE
ET DE LA PAROISSE DE SAINT-SAULVE DE MONTREUIL-SUR-MER.

par Roger RODIÈRE.

ouvrage récompensé par l'Académie des Inscriptions
et Belles Lettres.

Le Château et les Seigneurs de Montcavrel

par l'abbé THOBOIS, CURÉ D'ALETTE.

ouvrage couronné par l'Académie d'Arras.

Compte-rendu par le baron de CALONNE.

C'est toujours une bonne fortune pour un auteur de rencontrer un sujet neuf et de porter ses pas dans une voie inexplorée ou peu connue. Cette bonne fortune est échue à deux de nos correspondants de l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer et nous rendrons un hommage mérité à des publications marquées au coin de la meilleure érudition, en signalant à la Société des Antiquaires les deux volumes dont notre bibliothèque picarde vient de s'enrichir.

L'un, signé ROGER RODIÉRE, traite une page intéressante de l'histoire religieuse.

L'autre, signé L'ABBÉ J.-B. THOBOIS, fait connaître une intéressante page de l'histoire féodale.

D'incident en incident, l'un et l'autre nous

conduisent des temps les plus reculés jusqu'à l'époque contemporaine ; tantôt analysant quelque vieille charte, tantôt relatant quelque curieuse légende ; révélant ici une coutume du bon vieux temps et là une pieuse tradition ; ne négligeant aucun document ; en tirant toujours le meilleur parti.

Les peuples chrétiens, — l'histoire en fait foi, — ont constamment aimé et vénéré les saintes reliques, gage de la protection du ciel. A l'heure des épreuves sociales, lorsque la guerre ou la peste menaçaient la contrée, les magistrats de nos cités du moyen âge promenaient dévotement les châsses sur les remparts ou bien à travers les rues remplies d'une foule suppliante. Dans les jours de fête, les châsses sortaient encore au milieu des acclamations populaires et c'était à qui obtiendrait la faveur de les porter.

Ressusciter les souvenirs touchants de la dévotion des ancêtres, retracer l'antique splendeur religieuse de sa ville natale, raconter la vie de ses saints protecteurs, apprendre à la génération présente dans quelles circonstances leurs reliques furent amenées à Montreuil, telle est la tâche que M. Roger Rodière a entreprise. Hâtons-nous de le dire : son livre est bien fait ; point de surcharges, point de dissertations à perte de vue, point de longueurs. Il relate sous une forme concise et avec autant d'habileté que de savoir, l'historique des Corps Saints exposés, au cours des

siècles, à la vénération des fidèles. Nul doute que le puissant intérêt de ce genre de recherches ne fasse surgir des imitateurs.

Les premières reliques qui arrivèrent à Montreuil ont été celles de saint Saulve et de son disciple saint Ingaud. Saint Saulve, évêque d'Amiens, avait fondé sur la colline, où s'éleva depuis la ville, un monastère dans lequel son corps fut transféré environ soixante ans après son décès, vers l'an 695. L'abbaye possédait déjà, selon toute probabilité, les restes mortels de saint Ingaud.

Au commencement du dixième siècle, Helgaud II, Comte de Ponthieu, bâtit une forteresse auprès du couvent et s'y fit un retranchement contre les invasions normandes. Il y donna asile aux reliques des saints armoricains Maclou, Walloy (Gwennolé) Corentin, Conogan et Gudwal, puis à celles des saints Ethbin et Kilien qui semblent avoir été Irlandais. Vers ce temps encore arrivèrent les corps de saint Justin, martyrisé à Rome, de saint Wulphy, de saint Riquier et de saint Valery ; les trois derniers apportés par Arnould le Vieux, Comte de Flandre, personnage singulier, qui joignait à la moralité d'un voleur de grand chemin, une confiance absolue dans les reliques et qui les dérobait pour s'en faire un *palladium*. Les reliques de saint Riquier et de saint Wulphy furent restituées plus tard aux abbayes de saint Riquier et de Leucone à la sollicitation de Hugues Capet. Les chroniques sont pleines du récit des miracles qui ont accompagné cette translation.

La forteresse, bâtie par Helgaud II, donna également asile aux reliques de sainte Austreberthe, de sainte Julienne et de sainte Frameuse, après que des religieuses bénédictines, qui fuyaient les invasions normandes, eurent déserté le monastère de Pavilly, au diocèse de Rouen, pour installer, derrière les remparts du château, la maison qui devint l'importante abbaye de Sainte-Austreberthe.

Prenant occasion des rapports intimes qui unissent l'œuvre d'Helgauld II et la présence des Corps Saints à Montreuil, M. Rodière montre ce Comte de Ponthieu dans toute sa puissance : héros, vaillant et charitable, dont l'ombre domine la ville et qui a mérité de durer dans la vénération populaire. A la suite d'une dissertation savante, il a rayé de l'histoire le mystique Helgauld I, inventé par la vanité naïve des annalistes de Saint-Riquier. La première partie du livre *(le Trésor de l'Abbaye de Saint-Saulve)* est une œuvre entièrement neuve pour laquelle le jeune auteur a dépensé une somme considérable de travail. La seconde *(le Trésor de l'Abbaye Sainte-Austreberthe)* a été facilitée par de savantes études de Mgr Meunier et de M. Braquehay.

La ville de Montreuil a associé les treize Corps Saints à toutes les manifestations de la vie municipale et corporative, au cours des âges. Les grandes châsses figuraient dans toutes les solennités de l'année communale. La Réforme et les

guerres de Religion avaient amoindri déjà le culte des saints en France, que Montreuil se révoltait encore contre un évêque qui osait porter une main sacrilège sur les châsses vénérées.

En 1634, pour avoir dérobé quelques parcelles des reliques de Saint Wulphy, que réclamaient les habitants de Rue, Mgr Lefebvre de Caumartin, évêque d'Amiens, se vit effectivement en butte aux derniers outrages. Il aurait succombé, victime du pieux larcin, sans le secours de la garnison qui lui offrit un refuge dans la citadelle. Le prélat s'esquiva par une poterne, à la faveur d'un déguisement. C'est peut-être la dernière fois que l'histoire de France eût à enregistrer une insurrection occasionnée par une question de reliques.

Pendant la Révolution, André Dumont, de passage à Montreuil le 30 septembre 1793, ordonna de réunir, sur la place d'armes, les reliques qui avaient été mises sous les scellés, l'année précédente. Il y fit joindre quantité de statues, de tableaux, de livres d'église ; puis, le farouche proconsul obligea une religieuse et un vicaire constitutionnel à porter une torche incendiaire sur ce bûcher destiné à l'anéantissement du trésor que la population avait longtemps considéré comme son *palladium* le plus sacré !

Le soir venu, quand les flammes furent éteintes, quelques courageux citoyens recueillirent, dans les cendres à peine refroidies, les ossements

calcinés des saints protecteurs. L'œuvre du feu n'avait point été complète et une bonne partie des reliques purent être sauvées. D'autre part, avant la consommation du sacrilège, plusieurs, et non des moins insignes, avaient été dérobées ou achetées à ceux qui dépouillaient les châsses pour s'emparer des matières précieuses. C'est ainsi que se reconstitua, après la Révolution, le trésor sacré de l'église paroissiale actuelle de Saint-Saulve, que M. Rodière décrit, dans la troisième partie du volume, avec la science d'un archéologue consommé.

A huit kilomètres de Montreuil, sur le sommet d'une colline escarpée, qui domine les riantes vallées de la Course et de la Binoise, s'élevait une forteresse contemporaine de celle bâtie par Helgaud II. Elle se nommait Montcavrel. Elle abrita, dès les premiers temps de son existence, de vaillants et de puissants chevaliers renommés par leur bravoure militaire et par les fondations pieuses dont ils enrichirent les abbayes de la contrée. Ils n'avaient point encore leur histoire. M. l'abbé Thobois, le collaborateur et l'ami de M. Rodière, vient de la buriner de la bonne façon. Son livre a mérité une très flatteuse distinction de la part de l'académie d'Arras qui lui a décerné le prix fondé par notre regretté collègue, M. Braquehay, afin de récompenser chaque année l'ouvrage le plus remarquable, concernant Montreuil ou l'ancien Ponthieu.

M. l'abbé Thobois nous montre les romains campant fièrement, à portée du *septemvium*, sur le Mont des chèvres, le *Mons caprorum* ou Montcavrel. Il aurait pu aussi bien y voir les gaulois occupant, selon toute vraisemblance avant les Romains, une position stratégique de grande importance, dans la lutte entreprise par eux, contre les envahisseurs ; mais, passons et franchissant plusieurs siècles enveloppés de ténébres, pour la plupart de nos histoires locales, arrivons à Foulques de Montcavrel qui vivait en 1071, le premier qui soit mentionné dans les chroniques du Boulonnais. Cent ans après, voici Hugues et Enguerran, puis toute une noble lignée de preux chevaliers qui portent leur épée sur les principaux champs de bataille du moyen âge ; dont le nom a été inscrit en lettres d'or dans les cartulaires des Bénédictins de Saint-Josse-sur-Mer, de Saint-Sauve, de Montreuil, de Clairmarais ; des Bernardins de Longvilliers et de Valloires ; des Prémontrés de Dommartin et de Saint-André-au-Bois ; et de tout les établissements monastiques ou hospitaliers de la contrée.

Jeanne, dame de Montcavrel, unique héritière de Jean III, la dernière de sa race, épousa messire Aymon de Monchy. Le château de Montcavrel, restauré par ce personnage, fut assiégé et enlevé quelques années après par les troupes du roi Louis XI. Tour à tour en la possession des Français, puis des Bourguignons, au

cours des luttes qui ensanglantèrent alors le Boulonnais, Montcavrel demeura l'apanage de l'illustre maison de Monchy, jusqu'en 1690, qu'il fut dévolu à Louis-Charles de Mailly, héritier par sa femme, Jeanne de Monchy, de Jean-Baptiste de Monchy, marquis de Montcavrel.

Dès lors, l'antique manoir dominera majestueusement pendant plus d'un siècle, du haut de la colline où s'élevait le donjon, les forêts qui composent le domaine, mais son rôle et son caractère changent. Quatre générations de Mailly ont possédé Montcavrel pendant le dix-huitième siècle. M. l'abbé Thobois les suit à la cour de Versailles et dans leurs somptueuses résidences de Picardie ; il nous initie aux détails très intéressants et très circonstanciés de l'administration d'un grand domaine, au temps de Louis XV et de Louis XVI. Il n'a garde d'omettre la liste des baillis, des sergents de justice, des procureurs d'office, des greffiers, des gardes et de tous les employés du marquisat. On y trouve des noms bien connus dans la contrée.

Les derniers chapitres de l'*Histoire du Château et des Seigneurs de Montcavrel* sont une succession de tableaux dans lesquels la vie d'un très haut et très puissant seigneur se reflète saisissante de vérité. Les archives de M. Minet. actuellement propriétaire du château de Montcavrel, ont fourni une ample moisson de documents du plus puissant intérêt sur cette période, qui cor-

respond à ce que l'on est plus particulièrement convenu d'appeler l'*ancien régime*.

S'il est quelques appréciations politiques du beau volume de l'Abbé Thobois sujettes à discussion, nous n'hésitons cependant point à reconnaître la grande valeur d'une œuvre qui unit heureusement les qualités solides de l'érudit aux dons brillants de l'écrivain consciencieux.

L'Histoire des Corps-Saints de Montreuil et l'Histoire du Château de Montcavrel constituent deux études qui méritent non seulement d'être citées au premier rang dans les travaux d'histoire locale, mais qui figureront encore avec honneur parmi ceux qui font avancer la science et qu'il sera nécessaire de consulter pour bien connaître ou pour bien écrire l'histoire de la Picardie.

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LE PREMIER ET LE SECOND TRIMESTRES DE 1902.

I. Le Ministère.

1° Journal des Savants, 1901, Décembre, et 1902, Janvier-Avril. — 2° Corpus des inscriptions arabes et turques de l'Algérie, tome I, fasc. IV et tome II. — 3° Revue historique, tome LXXVIII, nos 1, 2. Cinquième table de la revue historique (1896 à 1900 inclus), tome LXXIX, n° 1. — 4° Annales du musée Guimet; Bibliothèque d'études, tome XIII. Le théâtre au Japon. Conférences au musée Guimet, 1898-1899 par L. de Milloué etc. — 5° Revue de l'histoire des Religions, tome XLIV, n° 3, tome XLV, nos 1 et 2. — 6° Annuaire des bibliothèques et des archives pour 1902. — 7° Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, tome XXXIV, Carpentras I; tome XXXVI, Carpentras III; tome XL supplément, Abbeville, Brest. — 8° Documents inédits sur l'histoire de France; Comptes des bâtiments du roi sous le règne de Louis XIV par J. Guiffrey, tome V; Rôles gascons par Ch. Bemont, tome II; Lettres de Catherine de Médicis par Baguenault de Puchesse, tome VIII. — 9° Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de France par R. de Lasteyrie, tome III, fac. 4. — 10° Annales in-4° du musée Guimet, tome XXX, 1re et 2e parties.

II. Préfecture de la Somme.

1° Conseil général, 1re session ordinaire de 1902. Rapports, etc.

III. Les Auteurs.

1° Poignards, couteaux, scies, rasoirs, racloirs, faucilles du bassin de la Somme, par M. l'abbé Breuil. — 2° Les artistes du Ponthieu à Paris en 1900 par M. Emile Delignières. — 3° L'Abbaye de Valloires en Picardie et les œuvres du sculpteur Pfaff par M. Delignières. — 4° Un grand fauconnier au XVIe siècle au portail de l'église de St-Vulfran à Abbeville, par M. Delignières. — 5° Le ciboire de l'hospice de St-Valery-sur-Somme,

par M. Delignières. — 6° La collection des estampes du musée d'Abbeville et du Ponthieu par M. Delignières. — 7° Nouvelles recherches sur le lieu d'origine de Raoul de Houdenc, trouvère du xiii[e] siècle, par M. Delignières. — 8° Note sur St Willibrod par M. Delignières. — 9° Exposition d'œuvres d'art et de curiosités à Abbeville (1897), aperçu retrospectif, par M. Delignières. — 10° Eglise Saint-Vulfran à Abbeville, par M. Delignières. — 11° Les musées d'Abbeville, par M. Delignières. — 12° Rapport sur les origines, sur les actes et sur les travaux de la Société d'Emulation d'Abbeville depuis 1797, à l'occasion de son centenaire, par M. Delignières. — 13° Statuette en argent de Notre-Dame du Puy à Saint-Vulfran d'Abbeville, par M. Delignières. — 14° Souscription publique pour la restauration de l'église Saint-Vulfran d'Abbeville, par M. Delignières. — 15° Fabrique de Saint-Vulfran; Grands travaux de restauration; Rapports de MM. E. Danjoy et Em. Delignières. — 16° Restauration de l'église de Saint-Vulfran, par M. Delignières. — 17° Le Maréchal de Mailly d'après des publications récentes, par M. Delignières. — 18° Recherches et études de quelques peintures de Roger van der Weyden en France, par M. Delignières. — 19° Les contemporains; René-Just Haüy, par M. le Chanoine Pihan. — 20° Nomenclature des avenues, boulevards, places et rues de la ville d'Hesdin, supplément, par M. Jules Lion. — 21° Notice historique sur Nampty, par M. G. de Witasse. — 22° Rue et le pèlerinage du Saint-Esprit, par M. le Chanoine Gosselin. — 23° Le mobilier funéraire gallo-romain et franc en Picardie et en Artois, fasc. I et II, par M. Cl. Boulanger. — 24° Origine des foires et marchés de Miraumont, par M. G. de Witasse. — 25° Page d'histoire locale ; Mesnil-Martinsart, par M, G. de Witasse. — 26° Clermontois et Beauvaisis ; Notes d'histoire et de littérature locale, par M Pinvert. — 27° Notice sur quelques broderies du diocèse de Versailles, par M. le Chanoine Marsaux. — 28° Les Corps Saints de Montreuil. Etude historique sur les trésors des Abbayes de Saint-Saulve et de Sainte-Austreberthe et de la paroisse Saint-Saulve de Montreuil-sur-Mer. — 29° Etat des rentes et fermages de l'église de Grandvillers depuis l'an 1601 jusqu'au premier janvier 1720 ; Administration de l'église et de la fabrique de Grandvilliers, compte que rend M[e] Hilaire Laignez notaire royal

1751-56. Sommereux, Daméreaucourt, Dargies, Sarnois, Sarcus, Cempuis, Halloy, Thieuloy-St-Antoine, Briot, St-Maur, Feuquières. Ouvrages manuscrits, par M. Thorel-Perrin. — 30° Vestiges gallo-romains du canton de Châtillon-sur-Loire ; Le puits d'Havenas, Gannes, par M. Alf. Chollet. — 31° Fundatio duarum capellarum... in territorio de Dinvilla... etc. par M. le Cte de Galametz. — 32° Paul Emile Sautai, peintre, Amiens 1842, Paris 1901, par M. Boquet. — 33° Dans le nord de la France, par M. Paul Bergmans. — 34° Le Chanoine Brisse de Beauvais, martyr des massacres de septembre 1792, par M. l'abbé Marsaux. — 35° Compte-rendu des travaux de la Société des Antiquaires de Picardie pendant l'année 1901, par M. Poujol de Fréchencourt. — 36° Visite à quelques vestiges du vieil Amiens, par M. P. Dubois.

IV. Dons et Echanges.

1° La bibliothèque d'Arras : Catalogue méthodique de la bibliothèque de la ville d'Arras, tome I à tome IV. — 2° Mazarin dans Amiens, don de M. Boudon. — 3° Prospectus de MM. Villet, marchands d'ornements d'église à Péronne, au début du XIXe siècle, don de M. L. Matifas. — 4° Circulaire relative à l'organisation de la garde nationale du département de la Somme, an XI, don de M. L. Matifas. — 5° Bulletin de transport de Madaré entrepreneur de roulage à Amiens, don de M. L. Matifas. — 6° Circulaire du 22 vendemiaire an X, relative à la formation d'une liste de notables, don de M. L. Matifas. — 7° Discours prononcé par M. le chevalier Lemarchand de Gomicourt à l'ouverture du collège du 4e arrondissement électoral du département de la Somme, don de M. L. Matifas. — 8° Placard annonçant la vente des biens de l'Abbaye d'Ourscamps, à Gruny, don de M. L. Matifas. — 9° Circulaire règlementant les dimensions des piles de tourbe, don de M. L. Matifas. — 10° Liste des notables du département de la Somme formée d'après les dispositions de la loi du 13 ventôse, an IX, etc, don de M. L. Matifas. — 11° La Picardie, revue littéraire, 14 fascicules, don de M. le Capitaine Carbon.

V. Acquisitions.

1° Vente aux enchères publiques des chartes, documents historiques, titres nobiliaires, etc., composant les archives du col-

lège héraldique et historique de France. 1re partie, Picardie et 3e partie, Artois, Flandre, Hainaut.

VI. Sociétés françaises.

1° Bulletin de la Société des Sciences, etc., de l'Yonne, LIVe volume, 1901. — 2° Centenaire de l'Académie de Vaucluse, 1801-1901, mémoires et comptes rendus. — 3° Société d'Avranches et de Mortain, Revue de l'Avranchin, tome X, n° 7 et 8. — 4° Société du Gatinais. Annales, année 1901, 4e trimestre, année 1902, 1er trimestre. — 5° Société de la Sarthe, Bulletin, 1901-1902, 2e fascicule. — 6° Société des Architectes du Nord; l'architecture et la construction dans le Nord, Année 1901, nos 11 et 12, Année 1902, nos 1, 2 et 3. — 7° Société de l'Orléanais; Mémoires, tome XXVII, 1898. — 8° Société pour l'encouragement des études grecques. Revue des études grecques, tome XIV, nos 59-63, 1901. — 9° Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; comptes rendus des séances, septembre-décembre 1901, janvier-février 1902. — 10° Société académique de Poitiers, Bulletin n° 342, 1901. — 11° Académie de Reims, Travaux, 109e volume, 1900-1901, tome I. — 12° Société d'Ille-et-Vilaine, tome XXX, Bulletin et tables. — 13° Société de la Charente, Bulletin et mémoires, année 1901, 7e série, tome I. — 14° Société d'histoire de Normandie, Bulletin, séance du 7 octobre 1901 à celle de mars 1902. — 15° Société d'émulation des Côtes-du-Nord. Bulletins et mémoires, tome XXXIX, 1901, supplément au bulletin n° 2. Bulletins, I, séance du 7 janvier 1902 et II, 19 février 1902. — 16° Société des Archives historiques de Saintonge et d'Aunis, Revue de Saintonge et de l'Aunis, tome XXI, fin, et tomé XXII, 1re, 2e et 3e livraisons. — 17° Société de statistique de Marseille, Répertoire des travaux, tome XLV, 1re partie. — 18° Société du Périgord, Bulletin, tomes XXVIII, fascicule 6 et XXIX, n° 2. — 19° Académie de Clermont-Ferrand, Bulletin nos 9, 10, 1901 et nos 1, 2, 1902. — 20° Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers, Bulletin, 1901, 3e et 4e trimestres. — 21° Société d'études de Draguignan, Bulletin, tome XXII, 1898-99. — 22° Société de statistique de la Drôme; Bulletin, 140e et 141e livraisons. — 23° Société de Béziers, Bulletin, 3e série, tome IV, n° 1. — 24° Société de Saint-Jean. Notes d'art et d'archéologie, XIIIe année, n° 12, XIVe année, nos 1, 2, 3, 4. — 25° Société d'émulation de Cambrai, Mémoires, tome LIX, 1900. — 26° So-

ciété Dunoise, Bulletin, nos 129 et 130, 1902. — 27° Société de Loir-et-Cher, Mémoires, tome XIV et tome XV, fascicules 1, 2 et 3. – 28° La Diana, Bulletin, tome XII, nos 3 et 4. — 29° Société de l'Ornéanais, Bulletin, tome XII, 1er et 2e trimestres 1901, Mémoires, tome XXVIII, 1902. — 30° Académie de Lyon, Mémoires, 3e série, t. VI, 1901. — 31° Société académique de Boulogne-sur-Mer, Bulletin, t. V, 1891-1899 ; Mémoires, tome XIX, fascicule 1, tome XX et tome XXI. — 32° Société académique de l'Oise ; Mémoires, tome XVIII, n° 1. — 33° Société de l'Eure, Recueil des travaux, année 1900. — 34° Société des Antiquaires du Centre, Mémoires, tome XXIV. — 35° Société florimontane d'Annecy, Revue savoisienne, 1901, n° 4, 1902, n° 1. — 36° Société de La Corrèze, Bulletin. tome XXIII, 4e livraison, tome XXIV, 1es trimestre et table des XX premiers volumes. — 37° Société de Pontoise, Mémoires, tome XXIII. — 38° Société de Bar-le-Duc, Mémoires, tome X, 3e série. — 39° Commission historique de Narbonne, Bulletin, tome VII, 1902, 1er semestre. — 40° Société des Antiquaires de France, Mémoires, tome LX, Bulletin, année 1901. — 41° Académie de Savoie, Mémoires, t. IX, 4e série. — 42° Société du Lot, Bulletin, tome XXVI, nos 3, 4, 1901. — 43° Société des Antiquaires de la Morinie, Bulletin, tome X, 1901, 4e fascicule, tom eXI, 1er fascicule. — 44° Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer. Bulletin, 2e série, tome II, n° 5 et tome III. nos 1 et 2. — 45° Société des Amis des Sciences de Rochechouart, Bulletin, tome XI, nos 3, 4, 5, 6. — 46° Société d'Archéologie de Touraine, Bulletin, tome XIII, 4e trimestre de 1901. — 47° Société Industrielle d'Amiens, Bulletin, tome XXXIX, nos 5, 6, 1901, n° 1, 1902. — 48° Société de Château-Thierry, Annales, année 1900. — 49° Société historique du Périgord, Bulletin, tome XXIX, n° 1. — 50° Académie delphinale, Bulletin, 4e série, tome X, 1896, tome XIV, 1900 ; Documents inédits relatifs au Dauphiné, 2e série, tome I ; Lettres du Cardinal Le Camus. — 51° Académie de Toulouse, Mémoires, 10e série, tome I. — 52° Société havraise d'études diverses, Bibliographie méthodique de l'arrondissement du Hâvre, (les 13 premières feuilles). — L'Abeille havraise, recueil d'œuvres couronnées ; Recueil des publications, 1900, 3e et 4e trimestres ; 1901, 1e, 2e et 3e trimestres. — 53° Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, Mémoires et Documents

tome XL. — 54° Académie de Caen, Mémoires 1901. — 55° Société d'Agriculture d'Indre-et-Loire, Annales, tomes LXXX, 1900, et LXXXI, 1901. — 56° Société de l'Ecole des chartes, Bibliothèque de l'école des Chartes, tome LXII, 5e et 6e livraisons, 1901. — 57° Société académique de Brest, Bulletin, tome XXVI, 2e série. — 58° Société d'archéologie lorraine, Mémoire, tome LI, 1er de la 4e série, 1901. — 59° Société philomatique vosgienne, Bulletin, 27e Année, 1901-1902. — 60° Société de Langres, Bulletin, tome IV, nos 62 et 63. — 61° Académie de Vaucluse, Mémoires, 2e série, tome I, 1901, nos 3 et 4. — 62° Académie du Var, Bulletin, 69e année 1901. — 63° Société archéologique de Tarn-et-Garonne, Bulletin, tome XXIX, année 1901. — 64° Société historique du Cher, Mémoires, 4e série, tome XVI, 1901. — 65° Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, Documents sur les imprimeurs, libraires, cartiers, graveurs, fondeurs de lettres, relieurs, etc.. ayant exercé à Paris, de 1450 à 1600, etc., par Ph. Renouard, Mémoires, tome XXVIII, 1901, Bulletin, 28e année, 1901. — 66e Société éduenne, Mémoires, nouvelle série, tome XXIX. — 67° Société de l'histoire de France. L'histoire de Guillaume le Maréchal, etc., tome III ; Mémoires du chevalier de Quincy, tome III ; Annuaire-Bulletin, 1901 et 1902, fascicule I ; Chronique d'Antonio Morosini, tome IV ; Chroniques de Perceval de Cagny ; Journal de Jean Vallier, tome I. — 68° Société académique de l'Aube, Mémoires, 8e série, tome XXXVIII, 1901. — 69° Académie de Rouen, Précis analytique des travaux, année 1900-1901. — 70° Société d'agriculture de Lyon, Annales, 7e série, tome VII, VIII, 1899-1900. — 71° Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais, Epigraphie du département du Pas-de-Calais, tome II, fascicule 6e et tome V, fascicule 3e ; Inventaires des monuments du Pas-de-Calais, intéressant l'archéologie ou l'art ; Mémoires, tome II, 3e livraison, Bulletin, tome II, 5e livraison. — 72° Académie de Montpellier. Catalogue de la bibliothèque, 1re partie. — 73° Académie de Besançon, Procès-verbaux et mémoires année 1901 ; Table générale des bulletins de 1805 à 1900. — 74° Société d'émulation du Bourbonnais, Bulletin-revue, tome IX, 1901. — 75° Société académique de Nantes, Annales, 8e série, tome II. — 76° Société de Vitry-le-François, Mémoires, t. XXI, 1902. — 77° Société d'émulation de la Seine-Inférieure, Bulletin, 1900-

1901. — 78° Société archéologique de Touraine, Table des bulletins et mémoires de 1864 à 1900. — 79° Société du Limousin, Bulletin, tome L, Table des tomes I à XLIX et tome LI. — 80° Société d'archéologie du département de la Manche, Notices, Mémoires et Documents, tome XIX. — 81° Société de l'Yonne Bulletin, 55e Volume, Année 1901. — 82° Société de l'histoire de Normandie, Rôles du ban et de l'arrière-ban du bailliage de Caen en 1552, par M. E. Travers. Deux chroniques de Rouen 1° des origines à 1544 ; 2° de 1559 à 1569, par M. A. Héron. Mélanges, 5e série. Correspondance politique et administrative de Miromesnil, etc., par M. P. le Verdier, tomes II et III, 1761-1764. — 83° La Diana, Bulletin, tome XIII, n° 1. — 84° Société archéologique du Finistère, Bulletin, tome XXVIII, nos, 1 à 10, 1901.

VII. Sociétés étrangères.

1° Musée Germanique, Anzeiger des germanischen National museums, Année 1901, nos 1-4, Catalogue de la collection de tissus, 2e partie. — 2° Société de Bonn, Jahrbücher des Vereins von Altertumsfreunden im Rheinlande, 1901, fascicule 107. — 3° Société du grand duché de Hesse, Archiv für Hessische, Geschichte, tome III, fascicule I. — Beitrage fur Hessische Kirchengeschichte, tome I, 1901, fascicule I. — 4° Société d'Augsbourg; Zeitschrift des historischen Vereins fur Schwaben und Neubourg, 27e année. — 5° Académie de Munich ; Sitzungsberichte, année 1901, fascicule II à V. — Abhandlungen tome XXI, 3e partie, 1901 ; Psychologie, Wissenschaft und Leben, par Th. Lipps. — 6° Société de Styrie, Beitrage, 31e année. Mittheilungen, 48e livraison ; La Société de Styrie de 1850 à 1900 ; Die Feier des funfzigiahrigen. — 7° Société d'Archéologie de Bruxelles, Annales, tome XV, livraisons II, III, IV ; Annuaire, tome XIII, 1902. — 8° Cercle Archéologique de Mons, Annales, T. XXX. — 9° Société Royale de Numismatique de Belgique ; Revue belge de Numismatique, 1901, 4e livraison et 1902, 1 et 2 livraisons. — 10° Société des Bollandistes, Analecta bollandiana, tome XX, fascicule III et IV, tome XXI, fascicule I. — 11° Cercle Archéologique du Pays de Waas, Annales, tome XX, fascicules I et II. — 12° Institut archéologique du Luxembourg, Annales, tome XXXVI. — 13° Académie des Sciences de Madrid, Mémoires, tome XIV. — 14° Société de Leide, Handelingen, 1900-1901. — Levensberichten, 1900-1901. — 15° Société d'Utrecht, Verslag, 22 juin 1901. —

Aanteekeningen, 21 juin 1901. — 16° Institut Lombard de Milan, Rendiconti, 2ᵉ série, tome XXXIII. — Sul principio della convenienza économica. — 17° Musée Suisse de Zurich; Neunter jahresbericht, 1900, Mitteilungen, T. LXVI. — 18° Société de numismatique de Montreal, Catalogue of the chateau Ramezay museum and portrait Gallery, The Canadian Antiquarian and numismatic journal, 3ᵉ série, tome III, nᵒˢ 1 à 4. — 19° Augustana collège and théological Séminary, Rock-Island. An old indian village. — 20° Université d'Upsale, Stockholms stads privilegiebref, I et II,. Ekrifter utgifna, tome IV. Gotlandka Kirkor. — 21° Société de Philadelphie, Proceedings, tome LIII, 2ᵉ partie. -- 22° Academie de Vienne. Fontes rerum austriacarum, tome LI. Fontes rerum austriacarum, supplement au T. L. — 23° Société Archéologique de Namur, Annales, tome XXIII, n° 3. Rapport sur la situation de la Société en 1900. — 24° Société d'Histoire et d'Archéologue de Gand, Bulletin, IXᵉ année, nᵒˢ 9 et 10. Xᵉ année' n° 1 à 4. Inventaire archéologique, fascicules 23 et 24; Annales, tome IV, fascicule II, tome V, fascicule I. — 25° Smithsonian Institut, annual report, 1901, 1ʳᵉ et 2ᵉ partie. — 26° Société de Goettingue; Nachrichten, Hist-Phil. Klasse 1901, nᵒˢ 3 et 4. Geschaftliche mitteilungen, 1901, n° 2.— 27° Hist. Verein für Niedersachsen; Zeitschrift, année 1901 et année 1902, 1ʳᵉ partie. — 28° Institut grand ducal deLuxembourg; Publications de la section historique; tomes XLVIII, XLIX, 2ᵉ fascicule, et LI, 1ᵉʳ fascicule. — 29° Société historique du canton de Berne; Archives, tome XVI, 2ᵉ partie. — 30° Commission royale d'art et d'archéologie de Bruxelles; Bulletins, 37ᵉ, 38ᵉ et 39ᵉ années, 1898-1900. — 31° Académie d'Archéologie de Belgique. Bulletin. 5ᵉ série des Annales, 2ᵉ partie, fascicule III et IV. — 32° Société de Genève; Bulletin, tome II, n° 5; Mémoires et documents, nouvelle série, tome V, n° 2. — 33° Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, Bulletin, 2ᵉ série, tome XX, n° 2, 1902. — 34° Société historique de Wiesbaden, Annales, tome XXXII, 1901; Mitteilungen, 1901-1902, nᵒˢ 1 à 4. — 35° Société de Philadelphie, Proceedings, Décembre 1901, n° 167. — 36° Société de Montreal, the canadian antiquarian and numismatic journal, Janvier 1902, n° 1. — 37° Société de Leeuwarden, Verslag, etc.' 1900-1901; De Vrye Fries etc., tome XX, 4ᵉ série, 2ᵉ partie. — 38° Société du Hainaut, Mémoires et Publications, 6ᵉ série, tome

III, 1901. — 39° Société de Charleroi ; Documents et Rapports, tome XXV, 1901. — 40° Société finlandaise d'Helsingfors, Zeilschrift, tome XXI.

VIII. Publications périodiques

1° Le Dimanche, semaine religieuse du diocèse d'Amiens, année 1901, n°s 49 à 52, année 1902, n°s 1 à 23. — 2° Revue des questions historique, 141e et 142e livraisons. — 3° Revue numismatique, année 1901, 4e trimestre ; année 1902, 1er trimestre. — 4° Revue de l'Art chrétien, tome XIII, nouvelle série, n°s 1, 2 et 3. — 5° Bulletin historique du diocèse de Lyon, année 1902, n°s 1 à 5. — 6° Le Monde moderne, 1er Février 1902. — 7° Le Bulletin monumental, tome LXV, n° 6, et tome LXVI, n° 1. — 8° Revue épigraphique, année 1901, 4e trimestre. — 9° Etudes publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus, tome LXXXVIII, Mai 1901, et tome XC, janvier-mars, 1902.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

ANNÉE 1902. — 3e et 4e TRIMESTRES

Séance ordinaire du 8 Juillet 1902

Présidence de M. G. DURAND, président

Sont présents : MM. l'abbé Boucher, Boudon, Brandicourt, l'abbé Cardon, Durand, de Francqueville, le chanoine Gosselin, de Guyencourt, Ledieu, de Louvencourt, Milvoy, Poujol de Fréchencourt et Roux.

— MM. de Boutray, Collombier, Goudallier, Lefrançois, R. Poujol de Fréchencourt et l'abbé Vion, membres non résidants, assistent à la séance.

Correspondance

— La Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes (Nord), demande un échange de publications qui lui est accordé.

— M. Perrault-Dabot exprime le désir d'acquérir l'Album archéologique pour la bibliothèque des monuments historiques. Il est décidé que cet ouvrage sera offert à cette bibliothèque.

— M[me] d'Aire remercie de son admission en qualité de membre non résidant.

— M. l'abbé Mantel, élu membre résidant, en remercie la Société.

— M. le Proviseur du Lycée communique le nom de l'élève Jean Marché, lauréat du prix du Cange en 1902. Le Secrétaire perpétuel est invité à la distribution des prix.

— M. H. Macqueron offre à notre bibliothèque trente quatre brochures ou documents qui concernent la Picardie. On trouve dans cette collection plusieurs opuscules relatifs à la navigation de la Somme, à l'amélioration de la baie de Somme, aux ports d'Amiens et d'Abbeville, des arrêts du Parlement, et des arrêtés des préfets de la Somme, quelques notices biographiques, diverses pièces concernant l'Académie d'Amiens et enfin des œuvres personnelles de M. H. Macqueron qu'on ne saurait trop remercier.

— M. le chanoine Gosselin veut bien donner le manuscrit autographe des « Souvenirs d'un vieux picard », par l'abbé Tiron, ancien élève de la maîtrise d'Amiens. C'est encore un cadeau d'une grande importance.

— M. Thieullen fait parvenir deux brochures intitulées, l'une : *Varia. Os travaillés de l'é-*

poque de Chelles. Tragos globularis, etc..., l'autre : *Technologie néfaste. Industrie de la pierre taillée aux temps préhistoriques.*

— M. l'abbé Leroy fait hommage de son *Histoire du village de Grandcourt*, couronnée par la Société en 1901.

— M. Clod. Boulanger adresse une notice sur le menhir christianisé de Clairy-Saulchoix et les croix de pierre de Barleux et de La Chaussée-Tirancourt.

— M. Thorel-Perrin ajoute à ses dons antérieurs quatre monographies de villages du canton de Grandvilliers. — Il s'agit cette fois du Mesnil-Conteville, de La Vacquerie, de Beaudeduit et d'Elencourt.

— M. Bry, président du Comité archéologique de Noyon, adresse le compte-rendu de la fête des noces d'or de la société de secours mutuels de Noyon, avec l'historique de cette société.

— M. André Girodie fait parvenir le numéro de mai 1902 de la *Revue du Monde Moderne*. Dans ce fascicule se trouve une description de la cathédrale et des principaux monuments d'Amiens, enrichie de plusieurs illustrations. Une erreur de titre s'est glissée au milieu de ces planches, car au-dessous de celle qui représente l église de Saint-Germain, est écrit : cathédrale d'Amiens.

— La Société vote de sincères remerciements à tous les donateurs.

— Parmi les ouvrages déposés sur le bureau il faut particulièrement remarquer :

1° *Les Établissements gallo-romains de la plaine de Martres-Tolosanes*, par M. L. Joulin. — Cet ouvrage, offert par la Société du Midi de la France, contient de nombreuses planches qui reproduisent un grand nombre des remarquables sculptures découvertes à l'endroit indiqué ;

2° Le T. 48 des *Mémoires de l'Académie d'Amiens*. qui se compose d'œuvres pleines d'intérêt dues à nos compatriotes ;

3° Le *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure*. On y trouve un article par M. Dubosc sur les « oriols » rouennais, sortes de belvédères qu'aux XVIIe et XVIIIe siècles, il fut d'usage d'édifier au-dessus des maisons. Le soir en été, on y allait prendre le frais. On se rappelle que le plus ancien lieu de réunion des bourgeois d'Amiens s'appelait l'*eurieul* aux bourgeois. Le sens de ce mot semble être chez nous, celui de lieu de conversation, parloir, prétoire, *auditoriolum*.

4° Le *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*. Il contient une étude sur la remarquable statue de Minerve dernièrement découverte à Poitiers ;

5° Le *Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques*. — Il donne diverses études de M. Alc. Ledieu, notamment sur l'abatis de maisons à Abbeville au XIVe siècle ;

un travail sur l'épitaphe d'Antoine Eugène de Béthisy de Mézières, chevalier de Malte, par M. Marengo, etc. ;

6° Le *Journal des Savants*, juin 1902. — M. Léger y publie la traduction d'un poème tchèque sur la bataille de Crécy, conservé par par Lupač, annaliste bohémien ;

7° Les *Annales de l'Académie de Mâcon*, illustrées de nombreuses planches archéologiques.

Administration

— Par deux votes successifs au scrutin secret, MM. Oct. Thorel et Maurice Cosserat sont élus membres titulaires résidants.

— MM. Gab. Bourdrel, avoué à Amiens; Chevalier, au Bois-de-Lihus (Oise) et Dufour, bibliothécaire de la ville de Corbeil, sont proclamés membres non résidants.

— M. le Secrétaire perpétuel annonce qu'un manuscrit lui est parvenu pour le concours de 1902. C'est une généalogie de la famille du Gard, d'Amiens. M. le Président désigne pour former la commission, destinée à examiner les ouvrages envoyés à ce concours, MM. de Francqueville, de Guyencourt, Ledieu, de Louvencourt et Poujol de Fréchencourt.

— M. Durand annonce enfin que la prochaine excursion de la Société est fixée au 17 juillet et qu'elle aura pour but : Gisors, Gournai et Saint-Germer.

Travaux

— M. le Président évoque en quelques paroles émues le souvenir de notre collègue M. Trouille, trop tôt enlevé à l'affection et à l'estime de tous ceux qui l'ont connu.

— M. de Guyencourt communique différents dessins de M. Pinsard ainsi que les commentaires qui les accompagnent. Ces dessins reproduisent des objets antiques, découverts dans le sol Amiénois pendant le premier semestre de 1902. On remarque spécialement parmi eux, une garniture de coffret en bronze qui semble dater du IV[e] siècle. Elle se rapproche par son style d'une boucle de ceinturon, provenant d'Issy (Aisne), et publiée par M. Cl. Boulanger dans « le mobilier funéraire gallo-romain et franc en Artois et en Picardie ».

— M. Pinsard fait aussi connaître des vases trouvés à Amiens, rue des Jacobins, chez M. Vagniez. Ces poteries, percées de petits trous, semblent être des vases acoustiques-résonnateurs, et paraissent peu anciennes. Enfin, notre collègue fait connaître un gril en fer forgé datant du XVII[e] ou XVIII[e] siècle et probablement d'origine Picarde. Il est orné de gracieux enroulements et appartient à M. A. de Francqueville.

Séance ordinaire du 21 octobre 1902

Présidence de M. Durand, président

Sont présents : MM. Boudon, Brandicourt, de Calonne, l'abbé Cardon, Cosserat, Durand, de Francqueville, le chanoine Gosselin, de Guyencourt, Ledieu, l'abbé Mantel, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux, Thorel et de Witasse.

MM. l'abbé Armand, de Boutray, Collombier, Goudallier, Heren, l'abbé Vatinelle et l'abbé Vion, membres non résidants, assistent à la séance.

Correspondance

— L'Institut Lombard de Milan annonce la mort de son président, le Dr Gaëtano Negri.

— Le Ministère de l'Instruction publique adresse le programme du Congrès des Sociétés savantes qui se tiendra à Bordeaux en 1903, à partir du 14 avril.

— M. le Dr Bougon transmet une liste des erreurs qu'il a relevées dans l'*Histoire de St-Riquier* par l'abbé Hénocque, publiée par les Antiquaires de Picardie. — Malheureusement, l'auteur défunt de cette histoire ne peut répondre à M. Bougon. Quant à la Société, elle n'a jamais assumé la responsabilité des opinions émises par ses membres.

— M. Boudon annonce qu'il a pu acquérir pour la bibliothèque, une copie d'un cartulaire de l'Abbaye de Valloires, concernant spécialement les biens qu'elle possédait à Argoules et aux environs. Cette copie est bonne et semble dater du xvᵉ siècle ou du début du suivant.

— M. Thorel-Perrin envoie un historique de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Grandvilliers (Oise).

— La famille fait part de la mort de M. du Fresne marquis de Beaucourt, notre collègue. — La Société s'associe vivement à ce deuil.

— M. le directeur des Beaux-Arts remercie, de la part de M. le Ministre de l'Instruction publique, au sujet d'un exemplaire de l'*Album archéologique* offert à la bibliothèque de la Commission des Monuments historiques.

— M. le Préfet de la Somme annonce que le Conseil général a voté une subvention en faveur de la Société.

— La famille fait part de la mort de M. Graire, membre de la Société.

— MM. Maurice Cosserat et Oct. Thorel, élus membres résidants, ainsi que MM. Bourdrel, Chevalier et Dufour, membres non résidants, remercient de leur élection.

— M. le vicomte de Corberon fait part de la mort de son père, M. le marquis de Corberon, membre de la Société depuis quarante ans.

Les Antiquaires de Picardie adressent leurs condoléances à la famille du défunt.

— Parmi les ouvrages déposés sur le bureau, il faut spécialement remarquer :

1° Le T. X. des *Mémoires de la Société Linnéenne du Nord et de la France* qui contient des observations météorologiques de Victor et Camille Chaudon, de Montdidier, éditées par H. Duchaussoy et antérieurement résumées par M. Brandicourt ;

2° Le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, année 1902, n° 1. — Il renferme un rapport de notre compatriote M. l'abbé Breuil, sur les fouilles exécutées dans la grotte du Mas-d'Azil (Ariège) et une description des souterrains-refuges de Naours (Somme) par M. l'abbé Poulaine, correspondant du Comité à Voutenay (Yonne). Cette description ne fait connaître aucun fait nouveau. On y lit toutefois p. 53, « que les murailles de l'antique moutier de Naours furent édifiées avec les pierres de ces carrières pour arrêter les invasions Normandes » et que la « *Basilique* » de Naours existait déjà depuis longtemps en l'an 1050 ;

3° La *Revue de l'Art chrétien* (4ᵉ série, T. XIII, n° 4, 1902). Elle signale tardivement, mais élogieusement, l'apparition de la monographie de la Cathédrale d'Amiens par Baron, éditée par M. Soyez ;

4° La *Revue épigraphique*, 1902, 2ᵉ trimestre. Elle reproduit une inscription gallo-romaine

connue, qui concerne un Amiénois C'est celle que dédia, à Jupiter Pœninus, l'Ambien Sabinius Censor. « NUMINIB. AUGG. IOVI POENINO SABINIUS CENSOR AMBIANUS V. S. L. M. ».

Elle est gravée sur une lamelle de bronze, trouvée au sommet du grand Saint-Bernard et conservée dans le Musée de l'hospice. M. de Calonne, dans son histoire d'Amiens, l'a reproduite, d'après le « Corpus » avec une orthographe qui diffère quelque peu de celle de la *Revue* ;

5° La collection complète des Mémoires de la Société Archéologique d'Avesnes (Nord);

6° La bibliothèque de l'école des Chartes, T. LXIII, mai, août 1902. Ce volume donne une analyse par M. E. Roussel, de l'étude sur les Francs Archers de Compiègne, 1448-1524, par notre collègue M. X. de Bonnault;

7° La *Revue de l'Art chrétien* (4e s. T. XIII, n° 5, 1902) qui contient une étude sur l'exposition des peintres primitifs, à Bruges, et une appréciation, par M. Cloquet, du Manuel d'Archéologie de M. Enlart.

— La Société vote des remerciements aux personnes qui ont offert des ouvrages pour la bibliothèque, à savoir :

1° M. Boudon qui a remis un état général des naissances, mariages et morts dans les villes et paroisses des six élections et quatre gouvernements de la généralité d'Amiens pour l'année 1789. Cette liste a une certaine importance, car elle

indique d'une manière fort claire, la dépendance de chaque localité de l'ancienne généralité d'Amiens ;

2° M. le capitaine Carbon qui offre trois brochures intitulées : 1° *Recherches sur les monnaies de Laon* par J. Desains ; 2° *Quelques observations sur les mereaux d'Arras et de St-Omer*, par Adolphe Dewisme et 3° *Lettre à M. le Président de la Société des Antiquaires de Picardie sur une trouvaille de monnaies anciennes faite à Warsy (Somme) en mai 1886*, par M. l'abbé J. Gosselin ;

3° M. Thorel-Perrin qui continue ses envois. — Il adresse cette fois une monographie de Romescamps, une notice sur les justices de paix du canton de Grandvilliers et le « Plumitif de la prévoté roïale du Beauvaisis à Grandvillers », manuscrit original commencé le 2 octobre 1780 ;

4° M. Matifas qui fait parvenir une liasse d'actes anciens concernant la Maison de la Fouine, sise à Amiens, chaussée au Bled (rue St-Leu). Ces pièces sont des xve, xvie, xviie et xviiie siècles. Le nom de la maison est orthographié fayne, faine, foyne, foine et enfin fouine. Elle appartenait en 1483 à Jehan d'Esclainviller et à sa femme Jehanne Lorfevre ; plus tard, elle fut la propriété de Guillaume Artus, le célèbre pâtissier, puis de son fils Rolland. Les familles de Canteleu, de Rely, etc, la possédèrent aussi ;

5° M. Thorel-Perrin qui n'est jamais à court de

générosité. Il adresse, par un second envoi, un manuscrit relatif aux moulins de Grandvilliers et des environs, étude sur le marché aux grains, les halles, la boulangerie, etc.;

6° M. Yvert qui transmet un opuscule de M. le général H. Saget, relatif au camp présumé romain de Frocourt, commune de St-Romain (Somme). M. le général Saget le croit d'origine antique, tout en admettant qu'il a été remanié et utilisé au moyen âge ;

7° M. Thieullen qui adresse pour la bibliothèque dix brochures dont il est l'auteur, et y joint un certain nombre des mêmes publications pour les membres de la Société. — M. Thieullen, dans ces brochures, s'efforce de démontrer que les Préhistoriques se plaisaient à retoucher des pierres, qui par elles-mêmes avaient déjà des formes rappelant celles des animaux ;

8° M. de Guyencourt qui prie d'accepter une notice, dont il est l'auteur, sur la place Notre-Dame ;

9° M. Poujol de Fréchencourt qui dépose sur le bureau un mandement de Mgr Boudinet, évêque d'Amiens, annonçant un service pour les âmes des fidèles décédés pendant le cours de l'épidémie cholérique de 1866.

Administration

— Le Secrétaire perpétuel annonce qu'un second

manuscrit a été adressé pour les concours. — Cet ouvrage intitulé : *Les Cloches et Clochers du canton de Grandvilliers (Oise)*, est renvoyée à la Commission déjà nommée.

Travaux

— M. Oct. Thorel remercie en excellents termes la Société qui vient de l'admettre parmi ses membres résidants.

— M. Boudon signale une erreur de nom et de date qui s'est glissée dans le rapport sur les travaux de l'année 1901, par M. Poujol de Fréchencourt, à propos de la donation du « Clos du Chantre » à l'Hôtel-Dieu d'Amiens. Cette donation fut faite non en 1519, mais en 1419, par le chanoine Pierre Alais ou Alays et non point Allais.

— M. le Secrétaire perpétuel communique, de la part de M. de Moncourt, une note accompagnée d'un plan, le tout relatif à des fouilles exécutées à Regnières-Ecluse. — Elles ont amené la découverte d'un souterrain peu étendu, mais analogue à ceux que l'on rencontre assez fréquemment en Picardie. On accède dans celui-ci par un puits situé dans la cour du château, mais autrefois existait une autre entrée. Le souterrain possède une galerie de 31 mètres de longueur et deux salles circulaires actuellement effondrées. Le tout est creusé à une profondeur de 12 m. à 17 m. sous le sol, et ne contenait rien d'intéressant.

— M. de Guyencourt cite un artiste picard qui, d'après le *Manuel d'Archéologie française* de M. C. Enlart, aurait été le premier architecte de la Cathédrale de Tolède. Il s'appelait Pierre de Corbie.

— M. le Secrétaire annuel présente encore, de la part de M. de Louvencourt, la photographie d'une belle « Pieta » du XVIe siècle, conservée dans l'église de Seux. L'origine de cette remarquable sculpture de chêne est inconnue.

— M. Poujol de Fréchencourt donne lecture de plusieurs lettres de M. de Moncourt qui ont trait aux fouilles dernièrement effectuées près la gare de Conchil-le-Temple. Elles ont mis au jour un cimetière mérovingien qui a fourni des vases, des armes en fer, un bijou d'or incrusté d'agathes, et des fibules de bronze et de fer damasquinées d'argent, mais aucun ossement. Une plaque de ceinturon présente, au milieu d'ornements, une tête humaine à moustaches tombantes. Les objets extraits de ces fouilles ont été acquis par M. F. Tattegrain. Il convient d'attribuer à la nature du terrain la destruction complète des corps qui y avaient été déposés.

— M. Collombier décrit une trouvaille de monnaies faite pendant l'été de 1902 dans le quartier de St-Acheul à Amiens. — Ce petit trésor, composé de 689 monnaies de billon et d'une pièce d'argent de Henri III, était enfermé dans un vase dont la partie supérieure avait disparu. Seize de

ces monnaies appartenaient au règne de François I[er] ou de ses prédécesseurs. Les autres se répartissaient entre Charles IX, Henri III, Charles X (de la Ligue), Henri IV, Louis et Henri princes de Dombes, François de Bourbon, et un Légat de Grégoire XIII. On peut en conclure que la cachette avait été faite vers la fin du règne de Henri IV, soit entre 1606 et 1610.

— M. Boudon analyse la copie partielle du cartulaire de Valloires que vient d'acquérir la Société. — Dès 1162, il y relève le nom de Gauthier Tyrrel seigneur d'Argoules, mais déjà en 1053 un Gauthier Tirel apparaissait à Noyelles-en-Chaussée. Faudrait-il donc chercher dans le Ponthieu l'origine des Tirel sires de Poix? Quoiqu'il en soit, ces derniers étaient attachés par des liens de vassalité au comte de Ponthieu, non comme seigneurs de Poix, mais comme seigneurs de Marœil. — Pour les seigneurs d'Argoules, leurs suzerains furent à diverses époques, Aleaume de Fontaines, son fils Hue, seigneur de Long et la comtesse de St-Pol.

Un membre de la famille Quieret est signalé en 1232 dans le même cartulaire. M. Boudon en tire occasion pour donner quelques renseignements biographiques sur plusieurs personnages du même nom.

— M. l'abbé Armand lit le compte-rendu d'une excursion de la Société à Compiègne et à Soissons, puis M. l'abbé Vatinelle communique un

rapport analogue, ayant pour sujet une visite à Gisors, Gournai et St-Germer. On trouvera ci-dessous le texte de ces deux lectures.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les nos 27.958 à 28.098.

Séance ordinaire du 11 novembre 1902

Présidence de M. de Witasse vice-président

Sont présents : MM. Boquet, Boudon, Brandicourt, l'abbé Cardon, Cosserat, Dubois, de Francqueville, le chanoine Gosselin, de Guyencourt, de Louvencourt, l'abbé Mantel, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, Thorel et de Witasse.

— MM. de Boutray, Goudallier, Heren, Matifas, l'abbé Rohault et l'abbé Vatinelle, membres non résidants, assistent à la séance.

— MM. Durand, Ledieu et Roux se font excuser.

Correspondance

— M. le Directeur de l'Ecole de Médecine invite M. le Président à la séance de rentrée.

— La Société adresse ses remerciements aux établissements et aux personnes qui depuis la dernière séance lui ont offert des ouvrages, à savoir :

1° La bibliothèque de la ville qui offre son

catalogue des livres imprimés ; acquisitions de 1875 à 1899. Ce catalogue, où les ouvrages sont classés par ordre alphabétique des noms d'auteurs, a le mérite d'être fort clair ;

2° M. de Witasse qui donne l'*Histoire de la Maison de Béry*, par l'abbé Ambroise Ledru ;

3° La Municipalité d'Amiens qui fait parvenir le T. V des *Documents pour servir à l'Histoire de la Révolution française dans la ville d'Amiens*. — Ce volume reproduit les registres aux délibérations de l'administration municipale pendant l'année 1792 ;

4° M. Thorel-Perrin qui adresse trois nouveaux cahiers manuscrits. Ceux-ci sont relatifs à quelques paroisses de l'ancien doyenné de Grandvilliers ; ils contiennent des notices sur Bouvresse, Boutavent, Monceau, L'Abbaye, Blargies, Abancourt, Sentelie (Somme), Brassy (id.), Frémontiers (id.) et Formerie. La Société ne saurait trop remercier M. Thorel-Perrin de son inépuisable générosité ;

5° M. Plessier qui offre une brochure intitulée : *L'Exposition rétrospective de l'art français au petit palais des Champs-Elysées en l'année 1900* ;

6° M. Bréard qui donne un ouvrage sur *Les effets merveilleux de N.-D. de Grâce*, publiés avec introduction et notes. Jolie réimpression d'un opuscule relatif à un pèlerinage sis près de Honfleur ;

7° M. l'abbé Martinval qui fait parvenir son *Canton de Maignelay*, recueil de monographies que l'on pourra consulter avec intérêt ;

8° M. Delignière qui adresse une notice relative à une peinture sur verre « fixé peint » de 1525, de l'église Saint-Vulfran à Abbeville Cette œuvre d'art semble être d'origne étrangère.

9° M. Roger Rodière qui fait don d'une brochure relative à l'église de Tournehem (Pas-de-Calais), et d'une autre œuvre intitulée : *Deux vieux registres de catholicité du pays d'Artois*. Ils concernent les paroisses d'Ames et de Werchin.

— M. le Secrétaire annuel signale tout spécialement à l'attention de la Société l'*Histoire de la Maison de Béry*, dressée par M. l'abbé A. Ledru, avec la collaboration de notre collègue M. de Witasse. Cette œuvre mérite un compte-rendu détaillé, mais sans plus attendre, on peut dire qu'un simple examen fait reconnaître la grande probité historique qui a présidé à sa rédaction. La famille de Béry, originaire d'Amiens ou tout au moins de l'Amiénois, est éteinte, mais la qualité signalée n'en est pas moins rare et appréciable dans un travail généalogique. On regrettera seulement que M. l'abbé Ledru ait presque complètement négligé la question héraldique, — c'est une lacune qui pourtant aurait été assez facile à combler, — et qu'à la fin du volume ne se trouve point une table onomastique dont l'ab-

sence paraît absolument regrettable dans une œuvre de cette importance.

— M. Goudallier indique dans les numéros de juin et juillet dernier de la *Revue des Deux Mondes*, une Étude de M. Ch. Lhenteric sur le littoral du Pas-de-Calais, depuis la Bresle jusqu'à la frontière belge. Le même membre rappelle que, dans *Le Dimanche* du 20 juillet 1902, M. l'abbé Bondon a publié quelques notes relatives à la chapelle de N.-D. de Grâce près Amiens.

— M. de Francqueville déclare que, dans le *Journal de l'Aisne*, du 11 janvier 1901, se trouve un article de M. l'abbé Palaut, curé de Cilly, qui soutient que Pierre l'Hermite était originaire du village d'Achery dont il porta le nom. M. l'abbé Palaut prétend donc dépouiller Amiens d'une de ses gloires locales, car il n'existe en France qu'un seul village du nom d'Achery, dans le département de l'Aisne.

— M. Poujol de Fréchencourt rappelle que dans une brochure intitulée : *Une visite à l'église de Tournehem*, M. Roger Rodière, après avoir décrit le monument, fait l'historique du mobilier qu'il renferme. — A propos des huit grands panneaux peints sur bois qu'il y a rencontrés, M. Rodière cite avec éloge le compte-rendu de M. P. Dubois, où, à propos de l'excursion du 8 juillet 1901, notre collègue décrit les peintures de l'église de Chambly (Oise). Celles de Tournehem sont presque identiques.

— M. le Secrétaire perpétuel relève aussi dans le *Bulletin Monumental* (T. LXVI, n[os] 2-3), la mention de la découverte d'un polissoir préhistorique faite à Molliens-au-Bois, par M. Héren. Le même bulletin ajoute que l'ouvrage luxueux publié par M. Cl. Boulanger, sous le titre de : *Mobilier funéraire gallo-romain et franc en Picardie et en Artois* sera d'une utilité secondaire, car on doit avoir une confiance relative dans la provenance des objets indiqués.

Enfin on lit encore dans le même bulletin la mention d'une découverte de plusieurs centaines de monnaies faite à Amiens vers la fin de 1900. C'est évidemment celle qui fut décrite par M. Collombier en la dernière séance.

— La Société adresse des félicitations à M. l'abbé Odon, curé de Tilloloy et l'un de ses membres, qui vient d'être nommé chanoine honoraire de la cathédrale d'Amiens.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière séance sont inscrits sous les n[os] 28099 à 28133.

Administration

— MM. le comte Eug. d'Hinnisdal, le comte Jean de Lubersac et le docteur Tresfort, de Roye, sont élus membres non résidants.

— M. de Guyencourt fait un rapport verbal, au nom de la commission compétente, sur les ouvrages présentés au concours de 1902.

Deux manuscrits ont été envoyés. Le premier intitulé : « Cloches et Clochers du canton de Grandvilliers », n'a point paru susceptible de prétendre à un prix. Le second, qui est une généalogie de la famille du Gard, se distingue par de réelles qualités. Ce travail a certainement besoin d'être retouché, mais n'en possède pas moins un grand mérite. Aussi la commission, après avoir exprimé le désir que cette généalogie revue, corrigée et complétée, soit publiée par la famille du Gard encore existante, propose-t-elle de lui décerner une médaille de deux cents francs.

La Société adopte ces conclusions et décerne à l'auteur de la généalogie de la famille du Gard le prix proposé.

En conséquence, l'enveloppe à la devise du concurrent est ouverte et M. le secrétaire perpétuel proclame le nom du lauréat, M. Narcisse Dupont, membre non résidant de la Société.

— La séance publique est fixée au mercredi 10 décembre. Elle aura lieu dans la grande salle de Société industrielle. MM. Durand, Poujol de Fréchencourt et Oct. Thorel y prendront la parole.

Quant à la séance mensuelle de décembre, elle sera avancée d'une semaine.

Travaux

— M. Poujol de Fréchencourt énumère quelques souvenirs Amiénois qu'il a recueillis à Etaples. —

Sur la façade d'une maison de la place principale, on peut lire, gravé dans un cartouche, le nom de Jehan Avantage, évêque d'Amiens, né à Etaples. Les armes de ce prélat sont aussi sculptées à la clef de voûte de la chapelle de Notre-Dame de Foy dans l'église St-Michel de la même ville. Enfin, la statuette vénérée de cette Vierge est absolument semblable à celle qui est honorée sous le même vocable, dans la Cathédrale d'Amiens, et les vitraux de sa chapelle retracent son histoire.

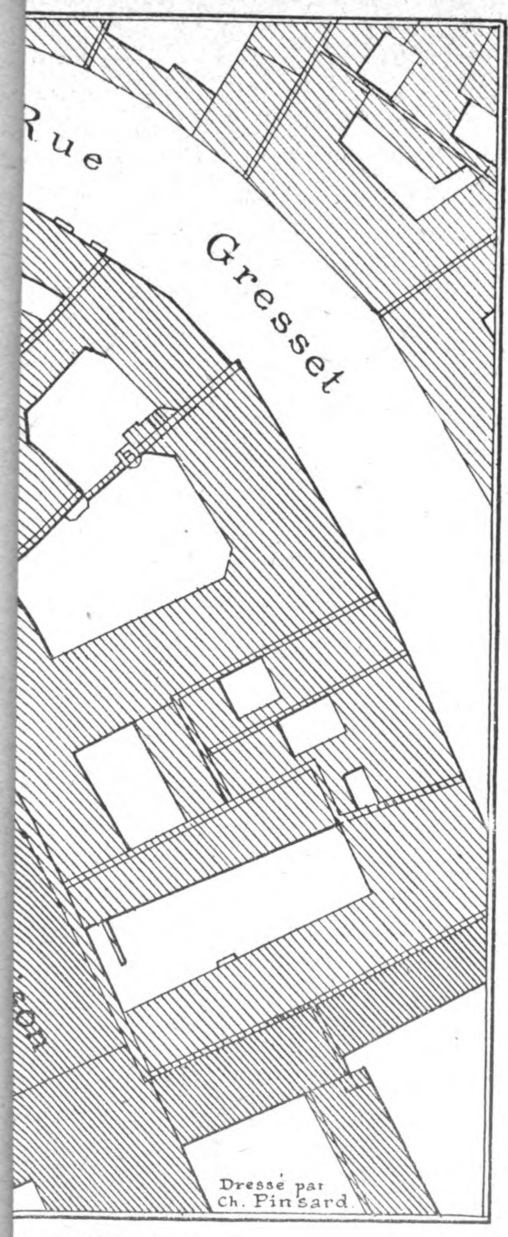
— M. de Guyencourt lit, de la part de M. Pinsard, une étude sur l'un des derniers vestiges de l'enceinte dite de Philippe-Auguste qui, jusqu'au milieu du xve siècle, défendit la ville d'Amiens.

Cette portion de muraille, détruite pendant l'hiver de 1900-1901, était située près de la Malmaison, et dépendait de l'immeuble portant le n° 12 de la rue Gresset. Elle avait presque entièrement conservé sa hauteur primitive et était couronnée par un jardin dont jouissait, en 1765, le concierge-huissier-garde-meubles de l'Hôtel-de-Ville.

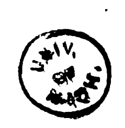
La largeur de la fortification était de 21 m. 50 c., et, à l'ouest, une minime partie de sa façade suivait, sur une très-courte longueur, une ligne sinueuse tout à fait inexplicable.

Cette fortification semble avoir été conservée lors de la destruction du reste, pour soutenir le pignon de la Malmaison.

Situé à un angle de l'enceinte, le mur, à partir



de la Malmaison.



de ce point, se dirigeait vers l'est du côté de la porte Longuemaisière, et vers le nord, il suivait l'alignement de la Malmaison et du bailliage. En cet endroit, ses fondations paraissaient extrêmement anciennes, peut-être même gallo-romaines. L'ensemble de la fortification constituait sans doute une tour cornière, comme celles de Guyencourt, de St-Jacques, du Vidame et autres.

La muraille était fort épaisse et mesurait plus de 4 mètres, aussi avait-on creusé des caves dans son massif, basé sur un mur en petit appareil très soigné et très régulier.

D'autres murailles où le petit appareil s'alliait en certains endroits à de fortes assises, apparaissaient encore, çà et là, derrière la courtine, dans la masse de la fortification. On y découvrit en outre une cavité qui pouvait être une casemate, mais presque toujours, les parements des murs avaient été enlevés et ce qui subsistait n'était plus qu'un remplissage en moëllons mêlés de quelques tuiles.

Plusieurs de ces maçonneries se trouvaient bien au-dessous du sol actuel.

Sont-ce là les ruines d'une importante construction gallo-romaine dépendant du Castillon ? Ce n'est pas impossible, mais il est fort embarrassant de déterminer l'usage de toutes ces substructions, certainement d'une grande ancienneté, dont l'existence semble avoir motivé la déviation d'alignement constatée ici dans l'enceinte de la ville.

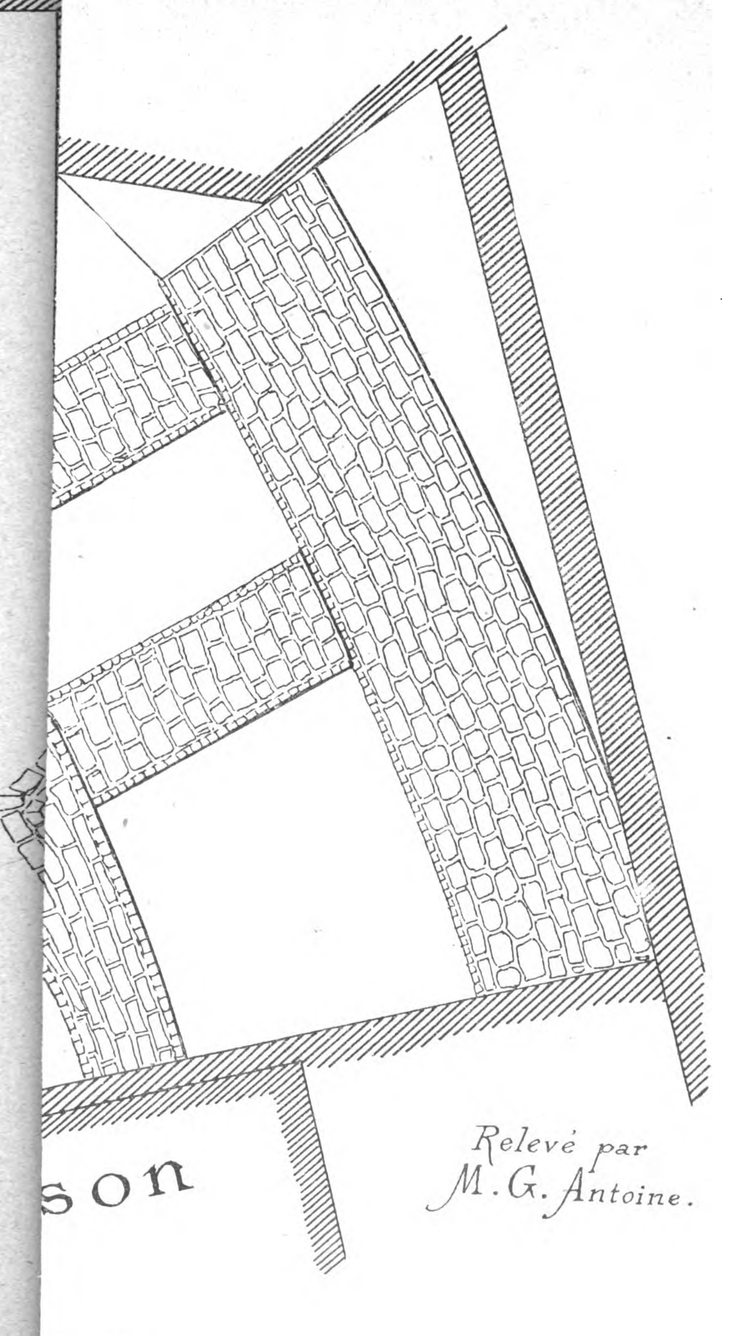
Elles paraissent provenir d'un grand monument, et leur solidité les fit utiliser et englober dans le rempart, par mesure d'économie sans doute et après qu'elles eurent encore été renforcées.

L'origine de ces murailles remonte-t-elle seulement aux comtes d'Amiens? Cela est possible aussi, malgré la présence du petit appareil dont l'usage paraît avoir duré fort longtemps dans notre pays. Dans tous les cas, ces débris étaient antérieurs à l'enceinte de Philippe-Auguste, dans laquelle ils se trouvaient noyés et leur démolition a été extrêmement pénible à cause de la dureté extraordinaire de la maçonnerie.

Au cours des travaux on découvrit l'orifice d'un puits très large, ainsi que des murs formant des chambres fort irrégulières de plan, dont la destination reste inexpliquée. On observa des réduits semblables sous l'aile ouest de l'Hôtel-de-Ville, et tout porte à croire que ces constructions remontent à la période gallo-romaine.

Sous ces chambres furent mis au jour quatre murs concentriques, séparés les uns des autres par des espaces remplis de terre et coupés par deux murs parallèles, construits selon le rayon des courbes. Tous ces murs avaient conservé leurs parements en petit appareil de pierre calcaire, et ils devaient se prolonger sous les constructions voisines.

Les quatre murs concentriques et les intervalles remplis de terre qui les séparaient, présentaient



au 1/100.



réunis une largeur de 16 mètres, selon le relevé qu'en fit M. G. Antoine. A leur niveau se trouvait un couloir régulièrement voûté en pierre de tuf, mais obstrué.

Cet ensemble de ruines paraît dater des premiers temps de l'occupation romaine. Peut-être était-ce une construction militaire, car les Romains employaient par économie pour ce genre d'édifices, si le rempart devait être très épais, des murs séparés par des intervalles remplis de terre. Il n'est donc pas impossible que nous soyons devant les fondations d'une tour antique.

Du reste peu d'objets intéressants ont été recueillis au cours des fouilles. On citera seulement un fragment en poterie provenant de la bordure d'une coupe gallo-romaine, et un tesson samien portant la marque CANI(I)MALLIM. On a aussi découvert, en creusant sous le sol même de la Malmaison, pour préparer les travaux de consolidation de son pignon, une quantité de crânes humains soigneusement rangés assez près les uns des autres. Ils provenaient sans doute des fourches patibulaires de la tour Happelopin, située à peu de distance, tour où s'accomplissaient au moyen âge les exécutions capitales.

— M. de Guyencourt émet l'hypothèse que les quatre murs concentriques rencontrés au cours des fouilles qui viennent d'être décrites, pourraient être les fondations d'un théâtre ou d'un amphithéâtre. M. Milvoy partage le même avis.

— M. Pinsard fait encore connaître un moule à pâtisserie qui appartient à M. de Guyencourt. C'est un remarquable travail de dinanderie, exécuté avec une seule feuille de cuivre repoussée au marteau et sans la moindre soudure. Il porte la signature de son auteur, Aimable Siffait, qui l'exécuta à Abbeville en 1788.

— Enfin M. Heren dépouille les registres paroissiaux de plusieurs villages des environs d'Amiens, pour en extraire les passages utiles à l'histoire locale ou à celle des mœurs. Cela lui fournit l'occasion de citer la forme originale de plusieurs actes, de recueillir des notes biographiques sur divers défunts et de relever une multitude de faits qui ont constitué la chronique locale du temps passé.

Séance ordinaire du 2 décembre 1902

Présidence de M. Durand, président

Sont présents : MM. l'abbé Boucher, Boudon, Brandicourt, de Calonne, l'abbé Cardon, Cosserat, Durand, le chanoine Gosselin, de Guyencourt, Josse, Ledieu, de Louvencourt, l'abbé Mantel, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, Roux, Oct. Thorel, le chanoine Vitasse et de Witasse, membres résidants.

— MM. de Boutray, Heren, Matifas, l'abbé

Rohault et l'abbé Vatinelle, membres non résidants assistent à la séance.

Correspondance

— MM. le comte E. d'Hinnisdal, le comte J. de Lubersac et le docteur Tresfort, de Roye, remercient de leur admission en qualité de membres non résidants.

— M. Narcisse Dupont remercie du prix qui lui a été accordé pour sa généalogie de la famille du Gard.

— M. le chanoine Bouillet demande la liste des groupes représentant la *Mise au Tombeau* qui se trouvent dans les églises du diocèse d'Amiens. M. le chanoine Vitasse veut bien se charger de provoquer une enquête à ce sujet.

— M. Bréard annonce qu'il a pu acheter pour la bibliothèque divers manuscrits dont il avait été chargé de faire l'acquisition. — La Société adresse à M. Bréard ses plus sincères remerciements.

— M. E. Prarond offre : 1° une étude intitulée : *Les Comtes de Ponthieu. — Gui Ier. 1053-1100* ; 2° un volume portant pour titre : *De Abbavilla capite comitatus Pontivi excerptum ex historia Picardiæ Nicolai* (*Rumet*) et suivi d'extraits de la *Chronologie du Pays et du Comté de Ponthieu de François* (*Rumet*) et 3° le fragment d'un programme des exercices préliminaires d'une distribution de prix qui eut lieu à Amiens

en 1758. — La Société vote des remerciements au donateur.

— M. de Guyencourt signale parmi les ouvrages reçus depuis la dernière séance :

1° Les numéros du *Dimanche*, des 16, 22 et 30 novembre, contenant une lettre circulaire de Mgr l'Evêque d'Amiens au Clergé de son diocèse sur la nécessité d'écrire la monographie des paroisses. La Société ne saurait trop remercier Mgr l'Evêque d'Amiens de cette heureuse initiative qui, il faut l'espérer, portera plus de fruits que les tentatives déjà faites dans le même but ;

2° *La Revue historique* qui publie une notice nécrologique assez acerbe, sur M. du Fresne de Beaucourt ;

3° Une biographie de M. le président Sorel, par M. X. de Bonnault, dans le *Bulletin monumental*, T. LXVI, nos 4-5 ;

4° Un éloge, par M. Paul Viollet, du travail de M. Rodière sur *Les Corps Saints de Montreuil*, dans le rapport fait au nom de la commission des antiquités de la France sur les ouvrages envoyés au concours de 1902 ;

5° Le T. IV des *Mémoires in-4° de la Société d'Emulation d'Abbeville*, qui constitue le T. I de la *Géographie historique du Département de la Somme*, par M. de Witasse. Ce volume contient des notices sur les villages dont les initiales vont de A à D inclus. On trouve dans chacune de ces notices, la dépendance du village

tant au point de vue ecclésiastique qu'au point de vue civil; le nombre d'habitants qu'il posséda à diverses époques; l'étymologie de son nom; quelques lignes sur la seigneurie et ses mouvances ainsi que sur les annexes quand il y en a. Ce travail consciencieux fait plus grand honneur à notre laborieux vice-président;

6° Le 108° volume des travaux de l'Académie de Reims qui offre un compte-rendu de 34 pages, par M. Ed. Lamy, sur le T. I. de *La Picardie historique et monumentale.* Après avoir adressé un juste tribut d'éloges à M. Soyez, l'auteur passe en revue les monuments décrits dans ce premier volume, puis il les compare aux similaires du pays rémois, non moins riche que le nôtre en œuvres remarquables.

— M. le Secrétaire annuel déclare, qu'en mémoire d'un frère prématurément enlevé à son affection, notre collègue M. F. Collombier vient d'offrir à la Ville d'Amiens, pour être exposé dans les galeries du Musée, l'autel votif gallo-romain de T. Messius, qui porte en toutes lettres le nom de Samarobrive. — M. Collombier était possesseur depuis plusieurs années de cet autel découvert à Amiens même. Désormais notre ville conservera avec soin, à côté de sa charte communale, un objet qui constitue le plus ancien de ses titres. La Société tient à joindre ses remerciements à ceux que la Municipalité ne peut manquer d'adresser à M. Collombier.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière séance sont inscrits sous les nos 28134 à 28166.

Administration

— M. Gigon, notaire à Abbeville, est élu membre titulaire non résidant.

— L'ordre du jour appelle le renouvellement du bureau.

Sont élus au scrutin secret pour siéger en 1903 :

Président : M. Georges Durand, archiviste départemental ;

Vice-président : M. le chanoine Gosselin ;

Secrétaire annuel : M. de Guyencourt.

Travaux

— M. Durand communique l'étude qu'il lira en séance publique sur l'Album de Louise de Savoie. De nombreuses projections accompagneront cette lecture. M. le Secrétaire perpétuel donne aussi connaissance de son rapport sur les travaux de l'année, puis M. Oct. Thorel expose le résultat de ses recherches sur *Les Rébus de Picardie*. Cette intéressante communication sera illustrée de projections et agrémentée de quelques dessins. Toutes ces lectures sont admises à figurer à l'ordre du jour de la séance publique.

Séance publique du 10 décembre 1902

Présidence de M. Durand, président

La séance est ouverte à 8 h. 1/4, dans la grande salle de la Société Industrielle, devant un auditoire de cinq cents personnes environ, où l'on remarque un grand nombre de dames.

M. le général commandant le 2e corps d'armée veut bien honorer cette réunion de sa présence.

Après l'étude de M. le Président sur l'Album de Louise de Savoie, suivent les autres lectures prévues à l'ordre du jour, toutes accueillies avec faveur. Les projections qui les accompagnent obtiennent l'assentiment général, aussi M. le Président se fait-il un devoir de remercier publiquement leurs auteurs.

Le nom du lauréat du prix Le Prince, M. Narcisse Dupont, est vivement applaudi, et la séance est levée à 10 h. 1/2.

Etaient présents : MM. Brandicourt, de Calonne, l'abbé Cardon, Cosserat, Dubois, Durand, de Francqueville, le chanoine Gosselin, de Guyencourt, Ledieu, de Louvencourt, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, Roux, Oct. Thorel, le chanoine Vitasse et de Witasse, membres titulaires résidants.

MM. l'abbé Armand, de Boutray, O. Cosserat, Delgove, l'abbé Desmarquest, N. Dupont, Dupuis,

Goudallier, Hardouin, d'Hautefeuille, Héren, M. Ledieu, Lupart, le comte de Montbas, le président Obry, Percheval, le président Pinson, R. Poujol de Fréchencourt, G. Poujol de Molliens, le marquis de Romance-Mesmont, Rousseau de Forceville et l'abbé Vion, membres non résidants.

Assemblée générale du 11 décembre 1902

Présidence de M. Durand, président

Sont présents : MM. de Calonne, l'abbé Cardon, Cosserat, Dubois, Duhamel-Decéjean, Durand, de Francqueville, le chanoine Gosselin, de Guyencourt, Ledieu, de Louvencourt, l'abbé Mantel, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, Roux, Thorel, le chanoine Vitasse et de Witasse, membres titulaires résidants.

MM. l'abbé Armand, le capitaine Béjot, de Boutray, Collombier, Goudallier, l'abbé Lesueur, Macqueron, le comte de Montbas, l'abbé Olive, l'abbé Quignon, le marquis de Romance-Mesmont, l'abbé Rohault, Thomas et Vésier, membres non résidants, assistent à la séance.

Correspondance

MM. le Procureur général, le Préfet de la Somme, le Maire d'Amiens, le général d'Heilly,

Jarry, Macquet, Leroux, M. et Mme Pinsard, Bréard, Soyez, de Pothuau, l'abbé Vatinelle et de Foucquière s'excusent de n'avoir pu assister à la séance publique.

— M. P. Gigon, notaire à Abbeville, remercie de son admission en qualité de membre non résidant.

— Le secrétaire annuel signale les ouvrages suivants offerts à la bibliothèque :

1° Par M. le Préfet de la Somme, deux volumes des procès-verbaux et rapports concernant la session d'août 1902 du Conseil général ;

2° Par la Société académique de Boulogne-sur-Mer, les tomes VI et VII de ses *Mémoires;*

3° Par M. Thorel-Perin, un numéro du *Moniteur de l'Oise* où se trouve « l'histoire d'un mendiant pèlerin dans le Beauvaisis ». Ce mendiant, type très original, s'appelait Jacques d'Offoy ;

4° Par M. l'abbé Thobois, une brochure sur « les rosières de Mont-Cavrel et de Recques » ;

5° Par M. Alex. de Roche de Teilloy, une étude sur Eugène Hugo, le frère du grand poète.

L'assemblée vote des remerciements à tous les donateurs.

— La Société remarque tout spécialement parmi les ouvrages déposés sur le bureau :

1° Les comptes-rendus et mémoires du Comité archéologique de Senlis (T. IV, 4e série) renfermant un grand nombre d'intéressants articles, notamment un travail de M. l'abbé Hamard sur les fouilles d'Hermes ;

2° *Le Dimanche*, semaine religieuse du diocèse d'Amiens qui continue la publication des instructions épiscopales relatives à la rédaction des monographies des paroisses.

3° Un très bel ouvrage, illustré de nombreuses planches et de chromos, intitulé : *Douai, son histoire militaire, ses fortifications.* Ce volume est offert par la Société d'Agriculture, etc., du département du Nord.

— La Société vient de faire l'acquisition de divers manuscrits, à savoir : treize volumes in-f° de documents ; huit volumes de notes rédigées par N. Lambert de Beaulieu, d'Abbeville ; un dossier de notes provenant de l'abbé Buteux, plus un second dossier de même nature formé par le marquis Le Ver. — Un compte-rendu détaillé de ces ouvrages sera présenté ultérieurement.

— Les ouvrages reçus depuis la séance du 2 décembre sont inscrits sous les n°s 28167 à 28188.

Administration

— L'ordre du jour appelle la discussion du programme des concours. — Après délibération, celui de l'an dernier est adopté sans modification.

— Aucun des travaux présentés ne doit traiter de questions postérieures à l'année 1789, mais on peut y citer accessoirement des faits qui se sont produits depuis cette époque.

Travaux

— M. le Président lit une lettre de M. le comte de Galametz, relative à Mlle d'Aumale, secrétaire de Mme de Maintenon. —Elle descendait des comtes d'Aumale, issus eux-mêmes des comtes de Champagne et ses armes étaient celles de la maison d'Epagny, éteinte dans la famille d'Aumale, qui ne porta jamais le blason de la ville du même nom.

— M. l'abbé Olive relève les actes de bienfaisance de Louis Philippe de Noailles, prince de Poix, à l'égard de ses vassaux, pendant la période qui s'étend de 1747 à 1777 Ces générosités atteignaient annuellement 500 livres environ, qui étaient distribuées en nature, surtout pendant la mauvaise saison. En cas de sinistre les secours étaient fournis en argent. Lorsque régnait une épidémie le prince de Poix redoublait de générosité. Il se chargeait même parfois de l'éducation d'un enfant pauvre et tous les mois une liste d'indigents était transmise à son intendant par les curés des paroisses de ses domaines.

Lors d'un heureux événement national ou intéressant la famille de Noailles, le prince de Poix donnait libre cours à ses largesses. Sa sollicitude s'étendait même sur les appareils de chauffage de ses vassaux qu'il faisait réparer à ses frais, par crainte des incendies très fréquents dans les campagnes au XVIIIe siècle.

— M. Macqueron lit une monographie de l'hôtel de ville d'Abbeville, destinée à être publiée dans *La Picardie historique et monumentale.*

— M. Goudallier revient sur la biographie de Jean Labadie pendant son séjour à Amiens. Cet hérétique naquit en 1610 à Bourg-en-Guyenne, entra dans l'ordre des Jésuites et fut appelé à Amiens par l'évêque Lefebvre de Caumartin qui le nomma chanoine de Saint-Nicolas. Bientôt ses prédications jetèrent le trouble dans les consciences, et, quoique soutenu par l'évêque et une partie du Chapitre, il trouva des adversaires précisément parmi les Jésuites. Une guerre de libelles commença alors, mais la conduite privée de Labadie finit par lui aliéner tous les esprits. Il s'enfuit à Paris. Après son départ, la lutte entre l'évêque et les Jésuites dura quelque temps encore. Pour Labadie, d'abord janséniste à Port-Royal, puis successivement adamite à Toulouse, carme, ermite, calviniste et pasteur de l'église réformée de Montauban, il fut obligé de s'enfuir encore de ce dernier poste, et mourut à Altona en 1674.

— M. l'abbé Mantel, d'après des observations recueillies principalement à Vers - Hébecourt, étudie l'infinitif picard dérivé de l'infinitif latin en *are.* — Il a produit deux formes, l'une en *é* (*er*), l'autre en *i* quand le suffixe *are* est précédé d'un *yod* (*y*) primaire ou secondaire. Ainsi *adfibulare* a fait *affuler* (*é*) et *basiare* a fait *baisier* puis *bwezyi* en patois. A quelle époque la forme *ier* du vieux français s'est elle réduite à *i* en picard ?

Cela est inconnu, mais c'est au XVI[e] siècle apparemment que cet *ier* (*ié*) s'est transformé en *er* (*é*) dans certaines communes.

A Vers sont encore terminés en *yi*, tous les infinitifs venant du suffixe latin *iare*, ou issus d'un verbe devant le suffixe duquel un *yod* (*y*) s'est introduit d'une manière inexpliquée ; tel *badare* — *baar* — *beer* — *beyer* — *beyi*.

Par analogie, quelques autres verbes ont été soumis à la même règle, comme *presyi* (de *pressare*).

L'intérêt historique de cette étude serait de savoir à quelle époque se sont produits les différents changements qui ont fait aboutir *y* + *are* à *i*, et de connaître en quelles régions de la Picardie les formes *ié* (*ier*) et *i* sont encore usitées.

— M. l'abbé Armand entretient l'assemblée des monuments que l'on se propose d'élever en l'honneur de Jean de Luxembourg, roi de Bohême. L'un se dressera à Crécy et l'autre à Estrées-lès-Crécy, sur le territoire même de la paroisse que dessert M. l'abbé Armand, et presque exactement à l'endroit où, selon la tradition, le roi de Bohême trouva la mort. Là sera transportée, sur un terrain donné par la commune, la vieille croix dite du roi de Bohême, pour faire partie intégrante d'un monument plus important, dessiné par M. Milvoy. — La Société exprime le désir que le monument de Crécy soit aussi l'œuvre d'un Picard.

— Pour terminer M. Goudallier fait circuler la matrice d'un cachet inconnu trouvé à Plainville (Oise).

COMPIÈGNE ET SOISSONS

Compte-Rendu de l'Excursion du 12 Juin 1902

par M. l'Abbé Armand, curé d'Estrées-lès-Crécy

Qui songe à voyager,
Doit soucis oublier,
Dès l'aube se lever.

C'est ce que firent le 12 juin 1902 les membres de la Société des Antiquaires de Picardie, réunis de bon matin à la gare d'Amiens, pour la première excursion de l'année.

Onze touristes seulement se trouvaient au rendez-vous : M. Durand, président ; MM. Dubois ; de Guyencourt ; Milvoy, membres titulaires résidants ; le baron de Boutray ; les Drs Duchaussoy père et fils ; Mollet ; l'abbé Vatinelle ; l'abbé Vion et votre serviteur, membres non résidants.

4 h. 47, nous partons. Montdidier dépassé, nos regards se portent sur la droite, pour saluer au passage Saint-Martin-au-Bois, but de la première excursion de la Socité en 1894.

Venette nous montre ensuite son beau clocher ; une forêt s'étend à l'horizon ; nous entrons en gare de Compiègne.

Soissons est le but principal du voyage ; seule-

ment il nous faut attendre plus de deux heures et demie, le train qui doit nous y conduire. Nous en profitons pour parcourir la ville « *Regi et regno fidelissima* » coquettement assise entre la rive gauche de l'Oise et la forêt.

COMPIÈGNE

L'*Hôtel de Ville* de Compiègne est une charmante construction du commencement du XVIe siècle (1502-1510). Il retient quelque temps notre attention avec son beffroi élancé et sa jolie façade, au milieu de laquelle une statue équestre de Louis XII, qui ordonna la construction de l'édifice, occupe depuis 1869, la place d'une « Annonciation «. Ce monument renferme la bibliothèque de la ville (12 000 vol.) et le Musée Vivenel, entrevus par notre Compagnie en 1898.

La Jeanne d'Arc de Leroux (1880), a été reportée sur la droite de la place, serait-elle en voie de déménagement ? Qu'elle continue son exode alors, les gens de goût la regretteront d'autant moins que sa disparition ne diminuera en rien la gloire de « la bonne Lorraine ».

A deux pas se trouve l'*Eglise Saint-Jacques*. Elle remonte au XIIIe siècle, mais fut fort altérée au XVe. La tour commencée seulement en 1461 est couronnée par une lanterne de la Renaissance. L'intérieur bien éclairé est orné avec goût. Un grand bénitier roman, ancien baptistère pro-

bablement, n'est pas à dédaigner pour un antiquaire, quant aux fonts actuels en marbre rouge, une inscription gravée au pointillé sur leur couvercle en cuivre, nous apprend qu'ils « ont été « faits au temps de Messire Antoine Patère, curé « de cette paroisse en février 1733, par Jacques « Robbe, fondeur, quai Pelletier, Paris ». Voilà un exemple à imiter, de semblables inscriptions fourniraient des renseignements précieux aux historiens et archéologues de l'avenir. Les boiseries et revêtements en marbre de couleur, sont du XVIIIe siècle ; cette décoration est plus riche que jolie. Plusieurs tableaux, originaux ou bonnes copies, méritent une mention.

En sortant, nous examinons quelques détails de l'œuvre primitive, sur le pourtour du chœur, et nous gagnons la place du château, d'où l'on jouit d'une belle vue sur la forêt.

Ce *Château* est le cinquième palais édifié par les rois dans leur bonne ville de Compiègne. Construit dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, il occupe l'emplacement d'une résidence de Charles V.

La Cour d'honneur est fermée par une double colonnade formant galerie, édition revue et augmentée de la colonnade du Palais-Royal de Paris. Une belle grille produirait probablement meilleur effet en dégageant la façade qui est fort simple, et ne nous retient guère. L'autre façade offre un plus grand développement, mais comme la

terrasse sur laquelle elle s'ouvre, atteint le niveau du premier étage, elle manque d'élévation, défaut qui se trouve encore accentué par la grande largeur de l'édifice (193 mètres). En somme l'œuvre de Gabriel n'a rien de bien remarquable. Ceux de nos collègues qui ont visité l'intérieur du château de Compiègne savent que la distribution n'en est pas heureuse ; à part en effet quelques belles pièces d'apparât, les divers appartements sont petits, peu commodes et mal desservis. Un coup d'œil sur l'Avenue des Beaux-Monts et nous rentrons en ville.

L'*Eglise Saint-Antoine* se montre bientôt au détour d'une rue. De la construction primitive, remontant au XII[e] siècle, il ne reste que le transept et les premières travées de la nef. On dit que cette église fut rétablie par les soins du cardinal Pierre d'Ailly, archevêque de Cambrai, originaire de Compiègne. Ce savant prélat étant mort vers 1425, dut laisser son œuvre inachevée. Le portail date de cette époque ; il est superbe quoique la rosace, placée un peu trop bas, soit en partie masquée par la galerie qui règne au-dessus de la porte. Le chœur beaucoup plus élevé que la nef, mérite de fixer l'attention justement à cause de la hardiesse de son élévation et de la beauté de ses lignes ; il date de la fin du XVI[e] siècle, l'achèvement de l'édifice ayant été ordonné par Henri III. L'intérieur semble un peu nu, nous y remarquons des fonts baptismaux du XII[e] siècle rappellant les anciens fonds

de Selincourt conservés au Musée de Picardie. Ce baptistère provient de l'ancienne église de l'Abbaye de Saint-Corneille et servit peut-être au baptême de Philippe-Auguste, né comme l'on sait en 1180, au château de Compiègne, alors voisin de cette abbaye

Compiègne possède encore plusieurs *vieilles maisons* en bois. Outre celle de la rue Solférino, que l'on voit en entrant en ville, nous avons aperçu au coin d'une rue la vieille « cassine » et en voici encore deux autres dans la rue Jeanne-d'Arc. L'une paraît avoir appartenu à l'église Saint-Antoine dont elle porte les armes : « d'azur à trois taus d'or ».

Voici la *Tour ruinée*.

Afin de la bien examiner nous pénétrons dans plusieurs cours, à recommander à l'attention des aquarellistes. Doit-on voir dans cette vieille tour, dont une moitié s'est écroulée en 1868, le dernier vestige du palais de Charles-le-Chauve, sous le nom duquel on la désigne quelquefois ? L'affirmer serait peut-être téméraire, alors que généralement on ne la fait pas remonter au delà du XII[e] siècle ; mais il pourrait bien se faire qu'elle ait été simplement remaniée vers cette époque. Le regretté comte de Marsy la nomme « Tour du Prévôt », parcequ'elle dépendait probablement de l'habitation de cet officier de justice. La prévôté royale de Compiègne ayant été établie en 1307, ne pourrait-on pas supposer que le titulaire de cet office aurait été

logé dans cette partie modifiée du vieux palais carolingien. *Adhuc sub judice lis est.* Quant à l'appellation de « Tour de Jeanne d'Arc », sous laquelle on la désigne communément, elle est encore moins justifiée que celle de Tour de Charles-le-Chauve, mais cela fait bien dans les guides.

Une minime portion de rempart, voisine de la tour date du xv[e] siècle et n'offre rien d'intéressant, quoiqu'en pense un brave maraîcher, qui nous fait entrer à toute force dans son magasin, pour nous montrer « une fenêtre du temps », comme il se complaît à le répéter ; toutefois nous remarquons les guichets, aujourd'hui fermés, de l'ancienne porte de la ville reconstruite en 1430, aux lieu et place de celle qui, le 23 mai s'était si malencontreusement fermée devant Jeanne d'Arc ; c'est en face que se trouvait le pont de sept arches, construit sous saint Louis, en tête duquel elle fut prise, comme le rappelle l'inscription placée vis-à-vis sur une maison de la rive droite. Ajoutons que les Bourguignons ne s'emparèrent pas de la ville ce jour-là, et ne purent par conséquent enfermer Jeanne dans la vieille tour ; on sait d'ailleurs qu'ils conduisirent leur prisonnière au château de Margny.

L'*Hôtel-Dieu* est tout près. Nous voyons en passant un beau pignon aux lignes simples et harmonieuses. Il fait partie des constructions primitives et remonte à 1257.

La *Chapelle Saint-Nicolas* s'ouvre dans la rue du même nom par un beau portail de la Renaissance. Cette chapelle, réservée au service de l'Hôtel-Dieu, aurait été édifiée en 1552, sur les dessins de Philibert Delorme. A l'intérieur toute l'attention se porte sur un immense retable du XVIIe siècle décoré de statues remarquables; tous les détails de ce grand ouvrage sont absolument finis et les figures très expressives; cependant, l'ensemble a quelque chose d'un peu lourd. La salle voisine, ancien chœur des religieuses, est aussi décorée de belles boiseries de la même époque ou à peu près.

L'heure s'avance, nous regagnons la gare où le train de Soissons nous attend, satisfaits d'avoir pu utiliser de la sorte ce temps d'arrêt forcé à Compiègne.

Au moment juste où le convoi s'ébranle, un de nos collègues de Paris, M. Digard, arrive et se joint à notre petite caravane.

Charmante la vallée de l'Aisne, au fond de laquelle court maintenant la voie ferrée; à droite et à gauche apparaissent de nombreux villages. Ils s'étendent au bord de l'eau, s'accrochent aux flancs des collines ou s'abritent en des gorges profondes. Beaucoup ont conservé leur vieux clocher roman, coiffé du toit en bâtière et orné de fines colonnettes; tel devait être, observe M. de Guyencourt, la tour primitive de l'église de Namps-au-Val. Leur blanche silhouette tranche heureuse-

ment sur la verdure des bois dont sont couronnés les riants côteaux, de plus de cent mètres d'élévation, qui bordent la jolie vallée, formant en maints endroits des promontoires qui s'avancent jusqu'au bord même de la rivière.

Attichy rappelle l'endroit où, en 545, le clergé de Noyon remit au clergé de Soissons le corps de saint Médard. Les anciennes limites n'ont point changé car c'est précisément près de là que nous passons du département de l'Oise dans celui de l'Aisne.

A Saint-Christrophe, faubourg de Soissons desservi par une halte, M. Plateau, maire d'Hartennes, président de la Société historique, archéologique et scientifique de Soissons, vient au devant de nous. M. Durand descend, et, tandis que les deux présidents gagnent la ville en voiture, nous continuons par le train. Cinq minutes plus tard, nous arrivons à la gare de Soissons ; c'est à peine si nons avons le temps d'apercevoir la tour de la Cathédrale et les flèches de Saint-Jean, qui se montrent un instant à notre gauche.

Notre collègue M. Max Sainsaulieu, qui habite la ville, nous présente aux membres de la Société soissonnaise venus pour nous recevoir et nous faire les honneurs de leur cité, savoir : MM. Michaux, vice-président ; Collet, secrétaire, conservateur du Musée, officier d'Académie ; Delorme, trésorier ; l'abbé Delaplace, curé d'Urcel ; Fossé d'Arcosse, directeur de l'*Argus soissonnais ;* l'abbé Hivet,

professeur au petit séminaire de Saint-Léger ; le colonel Lecer, officier de la Légion d'honneur, et Lhermite, conseiller municipal ; puis nous partons pour la visite de la ville.

SOISSONS

Soissons se présente fort bien, Une avenue de plus d'un kilomètre, bordée de maisons et d'hôtels élégants, dont plusieurs en style moderne, relie la gare, établie au faubourg de Crise, à la ville proprement dite. Un de nos aimables guides nous apprend qu'en 1872, il n'y avait là qu'une seule maison, aussi croirait-on entrer dans une ville nouvellement bâtie.

Toutefois si l'antique Noviodunum, devenu Soissons, tout comme Samarobriva est devenue Amiens, ne peut nous montrer de monuments contemporains de Divitiac ou de Galba ; si même la vieille capitale francque, n'a conservé aucun vestige des temps mérovingiens, cette cité aux abords si modernes, garde avec une pieuse sollicitude les débris de ses monuments du moyen âge qui ont échappé aux désastres des nombreux sièges qu'elle a subis.

Tout d'abord on nous invite à visiter le *Jardin de la Société d'Horticulture*. Pour antiquaire qu'on soit on est encore sensible aux beautés de la nature, puis il y a bien parmi nous quelque membre de la Société linnéenne du Nord de la

France, lequel sera heureux d'admirer l'Incarvillée de l'abbé Delavay : *Incarvillea Delavagi*, qui, nous dit-on, fleurit ici pour la première fois en France. Sans l'avoir vue il est difficile de se faire une idée de la beauté et de la jolie tenue de cette plante originaire des hauts plateaux du Yunnam (Chine).

Mais quittons le domaine de l'Horticulture, qui n'est point le nôtre après tout, pour rentrer dans le champ de l'archéologie dont nous ne sortirons plus.

C'est par l'ancienne abbaye de *Saint-Jean-des-Vignes* que nous commençons. Nous contournons des murs de clôture qui paraissent remonter au xve siècle. Ils furent sans doute élevés après la reprise de Soissons par les Anglais en 1436 ; avec leurs échaugettes et leurs machicoulis, dont les restes sont encore visibles, ils évoquent plus le souvenir d'une ancienne forteresse que l'idée d'un paisible asile de la prière : cela s'explique, le monastère, fondé en 1076 par Hugues de Château-Thierry, se trouvait *extra muros* et les bons chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin durent pourvoir à leur sûreté personnelle jusqu'au milieu du xvie siècle, époque où l'abbaye fut enfermée dans l'enceinte de la ville.

Si nous en croyons la tradition, Saint-Thomas Becket, archevêque de Canterbury, aurait habité quelque temps à Saint-Jean-des-Vignes, pendant son exil.

Rebâtie au XIIIe siècle, l'abbaye de Saint-Jean fut en partie détruite par les Huguenots en 1567, et réparée ensuite. De ses vastes constructions il ne reste de curieux, nous dit-on, que le réfectoire du XIIIe siècle, aujourd'hui coupé en deux par un plancher qui s'appuie sur le tailloir des chapiteaux ; puis une grande salle voûtée, qui faisait partie du logis des hôtes, et un petit cloître fort endommagé de l'époque de la Renaissance. Ces bâtiments étant occupés par la manutention militaire, nous ne pouvons les visiter.

Derrière se voient les débris d'un grand cloître du XIVe siècle, et la magnifique façade de l'ancienne église, la seule partie qui soit restée de ce somptueux édifice.

Cette façade, digne d'une grande Cathédrale, est vraiment superbe. Au rez-de-chaussée s'ouvrent trois portails à colonnes annelées, celui du milieu seul est orné de statues. Au-dessus s'étend une riche galerie surmontée d'une grande rose, malheureusement privée de ses rayons, inscrite dans un arc d'un beau tracé, et accompagnée de deux jolies fenêtres à lancettes. Quatre contreforts encadrent ou divisent la façade de Saint-Jean-des-Vignes ; ils sont garnis de statues, qu'abritent des dais élégamment sculptés, terminés par de grâcieux pinacles ; une corniche à feuilles d'acanthe marque la base du pignon, décoré, comme les rampants des portails, d'élégants crochets. Toute la sculpture est d'une remarquable finesse.

Une œuvre aussi considérable ne se fit point en un jour, et cette belle église commencée dans la seconde moitié du XIII[e] siècle, à en juger par son style et son ornementation, n'était point achevée lorsque Jean Millet, évêque de Soissons, en fit la dédicace, le 5 juillet 1478. Les flèches ne furent mêmes commencées qu'une vingtaine d'années plus tard sous l'abbé Pierre de la Fontaine, enfin en 1520 son successeur Nicolas Prudhomme, heureux de voir son église achevée, voulut alle lui-même au péril de sa vie planter la croix sur la plus élevée.

Les clochers de Saint-Jean-des-Vignes sont d'inégale hauteur et d'inégale beauté. Celui de gauche, haut de soixante-quinze mètres, l'emporte par la richesse de son ornementation. Au niveau du beffroi, il est éclairé par une fenêtre dont le meneau, en forme de croix, porte un grand christ ; les personnages disposés sur les contreforts voisins tiennent les instruments de la passion. Fort jolis les clochetons d'angles de la galerie supérieure ; ils nuisent cependant à l'effet général en serrant de trop près la base de la flèche, qu'ils semblent vouloir retenir dans son élan vers le ciel. Le clocher de droite n'a que cinq mètres de moins que son voisin ; son style est plus sévère et plus pur. La flèche, bien dégagée à la base se détache de la tour naturellement et sans effort, c'est plus simple et de meilleur goût.

Mutilée et abandonnée pendant la Révolution,

l'église de Saint-Jean-des-Vignes menaçait ruine au commencement du XIX[e] siècle. « Elle fut alors « vendue par l'Etat, moyennant la somme de « quatre mille francs, à un maçon de la ville, à la « charge par lui de la démolir en conservant le « portail et les tours, et d'en remettre le prix à la « disposition de l'évêque de Soissons, pour l'en- « tretien de la Cathédrale, ce qui eut lieu en « effet ». (1).

En 1870, un incendie, allumé par les obus allemands, mit à deux doigts de leur perte les ruines de Saint-Jean-des-Vignes, qui avaient été complètement restaurées en 1846. Grâce à de généreuses initiatives, heureusement secondées par la Ville et par l'Etat, « une somme de quarante-cinq « mille francs habilement utilisée, est venue assu- « rer pour longtemps encore, la conservation de « ces vestiges d'un art que nos aïeux ont élevé à « la plus haute perfection ». (2)

De Saint-Jean-des-Vignes nous descendons au *Grand Séminaire*, assez bel édifice du XVIII[e] siècle. Comme toutes les constructions de cette époque que l'on rencontre dans la ville, il manque un peu d'élévation. La chapelle est ornée de belles boiseries encadrant des peintures qui représentent les quatorze stations du Chemin de la Croix. La bibliothèque, assez importante, pos-

(1) Fossé d'Arcosse : A travers Soissons, guide sommaire pour les visiteurs, 5[e] édition, 1892, p. 5.

(2) *Ibid*, p. 6.

sède quelques incunables. Le plus ancien est un Plutarque en latin, imprimé à Milan en 1477; le titre nous montre que son éditeur partageait l'erreur de Suidas, qui fait de Plutarque le précepteur de Trajan. Viennent ensuite la *Stultifera Navis* de Sébastien Braut, Bâle 1498, cette *Nef des Fous*, qui fit la réputation de l'auteur Strasbourgeois fut composée en 1494, et bientôt traduite dans toutes les langues de l'Europe; le *Parthenice Mariana*, *F. Baptistœ Mantuani*. Ce livre, sorti des presses de Josse Bade de Paris en 1499, a gardé sa reliure de l'époque, en cuir frappé, etc.

On nous montre le manuscrit des *Miracles de Notre-Dame*, d'une belle écriture gothique et orné de fines miniatures. Cet ouvrage, admirablement conservé, nous intéresse d'autant plus qu'il est l'œuvre d'un de nos compatriotes. Gautier de Coincy (ou Coinsi) en effet naquit à Amiens en 1177; à dix-huit ans il se fit moine à Saint-Médard de Soissons, et, après avoir été longtemps prieur de Vic-sur-Aisne, il revint exercer la même charge à Saint-Médard, où il mourut en 1236. Poète fécond, il a traduit du latin en français une foule de légendes pieuses. La Bibliothèque nationale possède encore plusieurs de ses manuscrits, mais son principal ouvrage est précisément cette traduction rimée des Miracles de Notre-Dame, décrits primitivement par Hugues Farsi, Herman, Guilbert de Nogent, etc. Cet ouvrage ne contient

pas moins de trente mille vers. Monseigneur de Simony, évêque de Soissons de 1825 à 1849, ayant été assez heureux pour retrouver ce manuscrit, n'hésita point ; il l'acheta pour la somme de vingt-cinq mille francs et l'offrit à son Grand Séminaire. Les œuvres de Gautier de Côincy ont été publiées incomplètement et d'une manière peu soignée, paraît-il, par l'abbé Pocquet (Laon 1858).

Il est plus de midi quand nous quittons le Grand Séminaire pour nous rendre à l'hôtel où nous attend le déjeuner auquel nous faisons bon accueil. Au dessert, M. Plateau, Président de la Société historique, archéologique et scientifique de Soissons, rappelle en termes choisis que les relations entre Amiens et Soissons ne datent pas d'hier. Il y a longtemps, dit-il, que les Amiénois sont venus à Soissons, mais qu'ils accourent comme au temps de Galba pour lutter, les armes à la main, contre les envahisseurs de la Patrie, ou qu'ils viennent pacifiquement comme en cette aurore du vingtième siècle, pour visiter les divers monuments que nous ont légués les générations disparues, ils sont toujours les bienvenus.

C'est l'exacte vérité, et quand notre Président se lève à son tour, pour remercier les membres de la Société soissonnaise de l'amabilité avec laquelle ils ont accueilli les Antiquaires de Picardie, dont les ancêtres furent jadis les fidèles alliés des Suessions, nous applaudissons sans réserve. Le temps n'est pas aux longs discours, et nous par-

tons pour continuer la visite des monuments de la ville.

Voici d'abord la *Cathédrale*. Elle date du commencement du XIIIe siècle, à l'exception du bras droit du transept qui remonte à 1175, et de quelques parties du croisillon nord achevées seulement au XIVe siècle.

La façade, fort simple, s'ouvre sur une petite place par trois portes, dont une seule, celle de droite, est à peu près intacte ; les deux autres ont été l'objet de restaurations maladroites au milieu du XVIIIe siècle. La grande rose, qui surmonte le portail principal, est inscrite, comme celle de Saint-Jean-des-Vignes, dans un grand arc de décharge porté sur des piédroits, il y avait donc primitivement une grande baie formant une immense fenêtre ; la rose seule est restée, les autres parties ayant été aveuglées, ainsi que les fenêtres d'accompagnement. La galerie d'un très beau style qui règne au dessus, devait comprendre toute la largeur de l'édifice, malheureusement elle s'arrête brusquement au contrefort, qui sépare la porte du milieu du petit portail de gauche. Des deux tours qui devaient couronner cette façade, celle de droite seule a été exécutée ; c'est vraiment dommage, car malgré la simplicité du rez-de chaussée, si elle était achevée, la façade de la Cathédrale de Soissons produirait encore un bel effet. La tour, dont les dimensions et le style rappellent celles de Notre-Dame-de-Paris, est très élégante, mais

la balustrade du sommet est de bien mauvais goût.

Des arcs-boutants doubles, dont la tête repose sur de grosses colonnes cylindriques, reçoivent à l'extérieur la poussée des voûtes.

Au pignon nord du transept se trouvait accolé un cloître décoré intérieurement d'arcatures dont on voit encore des restes ; donc point d'ouverture au niveau du sol, seulement, dans le mur oriental s'ouvre un petit portail qui, avec ses voussures ornées de feuillages délicats, ses élégantes colonnes annelées et son tympan percé à jour, est précisément un des morceaux de choix de l'édifice. C'est par là que nous pénétrons à l'intérieur.

La nef et le transept de la Cathédrale de Soissons sont accompagnés de collatéraux ; les piliers sont cylindriques et accostés du côté de la grande nef d'une colonnette engagée recevant l'arc doubleau de la voûte, cette disposition donne à l'ensemble une grande légèreté. Un triforium peu profond et par trop simple fait le tour du monument. Quant au clair étage il comporte pour chaque travée une immense fenêtre géminée surmontée d'une rose; toutefois les fenêtres du chevet et celles de l'hémicycle qui termine le transept au sud, étant plus étroites, n'ont qu'une seule baie.

La sculpture des chapiteaux est très sobre. Leur ornementation se compose uniquement de feuilles simples et de crosses végétales. Cela ne

veut pas dire néanmoins qu'elle soit dépourvue d'élégance.

Cinq chapelles rayonnent autour de l'abside, et les travées du chœur sont accompagnées de chapelles carrées peu profondes.

Ce qui frappe surtout dans la cathédrale de Soissons c'est la belle harmonie des proportions et la pureté des lignes, aussi produit-elle une impression de grandeur peu ordinaire. Elle mesure trois cents pieds de longueur, cent pieds de hauteur et soixante-dix-huit de largeur, l'ancienne mesure, que j'emploie à dessein, fait bien ressortir le rapport qui existe entre ces diverses dimensions.

Parcourons maintenant le monument. Dans le croisillon nord, l'attention se porte sur *l'Adoration des Bergers*, de Rubens. On rapporte qu'étant tombé malade à Soissons, au cours d'un voyage, Rubens y aurait été soigné par les Corliers auxquels il aurait témoigné sa reconnaissance par le don de ce tableau qui, après la suppression des couvents, lors de la tourmente révolutionnaire, serait venu échouer à la cathédrale, dont il décora longtemps le retable du maître-autel. Cette peinture n'est point signée. Est-ce comme plusieurs le prétendent, la conséquence d'un réencadrement qui aurait obligé à raccourcir le tableau en enlevant précisément la partie de la toile sur laquelle se trouvait la signature du maître ? C'est possible, mais on n'en a

point la preuve. Quoi qu'il en soit de ce détail, cette œuvre, remarquable sous tous les rapports, est bien dans le genre du grand artiste anversois, son dessin, sa lumière, ses draperies, sa couleur, tout s'y trouve, seulement on reproche à bon droit à cette belle peinture de manquer complètement de caractère religieux.

Voici quelques restes de tapisserie du xv[e] siècle. Ils représentent diverses épisodes de la vie des saints Gervais et Protais patrons de l'Eglise.

Au bas de la nef se voit, comme à Noyon, une partie de l'ancien cloître, et une salle capitulaire convertie en chapelle, le tout d'une grande pureté de style, avec de beaux vitraux modernes.

De chaque côté de l'entrée principale ont été placées deux statues funéraires rapportées de l'église détruite de l'abbaye de Notre-Dame. Elles représentent deux abbesses de cet ancien monastère : Henriette de Lorraine d'Elbeuf, morte en 1669 et Gabrielle de La Rochefoucauld, décédée en 1693.

Après avoir admiré de ce point la belle perspective de la nef, nous remontons le côté droit. La chaire est indigne de l'édifice, on la conserve en souvenir de Pierre Lhermite à qui elle aurait servi, dit-on; un simple regard démontre que cette tradition n'est nullement fondée.

Nous arrivons au croisillon sud du transept. C'est la partie la plus ancienne et la plus curieuse de l'édifice. A signaler : le deuxième chapiteau à

droite, le plus beau de toute la cathédrale, l'hémicycle, et, au sud-est, une belle chapelle à étage : l'autel du rez-de-chaussée est orné d'un christ au tombeau qui est à voir.

A la sacristie on nous montre le reliquaire de la « Ville de Soissons », œuvre de dinanderie intéressante reproduisant l'aspect des monuments de la ville au milieu du XVI[e] siècle ; un petit crucifix d'ivoire sculpté par Girardon, l'auteur du christ bien connu de Saint-Riquier, et un riche ornement brodé en 1780 par une religieuse de l'abbaye de Notre-Dame.

Les chapelles voisines du chœur ont reçu une décoration froide, exécutée avec les marbres d'un ancien jubé. Dans la première nous relevons l'inscription suivante :

ANNO MILLENO BIS CENTENO DUODENO
HUNC INTRARE CHORUM CEPIT GREX CANONICORUM,
TERTIO IDUS MAII.

Le chœur était donc achevé le 13 mai 1212, puisqu'on y fit ce jour là l'office canonial.

Deux statues en marbre blanc ornent les extrémités du maître-autel. Elles représentent la scène de l'Annonciation.

Nous admirons ensuite les magnifiques vitraux du XIII[e] siècle, qui garnissent encore les fenêtres du chevet du chœur et de trois chapelles absidales ; plusieurs ont été rapportés de l'église de Braisne, puis nous quittons la cathédrale, non

sans avoir jeté un coup-d'œil sur le mausolée de Monseigneur de Simony, œuvre de Foyatier.

La *Porte du Collège* se montre au fond d'une rue. Elle a grand air, avec ses colonnes doriques supportant un fronton décoré des statues de Minerve et de Cérès, déesses de la Sagesse et de l'Agriculture ; c'est bien dans le goût du XVIe siècle.

Le *Théâtre* n'offre rien d'extraordinaire. Il occupe la place de « l'église de l'abbaye de Notre-Dame » fondée en 660 par Leutrade, femme d'Ebroin. Les bâtiments de cet antique monastère, reconstruits au XVIIIe siècle, servent aujourd'hui de caserne.

La place voisine, que nous traversons, possède une jolie fontaine due à la générosité de Mme la comtesse de Finfe bienfaitrice de la ville ; les statues sont de Blanchard.

Voici *Saint-Léger*. Cette ancienne abbaye fondée en 1039, et ruinée en 1567 est aujourd'hui occupée par le Petit-Séminaire.

L'église, reconstruite au commencement du XIIIe siècle, est d'un très joli style ; le chœur présente deux étages de fenêtres, séparés par un triforium ; le pignon méridional du transept est entièrement ajouré par une grande fenêtre tripartite également à deux étages et surmontée d'une rose. Soixante-dix mille francs viennent d'être consacrés à la restauration du chœur et du transept de cette église ; ils menaçaient ruine, paraît-il,

les travaux exécutés d'une façon très intelligente, en assurent la conservation. Malheureusement la nef accompagnée de collatéraux, rétablie après un incendie au XVIe siècle, n'est point en rapport avec le reste de l'édifice. La façade et la tour sont du XVIIe siècle.

Au dessous de l'église Saint-Léger existent deux cryptes curieuses ; mais la plus ancienne ne date pas du IXe ni même du Xe siècle, comme plusieurs l'ont avancé ; tout au plus peut-on la considérer comme remontant à la fondation de l'abbaye, elle serait donc de la fin de la première moitié du XIe siècle, on y retrouve le chapiteau cubique du roman rhénan. La seconde est contemporaine de l'église ou peu s'en faut. Quelques restes de peinture s'y voient encore.

Au nord de l'église est un cloitre du XIVe siècle en partie détruit, rappelant un peu celui de Saint-Jean-des-Vignes. A voir également l'ancienne salle capitulaire : deux piliers placés au milieu soutiennent la voûte.

Dans la cour on remarque une grande porte restaurée, dit-on, en 1825. Je la signale pour montrer que la renaissance du style gothique est un peu plus ancienne qu'on ne le croit généralement.

De Saint-Léger à l'*Hôtel-de-Ville* il n'y a qu'un pas, juste le temps de rappeler que cet ancien palais de l'Intendant de la Généralité, servit de demeure au jurisconsulte Tronchet nommé en

1801 à la sénatorerie d'Amiens avec résidence à Soissons; ce détail est donné par M. Collet, à l'obligeance duquel je suis redevable de nombreux renseignements dont je tiens à le remercier.

La cour de l'Hôtel-de-Ville est décorée d'une bonne statue en bronze de l'avocat Paillet, né à Soissons en 1796, mort en plaidant, à Paris, le 19 novembre 1855. Elle est de Duret.

Les bâtiments sont très vastes. Ils renferment : la mairie, la justice de paix, le musée et la bibliothèque; tout récemment la sous-préfecture y était encore installée.

Dans le vestibule du *Musée* se voit une belle statue funéraire, et surtout le tympan de l'église de Braisne, de la fin du XIIe siècle, rapporté ici après la démolition du portail de cette ancienne abbatiale. Il représente le jugement dernier.

Quelques bustes et médaillons en marbre, un Jupiter gallo-romain en pierre, sont avec une riche collection de moulages les seuls représentants de la statuaire. Cette collection de moulages fut donnée par l'Etat, à la ville, en échange de la statue dite « le Pédagogue », que l'on voit au Musée du Louvre, et qui fut trouvée à Soissons en 1836.

Les tableaux, dont l'éclairage est souvent défectueux, sont assez nombreux, mais peu anciens; nous remarquons au passage : Silène et Eglée, copie d'A. Coypel; Mathieu Molé aux Barricades en août 1648, de Drolling; la Mort

de Philippe II, 13 septembre 1598, de Jules Jollivet; Carloman blessé à mort dans une chasse, de Rémond; le Meurtre de Galswinthe, de Philastre; le Reliquaire, d'Edmond Lebel, d'Amiens; le Chanoine et l'Enfant de Chœur, par Tissier de Soissons, etc.

Nombreux portraits, parmi lesquels celui d'un M. Perdu nous intéresse, non à cause du personnage, mais parce qu'il donne à l'arrière-plan la silhouette de l'église de Saint-Jean-des-Vignes. On voit que le chevet se terminait par un mur droit comme celui de la cathédrale de Laon.

Il est encore quelques toiles à signaler aux archéologues, comme : les Clochers de Saint-Jean-des-Vignes, par Ch. Gomart; une Vue de l'Abbaye de Saint-Médard au XVIe siècle; un certain nombre d'aquarelles de Léopold Baraquin, représentant des monuments de la région

Dans une série de gravures anciennes, une Vue de la Ville d'Amiens, une autre de la Promenade de la Hotoie, attirent notre attention, ainsi qu'une Vue cavalière de l'abbaye de Saint-Médard avant sa destruction par les Huguenots.

La céramique est bien représentée. Il y a là du Rouen, du Delft, du Sinceny et du Chantilly. Plusieurs pièces sont fort belles.

Assez importante également la collection d'antiquités celtiques, gauloises et gallo-romaines : haches et couteaux en silex de diverses époques, hachettes en bronze, bijoux et torques de même

métal, vases en terre et en verre dont quelques-uns de toute beauté. Mais la pièce capitale de cette section est un plat d'argent tout à fait remarquable, trouvé à Soissons même en 1836. Cette pièce, unique peut-être, est absolument intacte.

Dans une vitrine voisine se montre, en bonne place, une crosse épiscopale, — du XI[e] siècle se hâte de me dire un voisin, sur la foi d'un Bœdeker quelconque probablement, — après l'avoir examinée j'écris du XIII[e] siècle, j'ajoute qu'elle offre beaucoup d'analogie avec celle du Musée de Senlis reproduite dans l'*Album archéologique* de la Société des Antiquaires de Picardie.

Voici l'épitaphe d'Enguerrand de Coucy, comte de Soissons, dernier du nom. Elle provient de l'ancien couvent des Célestins de Villeneuve-lès-Soissons, qu'il avait fondé, et où reposait son cœur. Après s'être signalé par sa vaillance à la journée de Nicopolis (30 septembre 1395), Enguerrand fut fait prisonnier et mourut à Brousse (Anatolie), le 18 février 1396 (vieux style). Gravée en relief sur une plaque de bronze, cette épitaphe rappelle beaucoup celle de l'évêque Jean Avantage, que l'on voit à la cathédrale d'Amiens.

Noublions pas l'inscription suivante :

CY DESSOUS GIST LE COCQ, QUI EN SOIXANTE-QUATRE ANS
A FAIT DE SON PANNIER ESCLORE QUATRE POULES ET HUIT COCQS. 1673

Elle provient de l'église de Pernant et recouvrait la sépulture de M. Le Cocq qui, de son

mariage avec Demoiselle Pannier, avait eu quatre filles et huit fils.

Contre la fenêtre sont suspendus des fragments de vitraux qu'il ne faut pas négliger. C'est tout ce qui reste des dix grandes verrières exécutées en 1632 par Pierre Tacheron, peintre-verrier à Soissons, pour l'*Arquebuse* (1). Ils représentent la mort d'Hippolythe et autres scènes mythologiques. On y voit aussi les Quatre Saisons (l'Hiver manque). C'est peu, mais combien joli! et on comprend l'enthousiasme de Louis XIV qui après avoir vu et admiré ces fenêtres en 1673, en demanda quatre pour son cabinet. En bons courtisans les arquebusiers lui offrirent le tout, le roi flatté comprit et eut le bon esprit de les laisser en place.

Nous passons maintenant à la *Bibliothèque*. Elle renferme plus de cinquante mille volumes, dont environ deux cents manuscrits, parmi lesquels : le Cartulaire de Saint-Jean-des-Vignes d'une belle écriture gothique; un missel du commencement du XIVe siècle, orné de miniatures, provenant de l'abbaye de Saint-Médard; une Bible en français presque du même âge, ayant appartenu à l'abbaye de Braisne; et, le Pèlerinage de la vie humaine de Guillaume de Deguilleville, prieur de Châlis, mort en 1360. A recommander tout spécialement les miniatures de ce dernier

(1) Voir ci-dessous, page 385.

ouvrage à qui voudrait faire une étude du costume au XIVe siècle. Ces trésors nous sont montrés avec une extrême complaisance.

Nous ne pouvons quitter la bibliothèque sans mentionner la collection Ch. Périn. Cet amateur éclairé. auquel le Musée doit déjà la série des aquarelles de Baraquin, a réuni avec un zèle bien louable, dont les antiquaires du pays lui doivent savoir gré, toutes les publications qu'il a pu recueillir sur le Soissonnais. Livres, brochures, articles de journaux, rien n'a été négligé, aussi sa collection compte-t-elle environ sept mille numéros.

En quittant l'Hôtel de Ville, nous allons visiter les restes de l'ancienne *Eglise Saint-Pierre*. La façade et les deux premières travées sont les seules parties conservées. Construite au XIIe siècle, cette collégiale est un beau spécimen du style roman ; les proportions en sont heureuses et la sculpture soignée. Des six colonnes qui reçoivent les voussures du portail, les deux qui avoisinent la porte ont le fût cannelé ; des traces presque imperceptibles permettent de supposer que le tympan était décoré d'un Christ en Majesté, c'est-à-dire assis, et entouré d'anges, ou mieux des symboles des quatre évangélistes ; on aperçoit encore la forme du grand nimbe en amande, qui entoure ordinairement le Sauveur du monde dans les compositions de ce genre. Les contreforts, carrés à la base, deviennent demi cylindriques à la hauteur

des fenêtres, ils rappellent ceux de Saint-Remi de Reims ; à examiner aussi les corniches avec leur longue suite de modillons à masques humains. A l'intérieur des piliers très-légers supportent la nef centrale, ils ont la base ornée de griffes, et leurs chapiteaux comme ceux du portail ont une décoration variée et fort belle.

Dans le faubourg Saint-Vaast, nous voyons en passant l'église romane que Bœswillwald y a élevée en 1855, et nous sortons de la ville.

Après avoir traversé l'Aisne, nous nous dirigeons vers *Saint-Médard*. Clovis ayant défait Syagrius, le dernier gouverneur romain de la région, en 486, la villa que ce chef habitait près de Soissons devint un palais franc. En 545, Clotaire y fit transporter les restes de Saint-Médard, puis, quelques années après, il fonda dans les dépendances de ce palais un monastère qui devint bientôt célèbre, et vit un siècle plus tard déposer le dernier Mérovingien et sacrer Pépin-le-Bref par le légat du Pontife romain.

De cette illustre abbaye de Saint-Médard, dont l'enceinte renfermait sept églises, il ne reste guère que l'emplacement, les Huguenots l'ayant complètement saccagée en 1567. Les bâtiments actuels occupés par l'Institut des Sourds-Muets, sont sans intérêt et datent de 1637.

Nous visitons la crypte au-dessus de laquelle s'élevait la principale église de l'abbaye. Prétendre que cette crypte date de la fondation du mo-

nastère, c'est vouloir la faire remonter un peu loin. Elle se compose d'une nef centrale d'environ vingt-cinq mètres de longueur, avec voûtes d'arêtes, accompagnée de chaque côté par sept chapelles assez profondes et voûtées en berceau, le tout en pierres d'assez grand appareil. Quoiqu'on en dise j'estime que la construction de cette crypte ne remonte pas au-delà du IX[e] siècle, époque où l'abbé Hilduin ayant rapporté de Rome des reliques de Saint-Sébastien et de Saint-Grégoire-le-Grand, fit rétablir sur un plus vaste plan la principale église de son monastère, qui fut consacrée en 841. Cet édifice ayant été détruit par une cause inconnue fut reconstruit au commencement du XII[e] siècle et la dédicace de cette nouvelle église eut lieu le 15 octobre 1131. C'est à ces deux dates qu'il convient de rapporter la construction, puis le remaniement de la crypte, elle n'offre d'ailleurs rien de bien curieux, à part les niches longues et étroites entaillées dans l'épaisseur des murailles, qui servaient de stalles aux moines ; il en est une, vers le milieu qui reçut au XIII[e] siècle une décoration consistant en un arc trilobée soutenu par deux colonnettes. Plusieurs piscines, faites après coup, datent à peu près de la même époque, ou même sont plus récentes. Dans la dernière chapelle à droite, une petite excavation du même genre, mais de dimensions plus petites, a dû servir à garder quelque relique ; elle offre la forme d'un petit tombeau, dont la sculpture sem-

ble indiquer la fin du xve siècle, de plus le fond de cet enfeu minuscule est orné d'une fresque représentant la Vierge-Mère qui, pour être très effacée, n'en mérite pas moins de fixer l'attention des connaisseurs.

On rencontre dans la crypte de Saint-Médard, plusieurs sarcophages en pierre. Ils auraient renfermé jadis les restes de Saint-Médard, de Clotaire Ier, de Sigebert et de Childebert II ; le nom de ce dernier est même gravé sur l'un d'eux, mais ce n'est point une preuve d'authenticité, la gravure paraissant moderne. Çà et là quelques fragments plus ou moins importants, de pierres tombales avec inscriptions des xiie et xiiie siècles.

La chapelle par où nous sortons avait dû recevoir au commencement du xiie siècle une décoration assez riche à en juger par les débris des chapiteaux et des colonnettes ; peut-être avait-elle une absidiole abritant les reliques.

Seigneur de plus de deux cents villages, fermes ou manoirs, l'abbaye de Saint-Médard, comme tout seigneur justicier, possédait sa prison. On la voit encore ; elle comporte une salle pour les gardiens, une cellule pour le détenu, et, à l'extrémité d'un petit couloir fort étroit, un cachot circulaire d'environ trois mètres de diamètre.

Tout cachot qui se respecte doit avoir eu son prisonnier de marque. Celui de Saint-Médard, moins que tout autre, ne pouvait échapper à cette

loi. Il y a un demi-siècle, il passait pour avoir renfermé le trop faible Louis-le-Débonnaire, après sa déposition par l'Assemblée de Compiègne en 833. Depuis, l'archéologie a démontré que cet étroit réduit n'avait pu servir de prison au malheureux fils de Charlemagne, sa construction étant de beaucoup postérieure au IXe siècle. Aujourd'hui on l'appelle la « Prison d'Abeilard » qui ne l'habita probablement pas davantage. Il est vrai qu'en 1121, le Concile de Soissons condamna l'Introduction à la Théologie, de ce savant, illustre à plus d'un titre ; que cet ouvrage fut brûlé dans la cour de l'abbaye de Saint-Médard, où son auteur fut interné pendant quelque temps, mais cela ne veut pas dire qu'il y fut mis au cachot. Du reste on montrait autrefois aux visiteurs une vieille tour, aujourd'hui détruite, comme ayant servi d'habitation à Abeilard durant son court séjour à Saint-Médard. Le sombre cachot ayant, du fait de l'archéologie, perdu son titre de « prison royale », est devenu par compensation, à l'aide d'une simple substitution, la prison d'Abeilard, et voilà comme on écrit l'histoire.

Notre visite est terminée. M. l'abbé Canonne nous présente alors de très bonne grâce quelques élèves de la maison. Ils répondent fort bien aux questions qu'on leur adresse ; un petit Picard arrivé depuis peu, articule déjà très nettement les syllabes du ba, be, bi, bo, bu. Nous sommes émerveillés en entendant ces pauvres sourds-muets

parler de cette façon ; quelle somme de patience et de dévouement représentent ces résultats? C'est à quoi nous songeons, pendant que M. le Président remercie M. le directeur de l'Institut.

C'est sous cette bonne impression que nous quittons l'abbaye de Saint-Médard, auquel, il faut l'avouer, nous n'avons guère pensé durant notre visite à son antique monastère. Le bon saint s'en venge, à sa façon, en nous rafraîchissant la mémoire et le reste, histoire de nous rappeler sans doute, que si certains chroniqueurs du moyen âge, lui ont décerné le titre d'Intendant du Déluge, « *Magister Diluvii* », il n'ont dû le faire qu'avec preuves à l'appui. Toujours est-il que c'est sous l'abri protecteur des parapluies que nous regagnons la ville.

Voici l'*Arquebuse*. On appelle ainsi le jardin où s'exerçaient au tir les membres de cette Compagnie de l'Arquebuse, sur la bannière de laquelle se lisait cette devise :

« *Semper erit Patriæ custos hœc turba fidelis* »

qui, — l'histoire en témoigne, — n'était pas une vaine formule.

L'entrée est tout à fait monumentale. C'est un grand portail d'ordre ionique, dont l'entablement supporte des trophées : il produit très bel effet à l'extrêmité de la rue. Cette belle porte fut construite en 1658 par les soins du célèbre Maréchal d'Estrées, frère de la belle Gabrielle. A gauche se

trouve la salle de réunion de la Compagnie, pour laquelle Pierre Tacheron avait exécuté les jolis vitraux dont nous avons admiré les restes au Musée. Construit en 1626, le pavillon de l'Arquebuse est un échantillon de ce style Louis XIII, où la brique et la pierre se marient d'une façon qui fut quelquefois heureuse, mais à part la grande panoplie d'armes sculptée entre les deux fenêtres du pignon, il ne présente pas un grand intérêt.

La pluie, qui continue fine et drue, nous dispense de nous arrêter devant le *Monument du siège de 1870*, récemment inauguré. La scène qu'il représente est devenue banale à force d'avoir été répétée, et l'attitude des personnages manque de naturel. Ce serait encore acceptable cependant, n'était le mauvais génie qui trône au sommet. C'est sans doute une traduction du « *si vis pacem para bellum* » puisque d'une main il tient un caducée, symbole de la paix, tandis que l'autre brandit une torche allumée signe de la guerre ; ajoutons en terminant que les bonnes gens voient dans ce génie un Saint-Michel armé d'un goupillon ! ! !

Il est 6 heures. Après de sincères remerciements adressés à nos aimables guides, nous reprenons le train. Un arrêt d'une heure à Compiègne est utilisé pour le dîner, puis on repart. La conversation d'abord très animée devient quelque peu languissante, par suite du recueillement profond de plusieurs collègues ; cela dure peu

d'ailleurs, le train ralentit bientôt son allure et à 10 h. 1/2 nous rentrons à Amiens.

Nous prenons congé de M. le Président, en lui disant notre entière satisfaction et notre meilleur merci, pour cette excursion, si bien organisée, l'une des plus belles que nous ayons encore faites. Puis chacun part de son côté, heureux d'une journée si bien remplie, et dont tous garderont un excellent souvenir.

COMPTE-RENDU

DE

L'EXCURSION DU 17 JUILLET 1902 A GISORS, GOURNAY ET SAINT-GERMER

Par M. l'abbé VATINELLE

La deuxième excursion archéologique de notre Société, en 1902, avait lieu le 17 juillet dernier. Le but était Gisors, Gournay, Saint-Germer : programme alléchant, comme tous ceux que composent nos Présidents du reste, et dont le compte-rendu vous prouverait que nos espérances ont été dépassées, si l'on n'avait pas eu la malencontreuse idée de me choisir pour le rédiger.

Quel voyage ! mon Dieu, quel voyage ! dit un personnage de Labiche dans je ne sais quelle comédie. Quel voyage ! mon Dieu, quel agréable voyage ! dirai-je à mon tour, en introduisant une légère variante. A 5 h. 3/4 nous étions réunis au nombre de quinze, les uns armés d'un parapluie,... contre les ardeurs du soleil, les autres d'une canne, d'un appareil photographique, voire de deux ; tous d'une bonne humeur qui ne devait pas se démentir.

En route, nous récoltons deux membres, l'un à Conty, l'autre à Beauvais. — Beauvais, 35 mi-

nutes d'arrêt. C'est assez pour se disperser au gré de chacun. Ne faut-il pas en voyage se défendre contre la chaleur et satisfaire sa curiosité.

Arrivés à Gisors, nous nous hâtons vers le château, car le temps nous est parcimonieusement mesuré. En passant sur le pont doré, nous nous arrêtons devant une inscription rappelant qu'en cet endroit Philippe-Auguste faillit trouver la mort dans les eaux de l'Epte, à la fin de septembre 1198. Est-ce vraiment en cet endroit qu'eut lieu l'accident ? *Sub judice lis est* Quoi qu'il en soit, voici le fait. Un jour que Richard Cœur de Lion poursuivait vivement Philippe-Auguste sous les murs de Gisors, le pont-levis, trop chargé, se rompit et le roi de France, embarrassé par sa pesante armure, se serait noyé si l'un de ses serviteurs ne l'avait tiré par le pied hors de l'eau : preuve, soit dit en passant, qu'il n'est pas toujours bon d'avoir de trop solides armures défensives.

Dans une rue latérale quelques excursionnistes s'attardent trop, au gré de notre président, à examiner une ancienne maison en bois richement décorée dans le style de la Renaissance, on y lit sur la sablière inférieure cette inscription :

Maria — O salutaris hostia quæ cœli pandis ostia — Maria

Que représentent les sujets bizarres figurés au sommet de la façade ? Ils ne semblent pas faciles à expliquer, et nous n'avons pas été plus heureux que nos devanciers.

Enfin, nous voici au château : nous tournons, nous tournons, assez agacés de ne rencontrer que feuillage, et pas d'ouverture ; comme si, sous prétexte de nous faire honneur, la tour eût revêtu sa robe de verdure pour dérober à nos regards ses formes vieillies. Revenus à notre point de départ, nous voyons une méchante petite porte de bois, cadenacée, que nous avions prise tout d'abord pour l'entrée de je ne sais quel buen retiro. — « La clef ! il faut la clef, » s'écrie-t-on, et l'on part à la recherche de la clef.

Pour nous faire prendre patience, notre Secrétaire annuel, toujours ingénieux, prend la notice, et nous lit l'historique :

« Le château fort de Gisors doit sa fondation à Guillaume le Roux, qui en confia la construction en 1097 à Robert de Bellesme. Henri Ier et Henri II (d'Angleterre) y firent exécuter divers travaux considérables. Philippe-Auguste, à son tour, fit élever à l'angle sud-est de l'enceinte, au point de rencontre des courtines extérieures du château avec les murailles de la ville, une puissante tour cylindrique. L'addition des casemates voûtées aux courtines de l'ouest peut être rapportée au XIVe siècle. Henri II donna l'ordre d'entourer le château tout entier de remparts de terre qui existent encore aujourd'hui.

« Le château de Gisors comprend : 1° Une vaste enceinte semi-circulaire défendue par douze tours de différentes formes, munie de trois portes et de

trois poternes, et renfermant une superficie de trois hectares, autrefois divisée en deux par une forte muraille percée d'une porte ; 2° Un donjon entouré lui-même d'un chemin circulaire sans flanquements, et situé au sommet d'une énorme butte artificielle, aujourd'hui complètement isolée. Cet ensemble constitue l'un des meilleurs spécimens que l'on puisse rencontrer d'un grand château fortifié au XIIe siècle. Il se complétait autrefois par des corps de logis bâtis au bord de la terrasse sur laquelle furent élevées en 1786 les deux halles qui gâtent ce côté de la vieille forteresse... »

Oh ! la clef ! Ce cri nous rappelle au présent ; nous regardons, et que voyons-nous ? Une virago d'un aspect peu rassurant. Forte de carrure, sûre de ses moyens, elle nous toise d'un air de pitié, et avec un accent de terroir fort prononcé, elle nous explique que sans elle, impossible de pénétrer dans le château. La porte est enfin ouverte, nous entrons. Un lacet qui tourne en s'élevant entre deux rangées d'arbustes nous empêche de rien voir du donjon. Nous voilà au haut de la butte. Là où il y a des ruines, il eût été bien extraordinaire de ne rencontrer aucun Anglais. Au moment où nous nous y attendions le moins, nous voyons tout à coup surgir, je ne sais d'où, un insulaire muni de deux gros guides qu'il consultait avec attention. Il se présenta comme membre d'une Société archéologique de l'Angleterre, et demanda

la permission de nous suivre, ce qui lui fut gracieusement accordé. Au premier abord, nous étions en défiance, ne connaissant que trop le sans-gêne habituel de ces Messieurs en France : bientôt son tact et son attention à s'effacer firent évanouir nos préventions.

Le donjon ou tour de Saint-Thomas a la forme d'un octogone irrégulier. Ses étages n'étaient pas voûtés, car on distingue sur les murs la trace des planchers qui les séparaient. Au haut de la porte bâtie au XVI[e] siècle on voit l'empreinte d'une corde qui a fortement entamé la pierre. S'agit-il d'une corde qui servit à tirer une cloche? C'est peu probable, malgré l'avis d'un de nos collègues ; ne serait-ce pas plutôt l'effet d'une corde servant à hisser des fardeaux aux étages supérieurs ? Je le croirais plus volontiers ; car, étant donné l'angle de l'entaille, la corde devait être tirée de l'extérieur, la porte restant ouverte.

Dans les murs on remarque encore des trous dans lesquels se trouvaient primitivement des poutres en bois qui, en cas d'attaque, donnaient plus solidité et d'élasticité à la maçonnerie.

Sur le côté sud du donjon apparaissent les restes d'une chapelle voûtée, dédiée à saint Thomas de Cantorbéry, et bâtie par Henri II, d'Angleterre. Il reste peu de vestiges de cette chapelle ; seuls deux chapiteaux attirent notre attention.

Un escalier en noyau plein nous conduit au sommet de la tour, d'où nous avons un magnifique panorama.

Par le haut d'une courtine nous accédons au donjon de Philippe-Auguste, connu sous le nom de Tour du prisonnier. Cette belle tour possède trois étages voûtés ; le plus élevé, celui dans lequel on entre de plain pied, est muni d'une cheminée et d'un puits ; celui placé au-dessous renfermait autrefois le chartrier du Comté de Gisors. Ces archives en ont été enlevées en 1870 pour les soustraire à la rapacité prussienne. Enfin l'étage inférieur a servi de cachot. Les murailles de ce dernier montrent des scènes sculptées au XVII[e] siècle. On y trouve le nom de Poulain, écrit en gothique, avec l'invocation : *ô Mater Dei, memento mei*, la date 1575, les scènes de la Passion, les souffrances de Jésus-Christ, les douleurs de sa mère, Adam et Eve, saint Georges combattant le Dragon, qui signifie l'idolatrie, et délivrant la province de Cappadoce, représentée par une jeune fille, saint Nicolas et les trois enfants, sainte Barbe et la tour où l'enferma son père, saint Martin partageant son manteau avec un pauvre, un diable avec un soufflet, un bal, un tournoi... Une petite discussion s'engage au sujet de ces scènes. La manière dont les sujets sont traités atteste que le personnage inconnu dont elles sont l'œuvre était peu familier avec les procédés de la sculpture et dépourvu des outils nécessaires ; mais il savait donner à ses figures beaucoup de tournure et d'entrain,et n'ignorait certainement pas l'art du

dessin ; il devait être peintre. Dans plusieurs sujets les têtes ont été brisées ; les Allemands ont passé par là en 1870 !

En comparant les bas-reliefs qui ornent un côté du mur avec ceux qui lui font face, on se rend facilement compte qu'ils ne sauraient être de la même main. Il y en a de beaucoup mieux traités que les autres et d'une manière différente ; d'où la conclusion : il y a eu plusieurs prisonniers enfermés dans cette tour. C'est ce qu'explique notre savant Président. Mal lui en prit d'avoir donné cette explication ; il se voit tout aussitôt vertement tancé. Notre cicérone en jupons se fâche : « Il n'y a eu qu'un seul prisonnier, dit-elle ; s'il y en avait eu plusieurs, on le saurait. » — « Ces sculptures sont du XVI[e] siècle, ou plus tôt de François I[er]. » — « Non, elles sont du XV[e], sous Louis XI, » reprend le guide. — Un savant archiviste, historien, archéologue, vouloir lutter de connaissances avec celles d'un concierge ! Allons donc ! Est-ce qu'il y connaît quelque chose ?

On le lui fit bien voir,

Et l'historien se tut.

Fit-il pas mieux que de se plaindre !

Et cependant, qui mieux que lui eut pu redire la curieuse légende de ce prisonnier qui, armé, dit-on, d'un clou arraché à la porte de son cachot, charmait les longs ennuis de sa captivité en sculptant ces bas-reliefs si singuliers ? La chronique

locale veut que ce prisonnier d'Etat ait cherché un jour à s'échapper à la faveur du relief des sculptures qu'il avait entaillées dans la muraille, — ce qui est difficile à admettre, — et qu'étant parvenu à écarter le fer qui divisait une meurtrière placée à la naissance de la voûte, il se soit élancé dans les fossés béants au pied de la tour. Brisé par une chûte affreuse, ses gémissements avertirent les gardes qui seraient accourus, et à partir de ce jour, le silence le plus complet se serait fait sur son sort. On pourrait ajouter que d'après un document daté du jour de la Pentecôte 1314, et découvert au British-Museum, le vicomte de Gisors, Jean Loncle, reconnaît tenir en prison au château de Gisors Mgr Simon de Macy, autrement dit Cordelier. Evidemment celui-là n'était pas l'auteur des scènes sculptées.

Nous sortons du château, non sans avoir cueilli un de ces petits œillets des montagnes que l'on rencontre toujours dans les ruines du moyen âge, et dont la présence ne peut guère s'expliquer que d'une façon ; les croisés auraient rapporté de ces œillets à leurs dames, et la graine aurait fructifié dans les donjons seigneuriaux. Quoi qu'il en soit, ces œillets si grâcieux sont quelque peu dégénérés.

Si dans les ruines nous avons cueilli des fleurs, nous avons manqué d'y perdre un de nos collègues qui, tout à ses études, ne fit pas attention à notre départ. La cicerone, peut-être à dessein, mécon-

tente de ce que ses connaissances avaient été appréciées à leur valeur, s'empressa de fermer la porte et de réintégrer son logis. Quand notre collègue voulut nous rejoindre, il trouva porte close, et pour recouvrer la liberté, ne voulant pas user d'effraction, force lui fut de recourir à l'escalade. S'il n'avait pu réussir, les connaissances de la gardienne auraient été complétées, et elle aurait été forcée d'avouer que le château avait possédé au moins deux prisonniers.

Après l'architecture civile et militaire, l'architecture religieuse. A grands pas nous gagnons l'église Saint-Gervais et Saint-Protais, la seule du département de l'Eure qui ait de doubles collatéraux. L'église actuelle remplace celle dévorée en 1124 par l'incendie allumé par le gouverneur Robert de Candos, dans le but de mettre en fuite un groupe de seigneurs Normands qui tenta un coup de main pour s'emparer du château et de la ville restés au pouvoir d'Henri Ier d'Angleterre. La tour centrale constitue la partie la plus ancienne : c'est le seul vestige de l'église rebâtie dans le courant du XIIe siècle après l'incendie de 1124. Le chœur gothique, est de la première moitié du XIIIe siècle (1240). Les deux bas-côtés du chœur, les petites chapelles du chevet, sont des dernières années du XVe siècle ; puis le transept fut réédifié, et le portail nord élevé de 1515 à 1523. Ensuite vinrent les chapelles latérales, commencement de l'érection d'un vaisseau à doubles bas-côtés, destiné à

remplacer la vieille nef du XIIe ou du XIIIe siècle. Au milieu du XVIe siècle (1542), la tour septentrionale avait reçu son couronnement, la vaste façade de l'ouest était en grande partie construite. En 1558 on reprit les travaux, mais pour modifier les plans primitifs. Enfin, la grosse tour, commencée en 1541, ne fût pas terminée.

Tout en lisant ces indications, nous avions pris la ruelle des Epousées, et levant la tête devant le portail nord, nous nous écriâmes : Saint-Germain d'Amiens ! Ce portail, en effet, rappelle notre Saint-Germain ; mais la décoration est plus riche, plus fouillée. A la voussure sont représentés les mois et diverses scènes d'apparitions miraculeuses ; les vanteaux qui ferment ce portail sont magnifiques avec les sujets représentés : l'Annonciation, l'adoration des Mages, etc. A peine entrés dans l'église, nos regards sont attirés par l'autel de la Sainte-Vierge, doré, doré, avec tout le luxe des théâtres de la foire. Aussi ne peut-on s'empêcher, en voyant de si belles décorations, de faire des vœux pour qu'il soit interdit aux curés de s'occuper *seuls*, de restaurer leurs églises ou de les orner.

Notre visite est pour ainsi dire la visite d'un Musée. Nous voyons, sans les admirer, une série de volets peints, représentant l'histoire de la Sainte-Vierge ; plus loin, une seconde série, exécutée en 1603 par Louis Poisson, nous montre le miracle des Billettes, avec le martyre de saint

Gervais et de saint Protais. Si ces peintures nous ont laissés indifférents, nous avons été par contre vivement intéressés par les vestiges d'une fresque de la fin du xvi[e] siècle représentant divers personnages. Les têtes sont finement dessinées et laissent un charmant souvenir dans l'esprit. Peut-être en doit-on la conservation au mauvais goût d'un administrateur qui avait trouvé cette idée de génie : recouvrir ces belles têtes d'un badigeonnage formant des panneaux dont on voit encore des fragments. En redescendant, nous trouvons dans la chapelle sud du chœur une verrière en grisailles, datée de 1545, sur laquelle sont reproduites des scènes de la vie de la Sainte-Vierge. Très artistement exécutées, ces grisailles rappellent tout à fait celles du château de Chantilly : l'Amour et Psyché. Mais ici rien ne choque l'œil, tandis qu'à Chantilly la flamme d'or qui apparaît en plusieurs endroits s'harmonise mal avec le ton de l'ensemble.

En descendant dans la nef, côté sud, on trouve dans une chapelle un cadavre en pierre, sculpté en 1526 et dont la place serait plutôt dans un amphithéâtre. Tout à fait au bas de la nef, l'œil est agréablement attiré par l'escalier ajouré de la tour, puis il se repose sur une grande sculpture en ronde-bosse, un peu lourde, représentant l'arbre de Jessé, exécuté de 1585 à 1595 en partie par Pierre du Fresnoy, imagier Beauvaisien. En se retournant on remarque deux piliers fort cu-

rieux, l'un tord, l'autre bâti en 1526, aux frais de la corporation des tanneurs, et orné par les chefs de diverses corporations.

Quand, après être sorti de l'église, on regarde l'extérieur de l'édifice, on se dit : en bloc, il est du XVIe siécle ; mais il manque d'homogénéité, et si la juxtaposition de ces parties disparates datant du XIIe siècle, du XVe, du XVIe, sans compter un disgracieux campanile du XVIIIe siècle, peut être intéressante pour des études comparatives, l'ensemble ne saurait satisfaire nos esprits mathématiques, amis de l'unité : seul le portail nord nous charme.

Pendant le déjeuner fort bien servi à l'hôtel des Trois-Poissons, l'entrain des conversations, la chaleur, la bonne humeur (et peut-être aussi l'influence de quelque diable nous tentant) développent à un point indicible les facultés de notre imagination. A travers la baie de la porte, sur le mur de la cour, au-dessus du tableau indicatif de l'horaire du chemin de fer, ne croyons-nous pas voir le panorama de Gisors ! Château, église, vieilles maisons.... tout s'y trouve : tout, sauf la réalité. Un peu plus d'attention nous montre enfin l'inanité de nos impressions : il n'y avait que la colle laissée par un pinceau trop prodigue.

Le déjeuner terminé, nous nous dirigeons vers la gare de l'Ouest, où nous éprouvons un moment d'angoisse on ne peut plus justifié : notre Président était perdu ! Pour nous éviter

tout souci, il était parti en avant pour la gare-nord prendre nos billets. — Et le chef de gare-ouest qui nous dit : il y a bien un train mixte venant de Gisors-nord ; mais il n'est pas en correspondance avec celui que vous devez prendre. Peut-être arrivera-t-il à temps, peut-être n'arrivera-t-il pas. Que résoudre ? Nous étions d'autant plus perplexes que, par suite d'erreur dans le libellé du permis délivré par le chemin de fer, notre groupe était désigné comme composé de Frères de Quimper, voyageant en Bretagne, allant de Dinard à Landerneau, et nous n'étions pas bien aise de passer pour des religieux déguisés. Dame ! on ne sait pas ce qui peut arriver.... Un coup de sifflet ! C'est notre train qui arrive ; et nous n'avons pas de Président. Second coup de sifflet ; second train. Notre Président y sera-t-il ?... Heureusement le chef de gare s'est montré d'une complaisance digne de tout éloge. Malgré les cinq minutes de retard, provoquées par nos hésitations, il ne donna pas le signal du départ. — Enfin ! un soupir de soulagement s'échappe de nos poitrines anxieuses : « Voilà notre Président ! » Il accourt : il a nos billets ! vite, nous montons dans le train. Tous ? non ; l'Anglais qui s'était joint à nous avait laissé sa compagne à la consigne de Gisors-nord ; et un Anglais peut-il voyager sans sa valise? Force lui fut donc de nous dire adieu.

Nous stoppons à Gournay, où plusieurs membres

de la Société académique de l'Oise nous accueillent à la descente du train avec la courtoisie, l'affabilité la plus grande. Ces messieurs nous font passer par les anciens remparts, actuellement très agréables promenades dont les habitants sont fiers à juste titre. Il reste peu de vestiges de ces remparts anciens dont les fossés ont été en partie comblés. Les ponts qui relient les jardins particuliers aux promenades en passant par dessus la rivière offrent un aspect pittoresque.

Les collectionneurs ont la réputation de cacher avec un soin jaloux les plus intéressantes collections. Il y a de très honorables exceptions ; ainsi, M. Brasseur, ingénieur des ponts-et-chaussées, nous montre avec empressement sa belle collection de silex préhistoriques trouvés dans les environs de la ville, et dont la variété étonne : hâches, couteaux, gratoirs, poinçons, ciseaux, nuclei percutteurs y sont représentés par des séries fort intéressantes. Il a là deux spécimens de silex taillés (haches ou tranchets) d'une longueur telle qu'on en rencontre fort rarement, et dont volontiers nous eussions enrichi notre musée. Les haches en bronze, trouvées de divers côtés, sont aussi largement représentées. Avec M. Gouyer nous passons instantanément de l'époque préhistorique à l'époque raffinée de Louis XV. Nous voyons défiler devant nous sans pouvoir leur consacrer le temps qu'elles méritent, des estampes

de la fin du XVIIe siècle gravées par A. Leclercq, d'après les tableaux de Lebrun, un cabaret fort curieux, un joli coffret en vernis Martin, etc.... Nous aurions voulu avoir plus de temps à donner aux faïences et autres pièces de cette précieuse collection. Le constraste entre la précédente collection préhistorique, si sérieuse dans son ensemble, et la légèreté des sujets peints de la seconde était trop frappant pour rester inaperçu.

L'église Saint-Hildebert, que nous visitons ensuite, est de l'époque de transition (en partie du XIe siècle). Le chevet du chœur a une déviation bien marquée ; et pourtant au premier abord on s'en rend difficilement compte, à cause des boiseries qui entourent les piliers. Ce chœur, de style roman, est de la dernière moitié du XIIe siècle. Il y a, dans l'intérieur des arcatures du chevet, des dentelures très intéressantes et telles que l'on n'en rencontre peut-être pas ailleurs. Dans la nef le triforium a disparu au XIIIe siècle quand on a agencé la nef actuelle.

A l'extérieur, nous sommes intrigués par la vue de trous en forme de fers de lances ou de trèfles, qui se voient de distance en distance sur le mur méridional, et dans l'intérieur desquels un bourrelet, toujours semblable et allant de haut en bas, semble séparer en deux ces ouvertures. A quoi étaient-ils destinés ? servaient-ils à supporter des traverses d'échoppes accolées peut-être jadis au monument ? étaient-ils un simple ornement ? ce

qui est peu probable. Toujours est-il que nous n'avons pu résoudre le problème. Sur la façade nord, un mur du style des monuments de l'époque des Antonins, avec colonnes et ornements divers, nous a également intrigués. Ce mur encastré dans la muraille latérale, contraste avec le reste de la construction et paraît être un monument juxtaposé. Ne serait-ce pas le reste d'un édifice payen ayant corrélation avec l'histoire de l'édifice chrétien ?

L'église visitée à la hâte, à cause du temps qui s'écoule rapidement, nous faisons en voiture le trajet qui nous sépare de Saint-Germer, notre dernière station, où anciennement dominait une riche abbaye dont il reste de précieux vestiges : l'église et la chapelle.

La vue de ces deux monuments, types distingués de deux riches périodes de l'architecture religieuse, provoque d'abord le souvenir des principales phases historiques de l'ancienne abbaye. Sa fondation, qui remonte au VIIe siècle, est l'œuvre de saint Germer lui-même. Haut et puissant seigneur de Wardes, prince de la cour de Dagobert Ier et de Clovis II, possesseur de nombreuses terres aux environs, il s'était retiré du monde pour se consacrer à Dieu. Sur le conseil de saint Ouen, archevêque de Rouen, il jette, l'an 655, au milieu des déserts de Flay, les fondements d'un vaste monastère qui devient tout aussitôt florissant sous sa conduite et sous la règle de saint Benoît. Il meurt

le 24 septembre 658. Son corps est inhumé dans son église, et plus tard transféré à Beauvais, où il est honoré comme patron du diocèse. Après sa canonisation, l'abbaye prend le nom de son illustre fondateur. Anségise, 5[e] abbé, en 807, reconstruit le monastère. Détruit en 906 par Rollon, il est relevé de ses ruines en 1036 par Drogon, 41[e] évêque de Beauvais. L'église ne fut bâtie que 50 ans plus tard, au commencement du XII[e] siècle. Pierre Guillaume de Wassencourt élève en 1259 la sainte chapelle dont la construction dure douze ans. Vers 1380, sous Jean de Silly, les deux tours et le portail de l'église furent rasés. Jean fit quelques réparations que l'on reconnaît facilement.

A la mort de l'abbé Guy de Villiers de l'Isle-Adam, le 23 juin 1536, l'abbaye tomba en commende. Jean, cardinal de Lorraine, fut le premier des abbés commendataires, et M. de Roquelaure le dernier.

Vers 1644 on y organisa un collège pour l'éducation gratuite des pauvres gentilshommes. Il y avait quatre bourses pour le diocèse de Beauvais et deux pour celui d'Amiens. Des intrigues de moines amenèrent en 1776 la chute de cette entreprise. La destruction définitive de l'abbaye fut consommée en 1793.

La chapelle, l'église abbatiale, quelques autres bâtiments claustraux, quelques pans de murs d'enceinte, encore flanqués de tourelles, ont sur-

vécu à ce désastre. Les restaurations datent du milieu du siècle dernier.

On a rétabli la toiture de la chapelle dans sa forme primitive ; les fenêtres ont leurs archivoltes saillantes ; les contreforts, leurs pyramidions peut-être un peu grêles ; la corniche, sa balustrade ; le cheneau pluvial, ses gargouilles. Les deux tourelles octogones formant un avant-corps aux deux angles occidentaux de la chapelle ont aussi recouvré leur couronnement pyramidal. Elles accompagneraient naturellement le portail s'il n'était remplacé par un couloir qui communique avec l'église. Nous en parlerons bientôt.

On entre dans l'enceinte de l'abbaye par une grande porte en ogive pratiquée dans l'épaisseur d'un bâtiment. En retour on arrive sur une place qui sépare l'église de l'abbatiale. A gauche règne cette agrégation de bâtiments qui formaient l'habitation particulière de l'abbé ; à droite est l'église où nous entrons.

Ce qui frappe d'abord, est l'absence de tout portail. La façade est d'une nudité complète. La porte d'entrée est moderne et d'un pauvre effet. Comparativement à la nef, le chœur est très court. L'église, spécimen important du style de transition, se compose actuellement de huit travées de nef, d'un transept, d'une travée rectangulaire précédant l'abside, et d'un déambulatoire qui ne compte que trois chapelles rayonnantes.

Le triforium, qui règne sur les collatéraux et

fait avec eux le tour du chœur, est orné de sculptures d'une grande richesse; malheureusement ses triples arcades sont bouchées dans la nef.

La chapelle de l'axe fut détruite au XIIIe siècle, mais pour faire place à un chef-d'œuvre. C'est en 1259, avons-nous dit, que sur le prolongement oriental de l'église abbatiale, l'abbé Pierre de Wassencourt fit élever la chapelle qui ressemble d'une manière frappante à la Sainte-Chapelle du Palais de Justice de Paris; mais avec des dimensions réduites. Un passage de trois travées, également voûté, et percé de larges fenêtres, conduit du chevet de l'église abbatiale à la chapelle. Serait-il téméraire d'avancer que ce passage est peut-être la partie la plus curieuse de l'édifice, à cause des belles sculptures qui décorent les arcatures?

La chapelle comprend quatre travées et sept pans coupés, formant abside. Elle a conservé au mur occidental, au-dessus du couloir, sa grande rose au dessin admirablement pur, tandis que la Sainte Chapelle de Paris a vu sa rose primitive remplacée au XVe siècle par une rose flamboyante.

Les fenêtres ont quatre divisions dans la nef, deux seulement dans l'abside. Ces fenêtres de l'abside ont leurs meneaux d'une légèreté incroyable. A l'autel se trouve la reproduction d'un très beau retable dont l'original est au musée de Cluny. La principale porte de la chapelle est latérale et percée au nord.

Si l'intérieur nous a ravis, que dire de l'extérieur? Il est magnifique! Les fenêtres de la nef, celles de l'abside sont encadrées par des gables à jour dont la pointe interrompt la balustrade du grand comble, elle-même fort ouvragée. Je me reprocherais de passer sous silence les chapelles en cul-de-four adossées au rond-point. Mais en jetant les yeux sur le campanile construit en 1740, on se demande ce qu'il vient faire là. De style dit Jésuite, il ne révèle que trop la pauvreté de conception de l'inventeur, et jure de se trouver en si bonne compagnie.

Au moment où nous pénétrons dans le parc qui avoisine l'église, on était en train de faucher les foins. Notre irruption fit l'effet d'une tête de Méduse. Au travail le plus actif succède soudain l'immobilité la plus complète; on se serait cru transporté dans le palais de la Belle au Bois dormant. Près du mur de l'église était en arrêt un homme armé de sa faulx, quelque Chronos africain, au teint fortement basané. Un de nos collègues ne peut résister au plaisir de le croquer; le bonhomme de se prêter à la pose demandée, et sa figure de s'épanouir dans un sourire béat.

En face du perron de l'église est située l'abbatiale. Cet emplacement a été occupé dès l'origine du couvent. Le collège des gentilshommes, fondé par Tiercelin en 1644, paraît avoir existé dans cette maison. Au dessus de la porte on déchiffre

sur un écusson le mot *Collegium*, en grandes lettres capitales. Là a existé de 1823 à 1837 le petit séminaire transféré ensuite à Saint-Lucien, près Beauvais, et qui a produit d'érudits archéologues.

Le bâtiment du XVIII[e] siècle qui fait partie de l'abbatiale est dépourvu d'intérêt ; cependant on peut remarquer que les quatre coins sont de forme arrondie, et que les murs sont en retrait d'environ dix centimètres.

Nous allions nous retirer quand l'un de nos distingués guides de l'Oise nous prie de nous grouper sur l'herbe, les uns assis, les autres debout ; et, fanatiques ou profanes de la photographie, nous dûmes nous immobiliser devant l'objectif de l'amateur qui, dit-il, est vieux jeu et le fait à la pose..... Parfait..... c'est fini !..... ainsi se termine notre visite à Saint-Germer.

L'heure nous appelait au chemin de fer ; nous reprenons le train, et après avoir, à Beauvais, réparé nos forces dans un excellent repas, servi vivement à l'Hôtel de France, nous regagnons Amiens, où nous arrivons vers onze heures, fort satisfaits d'une journée très bien organisée et nous remercions chaleureusement notre savant Président de nous l'avoir procurée.

M. NATALIS TROUILLE

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Par M. le vicomte de CALONNE

M. Natalis Trouille, décédé à Amiens le 25 juin 1902, n'a fait que passer parmi nous et cependant son nom, qui restera synonyme d'assiduité au travail, mérite d'être inscrit parmi ceux des membres de la Société des antiquaires de Picardie qui lui ont rendu les plus signalés services.

M. Trouille naquit, en 1835, à Amiens où son père dirigeait une importante maison d'horlogerie fondée en 1739. Il aimait le beau, il avait le sentiment artiste très développé, et lorsqu'il devint le propriétaire des magasins bien connus de la rue des Sergents, il leur donna une grande extension en y introduisant le bibelot élégant, dont la mode s'était généralisée sous l'empire, et surtout l'orfévrerie. Chez M. Trouille, l'amateur des belles choses, — ivoires, bronzes, porcelaines, émaux, — était doublé d'un archéologue fort habile. Il collectionnait les objets anciens dont son genre de commerce lui facilitait l'acquisition. Si les vitrines du magasin présentaient l'aspect d'une exposition permanente moderne du meilleur goût,

ses appartements constituaient un véritable musée qu'il devait installer plus tard dans l'élégante demeure Renaissance qu'il habita pendant les dernières années de sa vie.

Par ses goûts, par la remarquable compétence artistique qu'il avait acquise au cours d'une laborieuse carrière commerciale, M. Trouille se trouvait tout naturellement désigné pour faire partie de notre Société. C'était un fin connaisseur. Il fut admis en qualité de membre titulaire non résidant le 14 mars 1893, et il devint membre titulaire résidant en 1898.

Notre collègue, M. Alcide Duvette, venait de résilier les fonctions de Trésorier. Sous son administration, nos finances avaient prospéré, notre fortune avait plus que doublé. Son habileté financière, son désintéressement, son dévouement, rendaient le choix du successeur aux fonctions qu'il abandonnait particulièrement difficile. On songea à M. Trouille à qui la pratique des affaires avait donné une grande habitude de la comptabilité. Il voulut bien accepter et apporta, dans les devoirs d'une tâche toujours ingrate, une netteté, une lucidité, un ordre parfait.

Ceux qui le virent à l'œuvre peuvent témoigner du zèle et de l'activité avec laquelle il gérait notre porte-feuille. La Société entreprenait alors la magistrale publication de la monographie de la Cathédrale. Il importait de faire face à des dépenses que certains jugeaient exagérées pour le budget. La

Commission des finances trouva chez son Trésorier un habile auxiliaire imaginant des combinaisons, recourant à des opérations de trésorerie, qui permettent d'éditer le travail de M. Durand, sans préjudice pour l'équilibre des finances. Hélas ! M. Trouille ne devait pas voir le couronnement de l'œuvre dont il assurait l'exécution. Sa santé s'altérait de jour en jour, compromise peut-être par l'excès d'un labeur assidu au profit de notre Société et des nombreuses associations charitables dont il avait accepté la direction. Les médecins exigèrent de lui un repos absolu. Il dût, à son grand regret, renoncer aux fonctions dans lesquelles il avait acquis tant de titres à notre reconnaissance et mourut subitement à l'heure où une amélioration très sensible dans son état nous faisait espérer de lui voir reprendre à nos séances la place qu'il occupait assidûment.

COMPTE-RENDU

DES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'ANNÉE 1902

par M. POUJOL DE FRÉCHENCOURT, Secrétaire perpétuel,

Lu dans la séance publique du 10 décembre 1902

MESDAMES, MESSIEURS,

A la suite d'un grave accident, condamné pendant plusieurs mois à un repos aussi obligatoire que peu récréatif, je n'ai pu assister, à mon grand regret, qu'à un petit nombre des séances tenues par la Société en 1902.

Ce n'est pas, je l'avoue, avec une résignation parfaite que je me suis rappelé le mot du poète :

Deus nobis hæc otia fecit.

D'autre part les ennuis de cette réclusion ont été compensés par les nombreux témoignages d'affection que j'ai reçu de mes confrères. J'en ai été vivement touché et je suis heureux de pouvoir leur dire toute ma gratitude.

Je tiens à remercier particulièrement M. de Guyencourt. Malgré les obligations multiples imposées au secrétaire annuel, chargé de la bibliothéque, il a bien voulu, avec un dévouement, une

ponctualité et une bonne grâce parfaite, assurer, pendant l'absence de l'infortuné titulaire, le service du secrétaire perpétuel.

C'est donc lui qui va vous dire par ma bouche, les études, les recherches, les communications de nos confrères. Je ne serai qu'un écho, puisse-t-il être fidèle. Après l'avoir recueilli avec votre bienveillance accoutumée, j'espère que vous n'emporterez pas un trop mauvais souvenir de cette réunion. Votre présence nous dit du reste le prix que vous attachez à nos travaux et aux vieux souvenirs du pays picard. C'est pour nous un précieux encouragement.

Avant d'établir notre bilan historique, suffisamment prospère, pour l'année 1902, permettez-moi de saluer la mémoire de ceux que nous avons perdus, depuis la dernière séance publique. Vous entendrez ensuite proclamer les noms des nouveaux soldats de la science venus à la rescousse renforcer notre cohorte.

La Société a vivement ressenti la perte faite en la personne de M. Trouille, son trésorier, décédé le 25 juin dernier. Nommé membre non résidant en 1893, il avait été élu titulaire résidant en 1898. Peu de temps après, la confiance de ses collègues l'élevait aux délicates fonctions de trésorier.

Cette charge n'est point une sinécure. Son titulaire, outre le recouvrement des cotisations à effectuer, doit tenir à jour une comptabilité passablement compliquée. En effet la plupart de

nos ressources ont une affectation déterminée qui réclame pour chacune un compte spécial. M. Trouille, avec un ordre parfait, une excellente méthode et beaucoup de dévouement était devenu un trésorier modèle. Avec lui pas de budget en déficit, aucun besoin de crédits supplémentaires. Grâce à ce bon ordre maintenu avec énergie, la Société a pu, malgré la modicité relative de ses ressources, entreprendre la publication des grands ouvrages qui lui ont valu une place de choix parmi les sociétés savantes de la France et de l'étranger. Aussi gardera-t-elle un reconnaissant souvenir à l'administration financière de M. Trouille. Puissent les regrets de ses confrères, l'expression de leur douloureuse sympathie, alléger quelque peu le profond chagrin de tous les siens.

A la perte de ce dévoué collègue est venue s'ajouter celle de quatre membres non résidants, dont deux comptaient parmi les plus anciens de notre Compagnie.

M. le marquis du Fresne de Beaucourt avait été admis en 1857. Je n'ai pas à prononcer l'éloge du fondateur de la *Revue des Questions historiques*, du président de la *Société Bibliographique*, du savant auteur de l'*Histoire de Charles VII*, honorée du grand prix Gobert, des voix beaucoup plus autorisées ont rendu hommage à sa mémoire. Mais je tiens à consigner ici les témoignages souvent reçus de sa vive affec-

tion pour la province dans laquelle sont nés et ont vécu la plupart de ses ancêtres ; à vous dire combien il était fier de sentir, dans ses veines, couler le sang de notre illustre du Cange ; avec quel intérêt il suivait nos travaux et consultait nos ouvrages. Il avait fait paraître, en 1863, dans nos Mémoires, une *Etude sur Blanche d'Aurebruche et ses trois maris*.

M. le marquis de Corberon nous appartenait depuis 1862. Lui aussi se montrait très attaché à la Société. Sa correspondance avec le Secrétaire perpétuel touchant nos publications ou réclamant quelques renseignements spéciaux, témoignait de son amour pour l'histoire locale.

Les deux autres confrères que nous avons eu la douleur de perdre, M. Graire et M. Levasseur, ancien président du Tribunal de Commerce, s'intéressaient également à nos travaux et à nos publications. Nous avons eu plusieurs fois l'occasion d'apprécier leurs judicieuses remarques au cours de quelques-unes de nos excursions archéologiques.

Au moment où je terminais ce rapport, persuadé que la funèbre liste de nos regrettés défunts était close pour 1902, un cruel événement venait me donner un démenti. Le 5 décembre j'apprenais le décès de M. Jules Dournel de Bonnival. Admis dans notre Compagnie en 1879, il ne se contentait pas, comme beaucoup d'autres, d'être un simple abonné à nos publications. Ses

nombreux et sérieux ouvrages sur l'arrondissement de Péronne avaient fixé sur lui l'attention de ses confrères. Ils aimaient à le consulter lorsqu'ils avaient à étudier, au point de vue historique ou généalogique cette partie de notre vieille province. La Société tout entière offre à la famille de M. Dournel l'expression de sa vive et douloureuse sympathie.

Pour combler ces vides cruels et ceux de la fatale année 1900, la Société a accueilli avec faveur la demande de trois de nos confrères non résidants qui désiraient s'unir à elle par un lien plus intime. Elle a donc élu en qualité de membres titulaires résidants : M. l'abbé Mantel, le distingué supérieur de l'Ecole libre de la Providence, dont les intéressantes études ont paru dans nos bulletins ; M. Maurice Cosserat, très attaché aux travaux historiques, arrière-petit-fils d'un de nos fondateurs et dont nous sommes heureux de voir figurer sur nos listes le nom si honoré et si honorable ; M. le conseiller Thorle, membre de l'Académie d'Amiens. Maintes fois vous l'avez applaudi dans une autre enceinte, aujourd'hui même vous constaterez le précieux concours que sa plume alerte, son érudition, sa connaissance parfaite des vieux usages de notre Picardie et de l'ancien dialecte picard apporteront à notre Compagnie.

Les membres non résidants admis, en 1902, sont : MM. le capitaine Béjot; Gabriel Bourdrel,

avoué d'appel; Raymond Chevallier, secrétaire général de la Société Française d'archéologie ; Mme Albert Daire ; MM. Dufour, un amiénois, bibliothécaire de la ville de Corbeil; le comte Eugène d'Hinnisdal ; le comte Jean de Lubersac ; l'abbé Olive, curé de Thieulloy-la-Ville ; le docteur Tresfort, de Roye ; le chanoine Troncquez, secrétaire général de l'évêché de Rodez, et Charles Vézier, l'un de nos lauréats.

Avant de donner l'analyse des travaux de l'année, permettez-moi d'ajouter quelques mots à la sèche nomenclature que vous venez d'entendre. Et d'abord ne dois-je pas me féliciter avec vous de l'honneur fait à la Société tout entière en la personne de M. Durand. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres lui a délivré la moitié du prix Fould pour son premier volume sur la Cathédrale d'Amiens. Dans le courant de l'année 1903 le second volume de cette remarquable monographie sera terminé et M. Durand pourra, fier de son œuvre, s'appliquer à juste titre le fameux : *Exegi monumentum.* Savant et modeste historien du plus parfait édifice gothique de France et peut être du monde entier, il mérite une grande place dans la reconnaissance de sa ville d'adoption.

C'est aussi un devoir de ma charge de vous faire connaître, outre les travaux lus en séance, ceux que la Société publie dans ses annales. Prochainement va commencer l'impression d'un ouvrage de vulgarisation, dont l'absence se faisait

vivement sentir. A l'exemple des départements voisins, le nôtre aura lui aussi son *dictionnaire historique et archéologique*. Il sera dû à la libéralité de la famille Ledieu, dont je tiens en passant à saluer l'un des membres qui a bien voulu recueillir la lourde charge assumée par le regretté M. Trouille.

La publication de la *Picardie historique et monumentale. — Fondation Soyez* — se poursuit régulièrement. Dans peu de temps paraîtra le troisième fascicule, du IIe volume, qui termine l'histoire de l'arrondissement de Montdidier. Le tome XXXIV des mémoires in-8° sera aussi distribué dans les premiers mois de 1903.

Enfin, pour obéir aux généreuses dispositions testamentaires de MM. Debray et Janvier, plusieurs de nos confrères s'occupent des publications dans lesquelles, seront reproduits les travaux de dom Grenier sur Corbie et des documents inédits concernant la ville d'Amiens. Je ne veux pas oublier non plus la *Bibliographie du département de la Somme*, par M. Macqueron. Elle est actuellement à l'impression.

Mais il est grand temps d'aborder le sujet principal de ce rapport. Je me suis quelque peu attardé au début de ma course. Vous me le pardonnerez. Il fallait assurer mes pas encore chancelants. Marchons donc maintenant d'une allure plus rapide.

Depuis que j'ai l'honneur de vous présenter le

compte-rendu des travaux de notre Compagnie, que de fois n'ai-je pas cité, comme exemple, le zèle infatigable d'un de nos doyens d'âge. C'est encore lui qui fournira aujourd'hui au Secrétaire perpétuel, la plus grande partie de sa tâche. M. Pinsard, avec l'ardeur d'un jeune archéologue jointe à une compétence hautement reconnue, a continué en 1902 ses études sur Amiens souterrain, qui bientôt n'aura plus de secret pour lui.

De curieuses découvertes ont été faites pendant les travaux exécutés, près de la Malmaison, sous la direction de notre confrère M. Antoine, architecte. Elles ont fourni à M. Pinsard le sujet d'une sérieuse étude. On a trouvé en cet endroit l'un des derniers vestiges de l'enceinte dite de Philippe-Auguste qui, jusqu'au milieu du xve siècle, protégeait la ville d'Amiens. Dans ce vieux rempart très épais des caves avaient été creusées. Les fondations extrêmement anciennes, peuvent appartenir à l'époque gallo-romaine. D'autres murailles, où le petit appareil s'allie à de fortes assises, ont été rencontrées çà et là dans la masse de la fortification. Sont-ce les ruines d'une importante construction gallo-romaine dépendant du Castillon? C'est possible.

On a découvert aussi à un niveau inférieur l'orifice d'un puits très large et des murs formant des chambres irrégulières ; leur destination reste inexpliquée.

Plus bas encore ont été mis à jour quatre murs

concentriques, coupés par deux murs parallèles. Cet ensemble de ruines, dont M. Antoine a relevé le plan, semble remonter aux premiers temps de l'occupation romaine. M. Pinsard croit y voir une construction militaire.

En examinant attentivement les dessins et plans mis sous les yeux de la Société, MM. de Guyencourt, Milvoy et plusieurs de nos confrères émettent l'hypothèse que ces murs concentriques pourraient très bien être les fondations d'un théâtre. Seraient-ce donc le lieu où se donnaient les *spectacula theatri* dont font mention les actes de saint Firmin ? De nombreuses photographies exécutées par M. Antoine accompagnent cette très intéressante lecture.

Lors d'une autre séance, M. Pinsard a présenté un rapport sur les fouilles exécutées dans un vaste terrain appartenant à M. Vagniez-Fiquet, et situé entre la rue des Jacobins et celle des Saintes-Maries. On a recueilli un grand nombre de fragments de vases, qui ont pu être reconstitués par le dessin ; une tête de statuette de femme de l'époque gallo-romaine ; des débris de poteries, dites samiennes ; un plat de bronze, des lampes également de bronze ; des biberons en terre cuite à l'usage des jeunes gallo-romains. A citer parmi les objets les plus intéressants une partie notable d'une très belle coupe samienne. Elle est ornée de figures de divinités, représentées sous des arcades que soutiennent des cariatides. Parmi les

trouvailles d'objets plus modernes, M. Pinsard a remarqué une sorte de projectile en bronze rempli de grenailles de fer et surtout une sculpture sur bois de la fin du XVe siècle. Elle représente les armes de la ville d'Amiens, diaprée, non pas d'un lierre, comme l'usage s'en est établi — usage contre lequel M. de Calonne a protesté dans son *Histoire d'Amiens* — mais d'un osier, ce qui est bien plus logique, eu égard à la devise qui accompagne les armes de notre bonne ville. De nombreux et fort beaux dessins sont joints à cette communication.

C'est encore M. Pinsard qui adresse à la Société plusieurs dessins avec notes explicatives. Ils reproduisent des objets antiques trouvés dans le sol amiénois en 1902. Je ne retiendrai votre attention que sur une garniture de coffret en bronze, attribuée au IVe siècle. Elle fait partie des collections de M. Collombier et se rapproche, par le style de ses ornements, d'une boucle de ceinturon trouvée à Issy, canton de Ribemont (Aisne), publiée par notre confrère M. Clodomir Boulanger, dans le *Mobilier funéraire gallo-romain et franc en Artois et en Picardie.*

M. Pinsard entretient une seconde fois la Société d'objets trouvés dans le terrain de M. Vagniez-Fiquet. Ce sont des poteries percées de petits trous, qui semblent être des vases acoustiques résonnateurs. Ils ne paraissent pas anciens. Notre confrère fait figurer, sur la planche qui les repré-

sente, différents types de vases acoustiques résonnateurs. Enfin, M. Pinsard termine la longue série de ses travaux, en 1902, par la description d'un gril en fer forgé, du XVIIe siècle, orné de grâcieuses volutes, appartenant à M. Amédée de Francqueville, et par celle d'un moule à pâtisserie dont le propriétaire est M. de Guyencourt. C'est un très beau travail de dinanderie, exécuté avec une plaque de cuivre repoussée au marteau. Il porte la date de 1788 et la signature de l'abbevillois Aimable Siffait.

Le nom de M. de Guyencourt arrive fort à propos, puisque j'ai à parler de ses communications. Il ne s'est pas contenté du travail assez absorbant qui incombe au Secrétaire perpétuel, celui entre autres de donner, à chacune de nos séances, un aperçu des nombreux ouvrages déposés sur le bureau et de mettre sous les yeux de l'assemblée la chronique mensuelle archéologique. Un jour il signale, d'après un ouvrage de M. Enlard, le nom d'un artiste picard, Pierre de Corbie, qui aurait été le premier architecte de la Cathédrale de Tolède ; à une autre séance, il décrit d'après une photographie, communiquée par notre confrère M. de Louvencourt, une piéta du XVIe siècle qui n'est pas sans mérite. Cette sculpture en bois est conservée dans l'église de Seux.

Puis, M. de Guyencourt aborde un sujet plus important et donne lecture d'une remarquable

étude sur la place Notre-Dame. Il fait l'historique des hôtels que l'on y rencontrait jadis, nomme leurs principaux propriétaires et les personnages de marque qu'ils ont hébergés. Il décrit ensuite les objets découverts dans les fouilles nécessitées par la construction des pittoresques et grâcieuses demeures que l'on voit s'élever en ce moment. De beaux dessins et un plan exécutés sous la direction de M. Pinsard accompagnent cette notice.

A propos de ce travail et d'une observation qu'il contient, M. Milvoy fait remarquer qu'il n'y a rien d'étonnant à ce que l'on n'ait trouvé aucune trace de chantier devant le portail de la Cathédrale. Les matériaux étaient apportés tout préparés à pied d'œuvre. A quoi réplique l'auteur de cette étude, qu'il fallait bien cependant que ces matériaux fussent préparés quelque part ; une tradition locale, il est vrai, place les chantiers de Notre-Dame derrière l'abside du monument.

M. de Guyencourt, à une autre réunion, donne la description de deux objets trouvés à Amiens et qu'il croit être des cadeaux de fiançailles. Le premier est une boucle de bronze du XIII[e] siècle avec une légende qui, au XX[e] signifie : A vous je donne mon cœur. Le second consiste en une bague en or de la fin du XV[e] siècle. Elle porte ces mots — formant un des rébus chers à notre nouveau confrère, M. le conseiller Thorel : — Je vous aime du cœur vrai. Le mot *cœur* est remplacé par la figure conventionnelle qui le représente.

Continuons rapidement l'examen des œuvres de nos membres résidants.

Sur l'initiative de M. Boudon, la Société a pu enrichir sa bibliothèque d'une pièce qui ne manque pas d'intérêt. C'est la copie remarquablement exécutée d'une partie du cartulaire de l'abbaye de Valloires. M. Boudon analyse ce document, dans lequel il trouve de curieux renseignements sur la famille Tyrrel, dont le nom apparaît dans le cartulaire, dès l'année 1053, et sur celle des Quiéret que l'on y rencontre dans une charte de 1232.

A ces âges lointains nos malheureuses populations picardes, sentinelles avancées du beau pays de France, étaient continuellement sur le qui vive, exposées au pillage et aux agressions des gens de guerre. C'est ce que démontre, une fois de plus, le père Denifle, le savant bibliothécaire du Vatican, dans un ouvrage intitulé : *La Désolation de l'Eglise de France pendant la guerre de cent ans*; ouvrage dans lequel il n'a fait état que de documents de première main, provenant des archives vaticanes. M. l'abbé Cardon a eu la bonne pensée d'en extraire ce qui concerne la Picardie et de composer ainsi une étude fort curieuse et bien locale. En voyant le piteux état où étaient réduits les monastères de Corbie, Cercamps, Ourscamps, Saint-Valery, les prieurés de Poix et Saint-Denis-des-Prés; les églises de Saint-Jean-hors-les-Murs d'Abbeville, Saint-Médard de Lihons, Saint-

Martin de Beauchamps et tant d'autres, on se demande quel était le sort des pauvres habitants de nos campagnes à cette triste époque.

C'est aussi l'analyse d'un ouvrage, mais d'un genre différent, qu'a présenté M. Brandicourt. Il s'agit d'une étude de M. d'Haussonville publiée dans la *Revue des Deux-Mondes* et consacrée à M[me] de Maintenon, d'après les souvenirs d'une de ses secrétaires. Or cette secrétaire, Marie-Jeanne d'Aumale, était picarde, née à Vergies, actuellement canton d'Oisemont, en juillet 1683. M[lle] d'Aumale, après avoir reçu à Saint-Cyr une brillante éducation, fut attachée à M[me] de Maintenon et passa quatorze années à la cour de Louis XIV. Après la mort de sa bienfaitrice, elle se retira à Vergies où elle mourut en 1756. Ses souvenirs sont consignés dans deux manuscrits, dont l'orignal est conservé à la bibliothèque Laurentienne, à Florence. La variante appartient à M. Hanotaux qui, de concert avec M. d'Haussonville, en prépare la publication. M. Brandicourt a encore donné lecture d'une note sur les observations météorologiques faites à Montdidier, de 1783 à 1869, par MM. Victor et Camille Chandon. M. de Calonne a présenté aussi, avec la verve que vous lui connaissez, l'analyse de deux ouvrages concernant l'ancienne Picardie. Ils ont pour auteurs deux de nos confrères de l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer. Le premier traite une page intéressante de l'histoire religieuse. Ce volume

intitulé *Les Corps-Saints de Montreuil*, *Étude sur les trésors des abbayes de Saint-Sauve et de Sainte-Austreberte*, a valu à M. Roger Rodière une récompense de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. *Le Château et les Seigneurs de Montcavrel*, étude, prise sur le vif, de l'histoire féodale, a été couronnée par l'Académie d'Arras. L'auteur en est M. l'abbé Thobois, curé d'Alettes, près Montreuil.

Ces deux ouvrages, dit M. de Calonne, méritent non seulement d'être cités, au premier rang, dans les travaux d'histoire locale, mais ils figurent avec honneur parmi ceux qu'il sera nécessaire de consulter pour bien connaître ou pour bien écrire l'histoire de Picardie.

Quelques communications de moindre importance, qui méritent néanmoins d'être signalées, ont été faites par d'autres membres résidants. C'est ainsi que M. Amédée de Francqueville a donné la description et le dessin d'un couteau du XIII[e] siècle ou du commencement du XIV[e] siècle, trouvé dernièrement à Corbie. Il est damasquiné d'argent, et la virole, de même métal, qui le réunit au manche porte la légende EBENUS ✠, dont le sens est douteux. Puis notre confrère a informé la Société de la découverte d'un cimetière, qui semble être gallo-romain, près de Boves, sur le versant de la vallée de Pavery.

M. Milvoy a signalé un souterrain découvert à Franvillers par M. Flamant, qui a recueilli en

cet endroit un instrument de paix en cuivre ajouré représentant le Christ en croix entre la Vierge et saint Jean. Cet objet paraît dater du xv[e] siècle, il a été gracieusement offert au Musée de Picardie.

M. de Witasse continue ses études sur le canton d'Albert. Il a donné une note sur l'ancienne foire de Miraulmont.

M. le chanoine Vitasse a bien voulu se charger de la rédaction d'une notice biographique sur notre regretté confrère, M. Emile Gallet.

Enfin, pendant un séjour au bord de la mer, j'ai pu recueillir à Etaples, quelques souvenirs concernant Amiens. Une inscription sur la place principale de la ville est consacrée à l'un de nos évêques, Jean Avantage, né à Etaples. Dans l'église on remarque sur la clef de voûte d'une des chapelles les armes de ce prélat. Cette chapelle est consacrée à Notre-Dame de Foy. Dans un édicule placé au-dessus du tabernacle, on remarque une statuette absolument semblable à celle qui se trouve dans la cathédrale d'Amiens et y est honorée sous le même vocable. Elle fut apportée à Etaples en 1628; elle est en grande vénération auprès des marins. Un pèlerinage très suivi a lieu à son sanctuaire le lundi de la Pentecôte.

Mesdames, Messieurs, j'ai déjà soumis votre patience à une terrible épreuve et je devrais immédiatement céder la place à mon confrère, M. le conseiller Thorel, dont l'attrayante lecture

vous dédommagera de mes redites annuelles. Et cependant, il m'est impossible de ne pas dire un mot de nos laborieux collègues non résidants. Plusieurs d'entre eux suivent avec assiduité nos séances et prennent part à nos travaux ; d'autres, éloignés d'Amiens, nous tiennent régulièrement au courant des recherches ou des faits qui peuvent intéresser la Société.

MM. Limichin, de Reims, l'abbé Armand, curé d'Estrées-les-Crécy, l'abbé Vatinelle, curé de Rubempré, ont rappelé, avec autant d'exactitude que de brio, dans des rapports finement ciselés, les excursions faites par la Société, à Reims, à Compiègne et à Soissons, ainsi qu'à Gisors, Gournay et Saint-Germer.

M. de Moncourt nous a signalé des muches dont l'entrée se trouve sous la cour du château de Regnières-Ecluse, il en a donné la description avec un plan du souterrain. Puis il a informé la Société de la découverte à Conchil-le-Temple (Pas-de-Calais) d'un cimetière mérovingien. Dans les tombes on a recueilli différents objets, tels que vases, armes, fibules et entre autres un bijou d'or inscruté d'agathes et une curieuse plaque de ceinturon.

Vous seriez étonné si je ne parlais pas de M. Collombier à propos de trouvailles. Notre confrère a donné la description d'un petit trésor découvert, l'été dernier, dans le quartier de Saint-Acheul. Il se composait d'une monnaie d'argent

de Henri III et de 689 monnaies de billon appartenant aux règnes de François Ier, Charles IX, Henri III, Charles X (le roi de la Ligue) et Henri IV. Quelques-unes proviennent de Louis et Henri princes de Dombes, de François de Bourbon et d'un légat de Grégoire XIII.

M. Goudallier a donné l'analyse, d'après une étude de M. Gaston Pâris, du poëme d'Orson de Beauvais. Cette œuvre du XIIe siècle est fortement imprégnée du dialecte picard.

D'un autre genre est la communication de M. l'abbé Dubourguier, doyen de Villers-Bocage. Il s'occupe particulièrement de l'instruction populaire sous l'ancien régime. Aussi ses études spéciales l'ont-elles amené à rectifier certains passages de l'*Histoire de Saint-Riquier*, par un autre de nos confrères, M. l'abbé Bouthors. Il lui reproche de trop généraliser ses conclusions d'après un seul fait. Si l'instruction populaire était négligée à Saint-Riquier, malgré les ressources que devait fournir en ce genre un important monastère, c'est, qu'à l'époque dont parle l'auteur, le bourg de Saint-Riquier avait été plusieurs fois dévasté par la guerre et les incendies.

Notre savant confrère, M. le chanoine Muller, a bien voulu prendre part à l'une de nos séances. Il a offert à la Société, après en avoir donné une rapide analyse, un dénombrement original, daté de 1385, du fief que Mahieu Floury tenait à Vauvillers-en-Santerre de Yolande de Roye, dame

de Hangard. Puis il a entretenu l'assemblée du cartulaire de la cathédrale de Senlis, qu'il se propose de publier; d'une charte de 1189, émanant d'Etienne, évêque de Noyon, et de plusieurs passages relatifs à la Picardie qui se trouvent dans les manuscrits d'Afforty, de Senlis.

Enfin M. Héren nous a parlé d'un ouvrage de M. Thieullen, intitulé : *Les véritables instruments usuels de l'âge de pierre*. L'auteur estime que les instruments innombrables rencontrés partout et souvent négligés, à cause de leur exécution grossière, sont plus intéressants que les types les mieux travaillés et portant déjà une certaine recherche artistique. Les premiers sont les véritables produits de l'industrie usuelle préhistorique. M. Héren a recueilli plusieurs échantillons de cette catégorie, qu'il fait passer sous les yeux de l'assemblée. Il présente aussi un *aureus* de Tibère, merveilleusement conservé, qui vient d'être trouvé à Rumigny.

Dans une de nos dernières séances, sous le titre : *Une excursion dans les registres aux actes de baptêmes*, *mariages et sépultures*, M. Héren, évitant les grands chemins déjà parcourus, en ce genre de promenade, se contente de suivre les sentiers ombreux et retirés. Il y a découvert de charmantes fleurs modestement cachées, dont le parfum ne laisse pas que d'avoir un charme réel. Ces vieux actes, naïvement rédigés, contiennent des détails circonstanciés sur les indivi-

dus, les événements, les usages locaux qui ne manquent certainement pas d'intérêt. C'est le petit côté de l'histoire : mais combien il est curieux. Que n'ai-je plus de temps pour suivre avec vous M. Héren, dans sa charmante promenade aux environs d'Amiens. Que de traits naïfs, tantôt gais, tantôt tristes viendraient vous distraire des graves études sur le préhistorique.

On a reproché aux pauvres curés de l'ancien régime la singulière tenue de ces actes. Je ne crois pas cependant que M. Héren en ait beaucoup découvert dans les registres de catholicité d'aussi extraordinaire que le suivant, parfaitement authentique et relevé dans une commune voisine d'Amiens. Nous sommes en 1816. Il s'agit de la rédaction de l'acte de naissance d'un enfant posthume. Le pauvre maire et son greffier ne savent comment y parvenir. Ils ne trouvent d'autre moyen que de ressusciter pour un instant le père, mort depuis quelques mois. Celui-ci sort donc du tombeau et vient gravement déclarer la naissance de son fils, puis il retourne non moins gravement reprendre sa place au cimetière. Quant au rédacteur de l'acte, après avoir recueilli la signature des témoins, il reconnaît que le mort a déclaré ne savoir signer.

En commençant ce rapport j'avais l'honneur de vous proposer d'établir devant vous le bilan historique de 1902. Me suis-je trompé en disant qu'il me paraissait suffisamment prospère. C'est

à vous d'en décider. J'ose espérer que votre verdict nous sera favorable et constatera que, cette année encore, la Société s'est montrée digne de sa mission, digne de la bienveillance particulière que vous lui témoignez, digne de notre chère Picardie dont elle travaille chaque jour à compléter l'histoire.

SOCIÉTÉ

DES

ANTIQUAIRES DE PICARDIE

PROGRAMME DES CONCOURS DE 1903 et 1904

Prix d'Histoire. — Fondation LE PRINCE

Une médaille d'or de la valeur de **500** fr. à l'auteur du meilleur *Mémoire Manuscrit sur un sujet d'histoire relatif à la Picardie, antérieur à 1789, laissé au choix des concurrents.* (Histoire civile, religieuse, militaire, artistique ou littéraire; même celle des légendes et des chansons en dialecte picard, en patois ou en français; Étude du Commerce et de l'Industrie à Amiens, description des costumes usités en Picardie).

L'auteur, qui choisira pour sujet un groupe de communes, devra prendre un groupe historique ou administratif, ancien ou moderne, comme Pagus, Doyenné, Seigneurie, Canton, Arrondissement.

La Société a décidé, dans son assemblée générale de 1902, que, bien qu'aucun des travaux présentés ne doive traiter de questions postérieures à l'année 1789, on peut y citer, accessoirement, des faits qui se sont produits depuis cette époque.

Prix d'Archéologie. — Fondation LE DIEU

Une médaille d'or de la valeur de **500** fr. à l'auteur du meilleur *Mémoire manuscrit d'archéologie, concernant la Picardie au choix des concurrents.* (Description archéologique d'une église, d'un monument civil ou militaire. — Épigraphie. — Numismatique. — Tapisseries. — Vitraux. — Collection de dessins archéologiques inédits, etc.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les Mémoires seront adressés avant le 1er **Octobre** 1903, pour le 1er concours, ou avant le 1er **Octobre** 1904, pour le second, à M. le Secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens : ils ne seront point signés et porteront une devise qui sera répétée sur un billet cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur.

Ils devront être *inédits* et n'avoir point été présentés à d'autres Sociétés.

L'auteur qui se fera connaître sera, par ce seul fait, exclu du concours.

Tout mémoire présenté au Concours deviendra la propriété de la Société ; l'auteur ne pourra le retirer, ni le faire imprimer sans l'autorisation expresse de la Société ; mais il aura la faculté d'en garder, d'en prendre ou d'en faire prendre copie, sans déplacemement du manuscrit. Cependant l'auteur d'un travail non récompensé pourra, en se faisant connaître, rentrer en possession de son manuscrit. Désormais les rapports sur les mémoires présentés au concours ne seront pas lus en séance publique. On proclamera seulement les noms des lauréats.

La Société ne prend en aucune façon l'engagement de publier à ses frais tout mémoire récompensé ou même couronné.

NOTE

La Société a décidé, dans son assemblée générale du 21 décembre 1899, qu'elle ferait volontiers l'acquisition, sur les revenus du legs Beauvillé, de dessins inédits relatifs à la Picardie.



OUVRAGES REÇUS

PENDANT LES TROISIÈME ET QUATRIÈME TRIMESTRES DE 1902

I. Le Ministère.

1° Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques. Année 1901, n° 3, année 1902, n° 1. — 2° Liste des membres du Comité des travaux historiques et scientifiques. — 3° Discours prononcés à la séance générale du Congrès des Sociétés savantes, 1902. — 4° Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques 1901, n°s 3 et 4. — 5° Le Journal des savants, 1902, juin, juillet, août, septembre, octobre et novembre. — 6° Revue historique, tome LXXIX, 2e fascicule, tome LXXX, n°s 1 et 2. — 7° Musée Guimet ; Revue de l'Histoire des religions, tome XLV, n° 3 et tome XLVI, n° 1. — 8° Revue des Etudes grecques, 1902, mai, juin.

II. Préfecture de la Somme.

1° Conseil général, session d'août, 1902. Rapports et procès-verbaux. — 2° Travaux des Conseils d'hygiène du département de la Somme, tome XLIV, 1901.

III. Ville d'Amiens.

1° Bibliothèque communale d'Amiens. Catalogue des livres imprimés, acquisitions de 1875 à 1899. — 2° Documents pour servir à l'histoire de la Révolution française dans la ville d'Amiens. Registres aux délibérations de l'Administration municipale du 1er janvier 1789 au 18 brumaire an VIII ; année 1792.

IV. Les Auteurs.

N°s 1 à 34, Ouvrages offerts par M. Henri Macqueron : A propos du bassin des dunes ; Réponse à M. Mary par M. F. Lefils. — Recherches historiques sur les projets d'amélioration de la Somme et de ses ports par Porphyre Labitte. — Observations du commerce d'Abbeville sur le canal d'Angou-

lême et le tarif de ses droits de navigation. — Abrégé des Annales du commerce de mer d'Abbeville par M. Traullé. — Notice sur la baie de Somme et le barrage-écluse de Saint-Valery. — Passage du canal du duc d'Angoulême à Abbeville. — Deuxième Mémoire de M. Sartoris sur le passage du canal du duc d'Angoulême à Abbeville. — Pétition adressée à MM. les Pairs de France et à MM. les membres de la Chambre des Députés. — Jugement du Tribunal criminel du département de la Somme..... du 18 nivose an II... — Extrait des registres du Tribunal criminel du département de la Somme du 1er fructidor an VII. — Arrest du Conseil d'Etat du Roy du 11 décembre 1703. — Arrêté du Préfet du département de la Somme relatif à la police des eaux (27 fructidor an X). — Lettres sur les avantages et les inconvénients de la navigation des ports d'Abbeville, Amiens, St-Valery et le Crotoy par M. Linguet. — Pierres d'Acques ou notice historique sur quelques anciens monuments des environs d'Arras, etc, par M. Quenson. — Commission de secours pour les familles des naufragés de Cayeux. — Observations sur la brochure de M. Florentin Lefils, intitulée : Les Côtes françaises de la Manche, par M. Mary. — Excursions aux carrières de St-Acheul, par Georges Ponchet. — Lesueur, Anecdotes biographiques. — Biographie des hommes du jour, Berville (Saint-Albin). — Règlement de l'Académie du département de la Somme. Autre édition de la même brochure. — Lettre sur la séance publique de l'Académie d'Amiens, 15 germinal, an XII. — Extrait du registre aux délibérations de la Chambre de Commerce de Picardie. — Compte public rendu par les officiers municipaux de la ville d'Abbeville, de leur administration pour l'année 1790 et les premiers six mois de 1791. — Observation sur le Mémoire signifié et distribué sous le nom du sieur Manessier de Columbeauville. Mémoire pour Jeanne-Charlotte le Brethon..... contre Jean-Antoine Chocquel..... — Mémoire pour Adrien Danzel..... contre Etienne Coulon..... — Notice historique sur la vie et les ouvrages de Noël-François de Wailly, par Auguste-Savinien Leblond. — Gazette des tribunaux. Cause entre le curé de St-Leu de la ville d'Amiens et les religieuses du Tiers-Ordre de Saint-François de la même ville. Droit de sépulture; 1781. — Compte rendu à la Commission provisoire de Saint-

Valery-sur-Somme, par M. Héricard, maire provisoire, pour son administration depuis le 12 novembre 1870 jusqu'au 10 avril 1871. — Les études historiques et archéologiques, dans le département de la Somme, depuis cinquante ans, par H. Macqueron. — Une lettre inédite du père Ignace au vénérable Père Eudes. — Le peintre ordinaire de Gaspard Debureau, par Champfleury. Compte rendu par H. Macqueron. — La Société d'émulation d'Abbeville à Doullens et à Lucheux. Compte rendu par H. Macqueron. — 35° Histoire de la maison de Béry par l'abbé Ambroise Ledru, ouvrage offert par M. de Witasse. — 36° Manuscrit autographe des souvenirs d'un vieux Picard de l'abbé Tiron, ancien élève de la maîtrise d'Amiens, offert par le chanoine Gosselin. — N°s 37 à 48, ouvrages offerts par l'auteur M. Thieullen. — Varia. Os travaillés de l'époque de Chelles, etc. — Technologie néfaste. Industrie de la pierre taillée aux temps préhistoriques. — Les véritables instruments usuels de l'âge de la pierre. — Lettre à M. Chauvet. — Les véritables instruments de l'âge de la pierre, autre édition. — Silex anti-classiques présentés à la Société normande d'études préhistoriques. — Les pierres figures à retouches intentionnelles à l'époque du creusement des vallées. — Deuxième étude sur les pierres figures à retouches. — Os travaillés à l'époque de Chelles, Tragos globularis, etc. — Silex bijoux diluviens. — Deuxième étude sur les pierres figures à retouches, etc, (deuxième édition). — Sciences. — 49° La place Notre-Dame, par M. de Guyencourt. — 50° Les effets merveilleux de Notre-Dame-de-Grâce, publié et annoté par M. Charles Bréard. — 51° Deux vieux registres de catholicité du pays d'Artois, par M. Roger Rodière. — 52° Une visite à l'église de Tournehem, par M. Roger Rodière.—53° Le canton de Maignelay, par l'abbé Martinval. — 54° L'Exposition rétrospective de l'art français au Petit Palais en 1900, par M. L. Plessier. — 55° Une peinture sur verre de 1525 à l'église Saint-Wulfran, par M. Emile Delignières. — 56° Les comtes de Ponthieu, Guy I, par M. Prarond. — 57° De Abbavilla capite comitatus Pontivi excerptum ex historiâ Picardiæ Nicolai (Rumet) suivi d'extraits de la chronique du pays et du comté de Ponthieu de François (Rumet), par M. Prarond. — 58° Les Rosières à Mont-Cavrel et Recques, par M. l'abbé Thobois, curé d'Alettes. — 59° Un

poète nanceien oublié, Eugène Hugo, par M. Alexandre de Roche du Teilloy. — 60° Le Monde moderne, n° 93, Amiens, Cathédrale, etc, par M. André Girodie. — 61° Société de Secours mutuels de Saint François-Xavier de Noyon. Compte rendu de la fête des noces d'or. 1er décembre 1901, par M. Bry. 62° Histoire du village de Grandcourt, par M. l'abbé Leroy. — 63° Le Menhir christianisé de Clairy-Saulchoy et les croix de pierre de Barleux et de la Chaussée-Tirancourt. — 64° Généralité d'Amiens. Etat général des naissances, mariages et morts dans les villes et paroisses des six élections et quatre gouvernements de la Généralité d'Amiens pour l'année 1789, offert par M. Boudon. — 65° à 67° Ouvrages offerts par M. le capitaine Carbon. Lettre sur une trouvaille de monnaies anciennes à Warsy, par M. l'abbé Gosselin.—Quelques observations sur les mereaux d'Arras et de St-Omer par Ad. Dewisme. — Recherches sur les monnaies de Laon, par Desains. — 68° Camp (Castellum) romain de Frocourt, commune de Saint Romain, canton de Poix (Somme). Principes de castramétation romaine appliqués au tracé de son enceinte, par le général Saget, offert par M. L. Yvert.

V. Sociétés françaises.

1° Société archéologique du Midi de la France. Les établissements gallo-romains de la plaine de Martres-Tolosanes par L. Joulin. — 2° Société régionale des architectes du Nord de la France. L'architecture et la construction dans le Nord, 12e année, nos 4-9.— 3° Société nationale des Antiquaires de France, Mettensia, tome III. — 4° Société de Saint-Jean. Notes d'art et d'archéologie, tome XIV, nos 5-9. — 5° Société d'Angers, Mémoires, 5e série, tome IV. — 6° Académie d'Amiens, Mémoires, tome XLVIII. — 7° Société d'émulation de Roubaix. Mémoires, 3e série, tome VII. — 8° Société archéologique de Nantes, Bulletin, tome XLII. — 9° Société archéologique du Périgord, Bulletin, tome XXIX, nos 3 et 4. — 10° Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, Bulletin, tome XII, n° 2. — 11° Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, LXIII, nos 1, 2, 3, et 4. — 12° Société des Antiquaires de l'Ouest. Bulletin, 2e série, tome IX, 1er et 2e trimestres. — 13° Société des Archives historiques. Revue de Saintonge et d'Aunis, tome XXII, 4e, 5e et 6e livraisons. — 14° Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer. Bul-

letin, 2e série, tome III, nos 3 et 4. — 15o Académie de Mâcon. Annales, 3e série, tome V. — 16o Société académique de Poitiers. Bulletin, nos 343 et 344. — 17o Société des Antiquaires du Centre. Mémoires, tome XXV. — 18o Société des Etudes du Lot. Bulletin, tome XXVII, nos 1 et 2. — 19o Société de la Drôme. Bulletin, nos 142 et 143. — 20o Société de la Sarthe. Bulletin, 2e série, tome XXX, 3e fascicule. — 21o Société Linnéenne du Nord de la France. Mémoires, tome X. — 22o Société historique de Touraine. Bulletin, tome XIII, 1er et 2e trimestres. — 23o Académie de Vaucluse. Mémoires, 2e série, tome II, 1er, 2e et 3e trimestres. — 24o Académie de Clermont-Ferrand. Bulletin de l'Auvergne, 2e série, 1902, nos 3-7. — 25o Société des Antiquaires de la Morinie. Bulletin, tome XI, 2e fascicule. Mémoires, tome XXVII. Regestes des évêques de Thérouanne, 500-1553, par l'abbé O. Bled, tome I, 1er fascicule. — 26o Société d'Avranches et de Mortain. Revue de l'Avranchin, tome XI, nos 1 et 2. — 27o Académie des Inscriptions et Belles-lettres. Comptes rendus des séances, mai, août 1902. Rapport sur le concours de 1902. Commission des Antiquités de la France. — 28o Société de Rochechouart. Bulletin, tome XII, nos 1 et 2. — 29o Société de l'Histoire de Normandie. Bulletin, volume en cours, feuillets 20 à 24. — 30o Société archéologique de l'Orléanais. Bulletin, tome XII, nos 3 et 4, tome XIII, nos 1 et 2. — 31o Commission archéologique de Narbonne. Bulletin, tome VII, 2e semestre. — 32o Société de Bayeux. Mémoires, 6e volume. — 33o Société Polymathique du Morbihan. Bulletin, année 1901. — 34o Revue de l'Histoire de Versailles, 3e année, nos 1-4. — 35o Société de la Haute-Saône; Bulletin, 4e série, no 1. — 36o Société historique du Gatinais, Annales 1902, 2e, 3e et 4e trimestres. — 37o Académie de Reims, Travaux, tome CVI, no 2, tome CVIII, no 2. — 38o Société historique et archéologique de la Corrèze. Bulletin, tome XXIV, 2e et 3e livraisons. — 39o Société Florimontane, Revue Savoisienne, 43e année, nos 2 et 3. — 40o Société Belfortaine, Charles-le-Téméraire et la Ligue de Constance, par Toutey. Bulletin, no 21. — 41o Société historique de Langres. Mémoires in-4o, no 12. Bulletin, tome V, août 1902. — 42o Société de l'Histoire de France, Annuaire. Bulletin 1902, 2e fascicule. Lettres de Charles VIII, roi de France, tome III. — 43o Société de l'Eure,

Recueil des travaux, 5e série, tome IX. — 44° Société de la Marne. Mémoires, 2e série, tome IV. — 45° Société d'Avesnes, Mémoires, tome I à V. — 46° Société archéologique de Constantine. Recueil des Notices et Mémoires, 4e série, tome IV. — 47° Société de Pau. Bulletin, 2e série, tome XXIX. — 48° Académie Delphinale. Bulletin, 4e série, tome XV. 49° Société historique du Limousin. Bulletin, tome LII, n° 1. — 50° Société Dunkerquoise. Mémoires, tome XXXV. Histoire de la Société Dunkerquoise, 1876-1900, par M. Debacker. — 51° Société française d'archéologie, LXVIe Congrès de Mâcon, LXVII, Congrès de Chartres. — 52° Commission des Antiquités et des Arts de Versailles, XXIIe volume. — 53° Société Dunoise. Bulletin n° 131. Essai historique sur la ville et la chatellenie de la Ferté-Villeneuil, par l'abbé J. Augis. — 54° Société d'émulation des Vosges. Annales, 78e année. — 55° Société philotechnique. Annuaire, tome LX. — 56° Société de Montbéliard. Mémoires, tome XXIX. Bulletin, supplément aux tomes 27 et 28. — 57° Société des Pyrénées-Orientales, 43e vol. — 58° Revue historique et archéologique du Maine. Mémoires, tome L, 2e semestre, tome LIe, 1er semestre. — 59° Société Industrielle d'Amiens. Bulletin, tome XL, nos 2-3. — 60° La Diana. Bulletin, tome XIII, n° 2. — 61° Académie de Stanislas. Table alphabétique des publications. — 62° Société d'émulation d'Abbeville. Mémoires in-4°, tome IV. Géographie historique du département de la Somme, par M. Gaétan de Witasse. — 63° Société d'Ille-et-Vilaine. Bulletin et Mémoires, tome XXXI. — 64° Société archéologique de Montpellier. Mémoires, 2e série, tome II, n° 2. — 65° Comité flamand de France. Annales, tome XXVI. — 66° Comité archéologique de Senlis. Comptes rendus et Mémoires, 4e série, tome IV. — 67° Société Académique de Boulogne-sur-Mer. Mémoires, tomes VI et VII. — 68° Société de Douai. Douai son histoire militaire, ses fortifications.

VI. Sociétés étrangères.

1° Académie royale d'archéologie de Belgique. Bulletin, 5e série des Annales, 2e partie V, VI et VII. — 2° Société historique d'Iena, Zeitschrift, 20e volume de la collection complète, 2e, 3e et 4e fascicules. — 3° Société de Gœttingue, Nachrichten, phil. hist. Klas. 1902, nos 2, 3 et 4. Geschaftliche Mitteil, 1902,

n° 1. — 4° Société d'histoire et d'archéologie de Gand. Bulletin n°s 6, 7 et 8. Inventaire archéologique, fascicules XXV et XXVI. 5° Société historique du Grand Duché de Hesse, Beitrage zur Hessisschen Kirchengeschichte, tome I, 2e partie. Quartalblater, 1900, tome II, 1er, 2e, 3e et 4e trimestres, 1901, tome III, 1er, 2e, 3e et 4e trimestres. — 6° Annales de la Société archéologique de Namur, tome XXIV, 3e livraison. — 7° Académie royale de Belgique. Annuaire 1902. Biographie nationale, tome XVI, n° 2. Mémoires couronnés et Mémoires des savants étrangers, tome LIX, 1er, 2e et 3e fascicules. Mémoires de l'Académie, tome LIV, n°s 4 et 5. Bulletin de la classe des lettres 1901, 1902, n°s 1-8. Mémoires couronnés et autres Mémoires, in-8°. tomes LVI, LXI et LXII. — 8° Académie des sciences de Philadelphie, Proceedings, tome LIII, 3e partie. — 9° Cercle archéologique du pays de Waas, catalogue illustré. Exposition régionale d'argenteries et d'orfévreries d'art anciennes, 1902. — 10° Revue belge de numismatique 1902, n° 3. — 11° Société historique et archéologique de Tournai. Annales, nouvelle série, tome VI. — 12° Société des Bollandistes, Analecta bollandiana, tome XXI, fascicule, 2, 3 et 4. — 13° Académie royale des sciences de Munich, Sitzungsberichte, 1902, n°s 1 et 2. Heinricii von Brum Gedaschtnessrede..., Abhandlungen, Philo-Philolog. Klass, tome XXI, fascicule 1. 14° Société historique de la Basse-Saxe, Hanôvre, Zeitschrift, 1902, 2e et 3e parties. — 15° Société historique d'Augsbourg, Zeitschrift, 23e année. — 16° Institut Lombard, Rendiconti, 2e série, tome XXXIV. — 17° Société de Colmar. Bulletin, nouvelle série, tome VI. — 18° Société d'archéologie de Bruxelles. Annales, tome XVI, n°s 1 et 2. — 19° Académie royale d'Histoire et d'Antiquités de Stockholm, Manadsblad 1897. — 20° Société de la Suisse Romande. Mémoires et documents, 2e série, tome IV, n° 2, tome V. — 21° Académie impériale des sciences de Vienne, Denkschriften, phil. hist. class., tome XLVII. Fontes rerum austriacarum, tomes 52, 53 et 54. Archiv., tomes 89, 2e partie, 90, 1re et 2e parties, 91, 1re partie. Sitzungsberichte, tome 153. — 22° Société historique du Wurtemberg. Annales, 1902, livraisons 1, 2, 3 et 4.

VII. Achat de la Société.

Dictionnaire des antiquités grecques et romaines par Daremberg et Saglio, fascicules 31 et 32.

VIII. Revues périodiques.

1° Le Dimanche, semaine religieuse du diocèse d'Amiens, 1902, n°s 24 à 49. — La Revue des questions historiques, livraisons 143 et 144. — 3° Revue épigraphique, 1902, 1er et 2e trimestres. — 4° Revue de l'Art chrétien, 4e série, tome XIII, n° 4. — 5° Bulletin monumental, tome LXVI, n°s 2, 3, 4 et 5. — 6° Revue numismatique, 4e série, tome VI, n°s 2 et 3. — 7° Les Etudes, tomes 88, 89 et 91. — 8° Bulletin historique du diocèse de Lyon, 3e année, n°s 16, 17 et 18.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

ANNÉE 1903. — 1er TRIMESTRE

Séance ordinaire du 13 Janvier 1903

Présidence de M. G. DURAND, président

Sont présents : MM. Boquet, Boudon, Brandicourt, l'abbé Cardon, Cosserat, Dubois, Durand, de Francqueville, de Guyencourt, Ledieu, l'abbé Mantel, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux, Thorel, le chanoine Vitasse et de Witasse.

— MM. Collombier, Héren, l'abbé Rohault et l'abbé Vatinelle, membres titulaires non résidants, assistent à la séance.

M. le chanoine Gosselin se fait excuser.

Correspondance

— La Société académique de l'Oise fait part de la mort de son président, M. Hubert-Ernest

Charvet. — Les Antiquaires de Picardie s'associent à ce deuil.

— M. l'abbé Breuil offre une brochure intitulée : « *L'Age du Bronze dans le Département de la Somme.* — III. *Objets de métallurgie et de menuiserie* ». — C'est une liste des outils préhistoriques en bronze, destinés au travail du bois ou des métaux, qui ont été découverts dans notre région.

— M. Louis Bossu adresse un opuscule intitulé : *Une bâtarde de la Maison de Lorraine en Boulonnais*. Il y est question d'une certaine Jeanne Vérenne qui aurait été la fille naturelle du duc d'Elbeuf, gouverneur de Picardie, et serait née à Neufchâtel, près Boulogne.

— M. Ferdinand Mallet fait parvenir une notice sur *Abbeville pendant l'invasion*, — *19 janvier 1870, 5 juin 1871*. — On lit dans cet ouvrage les éphémérides d'Abbeville pendant la période indiquée, les exploits du trop fameux Plancassagne et le récit des vexations sans nombre que les Abbevillois eurent à subir de la part des Allemands.

— M. Thorel-Perrin envoie de nouveaux manuscrits relatifs à Grandvilliers et à son canton.

— En témoignage de reconnaissance pour les dons déjà faits par M. Thorel-Perrin, la Société décide de lui offrir la collection complète de l'*Album archéologique*.

— M. l'abbé Vandamme fait hommage d'un numéro des *Petites Annales de Saint Vincent de*

Paul, qui contient des recherches sur ce saint et sur les monastères de la Visitation à Amiens et à Abbeville.

— M. le Secrétaire annuel signale : 1° dans les *Notes d'Art et d'Archéologie*, éditées par la Société de Saint-Jean (1902, p. 231), la reproduction d'un bas-relief existant à Bar-le-Duc et représentant l'Immaculée-Conception. — Cette sculpture est très prochement apparentée à celle qui représente le même sujet en l'église du Saint-Sépulcre de Montdidier, bas-relief publié dans *La Picardie historique et monumentale ;*

2° Dans la *Revue de l'Art chrétien*, de belles reproductions de plusieurs tableaux qui figuraient, en 1902, à l'exposition des peintres primitifs, à Bruges ;

3° Dans la *Revue épigraphique*, la description du cachet d'un oculiste gallo-romain, trouvé à Boulogne-sur-Mer ;

4° Dans le *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques*, le récit des fouilles exécutées dans les cimetières gallo-romains de Sissy et de Berthenicourt (Aisne), par M. Th. Eck ;

5° Dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, un article sur des marmites et des bassinoires avec inscriptions, destinées à être offertes comme cadeaux de noces.

Administration

— M. Poujol de Fréchencourt qui, à partir de

ce jour, reprend ses fonctions de secrétaire perpétuel, remercie M. de Guyencourt des soins qu'il a donnés aux affaires de la Société pendant un intérim d'une année toute entière.

— M. le Secrétaire perpétuel annonce encore que les fonds provenant du legs de M. Debrai ont reçu un commencement d'emploi, et qu'il en sera prochainement de même pour ceux provenant du legs de M. Janvier.

— MM. Guilbert, percepteur à Guerbigny, et l'abbé Jacquiot, vicaire de la cathédrale d'Amiens, sont élus membres non résidants.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière séance sont inscrits sous les numéros 28189 à 28238.

Travaux

— Pour inaugurer les travaux de l'année et installer les membres du bureau nouvellement élu, M. le Président prononce les paroles suivantes :

Messieurs,

Par un sentiment de délicatesse auquel j'ai été vivement sensible et qui ajoute encore à ma dette de reconnaissance, déjà bien lourde, envers la Société des Antiquaires de Picardie, vous avez voulu me conserver une troisième fois l'honneur de présider à vos travaux.

Un vote d'acclamation a, comme depuis plusieurs années déjà, continué dans ses fonctions notre sym-

pathique secrétaire annuel. Il le sera encore lontemps. Quel bien inestimable résulte pour notre Société de posséder un Secrétaire annuel aussi infatigable, aussi expérimenté, aussi au courant de ses affaires ; nous en avons eu cette année même une nouvelle preuve. Par un redoublement de zèle dont je tiens à le remercier chaleureusement au nom de tous, M. de Guyencourt a si bien fait, que rien n'est resté en souffrance pendant les longs mois d'absence de notre dévoué secrétaire perpétuel.

Et, puisque je parle de celui-ci, qu'il me soit permis de lui dire combien nous sommes heureux de le revoir à cette place, entièrement rétabli, sans qu'aucune des inquiétudes que nous avions pu concevoir sur les suites de son accident se soit réalisée.

Il est des vérités tellement évidentes qu'on éprouve quelque embarras à les exprimer. Dire qu'avec M. Léon Ledieu nos finances sont en bonnes mains, est de celles-là. Je veux pourtant lui exprimer une fois de plus toute la reconnaissance de la Société pour la peine qu'il se donne dans l'accomplissement des lourdes fonctions qu'il a bien voulu accepter.

Je n'ai cette fois à installer que notre nouveau Vice-Président ; mais auparavant, laissez-moi remercier de tout cœur M. de Witasse du concours plein de dévouement et d'aménité qu'il a bien voulu me prêter pendant deux ans, en même temps que de tous les services qu'avec tant de modestie il a déjà rendus à la Société.

Il y a deux ans, en recevant M. le chanoine Gosselin en qualité de membre titulaire résidant, je lui disais que ses nombreux travaux sur l'histoire de notre province lui avaient depuis longtemps marqué

sa place parmi nous. Vous avez jugé avec raison qu'il méritait mieux et vous lui avez donné la vice-présidence. Je suis tout particulièrement heureux de lui souhaiter en cette qualité la bienvenue et de l'inviter à s'asseoir à la place à laquelle il a tant de droits.

Notre Société s'est acquis dans le monde savant un bon renom dont nous avons le droit d'être fiers, mais qui nous impose la stricte obligation de le maintenir, de l'accroître même, si c'est possible. Votre activité, votre assiduité à nos séances, l'entrain et l'impulsion donnés à tous nos travaux en cours me donnent la ferme conviction que cette année ne sera pas moins féconde que les précédentes. Je ne crois pas pouvoir placer sous de plus heureux auspices les débuts de l'année 1903.

— Ce discours est accueilli par de nombreuses marques d'approbation.

— Il est ensuite procédé au renouvellement des commissions destinées à fonctionner pendant l'année 1903. Sont élus au scrutin secret pour faire partie de celle des impressions : MM. de Guyencourt, Milvoy, Roux, Soyez et de Witasse.

— Lés membres des autres commissions sont prorogés dans leurs fonctions par M. le Président.

— L'ordre du jour prévoit l'installation de M. Octave Thorel, en qualité de membre titulaire résidant. Le récipiendaire prend la parole et s'exprime en ces termes :

Messieurs,

Les bonnes traditions sont, heureusement, aussi tenaces que les mauvaises.

C'est pourquoi les « honnestes gens », comme on

disait au grand siècle, surent perpétuer le culte de la politesse, les compliments et les formules exquises de l'urbanité qui, de la cour, avaient rayonné dans les hautes classes de la société.

Permettez-moi donc d'emprunter à une lettre de Voltaire au président Hénault un passage qui rend bien mes sentiments envers vous et trahit même des pensées que j'avais tenues secrètes. « Il y a long-« temps, écrit-il, que je vis dans l'espérance de « m'instruire un jour auprès de vous et de profiter « des agréments de votre commerce (1) ».

Après cet aveu, je n'ai point à cacher la joie profonde et sincère que m'a causée, en juillet dernier, ma nomination de membre résidant de votre savante société : votre délicatesse avait prévenu mes désirs et mon ambition.

Mais la lettre que m'écrivait alors notre distingué secrétaire perpétuel, M. Poujol de Fréchencourt, était conçue en termes vraiment trop flatteurs pour ne pas vous réserver de nombreux déboires.

Quoiqu'il veuille bien en dire, je ne serai « cer-« tainement pas le digne successeur des Guérard, des « Bisson de la Roque, des Roquemont, des Oudin ».

Qu'il suffise à mon amour-propre de suivre, même de très loin, ces hommes de mérite qui ont jeté autant de lustre sur la magistrature amiénoise que sur votre savante Compagnie.

Tous avaient de nombreux titres à l'honneur de s'asseoir à vos côtés ; je ne m'en connais qu'un seul : l'excès de votre bienveillance à mon endroit.

Si la modestie ne doit point aller jusqu'au décri

(1) Lettre datée de Bruxelles, du 15 mai 1741.

exagéré de soi-même — elle cesserait alors d'être la modestie — encore dois-je reconnaître, avec ma franchise toute picarde, que le peu que j'ai eu la faiblesse d'écrire ne puise son unique valeur que dans votre collaboration.

Pour moi, M. Pinsard ouvrait ses cartons si riches, si complaisants, et M. Durand traduisait de vieux textes; M. Boudon secondait puissamment mes recherches; M. Soyez n'hésitait pas à me donner la primeur d'un manuscrit de Machart. Enfin M. Robert de Guyencourt, non content de déchiffrer d'indéchiffrables blasons, consentait, depuis longtemps déjà, à être le correcteur attitré, c'est-à-dire la première victime de mes essais littéraires.

Dans les notes, en petits caractères, il est vrai, je n'ai jamais manqué de mettre les références et les sources; mais ces notes, vous les avez volontairement oubliées, et voilà comment j'ai pu vous paraître digne d'être des vôtres. En réalité, je suis entré ici à la lueur des flambeaux dont vous avez fourni toute la cire, et que je n'ai eu qu'à allumer.

A l'inverse des dettes d'argent, les dettes de reconnaissance ne comportent pas, dans leur acquit, des retardements que l'on ne pourrait imputer qu'à l'indifférence ou à l'ingratitude.

C'est sous l'empire de cette pensée, que j'ai pris aujourd'hui un sujet qui, pour paraître sortir du cadre ordinaire de vos études, y rentre néanmoins par un côté, étant emprunté à un travail sur les Rébus de Picardie à qui vous avez réservé naguère un accueil si aimable, si inespéré.

L'antiquaire de Walter Scott avait une passion singulière pour les questions philologiques : je ne le

démentirai donc pas en recherchant ici qu'elle peut être l'étymologie du mot Rébus; question qui ne laisse pas de présenter de très sérieuses difficultés.

Deux étymologies sont en présence, l'une historique, l'autre latine. Malgré l'autorité de leurs inventeurs, nous vous en proposons une troisième, mais, cela va sans dire, avec les réserves et les réticences qu'il échet d'apporter dans de si singulières recherches.

Ici, M. Thorel développe les motifs qui lui font proposer une nouvelle étymologie du mot *Rébus*. On trouvera cette savante dissertation dans le T. XXXIV, actuellement sous presse, des Mémoires in-8° de la Société. Puis le récipiendaire termine par ces mots :

En finissant, Messieurs, laissez-moi m'excuser d'avoir trop longtemps retenu votre patiente attention sur une étude de micrographie étymologique, qui n'a, en réalité, d'autre intérêt que celui que vous attachez toujours aux moindres choses concernant notre chère Picardie.

— A ce discours, accueilli par d'unanimes applaudissements, M. le Président répond par les paroles suivantes :

MONSIEUR,

Par la savante et judicieuse étude que nous venons d'entendre, par celle dont le piquant intérêt et l'humour ont ravi la nombreuse assistance qui se pressait naguère à notre séance publique, vous avez déjà largement payé votre droit d'entrée parmi nous.

La Société des Antiquaires de Picardie se félicite hautement de la nouvelle recrue qu'elle fait en votre personne. S'il est vrai de dire que le goût des choses du passé est le propre, je dirais presque le criterium des esprits élevés, faut-il s'étonner de le trouver à un si haut degré dans la magistrature ? Comme vous l'avez si bien rappelé, notre Société s'est toujours hautement honorée de compter des magistrats parmi ses membres, et beaucoup ont été des plus illustres.

Elle est tout particulièrement heureuse, aujourd'hui de vous voir prendre la place laissée vacante par le regretté président Oudin. Votre qualité d'Amiénois, le vif intérêt que vous n'avez jamais cessé de porter aux antiquités picardes, les patientes recherches qu'avec un esprit également ouvert aux matières les plus diverses, vous avez su mener à bien, et, laissez-moi le dire, le charme de relations toutes pleines de cordialité, vous ouvrent toutes grandes les portes de notre Société et nous donnent les gages d'une collaboration agréable et féconde. C'est dans ces sentiments qu'au nom de la Société des Antiquaires de Picardie, je vous souhaite sincèrement la bienvenue et que je vous invite, sans plus tarder, à prendre part à ses travaux.

De nombreuses marques d'approbation accueillent cette réponse.

— M. de Francqueville signale des armes anciennes, découvertes près de Saint-Acheul, sur le penchant de la colline tourné vers Longueau. Ces armes ont été dessinées par M. Delambre. Ce sont des pointes de flèches en fer, un objet qui

semble provenir d'une trousse d'archer, un fragment d'épée à deux tranchants, accompagné de la bouterolle de son fourreau, un fer de lance, deux fers de piques à section triangulaire, emmanchés au moyen de douilles à branches et une épée dépourvue de sa garde.

Il est probable que ces armes proviennent de l'armée de Charles le Téméraire qui assiégea Amiens en 1471. Un douzain de ce prince trouvé au même lieu confirme cette hypothèse. Le camp bourguignon était situé précisément à l'endroit où les armes furent découvertes, au fond d'une tranchée encore reconnaissable.

— M. Poujol de Fréchencourt déplore à bon droit l'état inquiétant des tableaux de la confrérie du Puy-Notre-Dame, conservés à l'Évêché. Il y aurait des mesures urgentes à prendre si l'on veut assurer leur conservation. — La Société décide que MM. Boquet et Durand voudront bien demander une audience à Mgr l'Évêque d'Amiens, pour l'entretenir de cette affaire si intéressante.

— M. le chanoine Vitasse dit quelques mots au sujet d'une sculpture sur bois, provenant de l'église de Daours, sculpture qui figure actuellement dans une collection parisienne. — M. Josse a jadis étudié minutieusement cette œuvre d'art.

— M. Pierre Dubois expose la nécessité de réunir, dès maintenant, les éléments d'une bibliographie picarde postérieure au XIXe siècle, puisque M. H. Macqueron s'est chargé des âges antérieurs.

Il faudrait centraliser, d'après un modèle uniforme, des fiches relatives à tous les ouvrages et à tous les articles qui paraissent, parfois sans qu'on en ait connaissance, et se trouvent perdus dans les journaux et les revues. Les ouvrages ayant un rapport même indirect avec la Picardie, mais intéressant notre pays par quelque point, ne devraient pas être négligés dans cette bibliographie, rédigée sans notes critiques. Chacun pourrait collaborer à ce travail et le rôle de la Société serait de centraliser les renseignements.

Cet excellent projet mérite d'être mûrement étudié et M. Dubois est prié de vouloir bien le représenter ultérieurement à la Société, puis la séance est levée à 9 h. 1/2.

Séance du 10 février 1903

Présidence de M. Durand, président

Sont présents : MM. Boquet, l'abbé Boucher, de Calonne, l'abbé Cardon, Dubois, Durand, le chanoine Gosselin, de Guyencourt, Ledieu, l'abbé Mantel, Poujol de Fréchencourt, Roux et de Witasse.

— MM. Collombier, Goudallier, Heren, H. Macqueron, Matifas, l'abbé Vatinelle, et l'abbé Vion, membres non résidants assistent à la séance.

MM. Brandicourt et Cosserat se font excuser.

Correspondance

— M. le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts offre les fascicules 13 et 14 des *Archives de la Commission des Monuments historiques.*

— MM. Guilbert et l'abbé Jacquiot remercient de leur élection en qualité de membres non résidants.

— MM. L. François et Vasseur-Lemaire offrent à la Société, pour le Musée de Picardie, des objets dont il sera question ci-dessous. — Des remerciements sont votés aux donateurs.

— M. le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau divers ouvrages offerts par leurs auteurs :

1° Le 3e fascicule du bel ouvrage : *Le mobilier funéraire gallo-romain et franc en Picardie et en Artois*, publié par notre confrère, M. Clodomir Boulanger. Ce numéro contient les planches 21 à 29, avec l'explication et la description des objets représentés : fibules, boucles, bracelets, colliers, plaques, armes et verreries ;

2° *Essai sur l'iconographie de Sainte-Foy*, par l'abbé Bouillet, membre de la Société. Ce petit ouvrage, très documenté, est accompagné de plusieurs illustrations. Une carte des diocèses de France fait connaître, par des signes spéciaux, les lieux consacrés jadis ou aujourd'hui à la sainte martyre, par des églises, chapelles, monuments, statues ou fontaines ;

3° *Un village de la vallée de Somme : Daours-en-Amiénois*, par M. G.-Hector Quignon, tirage à part d'un travail couronné par la Société et publié dans le tome XXXIV de ses Mémoires. L'auteur a continué l'histoire de Daours jusqu'à l'époque actuelle, mais il a pris soin d'indiquer que cette dernière partie n'a pas figuré dans le manuscrit présenté au concours de 1901. Plusieurs phototypies ont été ajoutées aux planches qui se trouvent dans le travail publié par la Société ;

4° *Une Flânerie*. Spirituelle lecture faite à la séance de l'Académie d'Amiens, le 1er février 1903, par M. Octave Thorel, directeur, membre résidant de notre Compagnie. Cette étude prise absolument sur le vif, a été lue ou entendue par un grand nombre d'entre nous qui ont pu en apprécier tout le charme ;

5° *Ecole des Chartes — 1903 — Positions des Thèses*. Cette brochure est adressée à la Société par M. Amédée Boinet, petit-fils de notre excellent confrère, M. Pinsard. La thèse soutenue par M. Boinet a pour titre : *La Miniature carolingienne dans le Nord de la France*. Elle comprend une introduction et deux parties. La première est une étude générale sur la miniature carolingienne, principalement d'après les manuscrits du Nord de la France. La seconde est intitulée : Etude sur certaines classes de manuscrits exécutés dans le Nord de la France. Cette thèse

brillamment soutenue a été classée avec le n° 1. Elle a valu à M. Boinet les chaleureuses félicitations du jury et le n° 4 dans le classement général de sortie de l'Ecole des Chartes en 1903.

— Parmi les ouvrages reçus depuis la dernière réunion, M. Poujol de Fréchencourt signale particulièrement :

1° Les 13e et 14e fascicules du remarquable ouvrage que veut bien nous adresser le ministère : *Archives de la Commission des Monuments historiques*, tome IV : Lyonnais, Berry, Bourbonnais, Auvergne et Dauphiné ;

2° Un nouveau fascicule du *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, par Daremberg et Saglio. Achat de la Société. Il renferme, entre autres, un bien curieux article sur les médecins et la médecine à Rome et à Athènes ;

3° Le *Bulletin du Comité historique*. Dans ce numéro, plusieurs des travaux lus au Congrès des Sociétés savantes ont été reproduits. On y trouve notamment deux études de nos confrères l'abbé Morel, de Compiègne, et le chanoine Muller. Le premier a lu un travail sur les livres liturgiques imprimés, avant le xviie siècle, à l'usage des diocèses de Beauvais, Noyon et Senlis. Une communication du même genre a été faite par M. Jadart sur ceux du diocèse de Reims.

M. le chanoine Muller avait donné précédemment une description de l'Evangéliaire de Marienval; il signale à l'attention des congressistes de

1902 un détail curieux qui lui avait échappé. C'est la présence, au-dessus du texte de la Passion, de sygles ou lettres s'appliquant toujours et scrupuleusement au parler du Christ et aux parlers des personnages autres. Ils démontrent l'usage d'une lecture, avec dialogues, plus ou moins déclamée ou musiquée, commencement de drame liturgique dès le IX[e] siècle dans les églises du Noyonnais.

Le président de la section, M. Léopold Delisle, en remerciant M. le chanoine Muller, attire sur ce point particulier l'attention des érudits qui se livrent à l'étude des évangéliaires anciens ;

4° Les deux premiers fascicules du tome IV de l'*Epigraphie du département du Pas-de-Calais*. Tous deux, œuvre de notre confrère, M. Roger Rodière, le premier est consacré au canton de Campagne-lès-Hesdin, le deuxième, au canton d'Etaples. Les héraldistes et les généalogistes y pourront faire ample moisson. En effet, l'auteur a recueilli nombre d'inscriptions tombales, d'écussons concernant beaucoup de familles artésiennes et picardes. Il donne même la nomenclature des portraits qu'il a rencontrés en visitant plusieurs châteaux situés dans ces deux cantons.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière séance sont inscrits sous les numéros 28239 à 28283.

Administration

— MM. l'abbé Boulfroy, doyen de Chaulnes, l'abbé Deleval, curé de Lihons-en-Santerre, Ch.

Delignières, H. Graire et l'abbé Morenval, aumônier du Louvencourt, présentés en la dernière séance, sont élus membres non résidants.

— M. le Trésorier communique un rapport sur les finances de la Société pendant l'année 1902, puis M. le Président, après avoir remercié M. Ledieu de son exposé si net et si précis, désigne pour faire partie de la commission destinée à reviser les comptes de 1902 et à dresser le budget de 1903, MM. Brandicourt, de Calonne et de Louvencourt.

— M. le Secrétaire perpétuel rappelle qu'il est urgent d'exécuter les dispositions du legs de M. Janvier, mais il fait observer que la commission des impressions est déjà surchargée de travaux. Il propose donc de créer une nouvelle commission qui aurait pour objet d'exécuter les volontés testamentaires de M. Janvier, en ce qui concerne la Société. Cette motion est adoptée et M. le Président désigne, pour faire partie de la nouvelle commission, MM. de Calonne, Cosserat, Dubois, le chanoine Gosselin, et l'abbé Mantel.

Travaux

— M. de Calonne lit une notice biographique sur M. Trouille, ancien trésorier de la Société. On la trouvera à la page 409 du présent volume.

— MM. Durand et de Guyencourt décrivent divers objets dernièrement découverts et offerts

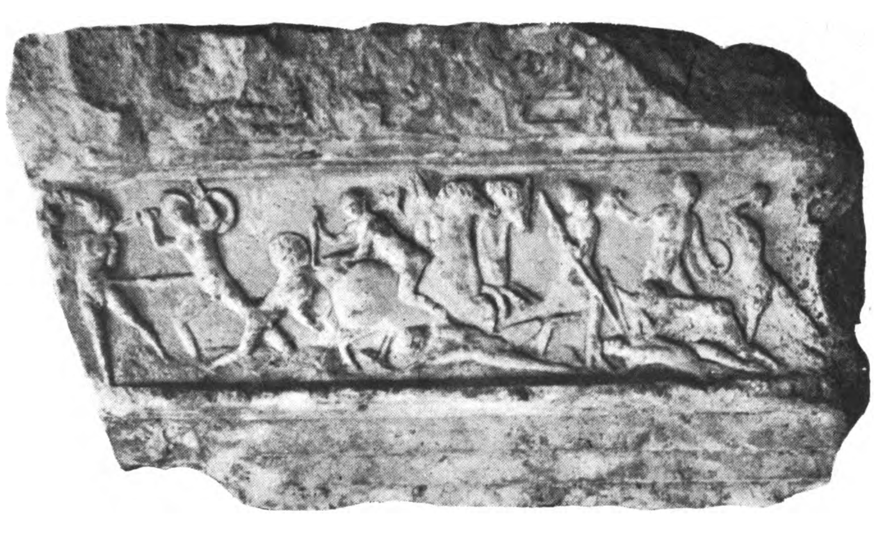
pour le Musée par MM. L. François et Vasseur-Lemaire.

A l'angle des rues Voiture et Bellevue, dans un terrain appartenant à M. L. François, on a exhumé un cercueil gallo-romain en plomb, analogue à ceux qui sont assez fréquemment découverts dans le sol amiénois. Celui-ci est simplement décoré de lignes de perles, disposées en sautoirs et en losanges. Il présente peu d'intérêt et ne renfermait que des ossements.

Près de cette sépulture se trouvaient quelques vases, en verre et en poterie. Tous étaient brisés mais quelques-uns ont pu être reconstitués. L'un, en verre brunâtre, avait un galbe très gracieux ; un autre, en verre blanc, possédait des ornements en forme de flammes d'un beau rouge vif, ce devait être une pièce très remarquable. Les poteries étaient moins intéressantes, à l'exception d'une seule. Celle-ci, en terre noire décorée à la barbotine, appartient à un genre que l'on considére comme spécial au nord de la Gaule romaine. Elle porte, en haut de la panse et tracé en blanc, le mot VITA, dont les lettres sont séparées par de larges pastilles. Quelques ornements disposés en cordons complètent la décoration de cette pièce.

Au n° 48 du marché Lanselles, dans l'immeuble de M. Vasseur-Lemaire, vient d'être recueilli un bas-relief du milieu du XVIe siècle.

Cette sculpture en pierre semble provenir du



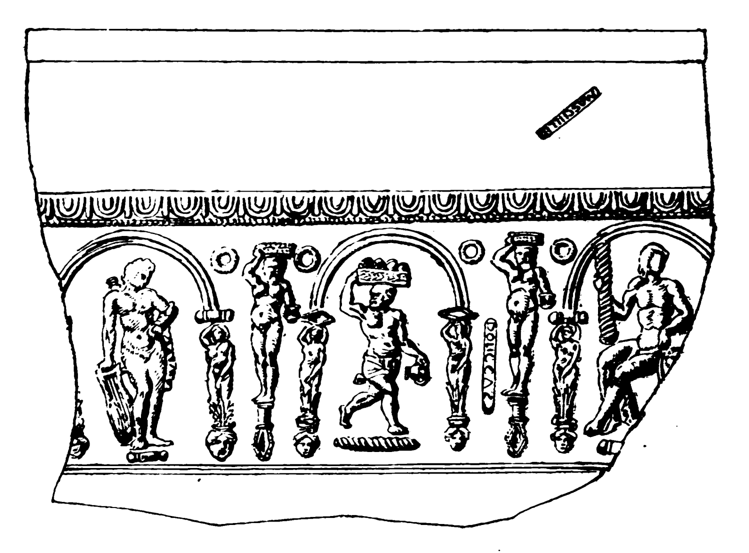
Bas-relief trouvé Place du Marché Lanselles.



linteau d'une cheminée. La partie qui subsiste doit correspondre à peu près au tiers de l'œuvre totale. On y distingue un combat auquel prennent part des personnages dont plusieurs portent des moustaches. A l'exception d'un seul qui est recouvert d'une cuirasse, les autres sont simplement vêtus de casques aux formes bizarres, quand cette arme défensive même ne leur fait point défaut. Ils sont armés d'épées, de dagues, de petits boucliers circulaires et d'épieux. Plusieurs morts jonchent le sol. Au milieu de la mêlée, on distingue deux cavaliers, aussi peu vêtus que les autres combattants. L'un d'eux chevauche sa monture à rebours, et semble asséner un coup de dague à un adversaire qui se cramponne à la queue de son cheval. — On ne sait de quel fait légendaire rapprocher cette scène singulière.— La sculpture, finement exécutée, est au contraire d'un dessin assez défectueux et l'ensemble de l'œuvre est empreint d'un certain caractère germanique.

— M. de Guyencourt fait circuler un croquis exécuté par M. Delambre, d'après un important fragment de poterie samienne, jadis découvert à Amiens et déjà signalé par M. Pinsard. — On y voit, sous des arcades soutenues par des cariatides, les figures d'Apollon, caractérisé par sa lyre, et de Jupiter armé d'un foudre en forme de sceptre cannelé en spirales. Entre les deux divinités se trouve un personnage portant une corbeille sur sa tête, dans l'attitude de nos modernes

garçons pâtissiers. — Le principal intérêt de ce tesson réside dans les deux marques qu'il porte. La première : MASCIILLIO, doit être celle du potier et la seconde, DOLICCAZ, celle du décorateur.



— M. Poujol de Fréchencourt communique une lettre de M. Collemant, de Grandvilliers, par laquelle notre collègue fait connaître une bulle en plomb du pape Urbain III et deux sceaux de bronze, parfaitement conservés, qui ont été trouvés à Grandvilliers, sur l'emplacement de l'ancien couvent des Sœurs-Grises. Le premier porte pour légende : « S. SANCTE TRINITATIS DE MACHECOLIO », et paraît provenir de Machecoul, près Nantes. L'autre est entouré des mots :

« S. GUILLAVME DE REMERANGLE ». — Remérangle est une commune du canton de Clermont (Oise).

— M. Poujol de Fréchencourt signale encore, dans le *Journal des Savants*, une analyse par M. Dareste de l'ouvrage de M. Guilhermoz sur l'origine de la noblesse. Il faut la chercher très loin dans l'histoire, chez les *buccellarii* du Bas-Empire romain et chez les *comites* germains. La *trustis* franque dérivait des deux premières institutions, et d'elle est issue la noblesse. Elle n'était point une conséquence de la conquête, ni un privilège de race ou de richesse, mais une institution militaire qui se modifia peu à peu, selon les circonstances. En France, chaque localité, chaque personnalité civile avait sa coutume particulière ; la noblesse au contraire n'eut jamais qu'un caractère général. Née spontanément, elle s'éteint d'elle-même au fur et à mesure que sa raison d'être disparaît, par suite de la modification des mœurs et de l'état social.

— M. le Président annonce qu'il s'est rendu avec M. Boquet auprès de Mgr l'Evêque d'Amiens, pour l'entretenir des mesures préservatrices qu'il conviendrait de prendre afin de sauvegarder les peintures du Puy-Notre-Dame conservées au Palais épiscopal. — Mgr l'Evêque d'Amiens a hautement approuvé la démarche de nos collègues et leur a conseillé d'intéresser M. le Préfet de la Somme à la cause des peintures du Puy. De son

côté M. le Préfet s'est montré extrêmement bienveillant et a demandé qu'un rapport relatif aux œuvres d'art en question et destiné à être transmis au ministère, lui soit adressé par MM. Durand et Boquet.

M. le Président s'est chargé de la partie historique de ce rapport; quant à la partie artistique, elle a été confiée à M. Boquet qui donne immédiatement lecture de son travail.

L'auteur décrit d'abord la disposition ou plutôt le thème général des peintures du Puy, qui, entre chaque tableau, variait peu et seulement par les détails. Conçus sur un plan et d'après une donnée presque uniformes, ils sont pourtant exempts de monotonie.

Inépendamment de leur suave beauté, qui les met à côté des meilleurs productions des artistes les plus illustres des xve et xvie siècles, les tableaux de l'Evêché d'Amiens possèdent aussi un grand intérêt documentaire au point de vue de l'histoire des mœurs. Il est donc extrêmement urgent d'apporter un prompt remède à l'état inquiétant dans lequel ils se trouvent. Il faut écarter tout retard si l'on prétend les sauver.

La Société approuve le fond et la forme du rapport de M. Boquet et fait des vœux pour obtenir la solution favorable d'une affaire qui intéresse non seulement Amiens, mais encore l'art français. Ajoutons qu'elle paraît être en très bonne voie.

— M. H. Macqueron communique un règlement

général de police pour le bailliage seigneurial de Rosières-en-Santerre, rédigé, vers 1780, par L.-L. Martinot de Saint-Sauveur. Cette pièce est typique en ce sens qu'elle doit correspondre à un grand nombre de règlements de même nature. Elle contient vingt-six articles que M. Macqueron commente avec une intéressante érudition.

Après cette lecture, la séance est levée à neuf heures et demie.

Séance ordinaire du 10 mars 1903

Présidence de M. Durand, président

Sont présents : MM. Boquet, l'abbé Boucher, Boudon, Brandicourt, de Calonne, l'abbé Cardon, Cosserat, Dubois, Durand, le chanoine Gosselin, Guerlin, de Guyencourt, Ledieu, l'abbé Mantel, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux, Thorel et de Witasse.

— MM. de Boutray, Collombier, Goudallier, Lefrançois, Matifas, de Montbas, l'abbé Rohault, l'abbé Vatinelle et l'abbé Vion, membres non résidants, assistent à la séance.

Correspondance

— MM. l'abbé Boulfroy, doyen de Chaulnes, Ch. Delignières, l'abbé Morenval, l'abbé Deleval, curé de Lihons-en-Santerre, et H. Graire remer-

cient de leur admission en qualité de membres non résidants.

— M. Thorel-Perrin accuse réception du don de la collection complète de l'*Album archéologique* que la Société lui a fait, en témoignage de reconnaissance pour les nombreux travaux manuscrits qu'il lui a offerts. Il adresse de nouvelles œuvres, d'où il résulte que les Antiquaires de Picardie sont encore en retard vis-à-vis de lui.

— La Société vote aussi des remerciements à MM. le Préfet de la Somme, Beaurain et Poujol de Fréchencourt, qui ont envoyé des ouvrages pour la bibliothèque.

— M. Poujol de Fréchencourt signale, parmi les nombreux volumes déposés sur le bureau les ouvrages suivants :

1° *Inventaire sommaire des archives départementales de la Somme, antérieures à 1790*, rédigé par M. G. Durand, archiviste, tome V. Archives ecclésiastiques, série G. ;

2° Les *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France ;*

3° Le dernier fascicule du *Bulletin monumental.* On y trouve une remarquable étude de M. Lefèvre-Pontalis sur l'église abbatiale de Chaalis. Elle servit de lieu de sépulture à treize évêques de Senlis. Plusieurs pierres tombales y sont reproduites d'après les dessins de Gaignières.

D'autres travaux publiés dans ce volume méritent également de fixer l'attention. Entre

autres : Le récit des fouilles et découvertes faites dans la cathédrale d'Angers, par M. de Farcy ; la date de la chapelle de l'évêché de Laon, et une très curieuse étude, de M. Philippe Lauzun, avec dessins, plans et coupes, sur le moulin fortifié de Barbaste (Lot-et-Garonne). Ce genre de défense était peu usité dans nos pays. Dans le midi, au contraire, vers le milieu du XIII[e] siècle, à côté des barrages dressés pour rendre navigables de nombreux cours d'eau, des seigneurs faisaient établir des ponts défendus par des moulins fortifiés. La plupart d'entre eux ont été modifiés ou n'existent plus. Seul le beau moulin de Barbaste avec ses quatre tours, dites les quatre sœurs, a défié jusqu'ici les injures du temps et le vandalisme des hommes.

Dans la chronique de ce même numéro du *Bulletin monumental*, on cite avec éloge les deux planches reproduisant l'église de Champagne, étudiée par notre confrère, M. Pierre Dubois, notice accompagnée de clichés de notre collègue M. Roux ;

4° A propos des comptes-rendus de nos excursions archéologiques, que certains d'entre nous trouvent parfois trop développés, on peut citer celui que le *Bulletin de la Diana* a consacré à une excursion des plus attrayantes faites à Saint-Galmier, Saint-Médard, Chevrières et Chazelles-sur-Lyon. Il a pour auteur M. de Boissieu, comprend 367 pages et est enrichi de 45 illustrations hors texte. C'est un modèle du genre ;

5° Le *Bulletin de la Société historique et archéologique de la Corrèze* donne la biographie du conventionnel Bernard-François Lidon. Envoyé à Amiens avec Tellier, de Seine-et-Marne, et Lefebvre, de Nantes, pour rétablir la tranquillité publique et y assurer la libre circulation des subsistances, il rendit compte de sa mission par une lettre datée d'Amiens du 20 novembre an I. Lidon, mis hors la loi par décret du 24 juillet 1793, parvint à s'échapper de Paris. Sur le point d'être arrêté dans un village du département de la Dordogne, le 2 novembre 1793, il se suicida ;

6° *La Thiérache*, bulletin de la Société archéologique de Vervins, donne un travail de M. Mennesson, président, sur les signatures parlantes d'hommes, recueillies dans les actes reçus, durant le XVIIe siècle, par les prédécesseurs de Me Quennouelle, notaire à Vervins. Quatre planches, jointes au texte, font passer sous les yeux quatre-vingt-cinq signatures figurées par les instruments les plus divers, dessinés d'une façon absolument naïve. Pelles, oiseaux, échelle double, hache, marteau, peigne, navette, couteau, tamis, binette, coutre et soc de charrue, vieux chapeau, ruche, quenouille, etc., etc., indiquent la profession des signataires.

La Thiérache publie une autre étude de M. Mennesson, sur un objet cher à tout vrai picard, le crachet, dont la prononciation à Vervins est craisset. L'auteur après en avoir donné la

description et en avoir indiqué l'usage, ajoute : Un poète amiénois, M. de Guyencourt, a chanté le craisset en pur picard dans de jolis vers que voici. Puis il reproduit la poésie de notre confrère avec la traduction à l'usage des pauvres ignorants de notre vieux patois ;

7° Le *Bulletin archéologique du Périgord* reproduit un billet de faire-part de la mort de Madame la duchesse de Noailles, décédée le 22 mai 1697. En voici le texte, qui peut intéresser nos confrères collectionneurs en ce genre :

« Vous êtes conviez de prier Dieu pour le repos
« de l'âme de Madame la Duchesse de Noailles,
« mère de Monsieur l'Archevêque de Paris,
« morte depuis peu de jours, dans la pratique de
« toute sorte de vertus. Messieurs les curez
« diront chacun une messe pour le repos de son
« âme. »

Il est probable que ce billet spécial fut envoyé dans tous les lieux où la Maison de Noailles avait des biens ;

8° Le tome XVIIe, 2e partie des *Mémoires de la Société académique de l'Oise* contient une monographie assez étendue de la seigneurie de Warluis, près Beauvais, et de ses annexes, par M. le comte d'Elbée ; une note sur quelques monnaies gauloises trouvées au pays des Bellovaques, par le Dr Leblond ; une notice archéologique, par notre confrère, M. Louis Régnier, sur la commune de Fleury-en-Vexin, avec une héliogra-

vure et une description complète de la curieuse cheminée du manoir seigneurial. Cette cheminée placée, en 1515, sur la commande du seigneur de Fleury, Antoine de Thibivilliers, marié à une picarde, Jeanne de Buleux, et exécutée par des artistes italiens eut une singulière destinée. Acquise en 1835 par le marquis de Tristan, beau-frère d'un des vendeurs de l'ancienne seigneurie de Fleury, elle fut transportée pièce par pièce dans les environs d'Orléans. Elle demeura en cet état jusqu'en 1892. Un riche américain, M. Burns, l'acheta moyennant 10,000 francs, en 1896, au fils du marquis de Tristan et la fit réédifier dans sa propriété de North-Mymins (Hertfordshire, Angleterre). — Enfin deux études, d'un genre bien différent, l'une sur la préhistoire dans l'Oise, l'autre sur les Gardes du Corps à Beauvais, terminent cet intéressant volume ;

9° Dans les *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, tome II, 4e liv. 2e série : A citer pour l'instruction des collectionneurs, un aperçu historique sur les serrures. L'auteur de ce curieux travail, M. Biret, commence leur histoire par la description des serrures égyptienne, romaine et gauloise. Il en arrive ensuite à celles de France ; serrures de portes, de bahuts, de coffrets, clefs et loquets. Le temps ne permet pas de suivre M. Biret dans cette intéressante promenade à travers la serrurerie ancienne. Il suffira d'avoir signalé cette étude aux amateurs.

Administration

— M. l'abbé Cardon, ayant signalé un ouvrage portant le timbre de la Société, déposé, pour être vendu, chez un libraire d'Amiens, celui-ci voulut bien s'adresser à la personne dont il tenait le volume pour lui exposer les réclamations des Antiquaires de Picardie. A la suite de cette démarche, l'ouvrage a été restitué. — La Société vote des remerciements à M. l'abbé Cardon et au libraire qui ont mené à bien cette affaire délicate.

— Sur la proposition de M. le Secrétaire perpétuel, le prix de vente d'un grand nombre de brochures, éditées autrefois par la Société, est fixé à 0,10 c. l'une.

— Il est décidé que l'on remettra à l'Académie d'Amiens une correspondance à elle adressée par M. de Cayrol, correspondance égarée dans les cartons de la Société.

— M. le chanoine Le Roy, grand vicaire honoraire de l'évêché d'Amiens, est élu membre non résidant.

— Au nom de la commission des finances, M. Brandicourt dépose un rapport sur l'exercice 1902-1903. — Toutes les conclusions en sont adoptés et des remerciements sont votés à M. le Trésorier et à M. Brandicourt.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les n°s 28284 à 28380.

Travaux

— M. Goudallier étudie les relations de la Picardie avec l'Ecosse avant la Révolution. Ces recherches sont renvoyées à la commission des impressions.

— M. de Guyencourt fait circuler des dessins de M. Pinsard, représentant les objets gallo-romains, découverts rue de Bellevue, dont il fut question à la séance du mois de février.

— M. de Calonne, anticipant quelque peu sur un terrain interdit, lit un chapitre de l'histoire de notre ville sous le consulat et au moment de la paix d'Amiens.

— Après cette intéressante communication, la séance est levée à neuf heures et demie.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE

POUR LE BAILLIAGE DE ROSIÈRES

Communication de M. H. MACQUERON

Lugle-Luglien Martinot de Saint-Sauveur était avocat au Bailliage de Montdidier. Il occupa ces fonctions pendant de longues années puisqu'il figure comme tel à l'*Almanach de Picardie*, de 1754 à 1792 et qu'à partir de 1778, il fut doyen de sa Compagnie. Il était en même temps bailli général des justices, terres et seigneurie de Rosières, et c'est en cette qualité qu'il rédigea à une époque que nous ne pouvons préciser, mais qui, d'après les documents visés, est certainement postérieure à 1780, un règlement de police concernant le Bailliage de Rosières.

Ce règlement, qui doit pouvoir servir de type à tous ceux qui ont été rédigés à cette époque, est très complet. En vingt-six articles, il prévoit toutes les questions qui pouvaient attirer l'attention d'un juge de police : les incendies, la voirie, le port des armes à feu, la police des champs, la divagation des chiens, le tapage nocturne, les questions de chasse, d'affichage, de subsistances,

la vente et le commerce des substances dangereuses y sont l'objet de prescriptions sages et minutieuses. On en jugera par le détail des articles contenus en cette pièce que nous reproduisons textuellement :

Lugle Luglien Martinot de Saint Sauveur, avocat au Parlement et au Bailliage de Montdidier, Bailli-général des justices, terres et seigneurie de Rosières, fiefs y joints, circonstances et dépendances, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut,

Savoir faisons que cejourd'hui l'audience tenante, il nous a été judiciairement remontré par le Procureur général de cette justice que, depuis longtemps, les ordonnances dictées par la sagesse de nos Rois étaient devenues sans force dans le village de Rosières, que les lois y perdaient tous les jours de leur activité, et que l'harmonie qui devait en résulter n'était plus qu'un fantôme imaginaire aux yeux d'une populace nombreuse qui, tous les jours, perdait de vue même jusqu'aux devoirs les plus indispensables de la société ; que le village de Rosières étant sans contredit un des plus étendus et des plus peuplés de la province, il exigeait à plusieurs titres tous les soins du ministère public ; que les matières combustibles dont tous les bâtiments de la campagne étaient couverts dans cette province donnant lieu à des incendies trop fréquents, il était de notre devoir de tâcher

d'obvier à ces malheurs par des règlements particuliers ; que notre zèle nous avait, en plusieurs occasions, dicté des règlements de police, mais que, par un abus trop fréquent dans les campagnes, ces règlements, quoique revêtus alors de la forme la plus authentique, étaient aujourd'hui dans l'oubli ; que, comme il est de son devoir de contribuer de toute la force de son ministère à faire revivre l'activité des lois et à obvier aux abus innombrables que l'impunité, peut être même la négligence des suppôts de la justice ont laissé introduire, il nous requérait de rassembler en un seul et même règlement toutes les ordonnances ayant trait à la police, et ce faisant lui permettre de faire lire, publier et afficher notre ordonnance dans tous les lieux et dépendances de cette justice, à ce que personne n'en ignore.

Sur quoi faisant droit, ouï le Procureur général en ses conclusions et y ayant égard, disons que :

ARTICLE PREMIER

Fours et Cheminées

Les ordonnances de police de la ville de Paris, des 10 février 1735, 18 février 1730 et 12 février 1734 seront exécutées dans l'étendue de ce Bailliage. En conséquence enjoignons à tous les habi-

tants du village de Rosières de faire réparer dans la huitaine les cheminées et fours défectueux de leurs maisons, de manière qu'aucun four ni cheminée ne soit construit depuis le haut jusqu'en bas d'autre matière que de brique ou de pierre, comme encore de les faire racler, nettoyer et balayer au moins deux fois l'an, savoir à la Toussaint et à Pâques, le tout à peine de dix livres d'amende contre chacun des contrevenants; et pour assurer l'exécution du présent article, que visite sera faite, après ladite huitaine expirée et à l'avenir de six mois en six mois, même plus souvent si le cas le requiert, desdits fours et cheminées par tel maçon qu'il nous plaira commettre, en présence du procureur fiscal assisté du sergent, et que tous fours et cheminées trouvés défectueux ou construits de matières combustibles seront sur le champ démolis sans préjudice à l'amende ci-dessus qui sera augmentée suivant les circonstances et en cas de récidive.

ARTICLE DEUX

Lanternes, Incendies

L'arrêt d'homologation de la sentence de police du marquisat de Guiscard du 7 septembre 1759 sera exécuté selon sa forme et teneur. En conséquence, faisons très expresses défenses à tous particuliers de quelque état ou condition qu'ils

soient, d'aller et venir soit de nuit ou de jour dans leurs bâtiments, granges, écuries, bergeries, cours et autres dépendances de leurs maisons, même dans les rues, avec des lampes ou chandelles allumées : leur enjoignons d'avoir chacun en leur maison au moins une lanterne bonne, solide et bien fermée qu'ils seront tenus de représenter au procureur fiscal lors de la visite des fours et cheminées, même au sergent de cette justice toutes et quantes fois ils en seront requis, le tout à peine de dix livres d'amende pour première contravention, du double en cas de récidive et même de punition exemplaire, si le cas y échoit.

Faisons pareillement très expresses défenses à toutes personnes de quelqu'état et condition qu'elles soient, de battre aucuns grains dans leurs granges ou autres lieux avant le lever et après le coucher du soleil ; comme aussi d'aller dans leurs granges, écuries ou bergeries avec une pipe allumée, le tout aux mêmes peines que ci-dessus. Et seront les pères et mères, maîtres et maîtresses responsables de leurs enfants et domestiques.

ARTICLE TROIS

Cuire de nuit. — Chanvres ou Pailles

L'arrêt d'homologation de la sentence de police du marquisat de Guiscard du 7 septembre 1759 sera exécuté selon sa forme et teneur. En consé-

quence, faisons défenses à toutes personnes, de tel état et condition qu'elles soient et sous tel prétexte que ce puisse être de chauffer leur four et cuire leur pain avant le lever et le coucher du soleil, de mettre sécher des chanvres dans leur four, de les placer ainsi que de la paille ou autres matières combustibles dans leurs maisons, chambres et greniers à proximité de leurs fours et cheminées, le tout à peine de dix livres d'amende pour première contravention, du double en cas de récidive.

Faisons pareillement défenses et sous les mêmes peines d'entasser des chaumes contre aucune espèce de bâtiments que ce puisse être et même de les éloigner à la distance de dix pieds de chacun d'eux.

ARTICLE QUATRE

Des Puits

Les ordonnances de police de la ville de Paris des 4 septembre 1716 et 28 janvier 1741 seront exécutées dans l'étendue de ce Bailliage selon leur forme et teneur. En conséquence, enjoignons pareillement à tous particuliers de faire faire dans la quinzaine des barrières ou garde-fous de la hauteur de trois pieds au moins autour de leurs puits, soit dans leurs maisons ou héritages, soit dans les rues, à peine de dix livres contre chacun

des contrevenants, et en outre, qu'à la diligence du procureur fiscal, il y sera pourvu à leurs dépens.

ARTICLE CINQ

Poids, Mesures

L'arrêt de la Cour des Monnaies de Paris du 23 décembre 1744 sera exécuté dans l'étendue de ce Bailliage suivant sa forme et teneur. En conséquence, enjoignons expressément à tous marchands et autres, débitant pain, vin, viandes, épicerie, mercerie ou autres denrées et marchandises de n'user que de balances, aunes, poids et mesures étalonnés et marqués du poinçon de la ville de Montdidier et de la marque de la dame de Rosières ; sinon et en cas de contravention, seront les balances, aunes, poids et mesures confisqués et demeureront lesdits marchands et débitants interdits de leur commerce pendant trois mois consécutifs, et, en outre, seront condamnés en cinquante livres d'amende pour la première contravention, au double pour la seconde et même punis de peine infamante, si le cas y échoit.

L'ordonnance enregistrée en la Cour de Parlement de Paris le 2 septembre 1777 sera exécutée selon sa forme et teneur. En conséquence, défendons aux regratteurs et débitants de tabac de se servir de balances de cuivre et leur enjoignons de n'avoir chez eux que des balances dont les bassins

soient de fer blanc ou de fer battu : pourquoi autorisons le sergent de cette justice à faire des visites chez tous les marchands et débitants et à se faire représenter leurs balances, poids et mesures pour, sur son rapport, être ordonné par nous ce qu'il appartiendra.

ARTICLE SIX

Travaux, Jours de Fêtes

L'ordonnance du Roi du 12 mars 1718 et la sentence de police de la ville de Paris du 21 août 1739 seront exécutées dans l'étendue du Bailliage selon leur forme et teneur. En conséquence, faisons défenses à tous particuliers, de quelque état et condition qu'ils soient, de travailler ou faire travailler tant en dedans qu'en dehors de leurs maïsons à aucune œuvre servile les jours de dimanches et fêtes, et ce sans notre permission expresse qui ne sera accordée que dans les cas de nécessité urgente, sous peine en cas de contravention de dix livres d'amende et de confiscation des outils, instruments, chariots, charettes, chevaux, bestiaux et autres choses employées auxdites œuvres, du double, même de punition sévère en cas de récidive.

ARTICLE SEPT

Cabarets

L'arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 4 janvier 1724 et ceux du Parlement des 10 février de la

même année et 7 mai 1777 seront exécutés selon leur forme et teneur. En conséquence, faisons défenses à tous traiteurs, aubergistes et taverniers de donner à boire ou à manger dans leurs maisons, cabarets, cours, jardins et autres lieux en dépendant même dans les rues et places publiques, sous tel prétexte que ce soit, aux personnes du lieu de leur domicile pendant le service divin et à heure indue, savoir : en hiver passé neuf heures du soir et dix heures en été, à peine, en cas de contravention, de dix livres d'amende contre le cabaretier et de trois livres quinze sols contre chacun de ceux qui seraient trouvés à boire chez eux, du double en cas de récidive et de plus grande peine, si le cas y échoit. Comme aussi faisons défenses sous les mêmes peines aux filles et aux femmes domiciliées dans ledit lieu, de tel état et condition qu'elles soient, d'entrer dans les cabarets et tavernes pour y boire et manger et aux cabaretiers de les y recevoir. Disons qu'à cet égard les ordonnances de saint Louis de 1254, de Charles IX de l'an 1560, l'article 25 de l'arrêt de la Chambre des vacations du 6 octobre 1661 et autres règlements sur ce intervenus seront exécutés selon leur forme et teneur.

ARTICTE HUIT

Défense de tirer Armes à feu

L'arrêt de la Cour de Parlement du 12 juillet 1714 sera exécuté selon sa forme et teneur. En

conséquence, faisons défenses à toutes personnes, de quelque état et condition qu'elles soient, de tirer et faire tirer avec fusils et autres armes à feu lors des baptêmes, mariages et autres cérémonies, comme aussi de tirer dans leurs héritages ou ailleurs soit au blanc, soit aux oiseaux, le tout à peine de confiscation d'armes et de six livres d'amende contre chacun des contrevenants et du double en cas de récidive ; et seront les pères et mères, maîtres et maîtresses civilement garants et responsables de leurs enfants et domestiques.

ARTICLE NEUF

Nouveaux Etablissements

Les ordonnances des 9 novembre 1617 et 7 décembre 1620 seront exécutées selon leur forme et teneur. En conséquence, faisons défenses à toutes personnes étrangères d'établir et fixer leur domicile dans l'étendue de ce Bailliage sans la permission du Seigneur ou de ses officiers et préposés, laquelle ne pourra être accordée que sur la présentation de certificats de bonne vie et mœurs, profession de religion catholique, apostolique et romaine sous peine d'être chassés et de confiscation de leurs effets. Défendons aux habitants de les recevoir chez eux, de leur louer ou affermer leurs maisons et héritages, s'il ne leur est apparu de ladite permission à peine de vingt livres d'amende.

ARTICLE DIX

Entreprises sur les Rues et Chemins

L'ordonnance de Blois (article 356) et les arrêts du Conseil d'Etat du Roi des 3 mai 1720, 6 février et 17 avril 1776 et l'arrêt d'homologation de police du marquisat de Guiscard du 7 septembre 1759 seront exécutés selon leur forme et teneur. En conséquence, faisons défenses à toutes personnes d'usurper et d'entreprendre à l'avenir sur les chemins, rues, ruelles ou sentiers pour agrandir leurs domaines ou héritages, à peine de vingt livres d'amende et d'être contraintsà la réparation de l'entreprise. Ordonnons que dans un mois, pour tout délai, ceux qui se trouveront avoir entrepris soit par eux, soit par leurs auteurs, seront tenus de se retirer et de réparer l'entreprise. Ordonnons pareillement que ceux qui ont des haies vives sur les rues, ruelles ou chemins seront tenus de les élaguer tous les six mois de très près, le tout à peine de dix livres d'amende et d'y être pourvu à leurs frais, à la diligence du procureur fiscal.

Et attendu le mauvais état de toutes les rues formant l'arrondissement, la plupart étant impraticables en tout temps, ordonnons que, les jours qui seront tous les ans indiqués à la diligence du procureur fiscal, les habitants seront tenus de s'assembler avec bêches, hoyaux, voitures et autres choses nécessaires pour vaquer aux heures

et temps qui leur seront prescrits pour les réparations, de voiturer les pierres, cailloux ou sables qui seront nécessaires : et ainsi continuer tous les ans pendant plusieurs jours, jusqu'à l'entière perfection desdites rues, le tout à peine, pour chacun des contrevenants, de dix livres d'amende et d'y être pourvu à leurs dépens, à la diligence du procureur fiscal.

ARTICLE ONZE

Pâtures des Bestiaux

L'arrêt de la Cour de Parlement du 23 janvier 1779 sera exécuté selon sa forme et teneur. En conséquence, faisons défenses à toutes personnes de mener paître, en aucun temps, leurs moutons et leurs brebis dans les vignes, bois et buissons, ni aux environs des haies, dans les jardins, prairies et vergers à peine de trois livres d'amende pour chaque bête et autres peines portées par ledit arrêt. Seront les pères et mères, maîtres et maîtresses civilement responsables de leurs enfants et domestiques.

Faisons pareillement défenses à tous bergers de conduire les bêtes à laine dans les pâtures grasses sous les peines portées par l'ordonnance de 1669, comme aussi de les conduire le long des terres ensemencées, prés, rives de bois ; leur enjoignons de les tenir sur les chemins, terres de

jachères et dans les endroits à ce destinés, à peine de vingt livres d'amende pour première contravention, même d'emprisonnement et punition exemplaire, s'il y échoit; disons que l'ordonnance des Eaux et Forêts de 1669, au titre du pâturage, sera exécutée selon sa forme et teneur.

ARTICLE DOUZE

Glanage

L'ordonnance de Henri II du mois de novembre 1554, l'article 37 du titre 8 de la Coutume de Péronne, Montdidier et Roye et l'arrêt de la Cour du Parlement de Paris du 23 janvier 1731, seront exécutés selon leur forme et teneur. En conséquence, déclarons la glane n'appartenir qu'aux pauvres, infirmes, vieillards et enfants de chacune des paroisses de l'arrondissement de ce Bailliage dans l'étendue de leur terrain séparé; en conséquence, faisons défense aux propriétaires ou fermiers de souffrir leurs femmes, enfants ou domestiques glaner sur des terres dont ils auront levé la récolte, même d'introduire leurs bestiaux dans le chaume avant le troisième jour de l'enlèvement des récoltes.

Enjoignons à ceux à qui la glane est permise de n'entrer dans les champs qu'après l'enlèvement de la dernière gerbe; leur faisons défense de glaner nuitamment, c'est-à-dire avant le soleil

levé ou après le soleil couché, le tout à peine contre lesdits glaneurs, propriétaires ou fermiers chacun en ce qui les concerne, d'amende arbitraire, et même d'emprisonnement, si besoin est; et seront les pères et mères, maîtres et maîtresses civilement garants et responsables de leurs enfants et domestiques.

ARTICLE TREIZE

Messier-Garde-Verdure

La Déclaration du Roi du 11 juin 1709 et les arrêts et règlements de la Cour seront exécutés selon leur forme et teneur. En conséquence, ordonnons qu'il sera procédé en temps et saisons convenables par les habitants de la paroisse à la nomination d'un ou plusieurs gardes-verdure pour veiller à la conservation des ablaits, saisir et arrêter les délinquants et bestiaux trouvés en dommage et les conduire à la fourrière; lesquels gardes-verdure seront gagés par les habitants et prêteront serment par devant Nous; de leurs gages et salaires sera annuellement dressé un exécutoire par Nous au premier octobre contre qui il appartiendra, sinon et faute par les habitants de commettre à la susdite garde-verdure ou en cas de contestation, il y sera pourvu par Nous à la diligence du procureur fiscal.

ARTICLE QUATORZE

Des Chiens

L'ordonnance de Henri II de 1556, les sentences de police du Châtelet de Paris des 20 avril 1725 et 11 février 1741 et l'arrêt de la Cour de Parlement du 18 février 1668 confirmatif d'une sentence du Châtelet de Paris seront exécutés selon leur forme et teneur. En conséquence, ordonnons à toutes personnes, de tel état et condition qu'elles soient, qui ont des chiens, de les tenir à l'attache dans leurs cours ou maisons pendant le jour, de manière qu'ils ne sortent aucunement dans les rues du village; enjoignons expressément à ceux qui les mènent dans les champs de leur pendre au col un billot de bois proportionné à leur hauteur et à leur force, de sorte que le bout d'icelui touche à terre, le tout à peine de dix livres d'amende pour première contravention et du double en cas de récidive.

Enjoignons expressément aux gardes de cette seigneurie de tirer sur les chiens qu'ils trouveront errants dans le village et dans les campagnes sans le billot traînant, de les tuer si faire se peut, sinon de nous faire leur rapport dans lequel ils dénommeront les maîtres desdits chiens, pour sur iceux être pris par le procureur fiscal telles conclusions qu'il avisera et faire toutes poursuites qu'il appartiendra.

ARTICLE QUINZE

Chaumes

L'arrêté d'homologation de la sentence de police du marquisat de Guiscard du 7 septembre 1759 sera exécuté selon sa forme et teneur. En conséquence, faisons défenses à tous laboureurs, propriétaires, fermiers et détempteurs d'enlever ou faire enlever aucuns chaumes par leurs femmes, domestiques, moissonneurs avant la Saint Remi premier octobre, auquel jour seulement lesdits chaumes pourront être raclés et ramassés et appartiendront savoir : un tiers au seigneur, un tiers aux propriétaires ou fermiers des terres et l'autre tiers aux pauvres habitants de la paroisse suivant un ancien usage établi pour le bien public et auto risé et confirmé par les règlemens de police de la province le tout à peine de vingt livres d'amende et de pareille somme en forme de restitution applicable aux pauvres, du double en cas de récidive, même d'emprisonnement et punition exemplaire; seront les pères et mères, maîtres et maîtresses civilement garants et responsables pour leurs enfants et leurs domestiques.

ARTICLE SEIZE

Du Temps d'aller à l'Herbe

L'ordonnance du mois d'août 1669, article 18 du titre 30 et les sentences de police du Châtelet

de Paris des 3 juin 1720 et 18 mars 1739 seront exécutées selon leur forme et teneur. En conséquence, défendons à toutes personnes d'aller à l'herbe, savoir dans les seigles après le quinze avril, dans les blés après le quinze mai et dans les orges et avoines après le premier juin : et comme les propriétaires ou fermiers ne peuvent aller dans leurs propres terres ensemencées sans passer sur celles de leurs voisins, leurs faisons la même défense, le tout à peine de dix livres d'amende, du double en cas de récidive et même d'emprisonnement et punition plus sévère. Seront les pères et mères, maîtres et maîtresses garants de leurs enfants et domestiques.

ARTICLE DIX-SEPT

Tapageurs et Rôdeurs de Nuit

L'ordonnance de François I de 1539, article 191, l'édit de Blois, article 278 et l'édit du Roi du 9 mars 1780 enregistré au Parlement le 14 seront exécutés selon leur forme et teneur. En conséquence, faisons très expresses défenses à toutes personnes, de quelque état et condition qu'elles soient, de s'attrouper pendant le jour dans les rues du village, de rôder et crier dans lesdites rues pendant la nuit, c'est-à-dire après dix heures du soir en été et après huit heures en hiver et ce sous quelque prétexte que ce puisse être, le tout à peine de dix livres d'amende contre chacun

des contrevenants, du double en cas de récidive et même d'être poursuivi comme perturbateur du repos public ; seront les pères et mères, maîtres et maîtresses civilement garants de leurs enfants et domestiques.

ARTICLE DIX-HUIT

De la Conservation des Chemins et des Arbres y plantés

L'ordonnance des Eaux et Forêts du mois d'août 1669, l'édit de Blois, article 356 et les arrêts du Conseil d'Etat des 3 mai 1720, 6 février et 17 avril 1776 seront exécutés selon leur forme et teneur. En conséquence, faisons défenses à toutes personnes de combler, rétrécir ou élargir les fossés qui sont le long des chemins aux dépens desdits chemins ; faisons aussi défenses de couper, casser, ébrancher, écorcher ou déranger les arbres plantés le long desdits chemins, comme aussi d'en arracher les piquets ou épines, d'y attacher aucun cheval ou autre animal quelconque, de cueillir les fruits qu'ils pourraient produire, même de ramasser ceux qui seraient tombés, à peine de dix livres d'amende, du double en cas de récidive et de plus grande peine si le cas y échoit. Seront les pères et mères, maîtres et maîtresses civilement garants pour leurs enfants et domestiques.

Enjoignons aux gardes de cette justice de faire de fréquentes visites sur lesdits chemins, et de dresser des procès-verbaux de tous les délits qu'ils reconnaîtront y avoir été faits : lesquels procès-verbaux ils seront tenus d'affirmer véritables pour, sur le vu d'iceux, y être pourvu ainsi qu'il appartiendra.

ARTICLE DIX-NEUF

Des Bois et Remises

L'ordonnance des Eaux et Forêts du mois d'août 1669 sera exécutée selon sa forme et teneur. En conséquence, faisons défenses à toutes personnes, de quelqu'âge, sexe et condition qu'elles soient, d'entrer dans les bois et remises de cette seigneurie, sous prétexte d'y ramasser des feuilles, du bois mort, ou d'y cueillir des noisettes, glands ou autres fruits quelconques, en un mot sous quelque prétexte que ce soit, à peine de dix livres d'amende contre chaque contrevenant, du double en cas de récidive, même de plus grande peine si le cas y échoit. Seront les pères et mères, maîtres et maîtresses garants et responsables pour leurs enfants et domestiques. Faisons aux gardes de cette seigneurie les mêmes injonctions pour cet article que pour le précédent.

ARTICLE VINGT

De la Conservation des Terres ensemencées

Les sentences du Châtelet de Paris des 3 juin 1720 et 28 mars 1739 seront exécutées. En conséquence, faisons défenses à toutes personnes de passer sur les terres ensemencées, soit à pied, soit à cheval, soit avec des voitures ou bestiaux : leur enjoignons de suivre les chemins ordinaires et sentiers frayés à peine contre chacun des contrevenants de six livres d'amende, du double en cas de récidive, même de confiscation des chevaux, voitures ou bestiaux, si le cas y échoit. Seront les pères, mères, maîtres et maîtresses civilement garants et responsables pour leurs enfants et domestiques. Enjoignons aux garde-verdure de tenir la main à l'exécution du présent article.

ARTICLE VINGT ET UN

Echenillage des Arbres

L'arrêt de la Cour de Parlement du 4 février 1732 sera exécuté selon sa forme et teneur. En conséquence, enjoignons à tous propriétaires, locataires, fermiers, d'écheniller ou faire écheniller chaque année pendant l'hiver, les arbres, haies, buissons étant dans les jardins, héritages et terres situées dans toute l'étendue du terroir et

de brûler sur le champ et en pleine campagne les nids de chenilles, à peine de dix livres d'amende contre chacun des contrevenants et d'y être pourvu à la diligence du procureur fiscal. A l'effet de quoi, le sergent de cette seigneurie sera autorisé au premier mars de chaque année à faire toutes les visites nécessaires pour, sur son rapport, y être par Nous pourvu ainsi qu'il appartiendra.

ARTICLE VINGT-DEUX

Chasse, Port d'Armes, Chasse au Flambeau

Les ordonnances sur le fait de chasser seront exécutées suivant leur forme et teneur. En conséquence, faisons très expresses défenses à toutes personnes, de quelque condition qu'elles soient, de chasser dans toute l'étendue du terroir, en quelque lieu, sorte et manière et sur quelque gibier de poil ou de plumes que ce puisse être, à peine de cent livres d'amende pour la première fois, du double pour la seconde et bannissement pour la troisième. Faisons pareillement défenses à toutes personnes de prendre ou enlever des œufs de caille ou de perdrix dans toute l'étendue du terroir à peine de cent livres d'amende. Tous tendeurs de lacs, tirrasses, traîneaux, bricoles de corde ou de fil d'archal, colliers, seront punis suivant la rigueur des ordonnances. Enjoignons aux bergers de tenir leurs chiens en laisse et de ne les lacher que lorsqu'il sera nécessaire pour

la conduite de leurs troupeaux, sous les peines portées par les ordonnances de 1601 et 1669. Seront les pères et mères, maîtres et maîtresses civilement garants et responsables de leurs enfants et domestiques. Enjoignons aux garde-chasse de cette seigneurie de tenir la main à l'exécution du présent article.

Les ordonnances, édits, déclarations de nos Rois, les arrêts et règlements de la Cour sur le port d'armes seront exécutés suivant leur forme et teneur. En conséquence, faisons défenses à toutes personnes sans qualité suffisante de porter aucune arme prohibée par les ordonnances, comme épées, armes à feu, bâtons ferrés, etc., tant de jour que de nuit, à peine de confiscation desdites armes et de dix livres d'amende. Faisons pareillement défenses à toutes personnes qui ne seraient pas de condition requise d'avoir chez elles fusils et autres armes à feu sous peine de confiscation desdites armes et de pareille amende. Autorisons le sergent de cette justice à faire des visites chez les particuliers soupçonnés d'avoir desdites armes pour, sur son rapport, y être par Nous pourvu ainsi qu'il appartiendra.

L'ordonnance des Eaux et Forêts de 1669, article 4 du titre 30, sera exécutée selon sa forme et teneur. En conséquence, faisons expresses défenses à toutes personnes d'aller de nuit avec des flambeaux ou torches de paille le long des haies du village et autour des bois sous prétexte

d'y prendre des oiseaux, à peine de six livres d'amende contre chacun des contrevenants, du double en cas de récidive et même de punition plus sévère, si le cas y échoit. Seront aussi les pères et mères, maîtres et maîtresses civilement garants et responsables de leurs enfants et domestiques.

ARTICLE VINGT-TROIS

Des Affiches, Sentences, Ordonnances, etc.

Les arrêts du Conseil d'Etat du Roy des 4 mai 1669 et 13 septembre 1722 seront exécutés selon leur forme et teneur. En conséquence, faisons défenses à toutes personnes, de quelqu'état et condition qu'elles soient, d'enlever ou arracher les affiches, ordonnances, placards de règlements ou autres avis qui seront apposés par notre ordre ou avec notre permission aux portes de l'église ou autres lieux apparents, à peine de dix livres d'amende, du double en cas de récidive et de plus grande peine, si le cas échoit. Faisons pareillement défenses à toutes personnes de faire mettre des affiches ou avis en aucun lieu de cette seigneurie sans notre permission expresse, à peine de trois livres quinze sols d'amende. Enjoignons au sergent de cette justice d'arracher lesdites affiches et de nous en faire son rapport pour y être par Nous pourvu ainsi qu'il appartiendra.

ARTICLE VINGT-QUATRE

Des Services divins, Jeux dans les Rues

Faisons très expresses défenses à toutes personnes de quelqu'état et condition qu'elles puissent être, de s'amuser à aucuns jeux quelconques pendant les services divins, les dimanches et fêtes, sur la place seigneuriale, devant l'église du lieu ou dans les rues du village, à peine de dix livres d'amende contre chacun des contrevenants, du double en cas de récidive et autre punition si le cas y échoit Enjoignons aux gardes et sergents de cette seigneurie de veiller à l'exécution du présent, comme de ce qui suit.

Faisons pareillement défenses à toutes personnes de jouer dans les rues à aucuns jeux qui puissent être dangereux et notamment à la crosse ou au maillet, à peine contre chacun des contrevenants de soixante sols parisis d'amende et en cas de récidive d'emprisonnement. Seront pour ces deux objets encore les pères et mères, maîtres et maîtresses civilement garants et responsables de la conduite de leurs enfants et domestiques.

ARTICLE VINGT-CINQ

Drogues, Poisons

L'arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 25 octobre 1728, sera exécuté selon sa forme et teneur.

En conséquence, faisons très-expresses défenses à tous marchands, épiciers, droguistes ou autres quelconques, de s'immiscer dans la confection, vente et débit d'aucune composition de pharmacie, sans y être spécialement autorisés par Nous : laquelle permission ne pourra jamais être accordée qu'après un examen très scrupuleux de leur science et capacité, à peine d'amende arbitraire, de confiscation desdites drogues, alambics et autres instruments, de fermeture de boutique pour six mois ou même pour toujours en cas de récidive.

Enjoignons aux teinturiers, maréchaux et autres personnes publiques qui, par profession, sont nécessitées d'employer des drogues, de les tenir en lieu sûr et sous la clef avec des étiquettes pour éviter les accidents qui n'arrivent que trop fréquemment, à peine de confiscation desdites drogues et d'amende arbitraire qui ne sera jamais moindre que de cinquante livres. Faisons défenses à tous marchands généralement quelconques de vendre et débiter aucune espèce de poisons à peine d'être poursuivis suivant la rigueur des ordonnances.

ARTICLE VINGT - SIX

Sergents, Gardes

L'article 13 de l'ordonnance des Eaux et Forêts de 1669 sera exécuté selon sa forme et teneur. En conséquence, attendu que les gardes et sergents

sont principalement établis pour maintenir le bon ordre et la discipline et notamment pour tenir la main à l'exécution de la présente ordonnance, enjoignons à tous les vassaux de ce Bailliage de les respecter dans le cours de leurs fonctions, de ne lesjamais insulter, lorsqu'ils seront revêtus de leur bandoulière aux armes du seigneur et d'éviter toute espèce d'attroupements ou de rébellion lorsqu'ils prendront quelqu'un en contravention, le tout à peine de cinquante livres par corps contre chacun des contrevenants et de plus grande peine en cas de récidive.

ÉCOSSE ET PICARDIE

Lecture faite à la séance du 10 mars 1903

par M. L. GOUDALLIER

Au hasard de recherches variées dans les collections de la Bibliothèque communale, un ouvrage sur la France et l'Ecosse attira mon attention; il concernait les relations réciproques des deux pays à travers les âges (1).

La Picardie ne pouvait manquer d'y avoir été mêlée ; l'étendue de son littoral, la proximité des côtes anglaises, la sûreté de ses ports la désignaient tout naturellement pour servir fréquemment de point d'accès ou de départ aux navires venant de Grande-Bretagne ou s'y rendant (2).

Les marchands d'Edinburg avaient à Calais leur auberge attitrée à l'enseigne du *Petit-Saint-Jean* (3).

Du Cange n'énumère pas moins de cinq ouvrages ou recueils de documents du moyen âge qui témoignent de l'humeur errante des Ecossais, ou attestent « qu'en tous les endroits de la France, il y « avoit des hospitaux fondez pour eux (4) ».

(1) *Les Ecossais en France et les Français en Ecosse*, par Francisque Michel, 2 vol. in-8°. Franck, éditeur, Paris, 1862.

(2) Op. cit., I, 90, 329. — II, 32, 405.

(3) II, 243. — (4) I, 3.

Le tombeau de saint Fursy, issu de race royale écossaise et patron de Péronne, était souvent le but de leurs voyages (1); le pèlerinage au chef de saint Jean-Baptiste vénéré à Amiens, était encore suivi plus fidèlement; nombre d'Ecossais y affluaient (2). En 1365, de plusieurs nobles personnages de cette nation, signalés sur la route de Saint-Denis, cinq sont désignés comme se rendant à Saint-Jean d'Amiens (3). Vers le milieu du xve siècle, nous y trouvons James Kennedy. Puis ce sont divers seigneurs munis d'un sauf-conduit spécialement accordé à cet effet par le roi d'Angleterre.

Non contents de prier devant la châsse du saint, les pieux visiteurs y laissaient des témoignages de leur libéralité. D'après Du Cange, une médaille d'or de deux pouces et un tiers de diamètre, attachée au couvercle du reliquaire, portait l'inscription : « MONETA NOVA IACOBI TERTII DEI GRATIA REGIS SCOTIE ». On ne sait si c'était là une marque de dévotion de Jacques III ou d'un simple particulier; toutefois le souverain avait eu l'intention de faire le pèlerinage d'Amiens, car en 1478 il avait obtenu d'Edouard IV un sauf-conduit pour lui et une suite de mille personnes (4).

Des alliances unissaient étroitement diverses familles d'Ecosse et de Picardie. Dès le xiie siècle, Eustache, comte de Boulogne, avait épousé la

(1) I, 7. — (2) I, 97. — (3) I, 70, note 3. — (4) I, 97, note 4.

seconde fille de Malcolm, roi d'Ecosse (1) ; au siècle suivant, Alexandre II, ayant sans doute entendu parler de la beauté de Marie de Coucy, que Boyce qualifie d'incroyable, envoya demander sa main ; elle lui fut accordée (1229) (2).

Les rapports des deux maisons ne se bornèrent pas là ; de nouvelles unions resserrèrent leurs liens et étendirent en Ecosse les biens de la famille picarde. Un sire de Coucy obtenait par son mariage le droit de figurer comme baron écossais dans maintes assemblées considérables.

Quant aux Robert et André Coci qu'un compte de dépenses d'Edouard II nous montre inscrits sur le rôle de la garnison du château de Roxburgh, n'étaient-ce point aussi des Picards, comme André Pykard, Jean de Merle ou de Marle, Curtose de Noyoun et Guillaume Coci qu'on trouve en Bretagne en 1371 ? Il semble permis de le croire (3).

A la fin du XIIIe siècle, le sceptre de l'Ecosse était passé aux mains d'un picard : Jean de Bailleul, sire de Bailleul en Vimeu. Détrôné après un court règne, le malheureux souverain finit obscurément sa vie dans le Vimeu, et non dans la vallée d'Yaulne en Normandie, comme on l'a trop souvent écrit (4). Son fils Edouard n'occupa le trône d'Ecosse que pendant quelques années. Ces deux

(1) I, 31, 309. — (2) I, 32.

(3) I, 34, 35, 60. — II, 482, note 2. 492 sq.

(4) I, 42 sq. — Cf. *Jean de Bailleul, roi d'Ecosse et sire de Bailleul-en-Vimeu*, par René de Belleval. Paris, 1866.

princes durent néanmoins, malgré la brièveté de leurs règnes, attirer en leur royaume un certain nombre de leurs compatriotes.

Les Gourlay, seigneurs de Monsures, avaient des homonymes au delà des monts Cheviot (1).

C'est du XVIe siècle que datent les commencements d'une autre famille écossaise établie en Picardie : Gabriel Duglas et ses deux neveux Charles et Jacques Duglas avaient leurs seigneuries situées en Vermandois ; ils étaient, d'après Haudicquer de Blancourt, « originaires d'Ecosse et d'une famille très illustre ». Valentin Douglas, évêque de Laon, duc et pair de France, avait des armoiries à bien peu de chose près pareilles à celles des Duglas de Picardie; et ce fait paraît indiquer une souche commune (2).

La puissante famille des Barthon de Montbas, de nos jours devenue picarde d'adoption, armait des vaisseaux qui croisaient contre ceux de l'Angleterre (3).

Les noms de Lescot ou de Lécossois, encore portés dans notre province par des gens du peuple, accusent assez l'origine des ascendants; n'eussent-ils été donnés autrefois qu'en surnoms, ils prouvent encore les relations entretenues entre les deux pays.

Au cours des guerres que la France eut à soutenir, chefs et hommes de troupe écossais et picards se prêtèrent plus d'une fois main-forte.

(1) I, 16. — (2) I, 373. — (3) I, 309, sq.

C'est d'abord John Swinton de Swinton, dont Froissart fait le plus brillant éloge, qui combat devant les barrières de Noyon que les Anglais avaient investi (1370) (1).

Pendant l'hiver de 1384-85, on confectionnait activement en Picardie des haches pour armer les Ecossais; parmi les valeureux personnages qui passèrent alors la mer pour venir en aide au roi d'Ecosse, on distinguait le seigneur de Hangest, messire Charles de Hangiers et Aubert de Hangest ; ce dernier ne devait pas revenir de cette expédition. « Le chevalier, écrit Froissart, « étoit jeune et de grand'volonté, et pour montrer « appertise de corps, tout armé il se mit à mon- « ter amont et à ramper contre la câble de la nef « où il estoit. En ce faisant, le pied lui faillit, il « fut renversé en la mer et là périt, ni oncques « on ne peut lui aider, car tantost il fut effondré « pour les armeures dont il estoit vestu » (2).

C'est encore Jean Stuart, dit Lescot, capitaine des archers du prince Charles d'Orléans, qui pendant deux ans (1412-1413), servit en Picardie, « à l'encontre du duc de Bourgogne » (3).

Le roi de France avait à cette époque une garde écossaise ; Louis XI eut soin de s'en faire accompagner à Pont-Sainte-Maxence, en avril 1475, quand il y prépara son armée contre Charles le Téméraire. Dans le traité qu'il renouvela devant

(1) I, 70. — (2) I, 82 sq. — (3) I, 102.

Amiens avec l'Angleterre, le roi d'Ecosse fut compris comme allié de la France (1).

En 1494, la compagnie des hommes d'armes écossais se trouvait encore en Picardie (2).

Dans nos luttes contre les Espagnols, les Ecossais nous prêtèrent le secours de leurs armes en Thiérarche et en Vermandois (3).

Au siège de St-Quentin (1557), la seconde brèche était gardée par le capitaine Hume, lieutenant de la compagnie des Ecossais du comte d'Arran ; ses troupes s'y comportèrent si bien, qu'au témoignage de l'amiral de Coligny, on ne vit point, pendant toute la durée de la défense, « chefs ny « soldats qui s'employassent mieulx ny plus « volontairement que ceulx de cette compa- « gnie, ne quy montrassent visages plus asseu- « rez ».

Deux ans plus tard, l'évêque d'Amiens, Nicolas de Pellevé, qui devint par la suite archevêque de Sens et cardinal, partait comme légat en Ecosse ; arrivé à Leith, escorté de trois docteurs en Sorbonne, il devait discuter avec les ministres de la Réforme ; mais celle-ci était partout triomphante et force fut au prélat de passer du combat spirituel au temporel ; il ne balança pas, assure Brantôme, et se comporta en homme issu de bon lieu (4).

Au siège d'Amiens, nous eûmes à déplorer la

(1) I, 260. — (2) I, 289. — (3) I, 485 sq.
(4) II, 16, 28.

perte du capitaine Colville, gentilhomme écossais (1).

Sous Louis XIII, le régiment commandé par le colonel écossais Hepburn avait été souvent signalé de la façon la plus honorable dans les bulletins de l'armée ; aussi son chef jouissait-il auprès du roi d'une estime singulière. Le régiment de Picardie, qui était le plus ancien de France, se montrait jaloux en toute occasion d'avoir la préséance et de prendre la droite du régiment d'Hepburn; celui-ci comptait dans ses rangs quelques archers de la garde écossaise et tenait pour indiscutable son droit à certains honneurs militaires. Le régiment de Picardie affectait de tourner ces prétentions en ridicule et donnait aux troupes d'Hepburn le sobriquet de *garde de Ponce-Pilate*, qui resta au Royal-Ecossais. Un jour, après une vive discussion sur quelque point d'honneur en litige, un cavalier écossais d'Hepburn dit en riant à un officier du régiment de Picardie : « Vous devez être dans « l'erreur, Monsieur, car si nous avions été dans « les gardes de M. Ponce-Pilate et de faction au « sépulcre, le corps de Notre-Seigneur n'en fut « point sorti », voulant dire que les sentinelles écossaises n'eussent point dormi à leurs postes, comme l'avaient fait celles du régiment de Picardie (2).

(1) II, 233. — (2) II, 309, 310.

Pour être piquante, la critique était facilement réfutable, car il y avait dans l'histoire des soldats écossais telle anecdote qui montrait que ceux-ci n'étaient pas à l'abri de tout reproche à l'endroit de la vigilance.

Les relations diplomatiques donnèrent aussi maintes fois aux Ecossais l'occasion de passer par notre province et d'y séjourner; nous les y voyons toujours à l'honneur.

Le 25 mars 1391, Walter Trail, évêque de Saint-André, célébrait à Corbie la fête de l'Annonciation, devant le roi Charles VI ; il avait été envoyé en mission pour prendre part à Amiens à une conférence entre Anglais, Ecossais et Français (1).

. C'est encore dans cette dernière ville que le célèbre écuyer Meldrum rejoignit Louis XII aux côtés duquel il retrouva l'ambassadeur d'Ecosse et plusieurs chevaliers de sa nation (2).

A la fin de septembre 1527, le roi de France tenait à Compiègne l'assemblée des chevaliers de l'ordre de Saint-Michel ; le duc d'Albany figurait à la gauche du souverain avec Robert Stuart, seigneur d'Aubigny, capitaine de la garde écossaise (3).

En outre, plusieurs Ecossais furent pourvus de canonicats et de bénéfices à Saint-Quentin (4) et

(1) I, 96, 97. — (2) I, 330. — (3) I, 391.
(4) II, 64, 340.

il paraît prouvé qu'une fille de Marie Stuart fut religieuse à Notre-Dame-de-Soissons (1).

Cette reine dont Brantôme vante la beauté et le savoir, avait reçu d'un picard la dédicace d'une Rhétorique en français, composée à son intention, afin qu'elle « se fist plus éloquente en françois, « comme elle l'a esté et mieux que si dans la « France mesme elle avait pris naissance (2). » L'auteur de ce traité était Antoine Fouquelin, de Chauny en Vermandois (3). Ce duché devait d'ailleurs être donné plus tard par Henri III à la veuve de François II, en échange du duché de Touraine, qui lui avait été d'abord assigné pour douaire (4).

L'attention délicate du rhéteur de Chauny rachetait les affronts qu'une princesse écossaise avait autrefois dû supporter de la part d'un officier de justice de Picardie.

Faut-il rappeler le triste rôle joué par Jamet du Tillay, bailli de Vermandois, auprès de la Dauphine Marguerite d'Ecosse et les propos imprudents qu'il ne craignit pas de répandre sur celle qui avait, un jour, baisé les lèvres d'un poète endormi ? Il sut faire naître une querelle entre les deux époux. Cette scène pénible jointe à tant d'odieux soupçons affecta Marguerite au point

(1) II, 66.
(2) Brantôme.
(3) I, 492 sq.
(4) II, 82.

qu'elle en perdit la santé. Au mois d'aout 1444, gisant, à Châlons, sur son lit de souffrances : « Ah ! Jamet, Jamet, disait-elle, si je meurs, « c'est par vous ! » et de toutes ses forces elle protestait de la régularité de sa conduite. Le sénéchal de Poitou exaspéré par un tel spectacle ne put s'empêcher d'invectiver du Tillay : « Méchant ribaud, c'est toi qui la fais mourir ! » La mourante refusa jusqu'à trois fois de pardonner à son détracteur; enfin elle y consentit : « Fi « de la vie, dit-elle, qu'on ne m'en parle plus ! » et elle expira (16 août 1445). Elle avait vingt-six ans (1).

Si nous avons plus souvent rencontré les Ecossais en Picardie que nos compatriotes en Ecosse, c'est que ceux-ci sont généralement gens moins vagabonds que ceux-là; les graves événements seuls les peuvent forcer à franchir les frontières de leur pays.

Il n'a rien moins fallu que la Révocation de l'Edit de Nantes, pour qu'un grand nombre de protestants français, presque tous Picards, aillent chercher un asile dans le nord de la Grande-Bretagne.

Du côté de l'ancien bourg de Broughton, et presque sur le terrain de la grande rue appelée aujourd'hui *Picardy-Place,* existait jusque vers la fin du XVIIIe siècle, un petit village nommé

(1) I, 187 sq.

Picardy exclusivement habité par une corporation de tisserands ; leur origine picarde est certaine. Etablis sur le terrain vague qui s'étend entre Broughton et la vieille ville d'Edinburg, ils essayèrent de monter une petite fabrique de soieries. On rapporte qu'entre autres tentatives ils firent une plantation considérable de mûriers sur un versant de la montagne de Montrie ; mais cette opération n'ayant pas mieux réussi que dans le reste du royaume, ils se virent sans donte dans l'obligation de renoncer à leur entreprise ; il est probable que leur expérience fut ensuite utilisée pour le tissage du lin, lors de l'institution d'une compagnie pour l'encouragement de cette industrie, en 1746 (1).

Il y aurait grand intérêt à connaître les noms de famille picards qui se peuvent retrouver de nos jours dans la région où nos compatriotes, chassés par une mesure intolérante, apprécièrent le bienfait d'une proverbiale hospitalité.

Bref, entre la patrie de Quentin Durward et la terre où il s'est illustré existait une trop longue suite de bons rapports pour que je n'aie pas cru de mon devoir de les signaler ici.

(1) II, 379, 380.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Le Secrétaire perpétuel prie de nouveau ses confrères de retirer le plus tôt possible les ouvrages dont ils ont reçu les bons. Il ne peut prendre l'engagement de livrer ces publications, lorsqu'elles sont demandées au delà d'une année après la délivrance des bons. A cause du nombre toujours croissant des membres de la Société, et des demandes du public, les éditions se trouvent rapidement épuisées.

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LE PREMIER TRIMESTRE DE L'ANNÉE 1903

I. Le Ministère.

1° Enquête administrative sur les travaux hydrauliques en Algérie; - Musée Guimet ; Annales, bibliothèque d'études, tome XIV : Rituel du culte divin journalier en Egypte ; Revue de l'Histoire des religions, tome 46, nos 2 et 3. — Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1902, 2e livraison. — 4° Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1902, nos 1 et 2. — 5° Le Journal des Savants, décembre 1902, janvier 1903. — 5° Archives de la commission des monuments historiques, tome IV, Lyonnais, Berry, Bourbonnais, Auvergne, Dauphiné. — 7° La Revue historique, 1903, janvier-avril. — 8° Missions archéologiques françaises en Orient, aux XVIIe et XVIIIe siècles, publiées par M. Henri Omont, 1re et 2e parties. — 9° Bibliographie des travaux historiques et archéologiques, publiés par les sociétés savantes de France, dressée par M. Robert de Lasteyrie, tome IV, 1re livraison. — 10° Annuaire des bibliothèques et des archives pour 1903. — 11° Revue des Etudes grecques, tome XV, n° 67. — 12° Rouen monumental aux XVIIe et XVIIIe siècles. Inventaire artistique et archéologique, par Georges Dubosc.

II. Préfecture de la Somme.

Inventaire des archives départementales, antérieures à 1790, rédigé par M. Georges Durand, archiviste. Somme, tome V archives ecclésiastiques, série G, nos 1 à 1169.

III. Les auteurs.

1° Les musées d'artistes français dans leurs provinces, par M. André Girodie. — 2° Notices historiques sur Fourcigny et sur Orival (Somme), par M. Georges Beaurain. — 3° Compte-rendu des travaux de la Société des Antiquaires de Picardie, pendant l'année 1902, par M. Poujol de Fréchencourt, secrétaire perpétuel. — 4° Studien über Nordeuropaïsche fibelfor-

men, Oscar Almgren. — 5° Sammlung F. R. Martin, moderne keramik von Centralasien. — 6° Sammlung F. Martin, Thuren aus Turkestan. — 7° Le mobilier funéraire gallo-romain et franc en Picardie et en Artois, par Clodomir Boulanger, 3e fascicule. — 8° Une Flanerie; lecture faite à l'Académie d'Amiens, le 1er février 1903, par M. le conseiller Thorel, directeur. — 9° Un Village de la vallée de Somme : Daours-en-Amiénois, par M. G.-Hector Quignon. — 10° Essai sur l'iconographie de sainte Foy, par M. l'abbé Bouillet. — 11° Saint Vincent de Paul et les monastères de la Visitation à Amiens et à Abbeville, par A. Vandamme, prêtre de la mission (Extrait des Petites Annales de Saint Vincent de Paul, 3e année, n° 35). — 12° L'Age de Bronze, objets de métallurgie et de menuiserie du bassin de la Somme, par M. l'abbé Breuil. — 13° Une Bâtarde de la maison de Lorraine, en Boulonnais, par M. L. Bossu. — 14° Abbeville pendant l'Invasion, 19 juillet 1870-5 juin 1871. — 15° Ecole nationale des Chartes. Position des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1903. En particulier la miniature carolingienne dans le Nord de la France, par Amédée Boinet. Don de M. Amédée Boinet.

IV. Sociétés françaises.

1° Société des Antiquaires de la Morinie. Bulletin historique, tome XI, nos 3 et 4. — 2° Société des Architectes du Nord de la France. L'Architecture et la Construction dans le Nord, tome XII, nos 11 et 12; tome XIII, nos 1 et 2. — 3° Société de Saint-Jean. Notes d'Art et d'Archéologie, 14e année, nos 10, 11 et 12; 15e année, nos 1, 2 et 3. — 4° Commission Historique du département du Nord. Bulletin, tome XXV, 1901.— 5° Société Historique et Archéologique du Périgord. Bulletin, tome XXIX, 5e et 6e livraisons; tome XXX, 1re livraison.— 6° Société d'Agriculture, Lettres et Arts de l'Yonne. Bulletin, 55e et 56e volumes. — 7° Société des Amis des Sciences et des Arts de Rochechouart. Bulletin, tome XII, nos 3, 4 et 5. — 8° Société de Statistique de Marseille. Répertoire des travaux, tome XLV, 2e partie. — 9° Société de Boulogne-sur-Mer, 2e série, t. III, n° 5; tome IV, n° 1. — 10° Société archéologique de Touraine. Bulletin, tome XIII, 3e et 4e trimestres — 11° Académie de Clermont-Ferrand. Bulletin de l'Auvergne, 1902, nos 8, 9 et 10. — 12° Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-

rendus des séances, 1902, n° 5. — 13° Académie de Reims. Travaux, tome CX, 2e partie. — 14° Société des Etudes du Lot. Bulletin, tome XXVII, nos 3 et 4. — 15° Société de Statistique de la Drôme. Bulletin, 144e livraison. — Société Archéologique de la Sarthe. Bulletin, 2e série, tome XXX, 4e fascicule. — 17° Commission Archéologique de Narbonne. Bulletin, t. VII, n° 1. — 18° Société Historique de Langres. Bulletin, t. V. — 19° Société des Archives historiques. Revue de Saintonge et d'Aunis, tome XXIII, nos 1 et 2. — 20° Société Historique et Archéologique de la Corrèze à Brives. Bulletin, tome XXIV, 3e et 4e livraisons. — 21° Bulletin Historique du Diocèse de Lyon, janvier, février et mars 1903, nos 19 et 20. — 22° Bulletin de la Société de l'Histoire de Normandie, procès-verbaux, volume en cours, feuillet 301 à 410. — 23° Commission des Monuments historiques du département du Pas-de-Calais. Epigraphie, tome IV, nos 1 et 2 ; Mémoires, tome II, 4e livraivraison ; Bulletin, tome 3, n° 1. — 24° Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts du Puy, 1902, nos 3 et 6. — 25° Société Dunoise. Bulletin, n° 132. — 26° Académie de Mâcon. Annales, 3e série, tome VI. — 27° Société Archéologique de Béziers Bulletin, 3e série, tome IV, 2e livraison. — 28° Société de l'Histoire de France. Annuaire-Bulletin, 1902, 3e fascicule. — 29. Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres d'Indre-et-Loire. Annales, 141e volume, nos 7-12. — 30. Société de Statistique de l'Isère. Bulletin, 4e série, tome VI. — 31° Société d'Emulation d'Abbeville. Bülletin 1902, nos 3 et 4. — 32° Académie de Dijon. Mémoires, 4e série, tome VIII. — 33° Société des Antiquaires de l'Ouest. Bulletin, 2e série, tome IX, 3e trimestre. — 34° Société Florimontane. Revue savoisienne, 1902. — 35° Académie de Toulouse. Mémoires, 10e série, tome II. — 36° Société d'Emulation du Doubs. Mémoires, 7e série, 6e vol. — 37° Société Archéologique de Nantes. Bulletin, tome XLIII, 1er semestre. — 38° Société Académique de Brest, 2e série, tome XXVII. — 39° Académie de Poitiers. Bulletin, n° 345. — 40° Société Industrielle d'Amiens. Bulletin, tome XL, nos 4 et 5. — 41° Société nationale des Antiquaires de France. Bulletin et Mémoires, 7e série, tome I; Mémoires, 1902. — 42° Société Académique de l'Oise. Mémoires, tome XVIII, 2e partie. — 43° Société des Sciences, Lettres et Arts de la Corrèze, à

Tulle. Bulletin 1902, 4e livraison. — 44° La Diana. Bulletin, tome XII, n° 4, supplément. — 45° Société Archéologique de Vervins : La Thiérache. Bulletin, tome XVIII. — 46° Académie de Vaucluse, 2e série, tome II, 4e livraison — 47° Revue de l'Histoire de Seine-et-Oise, 4e volume, nos 1, 2, 3 et 4. — 48° Société Historique et Archéologique de la Charente. Bulletins et Mémoires, 7e série, tome II. — 49° Société savoisienne de Chambéry. Mémoires, tome LXI. — 50° Société d'Emulation de Cambrai. Mémoires, tome LV. — 51° Société d'Agriculture, Sciences et Arts (ancienne Académie) d'Angers. Mémoires, 5e série, tome V. — 52° Académie de Besançon, Mémoires, 1902. — 53° Société d'Archéologie d'Avranches. Mémoires, t. XV. — 54° Société Historique et Archéologique du Gâtinais. Annales, 1er trimestre de 1903. — 55° Société Historique et Archéologique de Château-Thierry. Annales, 1901. — 56° Bibliothèque de l'Ecole des Chartres, LXIII, 5e et 6e livraisons. — 57° Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, 2e série, tome VIII, 3e partie. — 58° Académie de Caen. Mémoires, 1902. — 59. Société Historique du Cher. Mémoire, 4e série, 17e volume. — 60° Société Historique et Archéologique du Limousin. Bulletin, tome 52, 2e trimestre.

V. Sociétés étrangères.

1° Société néerlandaise des Lettres de Leyde. Handelingen, 1901-1902; Levensberichten, 1901-1902. — 2° Société des Arts et des Sciences d'Utrecht. Aanteekeningen, 1902 ; Verslag, 1902. — 3° Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand. Bulletin, tome X, n° 9, tome XI, nos 1 et 2 ; Inventaire archéologique, fascicules 27 et 28. — 5° Académie de Modène. Mémoires, 2e série, tome XII, 2e partie; 3e série, tome III. — 5° Académie royale d'Amsterdam, Verslagen en Mededeelingen, 4e série, tome IV ; centurio.... quisque pœmata ; Jaarbœk, 1901. — 6° Société des Antiquaires du Rhin, à Bonn. Annales, 108e et 109e livraisons. — 7e Smithsonian Institution. Annual report, 1901. — 8° Académie des Sciences naturelles de Philadelphie. Procès-verbaux, tome LIV, 2e partie ; Section de Philosophie, procès-verbaux, tome XLI, n° 171. — 9° Revue belge de Numismatique, 58e année, 4e livraison ; 59e année, 1re livraison. — 10° Académie royale des Sciences de Munich. Mémoires de la section de philosophie, de philologie et d'histoire, tome XII,

fascicules 2, 3 et 4. — 11° Annales de la Société d'Art et d'Archéologie d'Ulm, tome X. — 12° Académie royale des Sciences de Christiania. Mémoires et Bulletins, 1900, 1re-5e livraisons. — 13° Stockholm, Nordiska museet, meddelanden, 1899-1900; Romanska smakyrkor i ostersjolanderna, R. Steffen. — 14° Académie royale d'Histoire et d'Antiquités de Stockholm. Manadsblad, 1900; Sjuttoude delen Forsta haftet, XVIIe, 1-2. — 15° Société Archéologique de Namur. Bibliographie Namuroise, tome III. — 16° Société des Sciences de Gœttingue. Bulletin, section de philologie et d'histoire, 1902, 5e livraison; 1903, 1re et 2e livraisons; communications commerciales, 1902, 2e livraison. — 17° Annales du Cercle Archéologique du pays de Waas, tome XXI, 1re livraison. — 18° Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique. Mémoires couronnés et Mémoires des Savants étrangers, in-4°, t. LX, t. LXII, 1er fascicule; Mémoires couronnés et autres Mémoires in-8°; Lettres, tome LXII, 2e fascicule; Sciences, tome LXII, 3e fascicule; Biographie nationale, tome XVII, 1er fascicule; Bulletin, 1902, nos 9, 10 et 11. — 19° Académie royale d'Archéologie de Belgique, 1092, VIII. — 20° Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège. Bulletin, tome XIII, 2e partie; Chronique mensuelle, 1re année, nos 1-12. — 21° Société Historique et Archéologique de Nassau. Annales, tome XXXIII, 1re livraison; Bulletin, 1902-1903, nos 1-4; Skrifter, tome VII. — 22° Société d'Histoire et d'Archéologis de Genève. Bulletin, tome II, 6e et 7e livraisons; Mémoires, nouvelle série, tome VIII, 1re livraison. — 23° Archives de la Société Historique du canton de Berne, tome XVI, 3e livraison. — 24° Mémoires de l'Académie de Metz, 2e période, 3e série, XXIXe année. — 25° Société des Antiquaires de Zurich. Bulletin, tome LXVII. — 26° Société des Antiquités frisonnes à Leeuwarden, 74e rapport. — 2° Cercle Archéologique de Mons. Annales, tome XXXI.

VI. Achat de la Société.

Dictionnaire des Antiquités Grecques et Romaines, par MM. Ch. Daremberg et E. Saglio, 33e fascicule.

VII. Publications périodiques.

1° Le Dimanche, semaine religieuse du diocèse d'Amiens, 1902, nos 50 et 51; 1903, nos 1 à 14. — 2° Revue Epigraphique,

1902, nº 3. — 3º Analecta Bollandiana, tomus XXII, nº 1. — 4º Revue de l'Art chrétien, tome XIII, nº 6 ; tome XIV, nºs 1 et 2 -- 5º Revue des Questions historiques, 145e et 146e livraisons. — Les Etudes, tome XCII, nºs 13-18 ; tome XCIII, nºs 19-24 ; tome XCIV, nºs 1-16. -- Bulletin monumental, 66e volume, nº 6 — 7º Revue numismatique, tome VI, 4e trimestre.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

ANNÉE 1903. — 2e ET 3e TRIMESTRES

Séance ordinaire du 7 Avril 1903

Présidence de M. G. DURAND, président

Sont présents : MM. Boquet, Boudon, Brandicourt, de Calonne, l'abbé Cardon, Durand, de Francqueville, Guerlin, de Guyencourt, Poujol de Fréchencourt, Roux, Thorel et de Witasse.

— MM. de Boutray, Collombier, J. de Francqueville, Goudallier, Heren, Lefrançois, de Montbas, et l'abbé Rohault, membres non résidants, assistent à la séance.

— MM. le chanoine Gosselin et Ledieu se font excuser.

Correspondance

— La Société française d'Archéologie annonce le congrès qu'elle tiendra à Poitiers, à partir du 16 juin 1903.

— M. le chanoine Leroy remercie, de son admission en qualité de membre non résidant.

— Au sujet de notes manuscrites dernièrement acquises par la société et attribuées au chroniqueur Jean de Troyes, M. H. Renaud écrit une savante lettre, où il rappelle que les œuvres parfois attribuées à cet annaliste doivent être restituées à Jean de Roye, auteur de « la chronique scandaleuse du règne de Louis XI ».

— M. le Secrétaire-perpétuel dépose sur le bureau les ouvrages suivants, offerts à la bibliothèque de la Société.

1° Notice historique sur Fourcigny, canton de Poix, par M. Georges Beaurain.

2° Les musées d'artistes français, dans leurs provinces, par M. André Girodie. Tirage à part d'une étude publiée par la Société de Saint-Jean, dans les *Notes d'Art et d'Archéologie*.

3° Rouen monumental au XVIIe et au XVIIIe siècles. Inventaire artistique et archéologique des édifices religieux, rues et maisons, par Georges Dubosc, avec préface de Jules Adeline. Ce beau volume a été gracieusement adressé par le ministère de l'instruction publique.

4° Carte des environs d'Amiens exécutée en 1900, sur les ordres du Général des Garets. Cette carte est offerte par M. le capitaine Carbon.

5° Un article sur le vieux château de Saulcourt, publié par M. H. Josse, dans le journal de Péronne du 1er mars 1903.

— La Société vote des remerciements à tous les donateurs.

— M. Poujol de Fréchencourt appelle aussi l'attention sur plusieurs des ouvrages qui ont été offerts ou adressés par les sociétés correspondantes depuis la dernière réunion.

I. — Ouvrages offerts

1° *Rouen Monumental.* — Dans sa préface M. Jules Adeline est complètement de l'avis manifesté par notre président, M. Durand, à propos des travaux exécutés dans la cathédrale d'Amiens à différentes époques, particulièrement au XVIIIe siècle. Il ne trouve pas que l'art s'arrête à la Renaissance, car on produisit aux XVIIe et XVIIIe siècles des merveilles d'art décoratif. « Chaque siècle, dit l'auteur, avait alors le courage de son opinion ; chaque artiste, qu'il soit du XVIIe ou du XVIIIe siècle ou d'un autre, avait sa personnalité très franche et très typique. Donc, sauver de l'oubli les œuvres d'art des siècles derniers, les signaler à tous suivant leurs mérites, indiquer les sources auxquelles ont été puisés tous ces documents si nécessaires à l'histoire monumentale de notre ville ; c'est répétons le faire œuvre utile au premier chef ».

L'ouvrage de M. Georges Dubosc a été conçu et exécuté au triple point de vue descriptif, historique et bibliographique. Les monuments rouennais ont été classés en trois grandes divi-

sions : édifices civils ; édifices religieux ; édifices privés.

2° *Les Musées d'artistes français dans leurs provinces.* — A propos de la récente inauguration du musée Daniel Dupuis, à Blois, la question trop négligée des musées d'artistes français, dit M. Girodie, l'auteur de cette étude, se trouve remise en évidence.

Après avoir constaté qu'à l'heure actuelle, il n'existe que trois musées de province vraiment dignes d'attention : le Musée de Picardie, le Musée Lorrain et le Musée Arlatan qui, à Amiens, Nancy et Arles, synthetisent à merveille l'esprit des provinces du Nord, de l'Est et du Midi de la France, M. Girodie donne l'historique de la fondation des musées de province ou plutôt de la répartition très arbitraire, tant à Paris qu'en province, des œuvres d'art visées par l'arrêté du 14 fructidor an VIII. Elles provenaient de quatre sources : l'ancienne collection royale, les tableaux des églises et couvents de Paris, les prix de l'Académie suspendus à ses murailles depuis 1649 et les tableaux dont nos conquêtes nous avaient rendus possesseurs. M. Girodie regrette vivement cette manière de procéder. Il considère le musée beaucoup plus au point de vue de l'enseignement à donner au jeune artiste, qu'à celui du visiteur. Il voudrait qu'au lieu du tohu-bohu des maîtres et des écoles, que trouvera l'élève dans son musée de province, qu'au lieu de toutes

ces toiles, placées sans autre classement que le rang de taille, il puisse d'abord étudier la vieille école de sa province et reconnaître que l'art français a débuté avant le XVIIIe siècle. Puis pénétré de la méthode des vieux maîtres picards, bourguignons, lorrains, tourangeaux ou autres, car la subdivision départementale n'a rien à voir avec l'art, l'artiste arriverait à Paris. Là, il lui serait facile de faire toutes les comparaisons et de choisir sa voie. Il trouverait réuni au Louvre tout l'art ancien étranger que possède la France ; au Luxembourg, l'art étranger moderne; au Petit-Palais, les œuvres des artistes parisiens. Quant aux autres œuvres françaises, il serait sûr de pouvoir les étudier, sans recherches embarrassantes, sans voyages interminables et coûteux, dans le musée de chaque ancienne province.

M. Girodie reconnaît du reste l'utopie de son souhait et convient qu'en l'état actuel, il serait plus facile de fermer tous les musées de province que de les remanier selon ses idées. La thèse qu'il soutient ne manque pas évidemment de s'imposer à l'attention, mais d'autre part elle soulève de nombreuses objections qu'il serait trop long de développer ici.

II. Ouvrages adressés par les Sociétés correspondantes

1° *Académie royale de Belgique; Mémoires couronnés.* — On y trouve une savante étude par

MM. Ch. et R. Péty de Thozée sur la colonisation depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

2° *Bibliothèque de l'Ecole des Chartres.* — A propos du prix Fould, partagé entre M. G. Durand, pour sa *Monographie de la Cathédrale d'Amiens*, et MM. Raymond Kœchlen et Marquet de Vasselot, pour leur ouvrage sur *la Sculpture à Troyes et dans la Champagne méridionale au seizième siècle*, on lit cette note : « Notre confrère de l'Académie des Beaux-Arts M. Doumet a rendu hommage à l'ouvrage de M. Durand, qui met en pleine lumière, par l'étude des documents et par une observation sagace de l'ensemble et des détails, ce colosse d'architecture qui est le type le plus remarquable d'un art caractérisé par la magnificence du travail, la sveltesse et la belle pondération des masses. M. Durand n'a rien négligé et il a étendu son étude aux édifices de la même époque sur lesquels a été si grande l'influence du chef-d'œuvre de Robert de Luzarches, en particulier aux églises qu'on a appelées « les filles de la cathédrale d'Amiens ».

3° On remarque dans les *Mémoires de la Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers — Ancienne Académie.* — tome V de la 5e série, — une « Etude sur les Cadets de province au XVIIIe siècle ». Ce travail très curieux, montre le triste état de ces pauvres cadets de familles nobles de province, sur lesquelles ne venait se déverser

en aucune façon la plus petite goutte de la pluie d'or et d'honneurs qui tombait à flots sur les courtisans de Versailles. Ce travail est d'autant plus intéressant que l'un des acteurs du drame habitait notre bonne ville d'Amiens.

Vers le milieu du XVIIIe siècle, mourait en Angoumois, dans une masure à demi-ruinée, un pauvre gentilhomme dont ce logis misérable était, avec quelques arpents de terre, le seul château et l'unique patrimoine.

Antoine Tartas de Romainville, par suite de son peu de ressources, était devenu plus qu'à demi-paysan, conduisant ses bœufs et labourant lui-même sa maigre terre.

Sa mort laissait abandonnés à la Providence deux malheureux enfants. Leur seul appui fut un oncle, bien peu riche lui-même, mais au cœur généreux et qui devint, malgré la distance qui les séparait, le véritable père des pauvres orphelins.

A force d'économie, de privations, de luttes contre des parents maternels peu délicats, René de Romainville, major de la place d'Amiens en 1750, finit par faire instruire tant bien que mal ses deux neveux. Puis, après de nombreuses démarches, il les fait admettre dans son ancien régiment, le régiment de Bourgogne, le plus beau de France évidemment. L'aîné des orphelins, admis comme volontaire, n'eut pas le temps de gagner l'épaulette. En arrivant au Canada, le

pauvre enfant est tué au siège de Louisbourg.

Antoine, son frère, que notre major aurait voulu voir homme d'église, a, lui aussi, la vocation des armes. Après d'interminables démarches, il entre à ce même régiment de Bourgogne. En 1775, lui, le pauvre petit campagnard, qui a eu bien de la peine à apprendre l'orthographe, — ses lettres en font foi, — devient presque un personnage ; il est nommé capitaine. Son régiment est alors en garnison à Neuf-Brisach. Le nouveau capitaine vient, tout joyeux, passer son semestre à Amiens auprès du vieux major, bien récompensé de son dévouement sans borne.

Dans l'état militaire de 1780, René de Romainville est remplacé au poste de major du gouvernement d'Amiens. Il aurait eu alors près de quatre-vingt ans et son neveu avait déjà recueilli son petit héritage. La trace que l'on trouve d'Antoine de Romainville est dans l'état militaire de 1789 ; il a près de vingt-cinq ans de services et est capitaine commandant, toujours au régiment de Bourgogne, en garnison à Huningue.

Cette intéressante étude de mœurs est due à M. Henri du Mas, qui a eu l'heureuse chance de retrouver pour servir de base à son travail, toute une liasse de lettres du major d'Amiens, de ses parents et des hommes d'affaires qui administrèrent singulièrement le modique bien des deux orphelins.

Administration

— M. Denasse, de Matigny, offre à la Société de lui vendre un sceau qui aurait été trouvé sur le territoire de cette commune. Cet objet proviendrait de Florent de Sorel, vivant en 1556 à Sorel-le-Grand, près Roisel. — l'authenticité du sceau parait quelque peu douteuse à plusieurs membres de la Société.

— M. de Guyencourt annonce que l'on vient d'acheter pour le musée, la partie mobile d'un moulin gallo-romaine en forme d'entonnoir, découvert rue de Noyon à Amiens.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière séance sont inscrit sous les n°s 28.381 à 28.428.

Travaux

— M. Poujol de Fréchencourt fait une analyse, que l'on trouvera ci-après, des manuscrits provenant de la bibliothèque de M de Belleval, achetés par la Société en novembre 1902.

— Après cette communication, M. le Vte de Calonne continue le récit, déjà commencé en la séance du mois de mars, des évènements principaux qui se sont déroulés à Amiens, après la paix conclue en cette ville avec l'Angleterre, à l'époque du Concordat, et lors des premières visites et du sacre de Bonaparte. La séance est levée à 9 h. 1/2.

Séance ordinaire du 12 Mai 1903

Présidence de M. Durand, président

— Sont présents : MM. Boquet, Boudon, Brandicourt, l'abbé Cardon, Cosserat, Dubois, Durand, de Francqueville, le chanoine Gosselin, de Guyencourt, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux, Thorel, le chanoine Vitasse et de Witasse, membres résidants.

— MM. de Boutray, Codevelle, Collombier, P. Cosserat, Goudallier, Heren, l'abbé Ledieu, Lefrançois, de Montclos, Thomas et l'abbé Vion, membres non résidants, assistent à la séance.

Correspondance et Administration

— L'Académie d'Amiens remercie au sujet de divers documents qui lui ont été remis.

— M. l'abbé Vandamme, prêtre de la mission et membre de la Société, fait don à la bibliothèque de 23 ouvrages traitant particulièrement de l'histoire de l'Artois et de la Flandre, entre autres : Le clergé des diocèse d'Arras, de Boulogne et de Saint-Omer, pendant la Révolution. — 4 volumes, par M. l'abbé Deramecourt, actuellement évêque de Soissons. — Histoire de N.-D. de Boulogne, du chanoine Leroi, continuée jusqu'en 1839. — Les Evêques de Saint-Omer — Histoire du Chapître

d'Arras. — Coutume générale de la Cité et Duché de Cambrai. — Dictionnaire Rouchi-français. — L's'Epistoles Kaimberlottes. — Plusieurs ouvrages sur le Hainaut, etc.

— Un volume et une brochure ont été adressés à la Société par Madame de Villaret. Ils sont intitulés, le 1er, Campagne des Anglais dans l'Orléanais, la Beauce Chartraine et le Gatinais ; l'autre, Louis de Coutes, page de Jeanne d'Arc, improprement nommé Louis de Contes.

— M. le Secrétaire-perpétuel signale encore un nouvel envoi de notre infatigable confrère M. Thorel-Perrin. Il se compose de trois cahiers illustrés de nombreuses photographies. En voici les titres :

1° Biographie des hommes célèbres, nés à Grandvilliers, ou qui ont habité soit cette localité, soit les environs. — Ce registre contient la photographie de 167 statuettes représentant pour la plupart des matelots et des matelotes, modelés par Eugène Blot, né à Grandvilliers en 1830, décédé en 1899.

2° Carnaval, mascarades et cavalcades à Grandvilliers.

3° Les eaux de Grandvilliers, autrefois et aujourd'hui.

— M. Poujol de Fréchencourt offre lui-même à la Société, pour joindre aux documents épiscopaux du diocèse d'Amiens qu'elle possède, un ancien mandement découvert dans ses archives.

Il ne figure pas dans la collection recueillie et publiée par les soins de Mgr Mioland, intitulée « Actes de l'Eglise d'Amiens » Ce mandement émane de Mgr François Faure ; il est daté du 23 décembre 1665 Le prélat expose les motifs qui l'ont engagé, dès les premières années de son épiscopat à établir un séminaire. Or il faut l'entretenir et les ressources sont peu abondantes. Il décide donc que désormais la quête faite en considération de la dispense du lait, beurre et fromage, pendant le jeûne de la quarantaine sera appliquée à l'entretien du séminaire. Le tarif est « de cinq deniers par chacun particulier et de dix deniers par chacun ménage, comme il a été observé de temps immémorial ».

— La Société vote des remerciements à tous les donateurs.

— Parmi les ouvrages reçus depuis la dernière réunion le secrétaire-perpétuel signale à l'attention de ses confrères, en outre des volumes dont il vient d'être parlé :

1° La Bibliographie des travaux historiques et archéologiques de la France, par M. de Lasteyrie, tome IV, n° 2.

1° Les tomes XXXVI et XLI du Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France et le Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques, adressés par M. le ministre de l'Instruction publique.

3° Le Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France, 1902.

4° Le Journal des Savants, février, mars et avril 1903. — A citer particulièrement, le compte-rendu par M. Luchaire, dans le numéro de février, d'un important ouvrage de M. Dupont-Ferrier, intitulé : « Les officiers royaux des bailliages et sénéchaussées et les institutions locales en France à la fin du moyen âge ». — Il s'agit en fait de la période comprise entre les grandes réformes de Charles VII et les dernières années de Louis XII. Grâce à M. Dupont-Ferrier, on sait maintenant avec précision comment les divers agents de la royauté dont il est question, étaient recrutés, nommés et installés ; de quoi se composaient leurs gages ordinaires et extraordinaires ; si leurs carrières étaient stables et leurs fonctions transmissibles ; toutes choses sur lesquelles les historiens ne possédaient jusqu'ici que des données vagues ou incómplètes. L'investigation de l'auteur a eu pour champ la France entière, à l'exception des provinces lorraines, franc-comtoises, savoyardes et bretonnes. Ce livre qui vient d'être présenté comme thèse à la Faculté des lettres de Paris contient 1043 pages Il se compose de deux parties. La principale est consacrée à la description des organes et des fonctions administratives ; l'autre définit le caractère général, l'esprit de cet organisme et montre qu'il fonctionnait pour ruiner les forces rivales de la royauté et amener par un *processus* irrésistible, la subordination des clercs, des nobles et des communes à l'autorité royale.

5° A signaler encore, pour les patoisants, le Bulletin de la Société philomatique vosgienne qui donne le commencement d'un vocabulaire complet du patois local ; la Revue savoisienne, dans laquelle on remarque la traduction de la parabole de l'enfant prodigue en quatorze versions différentes du patois savoyard ; et enfin les lettres de Louis XI, roi de France, publiées par la Société de l'histoire de France, tome VIII, 1479-1480. On y trouve deux lettres aux habitants de Péronne, et une aux habitants d'Abbeville.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière séance sont inscrits sous les n°s 28429 à 28493.

Travaux

L'ordre du jour prévoit l'installation, en qualité de membre résidant, de M. Maurice Cosserat qui donne lecture d'un travail intitulé : « Notes sur les manufactures de la Picardie sous l'ancien régime », et s'exprime en ces termes :

MESSIEURS,

Je ne sais comment vous remercier du grand honneur que vous me faites en me recevant dans votre compagnie, honneur dont je me sens indigne. En assistant à vos réunions, je commençais mon instruction comme simple étudiant, et subitement l'unanimité de vos suffrages me proclame Docteur ès-Science des « Antiquités de Picardie » ; j'en suis absolument confus.

Contrairement aux usages, j'arrive parmi vous sans apporter la moindre moisson archéologique ; aussi dois-je réclamer toute votre indulgence pour écouter aujourd'hui les premières lignes d'un débutant.

Vous avez bien voulu faire un antiquaire d'un manufacturier, permettez lui de vous dire quelques mots sur les manufactures de Picardie, au temps passé ; quelques mots seulement, car le sujet est si vaste qu'il ne saurait être question ici d'un historique qui nécessiterait non pas des pages, mais plusieurs volumes.

Un des problèmes qui préoccupent le plus les esprits à notre époque est celui de la réglementation des heures de travail. On pourrait le croire issu des grandes agglomérations ouvrières que les usines modernes ont fait naître autour d'elles ; il n'en est rien : une ordonnance de Philippe VI de Valois, en date du 24 Avril 1335 (1), nous montre que dès cette époque, cette question était à l'ordre du jour, et nécessitait l'intervention du pouvoir royal.

Le Roi y autorise le maire et les échevins d'Amiens à fixer les heures de travail et de repos, et à les faire annoncer par une cloche spéciale.

On peut noter avec un certain intérêt, l'égal souci qu'a Philippe VI de ne nuire ni à la royauté, ni à ses sujets ; il désire que cette ordonnance ne puisse « torner à préjudice ne estre dommaigeuse à nous, à noz successeurs, ne à autruy ».

En vertu de cette ordonnance, Galeran de Vauls, bailli d'Amiens, rend une sentence la même année (2), pour fixer les heures de travail, et établir une cloche

(1) Arch. Nat. JJ. 69, n° 43-f° 19.

(2) Arch. Commun. d'Amiens, AA f° 21-V°.

spéciale au beffroi : « Le Cloque sonnera IIII fois le jour, au matin à aler à l'ouvrage, à l'eure que li ouvrier verront disner, à l'eure qu'ils retourneronr à l'ouvrage après disner, à l'eure qu'ils pourront laissier l'ouvrage ».

Cet édit fait une exception en faveur des parmentiers, vieziers, pelletiers, fèvres, orfèvres, lormiers, huchiers, et, chose assez curieuse, en faveur de tous ceux qui travaillent à la tâche ; il ne s'adresse qu'à ceux qui travaillent à la journée, par conséquent aux teinturiers, aux tisserands, aux pareurs de draps.

M. de Calonne, dans sa remarquable histoire d'Amiens, vous a fait voir l'ancienneté de l'industrie de la Draperie dans notre pays, en rappelant que déjà en 1308 le « Brief » des Drapiers était « moult anchien ; » (1), puis il vous a signalé l'arrivée à Amiens des Sayeteurs chassés d'Arras par Louis XI et la promulgation de leur règlement par l'échevinage, le 4 Juin 1480, (leur industrie devait se perpétuer jusqu'à nos jours sous le nom d'articles d'Amiens) ; (2) enfin l'arrivée en 1492 des Hautelisseurs de Tournai (3). Je n'y reviendrai pas. Le champ de chacune de ces trois grandes fabrications était parfaitement limité par leurs Statuts respectifs ; mais cette situation ne devait pas durer éternellement.

En effet, aux termes des réglements, les Sayeteurs ne pouvaient faire entrer dans leurs étoffes que de la laine sans aucun mélange de soie, et les Hautelisseurs, au contraire, ne pouvaient travailler qu'en soie et laine

(1) de Calonne, *Hist. de la Ville d'Amiens*, T. I, p. 206.
(2) de Calonne *Hist. de la Ville d'Amiens*, T. I, p. 446.
(3) de Calonne, *Hist. de la Ville d'Amiens*, T. I, p. 483.

Mais par la suite des temps, il fut accordé aux premiers d'enrichir leurs étoffes d'un fil de soie, ce qui donna lieu à des plaintes continuelles et même à des procès de la part des Hautelisseurs. Pour éviter de pareils inconvénients, Louis XV réunit ces deux communautés en une seule, sous le nom de Sayeteurs-Hautelisseurs, par l'arrêt de son Conseil en date du 10 Août 1738 (1).

De plus les Sayeteurs employaient exclusivement des fils secs, et les drapiers exclusivement des fils gras, tandis que l'Angleterre et les Pays-Bas faisaient des étoffes dont la trame était mélangée. Les fabricants d'Amiens réclamèrent la création d'un corps de métier pouvant faire cet article ; l'échevinage toujours désireux de favoriser la fabrication des étoffes nouvelles, n'hésita pas à fonder la Sayeterie-Drapante et lui donna des statuts le 31 Août 1570 (2).

Cette explication terminée, je reviens aux XIVe et XVme siècles ; les trois bannières des teinturiers, des tisserands et des pareurs de draps représentent la grande industrie, et à côté d'elles vivent les petites industries qui leur sont nécessaires : les tondeurs à fresque table, les tondeurs à sèche table, les pigniers (qui fabriquent des peignes à carder et des forces à tondre les draps), les fabricants de « houppes à faire sayette », les conreurs (qui préparent les étoffes écrues à l'eau de « waide »), les foulons de saies, les calendreurs, les lanneurs, etc.

Toutes ces corporations ont successivement leurs statuts, en même temps que les réglements des tisse-

(1) Arch. Nat. F. 12, 650.

(2) Aug. Thierry. *Recueil des Monuments Inédits*. Tom II, p. 782.

rands sont modifiés chaque fois qu'une nouvelle étoffe est créée, soit par une ordonnance des Rois, soit par un édit de l'échevinage ; ce dernier en avait reçu le droit du pouvoir royal depuis longtemps, droit qui lui fut confirmé par l'édit de Henri IV en 1597 (1).

Ces actes se succèdent sans interruption pour la Picardie. Dans les ordonnances de Charles VI du 17 Juin 1409 (2), et de Charles IX en Mars 1571 (3), dans les édits de l'échevinage, dans les arrêts du Conseil d'Estat du Roi, tout est prévu, réglé dans les moindres détails : la longueur des pièces, — (en 1571 la longueur des draps de Picardie doit être d'une « moison » (4), ancienne mesure valant 24 aulnes), — la largeur des pièces entre lisières, ces deux dimensions avant et après le passage aux foulons, la largeur des lisières et la couleur des fils qui les composent, le nombre de portées, le nombre des fils en chaîne et en trame, la provenance et la qualité des matières premières, les procédés de tissage (5), les matières tinctoriales à employer. Il y est interdit « de tirer les étoffes à la poulie » (6), opération qui élargit les pièces, mais dont l'effet ne dure pas, le tissu revenant au bout de peu de temps à sa largeur premiére.

Il est prescrit aux « aulneurs » d'avoir une table longue sur laquelle se trouvera une chaîne de fer de 10 à 12 aulnes (7), afin de permettre aux acheteurs de

(1) Arch. Nat. F 12, 650.
(2) Ordon. des Rois de France de la 3me Race. — Tom. IX, p. 437.
(3) Arch. Nat. AD. XI, 43.
(4) Arch. Nat. AD. XI, 43. Edit de 1571.
(5) Aug. Thierry. *loc. cit.* 20 Mars 1368, p. 631.
(6) Arch. Nat. AD. XI, 43.
(7) Arch. Nat. AD. XI, 43. Edit de 1571.

bien visiter et de mesurer facilement les marchandises avant de les acheter, etc. etc.

Il ne suffit pas d'avoir des règlements très complets, il faut encore en assurer l'exécution, donner des garanties aux acheteurs et imposer une sanction à ceux qui commettent quelques infractions aux statuts : pour cela des bureaux de visite sont organisés, avec des eswards ou des jurés, pour contrôler les étoffes et s'assurer qu'elles ont été faites conformément aux règlements ; nous en trouvons dans divers centres tels que Amiens, Aumale, Beauvais, Crèvecœur, Grandvilliers, etc. (1)

Seules les pièces, portant les plombs de ces bureaux de visite, peuvent être vendues ; cette prescription remonte au moins au xv[e] siècle, puisque dans l'édit du 4 juin 1480, il est dit qu'à Amiens, six eswards, nommés chaque année, apposeront sur les saies deux sceaux différents appelés le plus grand, fer des jurés, le plus petit, fer des eswards. (2)

Dans un arrêt du mois d'août 1669, Colbert prescrit aux gardes et jurés de nombreux devoirs ; visite des matières, des métiers, des étoffes, marque des pièces d'un sceau de plomb ; ces jurés seront nommés tous les ans, à la pluralité des voix, par les maîtres des communautés. (3)

A Beauvais, les jurés posent sur les pièces de drap fin un sceau de plomb représentant d'un côté le Roi à cheval avec ces mots : « Louis XIV Restaurateur des Arts et du Commerce », et de l'autre, les armes de la

(1) Règl. Génér. T. III.
(2) Aug. Thierry, *Loc. cit*, p. 376, T. II.
(3) Règl. Gén. T. I.

ville de Beauvais avec cette légende : « Draperie Royale de Beauvais ». (1)

Les jurés bonnetiers de Beauvais, au nombre de dix, se nomment « Boujeonneurs ». (2)

A Amiens, les jurés sont appelés Egards pour le contrôle des étoffes, et Ferreurs en blanc pour le contrôle des métiers. (3)

La lisière des draps doit porter le nom du fabricant et du lieu où la pièce a été tissée ; après teinture, un second sceau en plomb est mis au chef de la pièce, sceau indiquant le lieu où la teinture a été faite. (4)

La redevance à payer pour ces sceaux est variable suivant les époques, suivant les contrées et suivant les étoffes ; par exemple en 1571, elle est de deux sols tournois pour les draps de Picardie en dessous de quinze aulnes, et de quatre sols tournois pour les draps qui excèdent vingt aulnes (5) ; à Amiens les Egards-Hautelisseurs touchent six deniers par métier marqué ; la même somme par métier est allouée aux Egards Sayeteurs pour le contrôle des lames et des rôts. (6)

Les punitions pour ceux qui ne se sont pas soumis aux règlements varient aussi beaucoup ; en 1368, l'Echevinage d'Amiens punit toute contravention de 40 sols parisis, (7) plus tard il ordonne la confiscation pure et simple pour les « draps, estamets, sarges,

(1) Règl. Gén. T. II.
(2) Règl. Gén., T. II.
(3) Règl. Gén. T. II.
(4) Arch. Nat. AD. XI, 43.
(5) Arch. Nat. AD. XI, 43.
(6) Règl. Gén. T. II.
(7) Aug. Thierry, *Loc. cit.* p, 631.

camelots de laine d'Amiens », (1) tantôt il est dit que la pièce sera brulée, tantôt il y aura interdiction d'exercer le métier pendant un an et un jour, pour celui qui l'aura fabriquée (2), ailleurs les lames et les rôts des métiers seront brisés (3). A Aumale on est encore moins tendre ; le contrevenant est condamné à six heures de carcan sur la place publique : une inscription placée au-dessus de sa tête relate la faute commise. (4)

Enfin de Lannoy, inspecteur des manufactures, dans une tournée qu'il fait le 28 janvier 1715, inflige des amendes à Grandvilliers pour 235^{ll}, à Feuquières pour 370^{ll}, à Crèvecœur pour 18^{ll}. à Tricot pour 78^{ll}. Total 701^{ll}.

Que deviennent ces amendes ? Elles reviennent généralement aux eswards, mais dans des proportions très variables ; dans le cas que nous venons de citer, les amendes de Tricot ont été distribuées, 1/3 à la fabrique de la paroisse, 1/3 aux Esgards jurés, 1/3 aux pauvres du lieu. (5)

Les Esgards étaient tenus de s'assembler dans la chambre de leur communauté, le premier lundi de tous les mois, « à deux heures de relevée », pour discuter les affaires de leur métier ; en outre, les officiers de police des manufactures réunissaient devant eux chaque année au mois de janvier, les Esgards en charge ainsi que ceux qui étaient sortis l'année précé-

(1) Arch. Nat. AD. XI, 43.
(2) Aug. Thierry, *Loc. cit.* T. I, p, 519.
(3) Arch. Nat. AD. XI, 43.
(4) Germain Martin, La Grande Industrie sous Louis XIV p. 140.
(5) Arch. Nat. F. 12, 563.

dente, et quatre personnes choisies par eux dans la communauté : ces « assemblées représentatives du Commerce » étaient appelées à rendre de grands services, et d'après Bonnassieux, c'est en Picardie, à Beauvais, que l'usage de ces assemblées s'est continué le plus longtemps.

Les tissus ne restent pas éternellement composés de la même façon, il arrive assez souvent que, soit à la demande des bannières des tisserands, soit à la suite des réclamations des marchands, des modifications sont apportées dans la fabrication de certaines étoffes; alors des délais de quinze jours à quatre mois sont accordés pour la transformation des métiers (1).

Dans ce cas, les pièces fabriquées d'après l'ancien système doivent être apportées avant quinze jours aux Jurés qui les marquent aux deux extrémités d'un sceau en plomb spécial, portant d'un côté la date, et de l'autre les mots : « Marque de grâce » (2).

Le transport des tissus n'était pas facile jusqu'au commencement du XVIII[e] siècle; les visites du contrôle, dans chaque pays traversé, étaient une entrave pour les transactions. Pour remédier à ce mauvais état de choses, un édit du Conseil du Roi du 19 août 1739, stipule que les étoffes seront apportées dans le bureau de la halle foraine d'Amiens, sans pouvoir être déposées ailleurs; les ballots y seront ouverts, les marchandises visitées suivant les règlements, marquées du plomb de contrôle, emballées dans ce même bureau, et « les balles cordées et plombées du même plomb, au moyen de quoy lesdites balles seront

(1) Arch. Nat. AD. XI. 43.
(2) Arch. Nat. AD. XI. 43.

exemptes des visites des bureaux de contrôle qui se trouveront sur leurs routes et pourront aller librement à leur destination (1). »

Enfin la juridiction des manufactures est attribuée au corps municipal dans les villes comme Amiens, Abbeville et autres lieux où ce corps existe : dans les villages où il n'y a pas de municipalité, la juridiction est attribuée aux officiers de la justice du seigneur, comme à Tricot (2), Hardivilliers, Crèvecœur, etc. (3).

Sous Louis XV, le gouvernement retire cette juridiction à la municipalité, pour l'attribuer à de nouveaux conseillers du roi, portant le titre de « lieutenants généraux de police » ; les échevins d'Amiens protestent énergiquement contre cette mesure et obtiennent le maintien des anciens règlements (4).

Telles sont les grandes lignes des règlements qui ont été adoptés successivement pour la fabrication en Picardie ; la note dominante est la garantie qu'on veut donner à l'acheteur de la parfaite qualité des marchandises, de la fabrication, de la teinture et des apprêts, qualité qui ne peut pas baisser grâce à l'organisation des jurés et des bureaux de visite ; on était

(1) Arch. Nat. AD. XI. 43.

(2) Selon le dictionnaire étymologique de Brachet, le mot *tricoter* est d'origine inconnue. Ne viendrait-il pas du nom du village de *Tricot* (Oise), où l'on fabriquait jadis un tissu à larges mailles ? — En ce cas, l'étoffe et l'expression seraient d'origine picarde et l'on aurait dit *du tricot*, comme à Amiens, on dit encore *du trèque*, — du nom de la ville *d'Utrecht*, — pour désigner certains velours qui se fabriquaient primitivement en Hollande. (Note de M. de Guyencourt).

(3) Arch. Nat. F 12. 650.

(4) Germain Martin. *La Grande Industrie sous Louis XV*, page 83.

fier à cette époque d'avoir une étoffe qui pouvait passer de l'aïeule à la petite-fille, et même à l'arrière-petite-fille ; singulier contraste avec notre époque où l'acheteur ne s'intéresse guère aux matières premières employées, aux nombres de fils, à la provenance de la teinture ; il n'exige du fabricant que deux choses : un prix tous les ans de plus en plus bas, et une solidité suffisante pour résister une saison..... mais pas davantage. Voyons maintenant ce que sont devenues les manufactures de notre pays sous l'empire du régime dont je viens de vous donner un aperçu.

Pendant les périodes de troubles et de guerres des xe, xie et xiie siècles, l'industrie ne faisait que végéter. Au xiiie siècle elle eut une ère de propérité (1) qui malheureusement ne se continua pas aux siècles suivants; jusqu'au règne de Henri IV les manufactures eurent des périodes de reprises et de déclin, et nous n'avons pas beaucoup de renseignements sur les étoffes qu'on fabriquait à cette époque.

M. Georges Boudon, à qui je suis heureux d'adresser ici mes remerciements, a bien voulu me communiquer de précieux documents sur le xvie siècle et particulièrement des inventaires de drapiers et de sayeteurs dressés à Amiens de 1514 à 1520. Nous y trouvons les preuves d'une fabrication déjà très variée; citons par exemple des draps de toutes les couleurs, « brun cordelier, brun soir, thanné chendre, thanné garanche, pers » valant de 13 à 20 sols l'aulne d'Amiens (2), ou de 24 à 38 fr. le mètre, des fus-

(1) De Calonne. *Loc. cit.*, p. 206. Tome I.

(2) L'aulne d'Amiens valait 0m722, et le sol 1 fr. 38 en 1515. Note de M. G. Boudon.

taines blanches, noires, grises, des blanchets, des damas blancs, des satins « reversses », des satins blancs « espinart », des tapis façon d'Amiens, des « panches de vacque », des toiles de lin pour courtines, et surtout beaucoup de toiles de chanvre, ce qui prouve qu'à cette époque, contrairement à ce qui se fait de nos jours, la consommation employait beaucoup plus de chanvres que de lins.

Disons aussi que dans ces inventaires nous avons trouvé une série très intéressante d'expressions techniques, de termes propres à l'outillage et à la fabrication, qu'il serait trop long d'étudier dans cette courte notice.

C'est sous Henri IV que nous voyons l'industrie prendre un réel essor, grâce à la vigoureuse impulsion de Barthélemy de Laffemas, contrôleur général du commerce : son point de départ est l'assemblée des notables du 4 novembre 1596, où Laffemas présente son plan de réorganisation industrielle sous le titre de « Règlement général pour dresser les manufactures en ce royaume (1) ».

Ce plan consiste à rendre universel et obligatoire le système des maîtrises et jurandes, à protéger l'industrie nationale et à attirer les ouvriers étrangers. Il devait être repris et continué plus tard par Colbert.

De plus Laffemas établit l'unification des poids avec la livre de 16 onces, et de la mesure de longueur avec l'aulne de Paris ; les livres de 14, 15, 17 et 18 onces sont interdites : déjà François I[er], en avril 1540 et juillet 1543, avait signé des édits dans ce sens, mais ils n'avaient jamais été observés.

(1) Règlement général

Le nombre des métiers battants en Picardie avait diminué des 2/3 pendant la seconde moitié du XVIe siècle; la qualité des produits Anglais et Hollandais était supérieure à la nôtre et se vendait partout, mais rapidement nos fabricants reprennent courage ; les draps de Beauvais et d'Amiens luttent avantageusement avec ceux d'Angleterre.

Notre ville fabrique avec succès des serges façon d'Ascot, et des camelots satinés façon de Bruges (1). Saint-Quentin fait venir des tisserands de Hollande et du Cambresis, et bientôt ses toiles fines rivalisent avec celles de l'étranger. Il reste une difficulté à vaincre, c'est celle du blanchissage. Heureusement des habitants de Cambrai qui s'étaient réfugiés à Amiens pendant la dernière guerre montrent que la chose est possible: on établit des blanchisseries aux environs de la Ville (2), Saint-Quentin en établit également, et de plus, pour avoir les fils d'une grande finesse qui lui sont nécessaires, cette ville fait venir de beaux lins de Pologne et de Silésie et en même temps de la graine pour en propager la culture (3).

Les industries de la laine, du chanvre, du lin ne lui suffisant pas, Henri IV veut encore introduire en France celle de la soie. Il encourage la culture du mûrier que Louis XII, François Ier et Henri II avaient essayée sans y réussir (4), et de belles plantations de cet arbre, s'élèvent dans les environs de Laon.

(1) *Documts Histor. Inéd* par Champollion-Figeac. Tom IV. p. 106.

(2) *Documts Histor. Inéd.* par Champollion-Figeac. Tom. IV, p. 92.

(3) *Documts Histor. Inéd.* par Champollion-Figeac. Tom. IV, p. 96.

(4) *Documts Histor. Inéd.* par Champollion-Figeac. Tom. IV, p. 290.

Une fois les manufactures créées, il faut faciliter le transport des marchandises et des personnes ; aussi grâce aux instances d'un Picard, Blondeau, conseiller au parlement (1), le Roi ordonne-t-il les travaux nécessaires pour rendre navigables l'Oise entre Guise, la Fère et Chauny, et le Thérain entre Beauvais et Creil, et fait-il établir en 1595, entre Paris et Amiens, un service de coches publics ; le prix d'aller et retour est fixé à un écu un quart (fr. 11,87) (2); aujourd'hui le billet d'aller et retour en chemin de fer coûte fr. 15,95 en seconde classe, et fr.10,45 en troisième classe, pour le même parcours ; la moyenne de ces deux prix ne diffère guère de celui établi en 1595 ; nous n'avons donc pas fait de progrès de ce côté ; je ne parle pas de la vitesse, de la sécurité, ni du confort.

En même temps, un arrêt du Conseil du 15 Avril de la même année (3), crée à Amiens et à Calais un courtier priviligié pour le change, la banque, et la vente en gros des marchandises étrangères.

Enfin deux Flamands apprennent aux habitants de Senlis et des villages voisins à faire de la dentelle de Flandre (4)

Un peu plus tard, en 1607, deux Flamands encore, Marc de Comans et François de la Planche qui avaient fondé à Paris la manufacture des Gobelins, s'engagent

(1) Fagniez. L'*Economie Sociale de la France sous Henri IV*, p. 192.

(2) Fagniez. *L'Economie Sociale de la France sous Henri IV*, p. 204.

(3) Fagniez. L'*Economie Sociale de la France, sous Henri IV*, p. 292.

(4) Fagniez. L'*Economie Sociale de la France, sous Henri IV*, p. 85.

à entretenir vingt métiers à Amiens ; les tapissiers d'Amiens comme ceux de Paris travaillaient jusqu'alors en haute-lisse sans or ni argent ; les nouveaux métiers font des tapisseries de basse-lisse rehaussées d'or et d'argent ; les tapisseries ſabriquées à Amiens sont surtout composées de personnages, rarement de paysages (1) et ont pour marque la lette A (2).

Ces vingt métiers sont établis très probablement au marché au Feurre, à côté de la Brasserie des Gobelins, ces étrangers ayant obtenu du Roi, à Amiens comme à Paris, l'autorisation d'établir une brasserie (3). Boulogne en apprenant cette fondation fait des démarches pour obtenir aussi des métiers et un atelier de François de la Planche.

L'impulsion donnée par Henri IV à l'industrie ne fut pas continuée par Louis XIII, mais cet arrêt fut de courte durée et nous allons voir, sous Louis XIV, le magnifique essor que prennent les manufactures de Picardie, grâce au génie de Colbert.

En 1666 (4) ce dernier envoie deux députés au Lieutenant général du Bailliage d'Amiens, Thierry, pour travailler, avec les maire et échevins, les marchands et anciens fabricants, à rétablir l'ordre et la perfection dans les manufactures. De nouveaux statuts sont donnés, et sont homologués par lettres patentes du mois d'août 1666. A partir de ce moment, la fabrique d'Amiens augmente considérablement : sans cesse de

(1) Fagniez. L'*Economie Sociale de la France, sous Henri IV*, p. 148 à 151.

(2) D'après une note de M. Pinsard.

(3) D'après une note de M. Guerlin

(4) Arch. Nat. F[12]. 650.

nouvelles étoffes sont créées, et le Conseil par ses arrêts en fixe les statuts.

Colbert attache une extrême importance à la rédaction des statuts des communautés, nous en avons la preuve dans une lettre qu'il écrit, le 2 septembre 1670, aux maire et échevins de la ville de Beauvais pour les féliciter : « Je l'ai trouvé (le règlement) si nécessaire et avantageux pour le commerce qu'il importe beaucoup que vous ne manquiez pas de le signer, faire publier et afficher dans la dite ville, faux-bourgs et lieux circonvoisins. » (1)

En 1668, notre ville compte 7 à 8,000 drapiers (2); un inspecteur des manufactures ne suffit plus, il en faut un second ; l'un et l'autre ont 2,000 livres d'appointements prélevés sur les droits de marque des étoffes. (3)

En 1675, Colbert fait venir de Hollande, le sieur Maressal pour introduire à Amiens la fabrication des camelots (4). Ce dernier établit sa manufacture, près du « marché aux bestes », dans les terrains de l'hôtel qui avait appartenu en 1490 à Jehan, seigneur de Monchaux et de Houdan-en-Bray (5), et qui est aujourd'hui la propriété des familles de Hauteclocque et de Beaumont, rue de Condé. Cet établissement, jusqu'à la Révolution, s'est toujours appelé « la Manufacture ». (6)

(1) Arch. Nat. AD. XI, 43.
(2) Clément, Corr. Colbert, Tome II, p. 443
(3) Germain Martin. La Grande Industrie sous Louis XIV, p. 121.
(4) Arch, Nat. F12. 650.
(5) D'après une note de M. Pinsard.
(6) Arch. Nat. F12. 650.

Le Roi promet à Maressal 250 livres pour chaque métier qu'il montera, jusqu'à concurrence de quarante machines, et deux ans après, il lui fait cadeau de l'hôtel qu'il habite. (1)

En 1700, un arrêt autorise Amiens à monter la fabrication des bas au métier, industrie que Colbert avait introduite en France et qu'il avait installée d'abord au chateau de Madrid, sous la direction d'Hindret. (2)

Si Amiens est un centre considérable de fabrication, Abbeville a aussi une grande importance. Jean Lallemant, bourgeois de Valenciennes qui n'appartenait pas encore à la France, y fonde une fabrique de barracans (3) ; Adrien Ricouard y possède une draperie privilégiée qui produit 3,760 aulnes d'étoffe par an (4) ; toutes les fabrications y sont en pleine prospérité, sauf toutefois celle des draps fins que la Picardie n'arrive pas à produire en aussi bonne qualité que les Pays-Bas. Colbert décide alors un Hollandais à venir fonder une manufacture de draps fins à Abbeville : le 30 octobre 1665, (5) Van Robais quitte Middelbourg où il avait « construit une draperie » ; ses presses, ses métiers et autres machines sont chargés sur un vaisseau à destination de Saint-Valery ; il s'installe à Abbeville avec trente ouvriers (6) ; peu d'années après il en avait plusieurs centaines, sa manufacture

(1) Germain Martin. *Loc. cit.* p. 164.
(2) Germain Martin. *Loc. cit.* p. 292.
(3) Germain Martin. *Loc. cit.* p. 81.
(4) Mémoire de 1698.
(5) Germain Martin. *Loc. cit.* p. 69.
(6) Arch. Nat. F[12], 1353.

occupait un terrain de plus de 1,000 mètres (1) et Louis XIV promettait à Colbert de venir visiter cet établissement.

La Picardie produisait donc dès lors les draps de Hollande ; restaient les draps d'Angleterre, d'une fabrication spéciale, qui conservaient leur supériorité. Van Robais se met à l'ouvrage et en quelques années arrive à produire des draps aussi beaux que ceux d'outre-Manche.

En résumé trois villes de Picardie produisent les draps d'une façon tout à fait remarquable, ce sont Amiens, Abbeville et Beauvais. Louis XIV, sur la demande de son ministre, séjourne dans ces deux dernières villes pour se rendre compte par lui-même de l'importance de leurs draperies. (2)

L'industrie des Moquettes étant inconnue en France, Colbert fait venir un Flamand, Philippe Leclerc, qui, en 1667, fonde à Abbeville avec des ouvriers Hollandais la Manufacture des Moquettes ; cette fabrique eut une grande renommée, prit un développement considérable et passa, en 1690, entre les mains des Homassel. (3)

Un autre centre, également important, est celui d'Aumale où la fabrication des serges est très prospère ; on compte 75 métiers à Beaucamp-le-Vieux, 450 à Crèvecœur, 148 à Feuquières et Hardivilliers. (4)

C'est aussi à Aumale qu'un arrêt permet l'établis sement d'une manufacture de bas au métier. (5)

(1) Arch. Nat. F[12]. 1353.
(2) Germain Martin. *Loc. cit.* p. 164.
(3) Louis Greux. La Manufact. de Tapis d'Abbeville.
(4) Mémoire de 1698.
(5) Arch. Nat. F[12]. 1400.

En même temps des ouvriers étrangers, attirés en France par Colbert, fondent à Chantilly des ateliers de dentelles.

Enfin, en 1664, Louis XIV accorde à Hinard, qui s'installe à Beauvais, la permission exclusive pour la Picardie de fabriquer des tapisseries, pendant trente ans; la manufacture est royale; à la porte et au frontispice des bâtiments sont placées les armes du roi (1).

En 1684, la manufacture passe aux mains de Philippe Behagle (2), qui construit de nouveaux bâtiments pour des métiers ainsi que pour une teinturerie et une brasserie (3).

Elle reçoit en 1686 la visite du roi.

Signalons quelques autres établissements, tels que des fabriques de savon noir à Amiens et à Abbeville (4), une poudrière à La Fère (5), etc.

Le gouvernement, en poussant au développement de l'industrie nationale, ne néglige pas la surveillance de l'entrée des produits étrangers; le 15 octobre 1714, de Laville et Savary sont nommés inspecteurs à Calais et à Saint-Valery, les deux seuls ports où les marchandises étrangères peuvent entrer; leur service est analogue à celui de nos directeurs de douane actuels ; ils contrôlent les étoffes non prohibées et les marquent d'un plomb sur lequel sont écrits d'un côté ces mots : « étoffes estrangères », de l' autre : « passées à Saint-Valery » ou « à Calais » (6).

(1) Arch. Nat. F[12]. 1656.
(2) Arch. Nat. G[7]. 1596.
(3) Arch. Nat. G[7]. 1656.
(4) Germain Martin *Loc. cit.*, p. 193.
(5) Germain Martin. *Loc. cit.*, p. 299.
(6) De Boislile. *Corresp. des Cont. Génér.* t. III. 1710.

Le 6 août 1761, la Chambre de Commerce d'Amiens est créée; elle est composée, la première année, de :

Mgr. l'Intendant de Picardie, Président-né ;
MM. Desachy de Carouges, Maire ;
Jean-Baptiste Galand, Echevin ;
Sallé l'aîné, Juge-Consul ;
Lupien-Florimond Poujol
Alexandre Cannet
Pierre Daire
Jean-Baptiste Jourdain l'aîné
Cl. F. Delepine
Jacques Fertel
} Syndics.
Parent, Député.
N. F. Despont, Secrétaire.

Disons pour terminer cet aperçu de l'industrie sous Louis XIV (1) que Colbert, le 18 mars 1671, rétablit et complète les anciens règlements des teinturiers, en publiant son instruction générale sur la teinture (1); il respecte la classification qui existait au XVI[e] siècle et qui comprenait : 1° les teinturiers de grand et bon teint; 2° les teinturiers de petit teint; 3° les teinturiers en soie, fil et laine.

Dans ce règlement, on voit que certaines étoffes ne peuvent être traitées que pour le grand teint, et d'autres que pour le petit teint ; de même certaines drogues telles que les pastels du Lauraguais et de l'Albigeois, la « waide », l'indigo, le pastel d'ecarlate, etc., ne sont permises qu'aux teinturiers de grand teint, d'autres sont communes au grand et au petit teint, telles l'écorce de noyer, la coque de noix, la garouille, le sumac, etc.

(1) Règl[t] Génér. T. I., p. 421. 3

D'autres ne sont permises qu'au petit teint, telles le bois d'Inde, l'orseille, le verdet, etc.

Enfin d'autres sont défendues dans tous les cas, telles le bois de Brésil, le rocourt, le safran bastard, l'orcanette, etc.

Nous venons de voir successivement les manufactures de Picardie naître et se développer grâce à la protection de Henri IV et de Louis XIV, aux persévérants efforts de Laffemas et de Colbert; l'impulsion est donnée, et nous allons voir sous Louis XV l'industrie continuer sa marche en avant.

En 1722, Bridelle, inspecteur des manufactures, constate à Amiens 2.794 métiers battants qui ont produit dans l'année 97.959 pièces (1); en 1730, le même inspecteur relève 3.488 métiers qui produisent en un seul semestre 52.825 pièces (2); il admire les progrès faits dans la fabrication des camelots façon de Hollande (3); en 1743, le nombre des métiers s'élève à Amiens à 4.012 (4).

En 1749, Trudaine devient directeur du Commerce et alors commence pour la manufacture une ère de prospérité remarquable (5); à cette époque correspond une hausse considérable du salaire des ouvriers par rapport aux salaires du siècle précédent.

En 1751, l'inspecteur Godinot trouve que le nombre des métiers s'est élevé à 4.875; leur production de

(1) Arch. Nat. F[12]. 563.

(2) Arch. Nat. F[12]. 563. n° 125.

(3) Arch. Nat. F[12]. 563 n° 116.

(4) Arch. Nat. F[12]. 563 n° 121.

(5) Germain Martin. *Histoire de la Grande Industrie sous Louis XV*, p. 118.

41.862 pièces pour le 2e semestre de l'année représente une valeur de 6.409.065 livres (1).

En 1768, M. de Bacalon, intendant du Commerce, en faisant un voyage en Picardie, signale la gaufrerie et estamperie de serge établie en 1757, à Saint-Maurice, par M. Bonvallet.

Disons un mot de cette entreprise : Alexande Bonvallet, originaire de Taussac, hameau d'Eramecourt, canton de Poix, avait adressé, le 12 février 1756, une requête à M. d'Invau, intendant de Picardie, pour s'établir à Saint-Maurice. Quelque temps après l'autorisation lui était accordée et la « manufacture d'étoffes fleuries » était fondée. On y imprima d'abord des tissus de laine d'Amiens, des serges d'Aumale, puis des pannes ou peluches en poil de chèvre d'un beaucoup plus bel effet, des petits draps, des camelots, des tamises, etc.... L'impression se faisait à la planche et au cylindre ; on y pratiquait aussi le gaufrage des pannes ; les Bonvallet acquirent dans le pays un grand renom que les descendants de cette famille ont su conserver de nos jours. M. de Bacalon signale aussi la manufacture de coton fondée, en 1765, par MM. Morgan et Charles-Nicolas Delahaye, manufacture devenue royale le 3 mai 1766. La fabrication du velours de coton se développa beaucoup, contribua largement à faire la fortune d'Amiens et resta jusqu'à nos jours comme un monopole exclusif de la Picardie (2).

Dans un rapport, présenté en 1768 à Trudaine par M. de Maurepas, nous voyons qu'à cette époque « il y

(1) Arch. Nat, F12. 563.
(2) Arch. Nat. F12. 650.

a à Amiens 734 maîtres fabricants, sans y comprendre près de 300 maîtres indigents, qui étant tous hors d'état de travailler pour leur compte, travaillent chez eux pour le compte des autres maîtres ».

La fabrique d'Amiens permet de gagner leur vie à 60 ou 70.000 hommes et femmes de la ville, des faubourgs et des villages circonvoisins.

Ceux de la campagne travaillent à filer et à peigner les laines, et les apportent les mercredi, vendredi et samedi de chaque semaine au marché au fil.

Amiens tisse vingt-deux sortes d'étoffes se vendant depuis 14 sols l'aune jusqu'à 10 livres.

Son véritable triomphe est la fabrication de la panne en poils de chèvre de toutes couleurs, article pour lequel sa supériorité est incontestée dans le monde entier.

Je tiens immédiatement à calmer vos légitimes inquiétudes ; je ne vous donnerai aujourd'hui ni la description de ces vingt-deux étoffes (pas plus que celle des centaines de tissus fabriqués pendant trois siècles dans notre pays), ni l'indication des matières premières avec leurs provenances, ni leur composition avec leur « mise en carte », ni leur prix de vente, ni leur destination.

Je vous demande seulement la permission de vous énumérer ces étoffes en disant quelques mots des deux premières :

1° Camelots superfins façon Bruxelles : « Il y a cinquante ans (dit le rapport de 1768), que cette étoffe est fabriquée à Amiens; elle a été statuée par arrêts du Conseil du 17 mars 1717 et 18 séptembre 1736; ces camelots doivent avoir en chaîne 42 portées chacune de 64 fils composés chacun d'un fil

de Tourcoing superfin et de fils de soie teinte retors ensemble; la trame doit être de deux fils de poils torts ensemble; il y a actuellement 174 métiers battants, produisant annuellement 2.500 pièces; en 1733, il n'y avait que 3 ou 4 métiers; l'aune vaut 6 livres 15 sols; la plus grande consommation se fait à Paris; puis dans le Royaume, en Piémont, en Italie et en Espagne »;

2° camelots enrichis de 2 fils de soye, façon de Hollande. C'est cette industrie qui a été introduite à Amiens, comme nous l'avons déjà vu, sous Louis XIV, en 1675, par Maressal. La « manufacture » est toujours, en 1768, au marché « aux bestes »; elle s'est beaucoup développée et elle est la propriété d'Adrien Morgan; c'est dans cette « manufacture » qu'a été établie la première fabrique de velours de coton;

3° camelots de grains de laine fins, façon de Bruxelles;

4° camelots, façon de Lille;

5° petits camelots rayés et unis;

6° camelots Quignette blancs;

7° baracans à trois fils blancs;

8° baracans meslés de couleur;

9° peluches à trois poils;

10° peluches à deux poils;

11° étamines virées double soye;

12° étamines façon de crépons d'Alençon;

13° étamines virées de deux soyes communes et fil teint de laine de pays;

14° étamines virées d'une soye simple;

15° étamines virées et rayées;

16° étamines de soyes glacées;

17° étamines façon du Mans, fines;

18° étamines, façon du Mans, communes;

19° serges, façon de Nismes;

20° crépons blancs rayés avec un fil d'Epinai;

21° tripes de velours, une chaine en lin, une en laine qui fait le velouté rayé ou uni et de toutes couleurs. Ces étoffes sont le plus souvent gauffrées;

22° calmandes, façon d'Angleterre (1).

La consommation de laines de Hollande à Amiens et dans les environs est considérable; ces laines arrivent par mer à Saint-Valery puis remontent dans des gribannes jusqu'à Amiens (2).

La prospérité de la fabrique de notre ville va toujours en croissant, lorsque tout-à-coup l'ordonnance du 2 septembre 1762 vient arrêter son essor : les campagnes ont le droit de tisser les étoffes réservées à la ville; dès lors, les règlements sont moins strictement observés, le contrôle moins bien exercé, la garantie donnée aux acheteurs n'est plus la même, la confiance de ces derniers diminue, et la fabrication est forcée de décroître (3).

Jetons maintenant un rapide coup d'œil sur la Picardie : à Abbeville, les Van Robais possèdent la plus belle manufacture de France; ils vendent annuellement pour plus de 480 000 livres de draps pour lesquels ils n'emploient que des laines d'Espagne, tandis que les Hecquet, établis à peu près à la même époque, n'emploient que des laines de pays (4).— Ricouard fabrique des peluches veloutées, façon d'Angleterre (5). —

(1) Arch. Nat. F[12]. 650.
(2) Arch. Nat. F[12]. 650.
(3) De Calonne. *Loc. cit.* T. II, p. 359.
(4) Arch. Nat. F[12]. 650.
(5) Arch. Nat. F[12]. 80.

Jacques Homassel, et son gendre Jacques Hecquet ont une grande réputation pour leur fabrication de moquettes (1). — A Abbeville et dans les environs on fabrique des revêches, des damas de laine, des anacostes, des toiles ; à Boulogne on tisse des basins superfins (2).

Péronne et Saint-Quentin, en 1751, produisent deux espèces de toiles de mulquinerie, des baptistes et des linons ;

Les linons se divisent en :

Linons unis deux tiers ;

Linons unis trois quarts ;

Linons rayés ;

Linons mouchetés.

Les linons mouchetés comprennent toutes les toiles à dessins qui se fabriquent soit à la marche, soit à la tire, tels que les fichus, les coiffures, les manchettes d'hommes ou de femmes (3).

A Marseille-le-Petit, M. de Bacalon admire beaucoup une école publique de tricot et de filature tenue par une femme qui instruit, en travaillant elle-même, un grand nombre de jeunes filles ; les parents ne lui paient qu'une somme modique, et il n'en coûte rien à l'Etat : il souhaite de voir s'établir d'autres écoles semblables à celle-ci (4).

On fabrique à Aumale, Grandvilliers, Feuquières, des serges en laine de pays, valant 22 sols l'aune, celles de Crèvecœur valent de 18 sols à 24 sols, celles de Villers-Bretonneux de 17 sols à 24 sols, celles de

(1) Arch. Nat. F[12]. 82.
(2) Arch. Nat. F[12]. 87.
(3) Arch. Nat. F[12]. 660.
(4) Arch. Nat. F[12]. 650.

Tricot de 42 à 50 sols ; Beaucamps-le-Vieux produit des tirtaines dont la chaine est en fil de lin, et la trame en loquets pignons et boure de draperie, et qui valent de 14 à 20 sols l'aune.

Neuville-Coppegueule et Saint-Aubin produisent aussi des tirtaines (1).

A Beauvais on fabrique des sempiternes, des chalons, des bayettes, des serges, des ratines, des trufettes, des ratilles (2).

En 1776, Jean-François et Charles-Joachim Thierry, père et fils, établissent une manufacture de gazes à Aizecourt-le-Bas, élection de Péronne (3) ; à l'Echelle près de Guise, la manufacture de linge de table ouvré devient royale en 1769; elle imprime des toiles, et produit des velours de cotons pleins, des velverettes, des draps de coton, des piqués, des bazins et des nankins (4).

A Laon on fabrique des molletons, à Montcornet des gros tricots, à La Fère des treillis à sacs (5).

Dans toute la Picardie on tisse annuellement pour 32.870.000 livres de toiles ; on y fabrique aussi du linge ouvré et des dentelles de fil de lin blanc ; Péronne, Noyon, Saint-Quentin sont renommés pour leurs linons et leurs baptistes (6).

Le sieur Santerre établit une fabrique de crêpes au Grand-Fresnoy près Saint-Quentin.

L'industrie du bas au métier, réservée d'abord à

(1) Arch. Nat. F^{12}. 1350.
(2) Germain Martin. *Loc. cit.* p. 128 et 130.
(3) Arch. Nat. F^{12}. 563.
(4) Arch. Nat. F^{12}. 650.
(5) Arch. Nat. F^{12}. 650.
(6) Germain Martin. *Loc. cit.* p. 128 et 130.

certains centres, s'établit définitivement dans le Santerre en 1720; Sénart fonde à Plessier-Rosainvillers une manufacture de bas qui occupe cinquante peigneurs de laine; d'autres se créent à Boulogne et à Calais avec des métiers anglais; cette industrie finit par se répandre dans toute la Picardie et bientôt 9.000 métiers y battent, occupant 10.000 ouvriers et 40.000 ouvrières et enfants (1).

Un bonnetier en Picardie gagne 20 à 25 sols en ville, 17 à 18 sols à la campagne; un sayeteur 15 sols, un drapier 20 sols (2).

Sous l'administration de Jean-Baptiste Oudry, la manufacture de Beauvais traverse une période de splendeur ; Louis XV paye le peintre et les dessins, fournit les métiers : aussi les tapisseries « égalent-elles celles des Gobelins », à l'exception de la qualité des laines et se vendent-elles deux cents livres l'aune carrée (3).

Holker, d'origine irlandaise, qui devint inspecteur général des manufactures, et qui contribua beaucoup à leur développement, félicite l'intendant de Soissons pour les fabriques de bayettes qu'il a créées (4) et déclare que les étoffes de Beauvais valent celles d'Angleterre (5).

C'est aussi à Soissons que nous trouvons deux manufactures de cordages dont les produits sont destinés à la batellerie de l'Aisne, de l'Oise et de la

(1) Germain Martin. *Loc. cit.* p. 136 et 137. En picard, ces ouvriers s'appellent des « badestamiers », les tisseurs des « lancheux », les caneteuses des « époulemandes ».

(2) Germain Martin. *Loc. cit.* p. 277.

(3) Germain Martin. *Loc. cit.* p. 265.

(4) Arch. Nat. F^{12}. 1359.

(5) Arch. Nat. F^{12} 1362.

Seine ; citons au passage la manufacture royale de glaces de Cayeux-sur-Mer (1), les verreries de Folembray et de Hardinghem, près de Boulogne, qui vendent les bouteilles au prix de 18 livres le cent.

A Beauvais nous pouvons encore signaler la gaufrerie de Guérin, teinturier, deux manufactures d'indiennes, quatre teinturiers de grand teint, une foule de teinturiers de petit teint et plusieurs buries ou blanchisseries où on blanchit des toiles de Laval et de Bulles ou demi-Hollande ; à Bulles on fabrique par an pour 240.000 livres de toiles en lins de Flandre ; autrefois cette fabrication employait les lins de pays. Une seule blanchisserie à Beauvais employe annuellement 20.000 livres de cendres de Hambourg et consomme 600 muids de petit-lait qu'on tire de Gournay. A côté de ces grandes industries, des industries annexes se créent ; Amiens a trois fabriques de savons qui vendent pour plus de 100.000 livres de marchandises aux fabricants de draps ; Abbeville a quatre de ces usines. A Amiens aussi un négociant fonde une fabrique de vitriol (2) ; des fabricants font venir à Amiens un Anglais pour apprêter les étoffes de laines : un autre Anglais, Jean Kay, livre des navettes perfectionnées aux manufacturiers d'Abbeville (3).

Citons enfin les fabriques de faïence de la Haute-Picardie qui eurent une réelle célébrité ; Baptiste Fayard établit une fabrique à Sinceny vers 1728 ; ses premières faïences sont décorées en camaieu bleu, puis quelques années plus tard le décor devient polychrome ; les artistes de Sinceny cherchent à imiter

(1) Note de M. de Guyencourt.
(2) Germain Martin. *Loc. cit.*, p. 144. — (3) *Idem*, p. 188.

les œuvres de Rouen, Moustier, Lille, de la Chine et du Japon.

M. Dumoutier de la Fosselière fonde une autre fabrique vers 1748 à Ognes près Chauny.

M. de Flavigny, quelques années plus tard, en établit une troisième à Rouy (1).

Vron et Sorrus ont aussi des faïenceries renommées (2).

Je ne peux pas clore cette série sans dire un mot de la manufacture de Saint-Gobain, qui occupe de 1.200 à 1.800 ouvriers, et dont la réputation est immense dans toute l'Europe. Fondée vers 1693, par Abraham Thévart et Lucas de Nehou, dans l'ancien château du domaine royal de Saint-Gobain, au milieu des forêts qui lui sont nécessaires pour lui fournir des bois en quantité suffisante, elle n'est que la continuation de la « manufacture de glaces de miroir » créée par Colbert, en 1665, au faubourg Saint-Antoine avec des ouvriers de Venise et dirigée par Nicolas du Noyer. La manufacture ne tarde pas à se développer et *coule* des glaces d'une dimension inconnue jusqu'alors ; elle surpasse tout-à-fait la fabrication de Venise, toutefois elle ne polit pas encore ses glaces : elle ne fait que les couler ; les glaces brutes descendent à Paris par l'Oise et la Seine et sont débarquées à la porte de la Conférence et au Port Saint-Nicolas-du-Louvre ; de là la Compagnie les transporte à l'ancienne usine du faubourg Saint-Antoine où elles sont polies et doucies (3).

(1) Jules et Georges Lecocq. *Histoire des Fabriques de Faïence de la Haute-Picardie.*

(2) D'après une note de M. R. de Guyencourt.

(3) Augustin Cochin. *La Manufacture de Glaces de Saint Gobin.*

Il nous faut abandonner le règne de Louis XV sur lequel il y aurait encore beaucoup à dire, pour examiner sommairement celui de Louis XVI.

De tous côtés des manufactures s'établissent, le nombre des métiers augmente, les nouveautés en tissus se multiplient, et les premières machines apparaissent; c'est l'aurore de l'industrie mécanique.

Amiens prend la première place du monde pour ses pannes qu'elle réussit avec un degré de perfection extraordinaire.

La fabrication du velours de coton devient l'une des industries les plus considérables de la ville; les cotons spécialement employés pour ce tissu sont de qualité supérieure et dénommés « cotons de Cayenne et cotons de Maragnan », ceux de qualité secondaire, les cotons de la Guadeloupe et de Saint-Domingue, sont réservés aux toiles de coton.

Les cotons destinés au velours, subissent, avant cardage, une opération qui ne se fera plus au XIXe siècle; ils sont passés au bouillon dans une chaudière pleine d'eau avec du savon blanc de Marseille, à raison de deux onces par livre de coton, puis séchés, cardés et filés.

On fabrique deux sortes de velours de coton, le velours de chaine appelé « velours plein » ayant 1.200 à 1.400 fils, deux fils en broche, sur une largeur de vingt pouces, et tissé avec du n° 36; et le velours de trame qui comprend les velvet-rets à six et huit duites et les cannelés dont la trame varie du n° 15 au n° 24 (1).

(1) Roland de la Platière. *Art du Fabricant de velours de coton.*

Grâce à cette industrie, et à d'autres plus anciennes, les Allix, les Cataigne, les Merlier, les Morgan, les Delahaye acquièrent un grand renom dans tout le royaume pour les étoffes si variées d'Amiens, en même temps qu'à Abbeville les Van Robais, les Veuve Hommassel et fils, les Martel et Cie pour leurs draps, les Hecquet pour leurs moquettes et leurs velours d'Utrecht, les Homassel aîné pour les moquettes et les damas d'Abbeville, les Delgorgue pour les toile ries et cotonnades se font une égale réputation (1). Daus le Boulonnais, à Desvres, on fabrique du bège mélangé, du froc bège, du pinchina, de l'espagnolette, du petit drap non croisé qu'on apprête, et qu'on teint avec du savon vert, de l'huile de colza, du petit blanc, de l'indigo, du sumac, du bois de campêche, de la noix de Galles, de l'alun, du bois jaune, du santal, de la garance fine, du fernambourg, du bois du Brésil, du cuma, de la couperose, de la terre merise.

A Hucqueliers on fabrique du droguet rayé, et dans les environs des bas à trois fils pour la troupe (2).

A Meigneux on tisse de la serge (3).

A Hallencourt, Hocquincourt, Wanel, Sorel, Allery, 200 à 300 métiers battent, et produisent par an 3 à 4.000 pièces de serviettes et nappes ouvrées, coutils, toiles à matelas et bourdaloux (petite étoffe bouillonnée tout fil ou fil et coton); les serviettes sont vendues principalement aux colonies (4).

A Airaines on fabrique des toiles écrues, et non

(1) Arch. Nat. F12. 650.
(2) Arch. Nat. F12. 563.
(3) D'après une note de M. R. de Guyencourt.
(4) Arch. Nat. F12. 650.

pas des toiles blanchies; les petites largeurs se vendent à Abbeville, les grandes à Paris; elles consistent spécialement en toiles à sacs, à grains, à farine, à voiles de moulins, et sont tissées les deux tiers en chanvre et un tiers en lin; il y a à Airaines un marché de fils de lin, de chanvre et d'étoupe, et aussi un teinturier qui teint en bleu les toiles pour l'habillement (1).

A Poix, Quevauvillers, Molliens-Vidame, on fabrique des rubans de laine pour une valeur de 100,000 livres par an; ces rubans, unis, croisés ou dentellés, sont faits avec des laines de Saint-Quentin peignées et filées aux environs; la fabrication des rubans en fil de lin ne commence guère qu'à Forges (2).

A Grandvilliers, 50 à 60 fabricants tirent leurs laines du Soissonnais et de la Brie, les font travailler par 200 ouvriers peigneurs, les font filer aux environs où ils occupent plus de 3.000 personnes, assortissent les fils, et ourdissent les chaînes qu'ils font tisser à trois ou quatre lieues à la ronde; ils fabriquent spécialement des serges dites d'Aumale, des serges surfoulées de Rome et de Minorque, des sagatis (petite étoffe croisée), et en général des grandes largeurs (3).

A Crèvecœur, c'est le contraire; on ne fabrique que des petites largeurs et des blicourt (4).

A Hardivilliers, des blicourt et des sagatis.

A Breteuil, et aux environs, il se file beaucoup de laines pour Amiens.

A Oresmaux, Grattepanche, Quiry-le-Sec, Coulle-

(1) Arch. Nat. F^{12}. 650.
(2) Arch. Nat. F^{12}. 650.
(3) Arch. Nat. F^{12}. 650.
(4) Arch. Nat. F^{12}. 650.

melle, Bonvillers il se fait des toiles qui se vendent en écru à Amiens.

A Quiry-le-Sec 30 à 35 métiers, et à Tricot 130 métiers battent pour faire des étoffes grossières en laine, très foulées, destinées à l'habillement des troupes.

Rollot, Montdidier, Plessier-Rosainvillers, le Santerre sont le centre principal de la fabrication des bas; MM. Sénart donnent à travailler à 5 ou 6,000 personnes aux environs, et ont comme débouchés Paris et le Portugal (1).

Saint-Quentin développe de plus en plus sa fabrication de linons et de baptistes, et conserve sa supériorité sur sa rivale Valenciennes, en produisant des linons unis et brochés, tandis que celle-ci ne fabrique que des linons unis (2).

En résumé, nous pouvons dire avec Roland de la Platière, inspecteur des manufactures en 1781, en citant les termes de son rapport: « que la ville d'Amiens « et ses environs s'occupent de la préparation des « laines, et de la fabrication des étoffes de cette ma- « tière; que toute la partie de l'Amiénois et du Vimeu, « comprise entre la route de Paris à Amiens, une « ligne parallèle passant par Airaines, de la vallée de la « Somme à celle de Blangy ou d'Aumale, le Beau- « voisis et la rivière de Somme, exerce ses facultés « sur les mêmes matières et pour les mêmes objets; « que la partie opposée depuis la route de Paris jus- « qu'à la vallée de Moreuil, et au midi sur le dépar- « tement de Soissons, fait des toiles de chanvre;

(1) Arch. Nat. F^{12}. 650.
(2) Arch. Nat. F^{12}. 563.

« que d'ici vers Montdidier les laines reprennent
« pour les fabriques de Quiry, de Tricot, et même
« pour la bonneterie, dont s'occupe singulièrement
« le Santerre jusqu'aux environs de Roie, en tirant
« sur Albert et Corbie; que les campagnes situées
« entre Amiens et l'Artois s'exercent, les plus rap-
« prochées d'Amiens sur les laines propres à ses
« fabriques, les autres sur des chanvres très com-
« muns qui se cultivent dans tous ces parages, et dont
« on fait beaucoup de toiles d'emballage, à sacs à terre,
« à paillasses, etc...; qu'on continue ainsi dans la
« Basse-Picardie, entre les rivières de Somme et
« d'Authie, jusque vers la mer, en observant que du
« côté du Boulonnois et du canton de l'Artois com-
« mence la bonneterie en fil, ou fil et coton; qu'en
« se rapprochant d'Abbeville on travaille pour ses
« fabriques où dans le genre de ses fabriques qui sont
« généralement les étoffes de laine, quoique la fila-
« ture en coton s'y répande beaucoup, et qu'il s'y
« fasse de la bonneterie de ce genre et des toileries,
« et qu'enfin le Bas-Vimeu et toute la partie du Pon-
« thieu comprise entre Airaines et la mer, Abbeville
« et la ville d'Eu, s'occupe de la toile linet et
« autres, des toileries d'Hallencourt et de beaucoup
« de toiles à employer la plupart en écru; il se fait
« en Picardie très peu de toiles à blanchir et il y a
« peu de blanchisseries dans cette province, quelques-
« unes dans la vallée de Blangy à la ville d'Eu, et dans
« celles qu'on trouve en tirant du côté de l'Artois.

« Les principales sont celles de Boves, à deux
« lieues d'Amiens, qui blanchissent à quart, à demi,
« ou entièrement, et toujours à la chaux, les toiles
« de ménage des différents particuliers, et celles qui

« se fabriquent en partie en chanvre dans les envi-
« rons de Chaulnes ».

Comme on le voit, sous Louis XVI, l'industrie a pris un développement inconnu jusqu'alors, comme puissance de production et comme variété de fabrication; mais là ne se bornent pas les efforts des fabricants; depuis de longs siècles on avait toujours employé les mêmes métiers et les mêmes procédés; à la fin du XVIIIe siècles les premières « mécaniques » sont inventées; c'est une vraie révolution qui commence pour les manufactures.

Les Van Robais, à Abbeville, essayent une mécanique pour filer la laine qui leur donne pleine satisfaction; en 1783, ils ont douze « mécaniques » et sont décidés à en augmenter beaucoup le nombre (1).

Bruyard, inspecteur ambulant, rapporte en 1784 que le sieur Flesselles, à Amiens, a fait faire de grands progrès aux apprêts des étoffes de laines, grâce aux presses qu'il a inventées; il cite aussi le sieur Manessier et le sieur Berny qui ont apporté une grande perfection dans leurs cartons; ce dernier a une papeterie à deux lieues d'Amiens. « C'est une des mieux montées que j'ai encore vue », écrit Bruyard dans son rapport.

Il signale enfin une invention « très utile qui mérite de la part du conseil la plus grande attention et des encouragements; c'est la tonte à l'eau du sieur de Larche (à Amiens) », et il ajoute : « Ce particulier pauvre a construit lui-même, des débris d'une vieille frise, une tonte où les forces sont mues par un courant d'eau; il en fait ainsi mouvoir cinq qui travaillent

(1) Arch. Nat. F12. 563.

constamment; l'ouvrage qui en résulte est meilleur et se fait plus promptement que la tonte à la main; une seule personne suffit pour surveiller le travail de cinq à six forces.... Cette mécanique est fort utile, elle l'est d'autant plus que non seulement elle diminue la main d'œuvre en épargnant des bras et du temps, mais c'est qu'encore elle épargne les hommes, le métier de tondeur étant très pénible » (1).

Quelques envieux ont prétendu qu'il avait existé autrefois à Londres une mécanique semblable qui aurait été brûlée lors du fameux incendie de cette ville ; rien ne le prouve et selon Bruyard c'est bien à un Picard, un Amiénois, au sieur de Larche que revient tout l'honneur de cette belle invention (2).

Si l'industrie de la laine est entrée rapidement dans la voie de l'application de la mécanique, l'industrie du coton n'est pas restée en arrière.

Roland de la Platière, à la même époque, constate les très grands progrès faits par les manufactures de coton d'Amiens qui ont des cardes mécaniques et quatre-vingt mécaniques à filer, ayant chacune trente broches; les premières machines sont venues d'Angleterre, mais elles ont été rapidement perfectionnées par les ouvriers picards; elles produisent beaucoup plus vite et meilleur marché qu'à la main, un fil de coton qui est beaucoup plus régulier et plus fort; les bâtis, les engrenages, les organes principaux sont en bois.

Le progrès est immense, cela est certain, mais il laissera encore une marge assez grande pour le XIXe

(1) Arch. Nat. F^{12}. 650.
(2) Arch. Nat. F^{12}. 650.

siècle qui, en remplaçant le bois par le fer et l'acier, arrivera à des vitesses étonnantes.

La carde mécanique, sous Louis XVI, produisait par jour 50 à 60 livres de coton, soit 23 à 27 kilogs : aujourd'hui on passe dans une carde 2.000 kilogs en une journée.

La mécanique à filer contenait 30 broches; aujourd'hui un seul self-acting a 1.200 broches; la vitesse d'une broche était de 300 à 500 tours, aujourd'hui elle atteint 12.000 tours à la minute; les 80 mécaniques à filer ayant chacune 30 broches faisaient pour toute la ville d'Amiens un total de 2.400 broches, aujourd'hui une usine en Russie ou aux Etats-Unis contient à elle seule 500.000 broches de filature de coton.

Au milieu du courant irrésistible du progrès une seule chose n'a pas varié, c'est la coupe à la main du velours de coton; aujourd'hui, au commencement du xx[e] siècle, le coupeur d'Amiens a la même table à couper avec le même rouleau tendeur et la même roue à rochets, il a le même couteau, il a la même pose pour travailler; en regardant le dessin que nous a transmis Roland de la Platière, on croirait voir une photographie prise à l'instant.

Comme vous le voyez, par ce tableau sommaire et surtout très incomplet, la Picardie peut être fière de ses manufactures sous l'ancien régime; elle est sans rivale au monde, d'une façon incontestée, grâce à ses pannes d'Amiens ; elle possède, grâce aux Van Robais à Abbeville, la première manufacture de France, la plus remarquable par la belle ordonnance de ses bâtiments, par l'ampleur de ses ateliers et par la per-

fection de son outillage ; elle fait avec la sayeterie d'Amiens l'un des plus gros chiffres d'exportation du royaume ; elle produit dans sa manufacture de Beauvais des chefs-d'œuvre qui valent presque ceux des Gobelins ; elle occupe avec Saint-Gobain le premier rang en France et peut-être en Europe, pour la fabrication des glaces ; enfin elle est en tête du mouvement qui va transformer l'ancienne industrie à la main en industrie mécanique.

Tels sont les titres de gloire de notre vieille province qui sont dûs à l'activité laborieuse des manufacturiers picards.

Je m'arrête là, j'ai déjà trop abusé de votre patience par cette nomenclature un peu aride et je ne sais comment vous remercier pour la bienveillance avec laquelle vous avez écouté des recherches sur un sujet, trop technique peut-être, et qui sort un peu du cadre habituel des questions traitées par votre savante compagnie.

J'ai essayé, en vous présentant ces notes, de vous faire voir combien de tout temps, le fabricant picard fut actif, laborieux, tantôt inventeur, tantôt imitateur des procédés étrangers qu'il s'assimilait rapidement et perfectionnait aussitôt, en tous cas toujours jaloux de conserver à la fabrique de son pays son bon renom d'autrefois ; j'ai voulu aussi rendre hommage à ces travailleurs des siècles passés qui, par leur énergie et leur intelligence, ont largement contribué à la prospérité et à la richesse de notre vieille Picardie, et qui par la perfection de leur fabrication, par leur scrupuleuse honnêteté dans l'exécution des marchés, n'ont pas moins contribué à sa gloire et à son honneur.

— A ce discours M. le Président répond par les paroles suivantes :

Monsieur,

Le souvenir de votre bisaïeul, qui fut l'un des fondateurs et l'un des bienfaiteurs insignes de la Société des Antiquaires de Picardie, l'intérêt que votre honorable famille a toujours porté à nos travaux, votre assiduité à suivre nos séances, étaient des motifs bien puissants pour marquer votre place au milieu de nous. Le très intéressant mémoire que nous venons d'entendre vient de prouver à la Société qu'elle ne s'est pas trompée dans son choix, et qu'elle a fait en vous une précieuse recrue.

Depuis longtemps, l'industrie picarde, une des plus considérables par son activité, par son extension, par la variété de ses produits, et en même temps une des plus anciennes, attendait son historien. J'ai le ferme espoir qu'elle l'a trouvé en vous, et je vous en félicite bien sincèrement. Vous réunissez à un haut degré la double condition nécessaire à une pareille œuvre : le goût des études historiques et les connaissances professionnelles.

Poursuivez donc vos recherches et donnez bientôt à notre province ce complément obligé de ses annales. Les documents ne vous feront pas défaut, même pour des époques relativement reculées, et l'avant-goût que vous venez de nous en donner, est un sûr garant que ce livre comptera parmi les plus importants et les plus neufs qui aient jamais été publiés sur les antiquités picardes.

C'est sous ces heureux auspices que je vous souhaite

très cordialement la bienvenue, et que je vous invite à participer sans retard à nos travaux.

Mais je ne peux terminer sans exprimer le vif regret de ne pas voir à cette séance notre sympathique trésorier. Il aurait été heureux d'applaudir le premier travail historique de son neveu. Nous faisons des vœux bien sincères pour la prompte guérison de la cruelle maladie qui le retient depuis si longtemps loin de nous.

— Ces deux discours sont accueillis par d'unanimes applaudissements.

— M. Pinsard communique une note sur la rue des Trois-Sausserons, actuellement en voie de transformation. Avant la création du marché au Feurre, cette rue allait directement de l'une à l'autre des places qui portent aujourd'hui les noms de Vogel et de Samarobrive. Elle s'appela d'abord rue des Fresteliers, des Frailliers, des Frestiers et des Fraisiers. Le mot Frestelier désigne un fabricant de meubles en bois tendre. Quant à l'étymologie de son nom moderne, on a voulu la tirer soit de l'ustensile de cuisine appelé *sausseron*, soit de *chausseron*, fabricant de chausses. Les maisons qu'on vient d'y démolir étaient sans intérêt.

— M. Pinsard transmet aussi quelques renseignements sur Pierre Blasset, sculpteur originaire d'Amiens et parent de Nicolas Blasset. Pierre a exécuté à Provins de nombreux travaux et y mourut en 1663, à l'âge de 51 ans; son tombeau se trouve dans l'église de Saint-Ayoul de cette ville. C'est pour la chapelle des Jacobins de Provins que

l'artiste exécuta les sculptures sur bois aujourd'hui conservées à Saint-Ayoul, sculptures dont les photographies sont présentées à l'assemblée.

— Enfin M. Pinsard décrit une meule gallo-romaine dont il fut déjà question en la dernière séance. Cet objet est en grès d'une espèce étrangère au département de la Somme. — Un dessin accompagne l'étude de M. Pinsard.

— Après cette communication la séance est levée à 9 h. 3/4.

Séance ordinaire du 9 juin 1903

Présidence de M. Durand; Président

Sont présents : MM. Boquet, Boudon, Brandicourt, l'abbé Cardon, Dubois, Durand, de Francqueville, le chanoine Gosselin, de Guyencourt, de Louvencourt, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Thorel et de Witasse, membres résidants.

MM. de Boutray, Codevelle, Collombier, Goudallier, Héren, Lefrançois, Matifas, Thomas et l'abbé Vatinelle, membres non résidants, assistent à la séance.

Correspondance

— La Fédération d'Histoire et d'Archéologie de Belgique tiendra sa 17e session à Dinant, du 9 au

13 août. — M. Pierre Dubois veut bien y représenter la Société.

— Parmi les ouvrages déposés sur le bureau, M. le secrétaire perpétuel signale : 1° Une œuvre de M. Cl. Boulanger intitulée : *Monographie du village d'Allaines* (arrondissement de Péronne) ; 2° *Marie-Chrétienne*, poème en vers patois, de M. Ed. David, offert par M. de Guyencourt.

— M. Poujol de Fréchencourt indique également : 1° Le Bulletin de la Vienne, qui reproduit plusieurs chartes de mariage avec l'épreuve photographique de l'une d'entre elles.

En voici un exemple : « Au nom de la Sainte Trinité, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, je N. épouse toi N., avec cet anneau et cette charte, ainsi que Dieu l'a dit, que saint Paul l'a écrit et que la loi de Rome le confirme ». Puis, on lit le texte *quod Deus junxit. In nomine patris*. La charte se termine par ces mots : Donné par moi, curé soussigné, en l'église de Sainte-Anne de Montvoisin, le 2e février 1655. Bertrand, curé. — Le curé n'est pas intervenu et pourtant c'est lui seul qui signe la pièce.

M. l'abbé Relave a trouvé une de ces chartes dans les archives de sa paroisse et quatre autres lui ont été communiquées par des confrères. Toutes sont du XVIIe siècle ; elles sont gravées et illustrées, ce qui prouve qu'elles étaient d'un usage courant. Il serait intéressant, dit l'auteur de l'article, de savoir si cette forme singulière était

d'un emploi général en France et dans quelle mesure l'usage de faire de ces chartes de petits tableaux y était répandu.

2° Les Mémoires de l'Académie d'Arras.

3° Le Bulletin de la Société d'Emulation d'Abbeville qui donne un étude sur les Lagrenée, par M. Emile Gavelle.

4° La Revue historique et archéologique du Maine, qui publie « Les tapisseries de l'église de la Couture, au Mans », étude de notre confrère, le comte Charles de Beaumont ; elle est accompagnée de trois planches en phototypie.

5° Le Bulletin de la Société historique de Langres. On y lit des remerciements adressés par M. Camille Royer à notre confrère M. de Francqueville, à propos de renseignements donnés par lui sur les ustensiles de ménage portant une légende matrimoniale, sujet traité dans un précédent bulletin.

6° Les Œuvres de la Société des Sciences, Lettres et Arts de l'Aveyron, où se trouve un Dictionnaire des institutions, mœurs et coutumes du Rouergue.

Administration

— MM. André Levasseur et Léon Gaudefroy sont élus membres non résidants.

— M. le Secrétaire perpétuel est autorisé à remettre à la Bibliothèque communale d'Amiens

quelques documents la concernant, documents égarés dans les archives des Antiquaires.

— Il est décidé que la prochaine excursion de la Société aura pour but la Bibliothèque Nationale. M. Durand veut bien se charger de préparer ce voyage.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les n°s 28494 à 28537.

Travaux

— M. de Francqueville communique une étude sur les habitations rurales en Picardie aux XVe et XVIe siècles. Ces intéressantes recherches, illustrées de nombreux dessins de l'auteur, sont immédiatement renvoyées à la commission des impressions.

— M. Thorel signale la démolition d'une remarquable façade de maison en pans de bois sculpté, sise antérieurement au fond d'une cour, sur la place du Marché Lanselles à Amiens. Cette façade, reproduite dans l'*Album archéologique*, a été démontée soigneusement et son propriétaire voudrait la vendre. Il est désirable qu'elle ne quitte pas notre ville. La Société fera son possible pour l'acquérir et la commission des recherches est chargée de mener à bien cette affaire le plus rapidement possible, puis la séance est levée à 9 h. 1/4.

Séance ordinaire du mercredi 15 juillet (1)

Présidence de M. Durand, Président

— Sont présents : MM. Boudon, Brandicourt, de Calonne, Dubois, Durand, de Francqueville, le chanoine Gosselin, de Guyencourt, de Louvencourt, Milvoy, Poujol de Fréchencourt et Roux.

— MM. Goudallier, Lefrançois et l'abbé Vatinelle, membres non résidants, assistent à la séance.

— MM. l'abbé Cardon, Cosserat et de Witasse se font excuser.

Correspondance et Administration

— MM. Léopold Delisle, Marchal, Omont, Babelon, Courboin et de La Tour, conservateurs de la Bibliothèque Nationale, remercient des ouvrages que la Société leur a envoyés, en reconnaissance de leur aimable accueil, lors de la visite du 23 juin.

— MM. Léon Gaudefroy et André Levasseur adressent leurs remerciements au sujet de leur admission en qualité de membres non résidants.

— M. le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau les ouvrages suivants offerts par les auteurs :

1° M. l'abbé Odon. — *Une Fête au château de*

(1) Séance fixée au mercredi 15 juillet en vertu de l'art. 26 du règlement.

Tilloloy, avec notices sur les familles de Lubersac, de Chaumont, d'Hinnisdal et de Béthune.

2° M. Duhamel-Decéjean. — Collection des tirages à part de ses Œuvres.

3° M. Thorel-Périn. — Œuvres manuscrites sur Grandvilliers. — Elles comprennent dix cahiers, intitulés : n°s 1er, 2e, 3e, 4e : Industries diverses ; 5e Hôtels et cafés ; 6e Approvisionnements et marchés ; 7e Impôts ; 8e Enregistrement et hypothèques ; 9e Histoire de l'habitation ; 10e Sociétés musicales.

— M Roux a bien voulu faire don à la Société, d'un certain nombre de Bulletins de la Société d'Emulation d'Abbeville.

— Le capitaine Carbon offre la Nomenclature des rues de Paris avec l'indication des arrondissements.

— Parmi les ouvrages reçus, M. Poujol de Fréchencourt signale particulièrement :

1° *Analecta Bollandiana*, tom. XXII, fasc. IIe. — Etude sur la plus ancienne vie de St-Riquier, par le P. Albert Poncelet.

2° *L'Avranchin*, revue de la Société d'Archéologie d'Avranches et de Mortain, t. XI, n° 5. — Dictons, Proverbes et Sobriquets usités dans les communes de ces arrondissements. Plusieurs de ces dictons populaires se rapprochent de ceux de notre pays.

3° *Annales de la Société académique de Nantes*. — Grégoire de Tours et son temps.

4° *Bulletin de la Société archéologique de Soissons*, 3e série, tome Xe. — Plusieurs études intéressantes, particulièrement : *Etude sur les Cathédrales*, par M. Emile Lambin. — *Fouilles*, par M. Vauvillé. — *Lettres et Documents tirés des archives du ministère de la guerre* et concernant le Soissonnais, le Laonnais et le Vermandois, par M. Félix Brun ; 284 numéros, de l'année 1636 à l'année 1700. Sous le n° 73 se trouve une lettre datée de Chauny, 18 novembre 1673, de M. du Passage de Sinceny à Louvois.

4° *Anzeiger des Germanischen nationalmuseums*, les quatre livraisons de 1902. — Curieuses illustrations : mobiliers, lits, dressoirs, sculptures diverses.

5° *Académie royale de Bruxelles*. — Mémoires couronnés, in-8°, t. LXII, 4e fascicule. — Le genre satirique dans la peinture flamande, par M. L. Mæterlinck, 194 illustrations, la plupart très curieuses.

6° *Société Archéologique du Midi de la France*, nouvelle série, n° 30. — Un travail intitulé : Les Collectionneurs et les Archéologues d'autrefois à Toulouse, par le baron Desazars de Montgaillard.

— M. le Président annonce que la Société vient d'acquérir la façade d'une maison en pans de bois sculpté, dont il fut question en la dernière séance. M. Jules Boquet, notre collègue, a bien voulu participer à cette acquisition pour une somme importante. L'Assemblée lui vote des remerciements chaleureux.

— MM. Dubois et de Francqueville demandent ce qu'il faut entendre par l'Ecole picarde de peinture mentionnée dans les « échos du *Journal des Débats* », du 13 juillet 1903. — On désigne évidemment ainsi l'Ecole, encore mal définie, qui, aux XVe et XVIe siècles, produisit les belles peintures de la Confrérie du Puy-Notre-Dame.

— M. de Francqueville redoute la prochaine destruction de la maison dite du Sagittaire et prie la Société de s'intéresser à sa conservation. — Il paraît que ces craintes sont prématurées, et que cette remarquable maison n'est pas immédiatement menacée.

— M. le Maire de la ville d'Amiens fait à la Société l'honneur de la prier de rédiger le Catalogue archéologique du Musée de Picardie. Les Antiquaires de Picardie déclarent accepter cette proposition. Ils s'efforceront d'arriver à un résultat satisfaisant.— M. de Calonne voudrait que l'on profitat de la circonstance pour modifier les étiquettes explicatives de plusieurs tableaux du Musée, qui donnent des renseignements absolument erronés.

— M. de Calonne signale aussi l'écusson de la ville d'Amiens que l'on vient d'installer sur la façade de la Gare rajeunie. — Cet écusson constitue une accumulation d'erreurs historiques et héraldiques. Elles seront dénoncées par M. le Président à M. le Maire d'Amiens qui, désireux

de maintenir les traditions locales, adressera certainement des réclamations à la Compagnie du chemin de fer du Nord (1).

— MM. l'abbé Bigorgne, P. Caron et Saguez, présentés en la dernière séance, sont élus membres non résidants.

— La Société décide que sa prochaine excursion aura lieu à Saint-Quentin.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière séance sont inscrits sous les n°s 28538 à 28605.

Travaux

— M. Pinsard adresse des notices accompagnées de dessins : 1° sur un buste d'archevêque revêtu du pallium. — C'est une sculpture en pierre, jadis polychromée et datant du début du XVIIe siècle. Elle fut découverte rue de la Pâture, mais son origine est inconnue ; 2° sur un cercueil en pierre de la région, dernièrement trouvé au nord de la citadelle. — Fort grossièrement fabriqué, il paraît gallo-romain et ne renfermait rien d'intéressant ; 3° sur une poterie gauloise en terre noirâtre, modelée à la main et intacte, recueillie rue Lescouvé. — Ce vase ne porte aucun ornement et sa forme n'est pas exceptionnelle. Il contenait une fibule en fer d'une facture très simple et des

(1) En effet, les erreurs signalées ont immédiatement été rectifiées d'une manière satisfaisante.

ossements de volatiles. Divers fragments d'autres poteries se trouvaient au même lieu. Tous ces objets, fort rares en Picardie, appartiennent à M. Collombier ; 4° Sur une pierre aux armes de la maison de Vergeur de Saint-Souplet, trouvée à Cottenchy.—Cette famille champenoise fournit, en 1711, une abbesse au couvent du Paraclet, situé à proximité. De là provient sans doute l'écusson décrit.

— M. Boudon lit une note sur des funérailles célébrées au frais de la Ville d'Amiens. — L'échevinage prenait ces frais à sa charge, en faveur des personnes décédées en accomplissant un service public ou par suite d'accident survenu au cours d'un travail qu'il avait ordonné. Il en fut ainsi dès 1384-85, lors du trépas d'Henrriet de Hainau, mort à la suite des blessures reçues en combattant un incendie. De même, en 1478-79, Colart Vignon, tué en démolissant une tour de la vieille enceinte, fut inhumé par les soins de la municipalité.

— Après cette communication la séance est levée à 9 heures.

Funérailles de M. le chanoine GOSSELIN

Le 9 septembre 1903, les Antiquaires de Picardie se sont réunis au Musée pour se rendre en

corps, selon la coutume, aux obsèques de leur Vice-Président, M. le chanoine Jean-Louis-Henri Gosselin, ancien curé de Saint-Gilles d'Abbeville, membre correspondant de l'Académie d'Amiens, et de la Société d'Emulation d'Amiens, décédé le 5 septembre dans sa 68e année.

Pendant le défilé du cortège, conduit par le frère et les neveux du défunt et par M. le chanoine Daveluy, doyen du Chapitre, les coins du drap mortuaire furent tenus par MM. les chanoines Fréchon et Limichin, et par MM. Poujol de Fréchencourt et Soyez, membres de la Société.

Après le service solennel, célébré à la Cathédrale, et l'absoute donnée par Mgr l'Evêque d'Amiens, la dépouille mortelle de M. le chanoine Gosselin fut transportée à Mailly-Maillet, pour être inhumé dans une sépulture de famille.

Assistaient aux funérailles : MM. l'abbé Boucher, Brandicourt, Cosserat, Dubois, de Guyencourt, l'abbé Mantel, Milvoy, Poujol de Fréchencourt et Soyez, membres titulaires résidants, ainsi qu'un grand nombre de membres non résidants, d'ecclésiastiques et d'amis.

A la sortie de la ville, M. Poujol de Fréchencourt, au nom de la Société des Antiquaires de Picardie, prononça les paroles suivantes :

Messieurs,

En l'absence du Président, trop éloigné d'Amiens pour avoir pu prendre sa place dans ce triste cortège,

permettez-moi, au nom de la Société des Antiquaires de Picardie, de rendre un dernier hommage à l'éminent et regretté confrère qu'elle vient d'avoir la douleur de perdre.

Né à Mailly-Maillet en 1835, il commença ses études sous la direction de son oncle, M. l'abbé Gosselin, premier vicaire de Péronne. Ce vénérable ecclésiastique aussi érudit, que pieux et modeste, sut inspirer à son élève le goût des études historiques et archéologiques qu'il possédait lui-même à un haut degré.

Aussi, notre regretté confrère, dès sa nomination au vicariat de Bray-sur-Somme, en 1859, commença-t-il à s'occuper de recherches et de travaux historiques, poursuivis constamment et avec succès dans les différents postes qu'il occupa à Marquivillers à Pertain, à Nouvion, à St-Gilles d'Abbeville et enfin à Amiens.

M. le chanoine Gosselin appartenait à notre Compagnie depuis l'année 1863. Digne successeur des Jourdain, des Hénocque, des Crampon et des Duval, il en fut un des membres les plus laborieux et les plus distingués, sachant consacrer ses moments de loisir aux études historiques et archéologiques, sans négliger la moindre des obligations de son saint ministère.

Citer tous les travaux qu'il publia dans différentes revues locales m'entraînerait trop loin. Qu'il me suffise de rappeler son *Histoire du Chapitre royal de Saint-Furcy de Péronne;* une intéressante *Monographie d'Armancourt, Grivillers et Marquivillers,* récompensée dans un de nos concours par une mention très

honorable avec médaille; puis un ouvrage très documenté : *Mailly et ses Seigneurs*, couronné par la Société ; enfin une savante *Etude archéologique sur l'Église de Liercourt,* insérée tout récemment dans notre Bulletin.

La Société suivait avec un grand intérêt les travaux de M. l'abbé Gosselin, désirant vivement, lorsqu'il se rapprocherait d'Amiens, se l'attacher par des liens plus intimes. Aussi à peine eût-il pris rang parmi les membres du vénérable Chapitre, qu'elle fût heureuse de lui conférer le titre de titulaire résidant.

En décembre dernier il était élu Vice-Président. La Société jugeait que nul mieux que lui ne pourrait succéder à l'auteur de la *Monographie de la Cathédrale d'Amiens.*

Dans quelques semaines nous devions élever M. le chanoine Gosselin à la présidence de notre Compagnie, heureux de donner au savant confrère, au saint prêtre, à l'ami d'un commerce si sûr, cette haute marque de notre estime. Hélas! c'est sur son cercueil que je viens déposer cette trop modeste fleur.

RAPPORT

PAR M. POUJOL DE FRÉCHENCOURT

SUR L'ACQUISITION DE MANUSCRITS FAITE A PARIS

LE 28 NOVEMBRE 1902

MESSIEURS,

Dans la séance du mois de décembre 1902, j'avais l'honneur de vous annoncer que grâce aux habiles démarches de notre confrère, M. Bréard, la Société venait d'acquérir, sur les fonds du legs Beauvillé, de précieuses pièces pour ses archives. Permettez-moi de vous donner aujourd'hui quelques détails sur cet important achat qui complète ceux faits à Paris, en janvier 1892, et à Beauvais, le 23 janvier 1901. Notre bibliothèque se trouve maintenant en possession de la plus grande partie des documents réunis par le marquis le Ver et le marquis de Belleval.

N'oublions pas à ce propos d'adresser un souvenir reconnaissant à la mémoire de Victor de Beauvillé. Sa libéralité a permis à la Société de créer et d'augmenter chaque année un dépôt d'archives essentiellement picardes, mine féconde pour les travailleurs et que d'importantes bibliothèques publiques pourraient nous envier.

C'est à la vente du 28 novembre 1902, faite

par le ministère de Me Maurice Delestre, commissaire-priseur, assisté de MM. Paul et Guillemin, libraires-experts, qu'ont été adjugés à la Société des Antiquaires de Picardie, moyennant la somme principale de 860 fr., les nos 441, 442, 443 et 444 du catalogue.

Le no 441, intitulé : *Mélanges historiques sur la Picardie et l'Artois* — dossier de 230 feuilles — est formé de copies manuscrites du marquis le Ver. Elles ont trait aux sujets suivants :

Extraits des Mémoires de Jean de Troyes. — Fragment de la chronique de Jacques du Clercq, né en Artois vers 1420, mort en 1469, conseiller du duc Philippe-le-Bon. — Tables incomplètes des noms de personnes dont il est question dans les Mémoires de Jean de Troyes, avec notes biographiques sur chacune. On y rencontre plusieurs noms picards. Table des noms de lieux et de personnes compris dans l'Histoire du roi Jean, 1350-1364. — Mémoire sur la situation de l'ancienne Samarobriva. Rapport fait à l'Académie de Rouen, les 14 décembre 1832 et 7 mars 1834, par Emmanuel Gaillon. — Armoriaux de Picardie et d'Artois, extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi, auxquels on a joint quelques blasons de familles normandes. — Table des noms d'un recueil de quittances scellées ; description de quelques sceaux. — Table des pièces contenues dans un cartulaire de la ville d'Hesdin. Ce manuscrit, coté A dans l'inventaire des archives d'Hesdin, est

composé de 216 pages in-folio sur vélin, 1191-1369. La table dont il s'agit est signée Dovergne, 1838. — Notice sur le cartulaire de Folemin, moine de l'abbaye de Saint-Bertin. Extraits de ce cartulaire et table des noms de lieux.

Le n° 442 porte la mention suivante :

Notes généalogiques pour servir à l'histoire de plusieurs familles de Picardie. Dossier de plus de 200 feuillets de divers formats. Documents manuscrits des XVIIe et XVIIIe siècles réunis par l'abbé Buteux et accompagnés de nombreuses notes de sa main.

Ce sont toutes notes séparées et assez difficiles à classer. Véritables fiches, elles ont dû servir à l'abbé Buteux pour rédiger les généalogies qui se trouvent dans les manuscrits de l'auteur précédemment acquis par la Société. Ces notes étaient dans un désordre parfait, je les ai, autant que possible, classées par ordre alphabétique. Certains feuillets contiennent plusieurs noms, ils ont été placés au rang que comporte le nom de la première famille indiquée, avec renvoi pour les autres. Il serait nécessaire d'établir une pagination avec table des noms. Sous la rubrique pièces diverses, j'ai réuni les feuilles qui concernent des familles complètement étrangères à la Picardie et des extraits d'auteurs anciens. Aux notes manuscrites de l'abbé Buteux sont jointes de nombreuses pièces qui lui avaient été communiquées par les familles : copies d'acte de naissance, testaments,

tableaux généalogiques avec armoiries naïvement dessinées, etc. Un des dossiers les plus curieux est celui de la famille Cornu, seigneurs de Beaucamps. On y trouve l'indication du lieu de naissance des seize enfants du requérant, avec noms des parrains et marraines, toute une enquête sur la noblesse de cette famille et copies des lettres de relief.

Tandis que les deux manuscrits précédents du généalogiste abbevillois ne s'occupent guère que des familles du Ponthieu et du Vimeu, celui-ci fournit des renseignements sur plusieurs familles de l'Amiénois, une généalogie, dite *nouvelle* de la maison de Mailly, des notes sur les Des Friches, Gorguette, Fouquesolle, Gouffier, Gueulluy, Louvencourt, du Bos, Picquet, le Clerc de Bussy, Saisseval, etc., etc. C'est donc avec bonheur que les généalogistes, membres de la Société, doivent accueillir l'entrée dans nos archives de ce nouveau recueil des travaux de l'abbé Buteux, car il est précieux à bien des titres.

Le n° 443 est intitulé :

Titres originaux, actes publics et actes privés concernant le Ponthieu, 13 volumes grand in-folio, vélin blanc. Il porte en outre la mention suivante dans le catalogue : « Précieux recueil renfermant mille trois cent quatre-vingt pièces manuscrites sur parchemin et sur papier, allant de l'année 1076 à l'année 1703. Ces pièces, soigneusement classées par ordre chronologique consti-

tuent un monument de la plus haute importance, pour l'histoire du comté de Ponthieu. Plusieurs parchemins sont encore accompagnés de leurs attaches et sceaux de cire » (1).

Je dois dire tout d'abord que le titre n'est pas absolument exact. Nos treize registres contiennent évidemment un grand nombre de belles chartes, mais ils renferment aussi plusieurs pièces qui ne sont que des copies. Les unes ont trait à des établissements religieux d'Abbeville ; fondation du prieuré de Saint-Pierre et de six prébendes en la collégiale de Saint-Wulfran ; comptes de l'église Saint-Georges ; registres aux comptes de Nortre-Dame-de-la-Chapelle ; statuts et récolements pour le monastère du tiers-ordre de Saint-François ; les autres concernent plusieurs familles du Ponthieu : contrats de mariage, acquisitions et ventes de fiefs, aveux, dénombrements.

Le 1er volume contient : 96 pièces, de 1076 à 1409 ; le 2e, 109 pièces, de 1472 à 1537 ; le 3e, 98 pièces de 1537 à 1557 ; le 4e, 82 pièces, de 1558 à 1570 ; le 5e, 69 pièces, de 1570 à 1584 ; le 6e, 76 pièces, de 1584 à 1595 ; le 7e, 130 pièces, de 1584 à 1608 ; le 8e, 81 pièces, de 1608 à 1620 ; le 9e, 120 pièces, de 1621 à 1639 ; le 10e, 88

(1) La Société a pu dernièrement compléter la collection des : *Titres originaux... concernant le Ponthieu.* Les deux derniers volumes, tomes XIV et XV, contenant l'un 166 pièces, de 1704 à 1733, et l'autre 96 pièces, de 1734 à 1814, ont été acquis par l'entremise de MM. Paul et Guillemin, libraires à Paris.

pièces, de 1639 à 1653; le 11e, 140 pièces, de 1653 à 1670; le 12e, 184 pièces, de 1670 à 1689, enfin le 13e, 107 pièces, de 1689 à 1703. Toutes ces pièces sont cotées par siècle de A à H. Le XIe siècle, par exemple, n'en comprend qu'une désignée A. I, tandis que le XVIe siècle, coté E. contient 438 numéros et le XVIIe siècle, coté G. en fournit 620. Je dois ajouter qu'à la fin de plusieurs volumes on trouve quelques documents non cotés qui appartiennent à la fin du XVIIIe siècle.

Je n'entreprendai pas de vous faire l'analyse de toutes les chartes dont nous sommes les heureux possesseurs. Il serait néanmoins très utile pour faciliter les recherches d'en dresser une table analytique. J'espère qu'un de nos confrères plus compétent que moi voudra bien se charger de ce travail. Ce n'est pas aux jours troublés par les discussions sur la couronne du roi Zaïtapharnès que j'aurais l'audace de l'entreprendre.

J'aurais été arrêté du reste dans ma course dès le premier pas. Il s'agit en effet dans la première pièce sur parchemin d'une donation de plusieurs pièces de terre, situées au Rosel, donation faite, dit une note au revers de la charte, au prieuré de Saint-Sulpice de Doullens ; d'après une seconde note, d'écriture plus récente, les bénéficiaires auraient été les bénédictines de l'abbaye de Saint-Michel, et on lit sur l'acte lui-même : *Monachis sancti Salvatoris Dorlendi*. Or je n'ai pu trouver cette dernière désignation dans l'*Histoire de*

Doullens, publiée par la Société, et je n'ai pas eu le loisir de faire d'autres recherches.

Il me reste, Messieurs, à vous entretenir du dernier lot acquis par les soins de M. Bréard pour nos archives

C'est le n° 444 de la vente. Il est intitulé : *Notes particulières et rēminiscences*, consignées par Edouard Lambert de Beaulieu, chevalier de Saint-Valery, domicilié à Abbeville. Huit fort registres in-folio.

On pourrait ajouter, comme sous-titre : *De omni re scibili et quibusdam aliis.*

J'ai parcouru ces huit gros volumes, non sans un certain charme, je vous assure.

L'auteur, né en 1780, à Philippeville (Belgique) et non pas Algérie, comme l'indique à la première page un naïf annotateur, commença, en 1831, la rédaction de son immense travail, qui ne contient pas moins de 3.000 pages, environ 375 par volume. La partie de ces souvenirs de beaucoup la plus intéressante, selon moi, est celle qui donne la relation des voyages de l'auteur. Lambert de Beaulieu était un grand marcheur devant le Seigneur. De 1831 à 1842, date extrême de son récit, il a parcouru à pieds, toute la Picardie, allant de village en village, mangeant comme il pouvait, couchant où on voulait bien lui donner un gite. De plus il a fait, toujours de la même façon, le voyage d'Amiens à Paris, allant par la route qui passe par Breteuil et Clermont, revenant par celle de

Calais. Il a fait également de nombreuses excursions en Artois, en Normandie, dans le Boulonnais et dans le département de l'Oise.

Son récit, assez naïf, ne manque pas d'une certaine saveur et contient bien des détails qui ne sont pas sans intérêt. Lambert de Beaulieu n'était pas archéologue, peut-on lui en faire un crime ? Cette science n'était guère en honneur à son époque. Aussi ne doit-on pas se fier à ses appréciations. Il ne donne du reste que peu de détails sur les monuments. Pourvu qu'une église soit encore solide, propre, bien tenue, bien éclairée, le maître-autel nouvellement peint et suffisamment doré, il n'en demande pas davantage. Les châteaux qu'il préfère, d'accord en cela avec ses contemporains, sont ceux en belles pierres de taille, bien réguliers et récemment construits. Ce qui paraît l'intéresser davantage, est la visite des cimetières. Il n'en néglige aucun et décrit avec soin les pierres tombales et les monuments les plus remarquables soit à cause des personnages dont ils rappellent les noms, soit à cause des inscriptions bizarres qu'il rencontre. Cette partie de son travail est réellement curieuse, d'autant que bien des noms qu'il a relevés, bien des tombes qu'il a décrites, ont disparu. Près de la moitié d'un volume est consacrée à ses appréciations sur Paris ; dans de nombreuses pages il s'occupe naturellement d'Abbeville. Je ne puis aujourd'hui vous en rien dire, n'ayant pas eu le temps matériel de les lire attentivement.

Notre voyageur est ami de la belle nature, il décrit avec amour les beaux sites qu'il rencontre, les prairies émaillées de fleurs, les vallées entrecoupées de clairs ruisseaux ou d'eaux profondes. Il affectionne particulièrement les beaux arbres et ne résiste guère à la tentation d'en prendre et d'en donner la mesure. Mais ce qui trouble de temps à autre le plaisir de ses excursions, c'est la rencontre par trop fréquente de certains animaux que nos bons aïeux appelaient pourceaux de Monsieur saint Antoine et qu'il appelle Monsieur de la Couenne. Que de de fois la vue d'une prairie verdoyante lui est-elle gâtée par la présence de ces animaux qui osent fouler cette herbe délicate et ces jolies fleurs. Il se sauve énervé; arrivé à l'auberge on lui sert une omelette tout imprégnée de la graisse de Monsieur de la Couenne, on ose y ajouter un morceau de petit salé et pour comble en le menant au galetas qui lui est destiné, on lui fait traverser une pièce dans laquelle sont pendus au plafond les débris de son ennemi, heureux encore s'il ne fait pas trop chaud et si les gouttes de graisse fondue ne viennent pas maculer le seul vêtement qui forme sa garde-robe.

A cette relation vraiment intéressante des nombreuses excursions de l'auteur, que de renseignements curieux se trouvent joints. Combien ils dépeignent avec vérité, les usages, les mœurs, les goûts de cette époque déjà si loin de nous et

que j'ai presque connue. Il me semble, en lisant les souvenirs de M. Lambert de Beaulieu, retrouver les pensées, les conversations des chers disparus, derniers tenants des idées de ce siècle d'acajou, comme nous avons appelé irrévérencieusement le temps où régnait Louis-Philippe.

Tantôt nous avons sous les yeux un véritable livre de raison dans lequel se trouvent consignés : naissances, mariages, décès des parents ou des amis de l'auteur avec les principaux événements de leur vie ; tantôt de nombreux extraits des journaux de l'époque, suivis bien entendu des réflexions de l'annaliste aussi peu partisan de la Maison d'Orléans que des grands ancêtres de 1789 et surtout de 1793. Nous trouvons aussi une grande dissertation sur la formation des noms de baptême, divisés en cinq classes. Noms de métiers : le Febvre, le Pelletier, le Serrurier ; noms agricoles : du Bois, du Pré, de la Vigne, du Chêne, de la Fontaine ; noms de fonctions : le Maire, le Prévost, le Sénéchal, le Doyen ; noms caractéristiques au point de vue moral ou physique : le Blond, le Doux, le Grand, le Camus, le Courbe. Enfin noms de baptême, tranformés en noms de famille. Puis l'histoire dans l'antiquité du grand ennemi, Monsieur de la Couenne. Nombreuses remarques météorologiques ; curieuse étude comparative des mœurs et des usages de la plupart des départements de France ; recettes culinaires, médicales et chirurgicales ; notions de

médecine pas précisément écrites pour les jeunes filles ; tableau des locutions vicieuses et de celles qui ne le sont pas; dictionnaire, comprenant 150 pages à deux colonnes, des mots, rébus, locutions, plus ou moins énergiques, c'est-à-dire exprimant plus ou moins exactement ce qu'ils indiquent ou représentent ; quelques notes généalogiques sur la famille Lambert de Beaulieu et celles qui lui sont alliées; nombreux extraits d'ouvrages sur l'histoire naturelle. Enfin, Messieurs, ces huit volumes forment une véritable encyclopédie, l'auteur y parle de tout, parfois avec naïveté souvent avec esprit. Pour vous donner une idée des infiniments petits que les curieux pourront y trouver, je vous citerai à titre d'exemple une réflexion à la suite de la visite du village de Courcelles-sous-Moyencourt : le jeune châtelain, dit-il (le comte de Gomer), est aussi riche en laideur qu'en écus, ce qui n'est pas peu dire ; puis le relevé d'une enseigne de marchand de corsets : Je ramène les égarés, je soutiens les faibles, je comprime les puissants.

Pardonnez-moi, Messieurs, de vous avoir si longtemps retenus avec ce dernier ouvrage, bien qu'il ne rentre pas précisément dans le cadre de nos études.

Je me suis laissé aller aux souvenirs de mes jeunes années et j'ai trop oublié que j'avais à parler devant des confrères qui, pour la plupart, n'ont pas connu ces temps lointains, et doivent

supposer que la diligence de Paris et la *barque d'eau* d'Abbeville n'existaient qu'aux temps préhistoriques.

Concluons de cette lecture, si vous le voulez bien, que notre trésor historique s'augmente de plus en plus, que les documents à publier sur la Picardie ne feront pas défaut d'ici longtemps et que nous devons une grande reconnaissance à Victor de Beauvillé, puis à MM. de Calonne et Bréard, habiles inventeurs de ces richesses.

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LES DEUXIÈME ET TROISIÈME TRIMESTRES DE L'ANNÉE 1903

I. Le Ministère.

1° Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de France dressée, sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique, par R. de Lasteyrie, tome IV, 2e livraison. — 2° Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, tome XXXVI, Carpentras, III, 2; tome XLI (Supplément, tome II). Caen-Luxeuil. — 3° Bulletin archéologique des travaux historiques et scientifiques, 1902, 3e livraison. — 4° Le Journal des Savants, février-juin, 1903. — 5° Revue historique, mai-juin, 1903. — 6° Revue des Etudes Grecques, janvier-avril, 1903. — 7° Musée Guimet: Annales. — Paul Carus. L'Evangile du Bouddha, traduction par L. de Milloué ; Revue de l'Histoire des religions, tome XLII, nos 1 et 2 ; Bibliothèque d'études, tome XI. Histoire du Bouddhisme dans l'Inde, par H. Kern, traduction par Gédéon Huet, tome II ; Histoire de Thaïs, l'Exploration des nécropoles de la montagne d'Antinoë.

II. La Préfecture de la Somme.

Conseil général. — Session d'avril 1903. — Rapports du Préfet et de la Commission départementale. — Procès-verbaux des séances.

III. Les auteurs.

1° Campagne des Anglais dans l'Orléanais, la Beauce-Chartraine et le Gâtinais. Campagnes de Jeanne d'Arc sur la Loire, postérieures au siège d'Orléans, par Amicie de Villaret. — 2° Louis de Coutes, page de Jeanne d'Arc, par Amicie de Villaret. — 3° Monographie du village d'Allaines, canton de Péronne, par M Clodomir Boullanger. — 4° Une fête au château de Tilloloy, suivies de notices historiques sur les maisons de Lubersac, de Chaumont, d'Hinnisdal et de Béthune, par M. le chanoine Odon, curé de Tilloloy.

Don de M. de Guyencourt : Marie-Chrétienne, légende Amiénoise en vers patois, par Edouard David. Nombreuses illustrations dues aux principaux artistes picards contemporains.

Don de M. l'abbé Vandamme : 1° Le Clergé des diocèses d'Arras, Boulogne et St-Omer, pendant la Révolution, 4 volumes, par M. l'abbé Deramecourt. — 2° Étude sur la vie et les ouvrages de Mgr de Partz de Pressy, évêque de Boulogne par M. l'abbé Haigneré. — 3° Histoire de Notre-Dame de Boulogne par Antoine Leroi, archidiacre et chanoine de la Cathédrale, suivie de la continuation de cette histoire jusqu'en 1839. — 4° La Réforme à St-Omer et en Artois jusqu'au traité d'Arras. Episode de la pacification de Gand, 1577-1579, par l'abbé O. Bled. — 5° Notre-Dame-des-Miracles, St-Omer et St-Bertin, par l'abbé A. Dusautoir. — 6° Les évêques de Saint-Omer, depuis la chûte de Thérouanne, 1553-1619, par l'abbé O. Bled. — 7° Histoire du Chapitre d'Arras par l'abbé Fanien. — 8° Le Siège d'Arras en 1640, d'après la « Gazette du Temps », par Victor Advielle.—9° Précis de l'histoire des principaux établissements religieux qui existaient autrefois dans la circonscription actuelle de l'arrondissement d'Avesnes, par M. Gossart père, suivi d'une notice sur le Comte Félix de Mérode. — 10° Coustumes générales de la cité et duché de Cambray et du pays et comté de Cambrésis, 1776.—11° Précis chronologique et statistique sur le Cateau-Cambrésis par Bruyelle. — 12° Histoire ecclésiastique et profane du Hainaut, par l'abbé Hossart, 1792, tome I et II en un seul volume.—13° Essai sur le régime économique, financier et industriel du Hainaut après son incorporation à la France par Henri Caffiaux. — 14° Essai sur l'histoire de la ville et de l'abbaye de Solesmes en Hainaut, par V. Ruffin. — 15° Les enfants assistés dans le Pas-de-Calais, par Eugène Carlier. — 16° L'Université de Douai. Episode de la querelle des Baïanistes, par l'abbé Sagary. — 17° Géographie générale du département du Nord, par MM. Brunel, Mordacq et Lecocq, 1888. — 18° Dictionnaire Rouchi-Français par G. A. I. H. 2e édition, 1826. — 19° Précis de l'histoire d'Avesnes par Lebeau, 1836. — 20° L's Epistoles Kaimberlottes d'Jérome Pleumecoq dit ch' Fissiau. Cambrai, 1839.

Don de M. Duhamel-Decéjean : 1° Notice historique de la Confrérie du Rosaire établie à Nesle en 1634. — 2° Quatre cen-

tième anniversaire du siège de Nesle, 1472-1872, par M. A. de Maulvis. — 3° Lettre à M. l'abbé Paul de Cagny sur l'origine du mot Nesle, par M. A. de Maulvis. — 4° Rapport sur l'histoire de la Chartreuse de Notre-Dame-des-Prés, par M. Duhamel-Decéjean. — 5° Les sanctuaires de la Sainte Vierge en Picardie. Notre-Dame-des-Miracles à Nesle, par M. Duhamel-Decéjean. — 6° Réception de M. Duhamel-Decéjean à la Société des Antiquaires de Picardie. — 7° Compte-rendu de la *Vie Agricole* du baron de Calonne, par M. Duhamel-Decéjean. — 8° Histoire d'un vieux château de France. Monographie du château de Montataire, par le baron de Condé, compte-rendu par M. Duhamel-Decéjean. — 9° Note sur l'église collégiale de Nesle, 1886. Excursion du Congrès. — 10° Concours d'archéologie préhistorique, rapport par M. Duhamel-Decéjean.— 11° L'Orientation des églises chrétiennes, par M. Duhamel-Decéjean. — 12° Notice biographique sur le chanoine Paul-Urbain de Cagny, par M. Duhamel-Decéjean. — 13° Histoire de la Maison de Mailly, par M. l'abbé Ledru, compte-rendu par M. Duhamel-Decéjean.

IV. Sociétés françaises.

1° Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin, mémoires, tome XXIV. — 2° Société archéologique du Tarn-et-Garonne, bulletin, tome XXX, n°s 1-4. — 3° Société archéologique du Finistère, bulletin, tome XXIX. — 4° Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, comptes-rendus des séances, 1902, novembre et décembre ; 1903, janvier-avril. — 5° Société phylomatique vosgienne, bulletin, 28e année. — 6° Société d'Archéologie lorraine, mémoires, tome LII. — 7° Société Nationale des Antiquaires de France, bulletin, 1902. — 8° Société archéologique de Bordeaux, bulletin, tome XXIII, 1er et 2e fascicules. — 9° Société archéologique du Périgord, bulletin, tome XXX, 2e et 3e livraisons. — 10° Académie du Var, bulletin, 1902, 70e année. — 11° Société Florimontane, revue savoisienne, 44e année, 1er et 2e trimestres. — 12° Académie de Clermont-Ferrand, bulletin historique de l'Auvergne, 1903, nos 1, 2 et 3. — 13° Société d'Archéologie de la Drôme, bulletin, 145e livraison. — 14° Société des Archives historiques, revue de Saintonge et d'Aunis, tome XXXIII, 3e et 4e livraisons.

— 15° Société Industrielle d'Amiens, bulletin, tome XL, n° 6, et tome XLI, n° 1. — 16° Société des Antiquaires de l'Ouest, bulletin, 2e série, tome IX, 4e trimestre, tome X, 1er trimestre. — 17° Société Dunoise, bulletin, n° 133. — 18° Société régionale des Architectes du nord de la France. L'Architecture et la Construction dans le Nord, 13e année, nos 3, 4 et 5. — 19° Bulletin historique du diocèse de Lyon, 4e année, n° 21. — 20° Société archéologique de Tourraine, bulletin, 1903, 1er trimestre. — 21° Société d'Émulation et Beaux-Arts du Bourbonnais, bulletin-revue, 1902, — 22° Société Linnéenne du nord de la France, bulletin, nos 336, 337 et 338. — 23° Société de Saint-Jean, notes d'art et d'archéologie, 1903, nos 4 et 5. — 24° Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron. Dictionnaire des institutions, mœurs et coutumes du Rouergue, précis analytique des travaux, 1901-1902. — 26° Société des Antiquaires de la Morinie, bulletin, n° 205. — 27° Société archéologique de Nantes, bulletin, tome XLIII, 2e semestre. — 28° Académie d'Arras, mémoires, 2e série, tome XXXIII. — 29° Société archéologique de la Corrèze, à Brive, bulletin, tome XXV, 1re livraison. — 30° Société d'Émulation d'Abbeville, bulletin, 1902, nos 1 et 2, 1903, n° 1; mémoires, 4e série, tome IV, 2e partie. — 31° Société historique et archéologique de Langres, bulletin, tome V, n° 66. — 32° Académie d'Aix, mémoires ; séance publique du 14 juin 1902. — 33° La Diana, bulletin, tome XIII, nos 3, 4 et 5. — 34. Revue historique et archéologique du Maine, tome LII, 2e semestre. — 35° Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau, bulletin, 2e série, tome XXX. — 36° Société archéologique de Montpellier, mémoires, 2e série, tome III, 1re livraison. — 37° Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze, à Tulle, bulletin, 1903, 1re livraison. — 38° Société historique et archéologique de l'Orléanais, bulletin, n° 176. — 39° Académie de Vaucluse, mémoires, 2e série, tome III, 1re livraison, 1903. — 40° Société des Amis des Arts et des Sciences de Rochechouart, bulletin, tome XII, n° 6. — 41° Société archéologique de Constantine. Souvenir du cinquantenaire, 35e volume de la collection. — 42° Société d'Archéologie d'Avranches et de Mortain, revue de l'Avranchin, bulletin, tome XI, n° 5.— 43° Société académique de Nantes, annales, 8e série, 3e volume. — 44° Société Eduenne, mémoires, nouvelle série, tome XXX. —

45° Société archéologique, historique et scientifique de Soissons, bulletin, 3e série, tome IX. — 46° Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers, 129e, 130e et 131e livraisons. — 47° Société archéologique du midi de la France, mémoires, nouvelle série, nos 29 et 30. — 48° Société historique et archéologique du Gâtinais, annales, 1903, 2e trimestre. — 49° Société des Études du Lot, bulletin, tome XXVIII, 1er fascicule. — 50° Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe, bulletin, tome XXXIX, 1er fascicule. — 51° Société Dunkerquoise, mémoires, tome XXXVI. — 52° Société académique de l'Aube, mémoires, 3e série, tome XXXIX.

V. Sociétés étrangères.

1° Smithsonian institution, bureau of Américan ethnology, bulletin n° 27, Tsimshian texts; annual report, 1897-98, I part, 1897-98, II part. — 2° Société d'histoire et d'archéologie de Gand, inventaire archéologique, fascicules XXIX et XXX; bulletin, 1903, nos 3, 4 et 5. — 3° Académie royale des sciences de Munich, section de philosophie, de philologie et d'histoire, bulletin, 1903, 1re livraison. — 4° Académie royale de Belgique, annuaire, 1903; classe des lettres, beaux-arts, sciences morales et politiques, bulletin, 1902, n° 12, 1903, nos 1-4 : mémoires couronnés et autres mémoires, collection in-8°, tome LXII, 4e fascicule, beaux-arts; tome LXIII, 1er, 2e et 3e fascicules; mémoires couronnés et mémoires des savants étrangers, collection in-4°, tome LIX, 4e fascicule, tome LXII, 2e fascicule. — 5° Société archéologique de Charleroi, documents et rapports, table des matières des 25 premiers volumes. — 6° Société des sciences, arts et lettres du Hainaut, mémoires et publications, VIe série, tome IV. — 7° Société royale des sciences de Gœttingue, section de philologie et d'histoire, bulletin, 1903, 3e et 4e livraisons. — 8° Société archéologique de Namur, annales, tome XXIII, 4e livraison. — 9° Société d'archéologie de Bruxelles, annales, tome XVI, livraisons 3e et 4e; annuaire, 1903. — 10° Société d'histoire et d'archéologie de Thuringe, mémoires, nouvelle série, tome XXI, 1re et 2e livraisons. — 11° Hanovre, Société historique de la Basse-Saxe, bulletin, 1903, 1re livraison. — 12° Institut archéologique liégeois, bulletin, tome XXXII, 1er et 2e fascicules. — 13° Société archéologique

de Nivelles, annales, tome VII, 1re et 2e parties. — 14° Reale Istituto Lombardo, rendiconti, série IIe, volume XXXV; volume XXXVI, fascicoli 1-5; Indice generale, 1889-1900; memorie volume XXI, fascicolo 4. — 15° Société historique et archéologique du Grand duché de Hesse. Contribution à l'histoire ecclésiastique du Grand duché de Hesse, 1er volume, 3e livraison; mémoires, nouvelle série, tome III, 2e-8e livraisons. — 16° Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace, IIe série, tome XXI, livre Ier. — 17° Académie royale d'archéologie de Belgique, bulletin, 1903, I. — 18° Proceedings of the Academy of natural sciences of Philadelphia, volume LIV, part III. — 19° Cercle archéologique du pays de Waas, annales, tome XXI, 2e livraison.

VI. Publications périodiques.

1° Société de l'Histoire de France, annuaire-bulletin, 1902, 4e fascicule, 1903, 1er fascicule; Lettres de Louis XI publiées par Jean Vœsen et Etienne Charavay, tome VIII. — 2° Revue numismatique, 4e série, tome VII, 1903, 1er trimestre. — 3° Revue épigraphique, nos 107 et 108. — 4° Revue de l'Art chrétien, 4e série, tome XII, 3e livraison. — 5° Revue des Questions historiques, 147e livraison. — 6° Les Etudes, 1903, 5 avril à 5 juillet, tome LXXXXV, nos 7 à 12, tome LXXXXVI, n° 13. — 7° Revue belge de numismatique, 59e année, 2e livraison. — 8° Analecta Bollandiana, tomus XXII, fasciculus II. — 9° Nuremberg. Anzeiger des Germanischen Nationalmuseums, 1902, 1-4. — 10° Le Dimanche, semaine religieuse du diocèse d'Amiens, 1903, nos 15 à 28.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES
DE PICARDIE

ANNÉE 1903. — 4me TRIMESTRE

Séance du Mardi 20 Octobre 1903

Présidence de M. G. DURAND, président

Sont présents : MM. l'abbé Boucher, Boudon, Brandicourt, l'abbé Cardon, Cosserat, Durand, de Francqueville, Ledieu, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux, Thorel, le chanoine Vitasse et de Witasse.

— MM. Collombier, Gaudefroy, Heren, l'abbé Jacquiot, Lefrançois et l'abbé Vatinelle, membres non résidants, assistent à la séance.

— M. de Guyencourt se fait excuser.

Correspondance

— M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, adresse le programme du congrès des Sociétés des Beaux-Arts, qui s'ouvrira à la Sorbonne, le 5 avril 1904.

— M. le Préfet de la Somme annonce que le Conseil général a voté en faveur de la Société la subvention habituelle.

— M. le Proviseur du Lycée informe que le prix du Cange a été mérité cette année par l'élève Ernest Mély.

— MM. l'abbé Bigorgne, Paul Caron, Gaudefroy et Saguez, remercient de leur admission en qualité de membres non résidants.

— M. le Secrétaire perpétuel dépose divers ouvrages sur le bureau de la part des auteurs.

I. — En souvenir de la visite faite à la Bibliothèque Nationale et pour remercier la Société de lui avoir offert à cette occasion le 1er volume de la Monographie de la Cathédrale, M. Léopold Delisle a bien voulu envoyer :

1° *Le premier registre de Philippe Auguste*, reproduction héliotypique du Manuscrit du Vatican, exécutée par A. Mortelli ;

2° *La table avec préface des principaux noms contenus dans le premier registre de Philippe-Auguste* ;

3° *Le Fac-simile de livres copiés et enluminés pour le roi Charles V.*

II. — Deux ouvrages très importants, aimablement adressés, en souvenir de l'excursion du 29 juillet 1903, par M. Emmanuel Lemaire, au nom de la Société académique de Saint-Quentin. Le premier a pour titre : *Archives anciennes de la ville de Saint-Quentin*, précédées d'une *Etude*

sur les origines de la commune de Saint-Quentin, par A. Giry, professeur à l'Ecole Nationale des Chartes. Le second est intitulé : *Procès-verbaux des séances de la Chambre du Conseil des Maire, Echevins et Jurés de Saint-Quentin.* Premier registre, 26 janvier 1560, 23 octobre 1564.

III. — *Les Rébus de Picardie*, étude historique et philologique. par M. Octave Thorel, conseiller à la Cour d'appel d'Amiens. Tirage à part extrait du tome XXXIV des Mémoires de la Société.

IV. — Notre confrère a bien voulu joindre à ce don, celui d'un exemplaire des *Jargons de la Farce de Pathelin*, par M. L. E. Chevaldin, professeur agrégé au Lycée de Rouen. Ouvrage dont M. Thorel a été l'un des collaborateurs.

V. — Notre très laborieux confrère, M. Thorel-Perin, envoie à la Société deux nouveaux registres, fruit de ses études continues sur Grandvilliers et ses environs. Le 1er est intitulé : *Grandvilliers illustré et ses environs*, architecture de la région picarde ; mobilier des églises, etc. — Le 2me, *Grandvilliers, ses historiens et ses archives* ; cadastre, plans et terriers. Le 1er manuscrit contient 66 photographies.

VI. — M. Elie Fleury, adresse un memento contenant le programme de la journée du 29 juillet 1903, à Saint-Quentin, avec le menu du déjeuner, deux vues de la basilique, une de la Grand' place, une du local dans lequel la Société acadé-

mique tient ses assises et enfin la liste des ouvrages utiles à consulter pour l'histoire de Saint-Quentin.

VII. — MM. Alexandre Vasseur et G. Créaux, employés chez MM. Yvert et Tellier, offrent un certain nombre de lithographies représentant des vues et des châteaux, dont quelques unes intéressent la Picardie.

VIII. — M. Pierre Dubois, qui a représenté la Société au dernier congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique, en rapporte deux volumes offerts par le bureau de cette Société.

— La Société adresse ses remerciements aux auteurs de tous ces dons.

— Parmi les ouvrages reçus depuis la dernière séance, il faut particulièrement remarquer :

1° Le *Journal des savants*, dont la plupart des livraisons contiennent des articles excessivement intéressants ;

2° Les six volumes, adressés par la *Société historique de Compiègne*, dont 4 volumes de procès-verbaux, le tome X^e des mémoires et 1 volume in-4° intitulé : *Description des fouilles archéologiques exécutées dans la forêt de Compiègne*.

3° Les *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, IVe série, tome I. Ce volume contient une importante et curieuse étude sur *les coutumes, légendes, superstitions et préjugés du département de la Meuse*. Elle est terminée par un appendice intitulé : *Tableau des*

communes de la Meuse, avec leurs noms patois et leur blason populaire ou surnoms collectifs de leurs habitants ;

4° Les *Mémoires de l'Académie de Lyon*, 3me série, tome VII. On y remarque particulièrement une étude qui a pour titre : *Scènes de la vie privée au* XVIIIe *siècle* par M. Henri Beaune ;

5° Travaux de l'Académie de Reims, cent douzième volume, tome II. Il renferme un travail intitulé : *Armorial de l'Election de Reims*, communication par le docteur Gosset.

6° La *Société des sciences, arts et belles-lettres de Bayeux*, publie un ouvrage dû à M. R. de Gomiecourt et intitulé : *Recherches sur les artistes originaires de Bayeux et de sa région, depuis le* XVe *siècle jusqu'au* XVIIIe. La fin en est presque entièrement consacrée à la biographie d'une grande tragédienne, Mademoiselle George.

Les principaux journaux de Paris, dans leurs articles nécrologiques sur Mademoiselle George, dit l'auteur, la font naître à Amiens, d'après le *Dictionnaire des Contemporains de Vapereau*. Cette erreur provient de ce que la tragédienne avait une sœur, née en effet à Amiens, qui parut dans plusieurs théâtres sous le nom de George Cadette et s'acquitta de divers rôles avec un réel talent. M. de Gomiecourt donne l'acte de naissance de son héroïne. Elle naquit à Bayeux, rue St-Patrice, le 23 février 1787 ; son père se nommait George Weimer et sa mère Marie Verteuil.

Elle reçut au baptême les noms de Marguerite Joséphine. C'est en entrant au théâtre qu'elle adopta comme nom, le prénom de son père. Celui-ci était, suivant les uns, musicien au régiment de Lorraine, alors en garnison à Bayeux et qui resta dans cette ville jusqu'en 1790, suivant les autres, maître tailleur au même régiment ; tous s'accordent à dire qu'il fut plus tard directeur du théâtre d'Amiens. Mademoiselle George débuta à Amiens. dans le drame et l'opéra-comique, sous la direction de son père. Madame Dugazon, en tournée à Amiens, s'émerveilla de la gentillesse et de la précocité de la petite actrice. En 1801, la célèbre Mademoiselle Raucourt, chargée de recruter une élève pour la Comédie Francaise, si elle était digne des leçons de la tragédienne, se trouvait de passage à Amiens. Enthousiasmée du talent avec lequel Mademoiselle George, alors âgée de 14 ans, lui donna la réplique dans Didon et Phèdre, elle obtint d'emmener à Paris, celle dont la célébrité devait un jour surpasser la sienne. On n'a pas à continuer ici la biographie de Mademoiselle George, mais il est intéressant de donner ces quelques détails, sur sa naissance, ses débuts et son séjour à Amiens.

Administration

— M. le Secrétaire perpétuel annonce que trois manuscrits ont été présentés pour les concours. L'un est intitulé : *Le canton de Villers-Bocage* ;

l'autre : *Histoire de Morlancourt* ; et le troisième : *Méréaucourt, pages d'histoire locale.* — MM. de Francqueville, Ledieu et Thorel, sont désignés pour faire partie de la commission chargée d'examiner ces ouvrages.

— M. Poujol de Fréchencourt déclare que la sœur de M. le chanoine Gosselin vient d'offrir à la Société, à titre de souvenir, l'importante collection de médailles religieuses réunies par le regretté défunt. Elle comprend environ quatre mille pièces, presque toutes en bronze, qui mériteraient de faire le sujet d'un rapport détaillé.

— M. l'abbé Moy, curé de Cerisy-Gailly, est élu membre non résidant.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les n°s 28.606 à 28.728.

Travaux

— M. Poujol de Fréchencourt communique un rapport sur les publications de la Société des Antiquaires de Picardie, lu par M. Regnier, dans la séance générale de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure, le 9 février 1902. Ce rapport qui renferme une courte notice sur les Antiquaires de Picardie et une brève description de leurs œuvres, est trop élogieux pour que l'assemblée ne décide point immédiatement d'envoyer à la Société d'Evreux un témoignage de sa sincère reconnaissance.

— M. de Francqueville donne lecture d'un intéressant compte-rendu de l'excursion faite à Saint-Quentin, le 29 juillet dernier. Ce travail est renvoyé à la commission des impressions.

— M. de Francqueville signale aussi des poutres sculptées, provenant de l'ancien château des évêques d'Amiens, à Pernois, qui sont actuellement utilisées dans une maison de ce village.

Ces poutres portent les armes de l'évêque François de Halluin et de plusieurs alliés de sa famille.

— Après cette communication, la séance est levée à 9 h. 1/2.

Séance ordinaire du 10 Novembre 1903

Présidence de MM. Durand, président et Poujol de Fréchencourt, doyen d'âge.

Sont présents : MM. l'abbé Boucher, Boudon, Brandicourt, l'abbé Cardon, Cosserat, Dubois, Durand, de Francqueville, Guerlin, de Guyencourt, Ledieu, l'abbé Mantel, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, Roux. Thorel, le chanoine Vitasse et de Witasse, membres résidants.

— MM. de Boutray, Codevelle, Gaudefroy, l'abbé Rohault et l'abbé Vatinelle, membres non résidants, assistent à la séance.

Correspondance

— M. l'abbé Moy, remercie de son admission en qualité de membre non résidant.

— La famille fait part de la mort de M. l'abbé Vattier, président de la Société historique de Compiègne.

— M. Thorel-Périn, offre un nouveau manuscrit dont il est l'auteur, ainsi que le récit d'une rébellion des habitants de Romescamps (Oise), contre les commis aux aides, le 17 septembre 1789. — Il s'agissait de la vérification de droits à percevoir sur le cidre.

— M. le C[te] de Proyart de Baillescourt adresse une étude sur l'étymologie du nom de Cambrai, qui semble formé par un nom propre auquel a été joint la finale *acum* qui désigne un domaine.

— Parmi les ouvrages reçus depuis la dernière séance, M. le Secrétaire perpétuel appelle tout particulièrement l'attention sur les volumes suivants :

1° Les œuvres du congrès archéologique et historique de Belgique, année 1903. — On y lit une étude sur l'architecte qui a conçu le projet de l'Eglise de Ste Waudru à Mons. — Ici se trouve remise sur le tapis la question des trois plans découverts en cette ville. M. Hubert les a envoyés à l'exposition de Bruxelles. L'examen de ces patrons et plans a prouvé qu'il ne s'agissait nullement des plans originaux de Ste Waudru, mais

que l'un était un tracé de la cathédrale d'Amiens, le second une représentation de la tour de Malines et le troisième un dessin complètement étranger à ces différents édifices. Après la lecture de l'importante étude de M. Hubert, notre regretté confrère le comte de Marsy, la résume en quelques mots, remercie l'auteur et ajoute : « Votre travail aura aidé à l'histoire de la collégiale de Mons et fait connaître le plan le plus ancien de l'incomparable cathédrale d'Amiens ».

— Dans le même volume se trouvent plusieurs travaux de M. Hector Quignon, auteur de la monographie de Daours, publiée dans le tome XXXIV de nos mémoires, ils ont pour titres : 1° une émigration de fondeurs et ferronniers liégeois et namurois en Beauvaisis ; 2° le peintre Augustin Van den Berghe ; 3° l'Enseignement des arts du dessin à l'académie de Bruges, à la fin du XVIII[e] siècle. — Puis vient un travail de M. Emile Delignières sur les fixés-peints, ainsi que l'intéressante étude de M. Cosseron de Villenoisy, sur les transformations du blason, épisèmes d'abord, armoiries régulières ensuite. L'auteur cite comme le plus ancien document avec peinture héraldique une bible de la bibliothèque d'Amiens, petit in-folio daté de 1199, signalé par M. de Barthélemy. M. de Villenoisy insiste sur l'utilité du blason comme élément chronologique.

— Le tome XXVI[e] des mémoires de la Société des antiquaires du Centre contient plusieurs tra-

vaux remarquables et un certain nombre d'illustrations. Il faut surtout y remarquer la description du beau livre d'heures de Anne de Mathefelon, mariée à Guillaume III de Sevigné. Quatre planches accompagnent ce travail.

— Le Recueil des Travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, contient le rapport de M. Regnier sur les publications de la Société des Antiquaires de Picardie, déjà signalé dans la séance précédente.

— La Revue historique et archéologique du Maine, contient aussi de très intéressants travaux : l'un des plus remarquables est intitulé : Des portails romans du XIIe siècle et de leur iconographie. Il est accompagné de 15 planches.

Enfin dans le bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville, M. Delignières signale deux relations de voyages en Picardie, l'un exécuté en 1724 et l'autre en 1900.

Administration

— La Société achète, pour le Musée de Picardie, le timbre de J. Chivaille, commissaire des guerres à Amiens en 1793.

— M. F. Collombier, présenté en qualité de membre titulaire résidant, est élu à l'unanimité.

— MM. Lavoine, bibliothécaire de la Commission des monuments historiques du Pas-de-Calais, à Arras, et le Baron A. Tillette de Clermont-Tonnerre, à Abbeville, sont nommés membres non résidants.

— M. le Président annonce que la séance publique de la Société aura lieu le 16 décembre, dans la grande salle de la Société industrielle et qu'il y prendra la parole, ainsi que MM. Poujol de Fréchencourt et de Francqueville.

— M. Thorel fait un rapport verbal sur les ouvrages présentés au concours de 1903, qui a été particulièrement satisfaisant. Le manuscrit concernant le canton de Villers-Bocage et celui qui traite de la commune de Morlancourt ont été tout spécialement remarqués par les membres de la commission. Un troisième ouvrage sur Méréaucourt est lui aussi, bien qu'à un moindre degré, digne d'attention. La commission propose donc de décerner ex-œquo aux deux premiers ouvrages, à chacun une médaille de vermeil de la valeur de 400 francs, et au troisième, une médaille d'argent, plus 100 francs.

La Société ratifie ces conclusions et les lettres closes des lauréats ayant été décachetées font connaître les noms de MM. E. Heren, auteur de l'histoire du canton de Villers-Bocage, l'abbé Leroy, curé de Grandcourt, auteur de la monographie de Morlancourt et l'abbé Olive, curé de Thieulloy-la-Ville, auteur des recherches sur Méréaucourt.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière séance sont inscrits sous les n°s 28.730 à 28.766.

Travaux

— M. Poujol de Fréchencourt communique

une lettre de M. l'abbé Moy, curé de Cerisy-Gailly, relative à l'église de cette paroisse. — C'est un monument des XIII[e], XV[e] et XVI[e] siècles qui vient d'être restauré. Au cours des travaux furent découverts, derrière une boiserie, une statue du XVI[e] siècle et une très belle niche en pierre, ornée de sculptures malheureusement mutilées.

Les clefs de voûte de la chapelle de la Vierge sont ornées d'écussons indéterminés ; quant aux fonts baptismaux, bien qu'ils datent du XII[e] siècle, on doit les considérer comme modernes à cause de la restauration absolue qu'ils ont subie.

— M. le curé de Revelles fait connaître le résultat des fouilles qu'il vient d'exécuter sur le territoire de ce village, dans un bois défriché et à l'emplacement d'une tuilerie antique. — On n'y a guère rencontré que des fours, des tuiles de trois types différents et une quantité de scories.

— M. de Guyencourt signale une inscription gallo-romaine, gravée sur une plaque de bronze, qui fut découverte au Pont-de-Metz, pendant l'hiver de 1894-95. Ce texte très incomplet paraît reproduire un acte public, un décret honorifique, rendu en témoignage de reconnaissance envers une femme qui aurait fait quelque largesse dans l'intérêt de ses concitoyens.

L'inscription semble, d'après ses caractères épigraphiques, avoir été burinée entre le milieu du premier et le milieu du troisième siècle de l'ère

vulgaire. — M. Milvoy fait observer que ce dé-
crot peut avoir été rendu aussi bien en faveur



Inscription du Pont-de-Metz.

d'une collectivité, d'une association, qu'en faveur
d'une femme.

— M. Boudon étudie une lettre de sauvegarde donnée à l'hôtel-Dieu d'Amiens, au xvie siècle, probablement par le duc de Longueville, gouverneur de Picardie. Elle est datée de 1594. C'était l'époque de la ligue et les partisans de Henri IV resserraient alors la Ville et sillonnaient sa banlieu. — Cette lettre se trouve dans un agenda où le maître de l'hôtel-Dieu inscrivait recettes et dépenses. On y remarque particulièrement les frais faits à l'occasion des funérailles des bienfaiteurs de l'établissement.

— Après cette communication la séance est levée à 9 h. 1/2.

Séance du 8 Décembre 1903

Présidence de M. Durand, président.

Sont présents : MM. l'abbé Boucher, Brandicourt, l'abbé Cardon, Collombier, Cosserat, Dubois, Durand, de Francqueville, de Guyencourt, Ledieu, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, Roux, Thorel, le chanoine Vitasse et de Witasse, membres titulaires résidants.

— MM. Gaudefroy, Heren, Matifas, le Cte de Montbas, l'abbé Rohault et l'abbé Vatinelle, membres non résidants, assistent à la séance.

Correspondance

— La Fédération historique de Belgique annonce la session qu'elle tiendra à Mons en 1904.

— MM. l'abbé Leroy, Heren et l'abbé Olive remercient la Société des prix qu'elle leur a attribués.

— M. F. Collombier remercie de son admission en qualité de membre titulaire résidant.

— MM. Lavoine et le Baron Tillette de Clermont-Tonnerre font de même à propos de leur élection comme membres non résidants.

— M. le Secrétaire perpétuel annonce que MM. Thieullen, Thorel-Périn, de Guyencourt, Quentin, Ramon, et lui-même, ont offert divers ouvrages pour la bibliothèque. — La Société adresse ses remerciements à tous les donateurs, puis M. Poujol de Fréchencourt énumère les ouvrages les plus remarquables qui sont déposés sur le bureau.

Administration

— M. le Secrétaire perpétuel annonce officiellement l'apparition du second volume de la Monographie de la Cathédrale d'Amiens, par M. Durand.

— Il est ensuite procédé aux élections pour la nomination des membres du bureau qui siègera en 1904. Sont élus :

M. l'abbé Boucher, Président ;
M. Brandicourt, Vice-Président ;
M. de Guyencourt, secrétaire annuel.

— M. l'abbé Bardoux, curé de Nampont-Saint-Martin est élu membre non résidant.

— Sur sa demande, M. l'abbé Leroy, curé de

Grandcourt, est autorisé à publier, *après correction*, sa monographie de Morlancourt, couronnée par la Société.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière séance, sont inscrits sous les n°s 28.767 à 28.822.

Travaux

— M. Poujol de Fréchencourt donne lecture d'une lettre de M. l'abbé Moy, curé de Cerisy-Gailly, qui signale dans son église des vases acoustiques et quelques-uns des objets intéressants qu'elle renferme.

— M. le Président communique l'étude qu'il destine à la séance publique et qui porte pour titre « l'Hôtel des Cloquiers », puis M. le Secrétaire perpétuel lit un rapport sur les travaux de l'année.

— Après l'adoption de ces deux discours, la séance est levée à 10 h. 1/2.

Séance publique du 16 Décembre 1903

Présidence de M. Durand, président.

Devant un auditoire qui emplit toute la grande salle de la Société industrielle, la séance est ouverte vers 8 h. 1/2. Comme toujours les dames et les jeunes gens sont nombreux parmi le public.

— M. le Préfet de la Somme et M. le Général

commandant la 3e division d'infanterie veulent bien honorer la réunion de leur présence.

— Conformément à l'ordre du jour, M. le Président lit d'abord une magistrale étude sur l'ancien *Hôtel des Cloquiers*, le primitif hôtel-de-ville d'Amiens, puis M. le Secrétaire perpétuel rend compte des travaux de l'année.

— À la proclamation de leurs noms, deux des lauréats du concours de 1903, MM. l'abbé Leroy et E. Heren viennent recevoir, des mains de M. le Préfet et de M. le général de Torcy, les médailles qu'ils ont obtenues.

— Enfin M. de Francqueville clot la série des lectures en communiquant ses recherches sur les vieilles habitations rurales de Picardie.

— Les projections qui accompagnent cette dernière étude réussissent à souhait et la séance est levée à 10 h. 1/4.

— Etaient présents : MM. l'abbé Boucher, Brandicourt, de Calonne, l'abbé Cardon, Collombier, Cosserat, Dubois, Durand, de Francqueville, de Guyencourt, Ledieu, l'abbé Mantel, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux, Thorel, le chanoine Vitasse et de Witasse, membres titulaires résidants.

— MM. le capitaine Béjot, de Boutray, Cagé, Codevelle, O. Cosserat, P. Cosserat, G. Dupont, R. Dupont, Gaudefroy, Goudallier, Hardouin, Heren, l'abbé Ledieu, M. Ledieu, Lenoël, l'abbé Leroy, de Limerville, le Cte de Montbas, le chanoine Muller, le Pt Pinson, Piteux, Ponche, Poujol

de Molliens, l'abbé Quignon, Régnault. l'abbé Rohault, le M[is] de Romance-Mesmon, de Saint-Hilaire, l'abbé Vasseur, l'abbé Vatinelle, M. Vivien et plusieurs autres membres non résidants.

Assemblée générale du 17 Décembre 1903

Présidence de M. Durand, Président.

La Société se réunit à 2 heures dans la salle ordinaire de ses séances.

Sont présents : MM. Brandicourt, de Calonne, l'abbé Cardon, Collombier, Cosserat, Dubois, Durand, de Francqueville, de Guyencourt, Ledieu, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux, Soyez, Thorel, le chanoine Vitasse et de Witasse, membres résidants.

— MM. le Baron de Bonnault d'Houët, l'abbé Boulfroy, de Boutray, Heren, Lefrançois, l'abbé Leroy, l'abbé Lesueur, le C[te] de Montbas, le chanoine Muller, l'abbé Quignon, l'abbé Vatinelle et J. Vayson, membres non résidants.

— M. le Président prie M. le chanoine Muller et M. Vayson, Président de la Société d'émulation d'Abbeville, de prendre place à ses cotés.

Correspondance

— Mgr l'évêque d'Amiens, MM. le premier Président Marquet, Regnaut, procureur-général,

Tellier et Raquet, sénateurs, Fiquet, député, maire d'Amiens, le Général commandant le 2e corps d'armée, le général d'Heilly, Mgr Guignot, Bry, président du Comité archéologique de Noyon, Duhamel-Decéjean et N. Dupont s'excusent de n'avoir pu assister à la séance publique.

— La Société des Antiquaires de France annonce qu'elle célébrera le centenaire de sa fondation en avril 1904 et invite à cette fête. — M. Durand accepte d'y représenter les Antiquaires de Picardie.

— M. le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau des ouvrages offerts par MM. A. Boulanger, L. Regnier et Lemire, par la Société historique de Compiègne et par lui-même. — La Société adresse des remerciements à tous les donateurs.

Administration

— L'ordre du jour prévoit la discussion du programme des concours pour les années 1904 et 1905. A part quelques légères modifications, ce programme reste tel qu'il était les années précédentes.

Travaux

— le Baron de Bonnault d'Houët communique une notice très complète sur le fief de Genlis ou Jenlis, sis à Hangest-en-Santerre, qui sera publiée dans un prochain bulletin.

— M. le chanoine Muller étudie un inventaire

dressé en 1591, après le décès d'une riche bourgeoise de Noyon. — Cet inventaire abonde en expressions du vieux langage, parmi lesquelles plusieurs restent inexpliquées. M. Muller signale aussi dans les recueils d'Afforty, à Senlis, un ancien testament d'un membre de la famille Piédeleu, originaire d'Amiens.

— M. Brandicourt fait circuler un portrait de Nicolas Blasset, dessiné à la sanguine sur parchemin. — Ce portrait, daté de 1632, appartient à M. P. Ansart. Il reproduit fort exactement, mais en plus jeune, la physionomie de l'artiste, telle qu'elle nous est connue par la gravure de Lenfant.

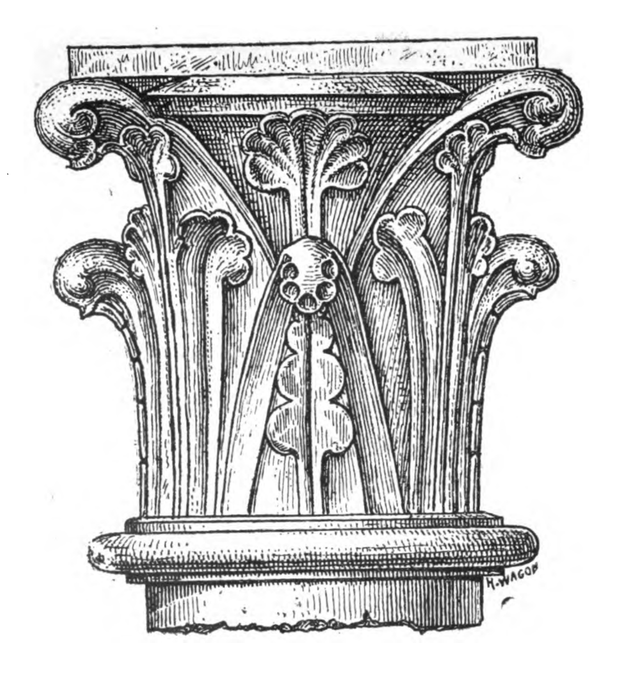
— De la part de M. Pinsard, M. de Guyencourt présente les dessins des objets exhumés d'un puits découvert au faubourg St-Maurice, il y a quelques semaines. Ce sont principalement des poteries gallo-romaines brisées et grossières, telles qu'on en trouve fréquemment dans le sol amiénois. — Il faut pourtant remarquer les débris d'une coupe samienne qui porte des figures de danseurs et de musiciens. — Les monnaies recueillies au cours de la fouille étaient toutes du IIe siècle.

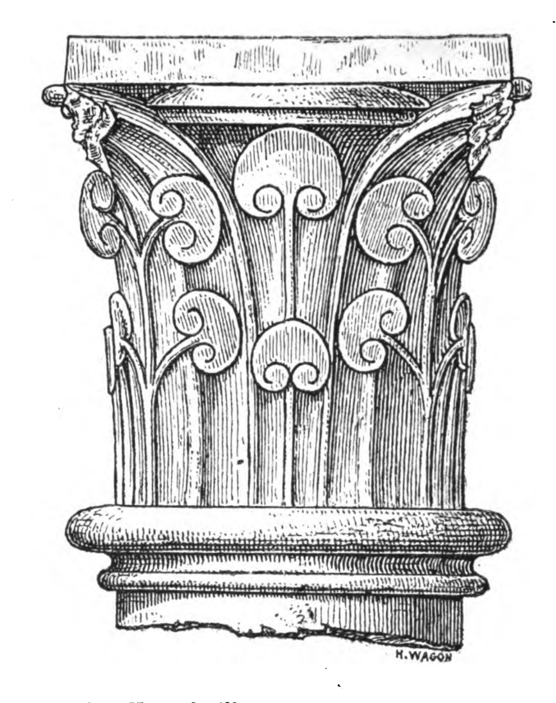
— M. Pinsard a fait dessiner aussi : 1° une petite gourde en terre cuite, trouvée au faubourg Saint-Pierre et paraissant dater du XVIIIe siècle ; 2° une jolie fibule gallo-romaine en bronze incrusté d'argent, de la collection de M. Collombier. Ce bijou, d'un modèle fort rare, a été découvert dans la Citadelle.

— Voici encore les dessins de quatre très remarquables chapiteaux du XIIIe siècle, conservés à Amiens par notre collègue M. d'Hautefeuille. — Ces sculptures surmontent des colonnettes dont les bases reposent sur des socles en forme de pyramides tronquées, de 0,50 de hauteur. — La raison de ces socles insolites n'est point connue, de même que l'origine des chapiteaux.

— Enfin M. Pinsard fait connaître le dessin d'un bas-relief, représentant la décapitation d'un évêque martyr. L'origine de cette œuvre d'art qui paraît remonter au XVIe siècle est ignorée, mais le bas-relief, actuellement déposé dans la cour de l'évêché d'Amiens, est voué à une prompte destruction s'il ne trouve bientôt un abri au musée de Picardie.

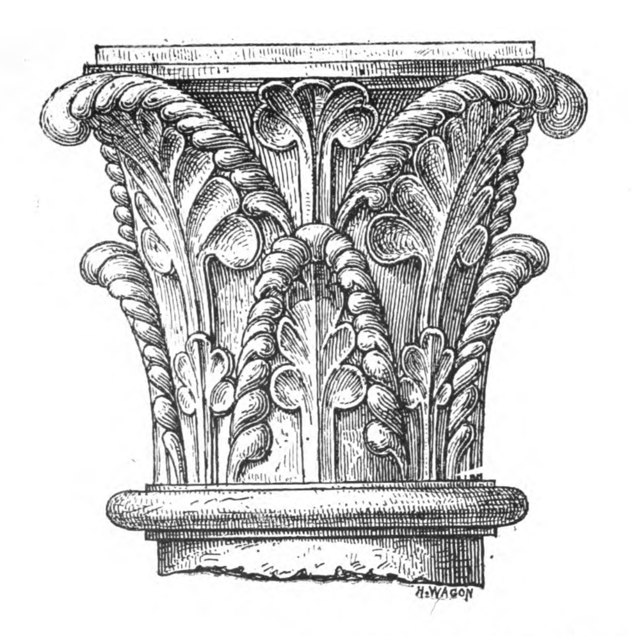
— M. le chanoine Vitasse de son coté, constate les périls auxquels cette sculpture est exposée et M. Soyez ajoute qu'elle était autrefois placée dans le tympan de la porte de la grande sacristie de la Cathédrale, donnant sur le cloître, puis la séance est levée à 3 h. 3/4.

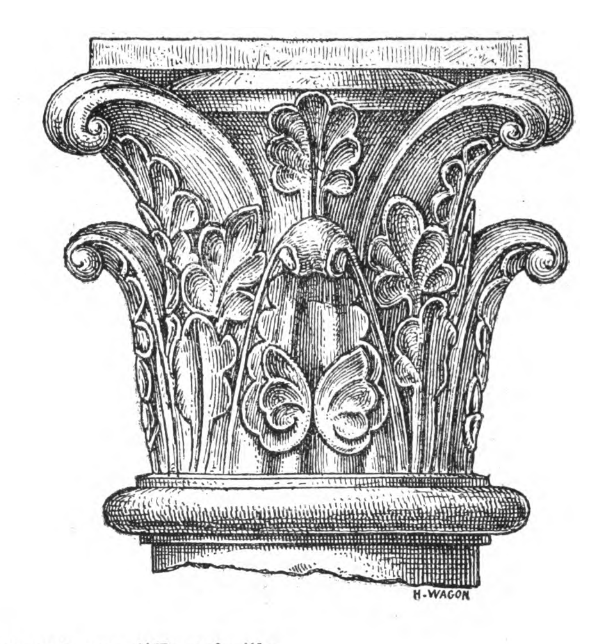




Chapiteaux du XIIIe siècle conservés par M. d'Hautefeuille







Chapiteaux du XIIIe siècle conservés par d'Hautefeuille



EXCURSION A SAINT-QUENTIN

Compte-rendu par M. A. de Francqueville

Messieurs,

Le 29 juillet avait lieu la seconde excursion archéologique de l'année 1903 ; son but était Saint-Quentin. A la descente du train, nous sommes reçus par Messieurs Lemaire, Elie Fleury, Eck, le capitaine Lecomte, Hachet, les docteurs Robert et Lecomte, Cardon, Daffe, Cornaille, Pilloy et Lefèvre, de la Société académique, qui veulent bien nous faire les honneurs de leur ville avec une bonne grâce parfaite. On se met de suite en route ; un petit cours d'eau est traversé, — c'est, paraît-il, la Somme, — puis le canal où règne une grande activité. Le pont vient d'être reconstruit et sera prochainement orné des statues de la Seine, de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne. A peu de distance se trouve le monument élevé en souvenir de la défense opposée aux Allemands en 1870 ; un peu plus loin sur la Grand'place, voici celui qu'édifia en 1897 la Cité en mémoire du siège de 1557 : il a grande allure ; les sujets de bronze qui entourent le bloc de granit rose nous montrent Coligny et le mayeur Varlet de Gibercourt ; Catherine Lallier, soignant les blessés ; des canonniers et défenseurs ; tous ces groupes sont pleins de mouve-

ment et font le plus grand honneur au sculpteur Theunissen.

Puis voici la jolie façade de l'Hôtel-de-Ville, qui rappelle beaucoup, en plus petit, celle d'Arras, mêmes colonnes monolithes de grès, même parti pris d'ornementation ; il est malheureusement surmonté d'un campanile d'un fâcheux effet.

A l'intérieur, restauré par Viollet-Le-Duc, M. Lemaire nous fait admirer, dans la salle du Conseil, une cheminée ancienne avec taque aux armes de la ville, des voûtes en bois avec abouts de poutres sculptés, de vieux vitraux (martyre de Saint-Quentin et de Saint-Sébastien, etc.).

Nous nous arrêtons quelques instants au monumental palais Fervaques que la ville vient de faire élever et arrivons au musée Lécuyer. C'est, qu'on me permette cette expression peu académique, le clou du voyage, car il renferme l'incomparable collection Latour. Pour ma part, j'avais déjà vu deux fois cette réunion unique de chefs-d'œuvre, mais aujourd'hui le plaisir est double puisque nous la visitons sous la conduite de MM. Elie Fleury et Jules Boquet.

Environ quatre-vingts pastels sont exposés : princes du sang, grands seigneurs, abbés de cour, peintres, comédiens et comédiennes, je ne sais lesquels citer, car on serait tenté de les citer tous. Voici le duc de Bourgogne, la Dauphine Marie-Josèphe de Saxe, le Marquis d'Argenson, l'abbé Hubert qui, entouré de gros in-folios, cherche un

argument pour confondre ses contradicteurs. Il l'a certainement trouvé car sa figure rayonne, et il ne s'aperçoit même pas qu'une des chandelles de son bougeoir s'éteint et fume ! Monsieur de la Reynière, Rousseau, d'une coloration grise et fine, le peintre Sylvestre qui rappelle étonnamment une toile de Chardin, Chardin lui-même à la figure de bon vivant, les trois merveilleuses études de François Dachery, puis le confesseur du peintre, l'esquisse faite pour le portrait de Restout, portrait que Latour abîma de telle façon dans ses vieux jours, que le Louvre n'ose l'exposer, une marchande de tableaux à la figure commune, mais si vivante ! Nous remarquons aussi Monnet, directeur de l'Opéra-Comique, Parrocel, peintre, Manelli, acteur, Duclos, de l'Académie française, Mlle Fel, La Camargo, Mme Favart, Mme de Pompadour, Mme du Barry, et une foule d'œuvres exquises. Latour est là en personne, dessiné par Perronneau, qui s'est amusé à prendre le genre du maître de Saint-Quentin. Comme on le voit, c'est tout le XVIII[e] siècle qui défile sous nos yeux.

On trouve dans d'autres musées des Latour ; mais ce qui est unique à Saint-Quentin, ce sont ses études, ses premiers jets ; tout l'effet est porté sur les yeux, le reste de la figure et l'ensemble du tableau sont pour ainsi dire laissés de côté. Souvent le papier grossier dont se servait l'artiste n'est même pas recouvert en entier et permet de surprendre son étonnante facilité. Sur une esquisse

se remarque des traces de mouillures. On raconte à ce sujet qu'un jour Diderot, voyant peindre Latour, s'amusa à lui dire : *memento*, *homo*, *quia pulvis es*, *et in pulverem reverteris !* Le pastelliste agacé se mit à chercher, mais en vain, à fixer la brillante poussière et souvent gâta ses œuvres.

La salle voisine, que notre aimable cicérone appelle spirituellement *la salle des tiares*, ne contient, en effet, en dehors de quelques peintures anciennes provenant de l'atelier du pastelliste, que des faux. Il arrivait jadis qu'un peintre venait faire une copie. Son travail terminé, par distraction sans doute, il accrochait son œuvre au mur et emportait l'original..... comme souvenir ! Ce sont ces copies qui restent.

Impossible de quitter le musée Lécuyer sans jeter un coup d'œil sur les trouvailles importantes faites à Vermand (1) : Verrerie très remarquable, cuillers en argent avec inscription, poteries, statuettes, vases de bronze, fibules à l'aspect de clochettes surmontées d'une perle d'ambre, seuls modèles connus, épingles d'argent en forme de hachettes, chaussures, coffret, fragment d'étoffe, boîte de pharmacie, j'allais dire de poche, mais je me rappelle à temps que les tailleurs gallo-romains oubliaient cette partie cependant si utile du vêtement ! Dans l'escalier, belle tapisserie flamande du xve siècle. Le temps nous manque et ne nous permet pas d'examiner les ivoires, mi-

(1) Voir : Le cimetière Gallo-romain de Vermand, par M. Eck.

niatures et bronzes ; avant de sortir, j'aperçois une vitrine qui contient les armes provenant du siège de 1557 : casques, cuirasse, boulets, étriers, hallebarde, piques, etc.

Mais midi sonne ; nous quittons à regret le musée, car il est grand temps de gagner l'Hôtel du Cygne ; chaque convive est agréablement surpris de trouver à sa place un menu tiré spécialement pour la circonstance et orné de vues de la Ville.

Les Antiquaires se dirigent ensuite vers la collégiale dont ils aperçoivent depuis le matin la grandiose silhouette au sommet de la colline.

C'est assurément une des plus imposantes collégiales de France, et cependant elle a traversé bien des épreuves la vieille basilique ; le feu en a détruit certaines parties, des affaissements se sont produits, les projectiles des canons et des arquebuses ont laissé leurs traces sur les murs, la tempête a renversé des fenêtres, la révolution a saccagé et enlevé tout ce qu'elle a pu.

Comme dans tous nos grands édifices religieux, chaque siècle a apporté son concours et marqué son style ; une partie de la crypte est de l'époque carlovingienne, le portail et le chœur sont du XIIe siècle, la nef du XIVe, un portail sud a été refait sous Louis XI, et Louis XIV a laissé son empreinte sur certaines parties du portail et au buffet des orgues. J'avoue aimer cette diversité et sentir l'effort de chaque génération qui laisse sa

signature gravée sur la pierre. Nous n'en sommes plus, grâce à Dieu, au temps où on proposait de déplacer les stalles d'Amiens sous le prétexte qu'elles n'étaient pas du XIIIe siècle !

La nef est superbe et d'une grande légèreté. A l'entrée, labyrinthe bien conservé (on m'excusera si j'emploie le style télégraphique). Ce qui frappe tout d'abord, c'est le double transept, comme à Cantorbery. Dans la première chapelle qui est sous le vocable de Notre-Dame-La-Bonne, jolie statue du XVe siècle ; chapelle St-Eloi, épitaphe de Latour, peinture murale, crucifixion malheureusement très restaurée.

Chapelle Ste-Croix, Christ mort attribué au Poussin ; Chapelle Notre-Dame, remarquables verrières du XIIe siècle ; Chapelle des Sept-Douleurs, chapiteau roman, bas-relief représentant une piéta. Dans la chapelle Saint-Joseph, curieuse épure d'une fenêtre, gravée dans la pierre derrière l'autel.

Non loin de là, deux verrières du XVIe siècle, attirent tous les regards par leur état de conservation et leur brillant coloris. Elles représentent la vie de sainte Catherine et de sainte Barbe.

La crypte, sous le chœur, renferme, dans des caveaux maçonnés en petit appareil, le tombeau de saint Quentin creusé dans une colonne antique, et ceux de saint Victorice et de saint Cassien.

Le pourtour du chœur était jadis orné de bas-reliefs rappelant la vie du patron de l'église. Dé-

molis pendant la révolution, ils ont été rétablis en 1884 d'après des dessins retrouvés à Tournai.

Dans la sacristie se voient un évangéliaire de Charlemagne, qui rappelle celui de Morienval, une vie de saint Quentin et un obituaire.

Des fouilles exécutées en 1865 firent découvrir un pavage en mosaïque et la *dalle noire* sous laquelle saint Eloi avait fait placer les restes du Saint du Vermandois (1).

Après une courte visite aux Champs-Elysées et à l'église Saint-Jacques, nous nous rendons au joli hôtel que la Société académique vient de faire bâtir, rue Villebois-Mareuil ; un lunch nous attend. Avant de nous séparer, M. Durand, en notre nom à tous, remercie nos collègues de leur si gracieux accueil dont nous conserverons le meilleur souvenir ; il espère qu'à leur tour ils voudront bien se rendre à Amiens.

Pour suivre la consigne que j'avais reçue, je me suis efforcé d'être aussi bref que possible. Mon but n'a donc pas été d'écrire un guide de l'étranger à Saint-Quentin, mais simplement de mettre en ordre quelques notes prises à la hâte sur mon album à dessin, afin de conserver le souvenir de cette charmante excursion.

(1) Voir : La basilique de Saint-Quentin, par M. Jules Hachet

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DE L'ANNÉE

Lu à la séance publique du 16 décembre 1903

Par M. POUJOL DE FRÉCHENCOURT, Secrétaire perpétuel

MESDAMES, MESSIEURS,

L'époque lointaine hélas ! de ma jeunesse avait par dessus tout le culte de la symétrie.

En architecture, comme dans la disposition des ameublements ; sur les tables de salons et de salles à manger ; sur les cheminées ; voire même dans l'art difficile de composer un menu, les inévitables *pendants* étaient de rigueur.

La plus modeste conférence, la plus simple allocution comportait à l'instar d'un sermon de Bourdaloue ou d'un discours académique de savantes divisions et les cinq parties qu'exige l'art oratoire.

Il en est tout autrement aujourd'hui.

Le *modern' style* règne en maître et la symétrie a perdu son prestige.

J'en conclus, peut-être à tort, que vous me permettrez ce soir de laisser de côté le genre solennel et, dans une simple causerie, de vous rendre compte sans prétention, sans art et sans divisions, des travaux de mes confrères et des évènements, les uns tristes, les autres heureux qui ont marqué

pendant cette année, dans l'existence de la Société des Antiquaires de Picardie.

Ai-je besoin de réclamer votre complète indulgence et votre bienveillante attention ? J'ose espérer que le brillant auditoire, venu pour témoigner de sa sympathie envers la Société, réservera encore cette année bon accueil au rapport du secrétaire perpétuel.

Sans plus tarder, nous allons entreprendre ensemble, si vous voulez bien me faire l'honneur de m'accompagner, une promenade archéologique dans plusieurs quartiers de notre bonne ville d'Amiens.

Transportons-nous au Palais épiscopal pour admirer les remarquables tableaux du Puy-Notre-Dame, qui se trouvent dans le grand vestibule d'entrée et dans le salon d'attente « Quatre d'entre eux sont, dit l'auteur de la monographie de la Cathédrale d'Amiens, de véritables merveilles ». Malheureusement par suite de l'âge vénérable qu'ils ont atteint, — environ 385 ans — par suite de l'humidité dont ils ont été victimes dans leurs différentes migrations, la plupart de ces tableaux ont beaucoup souffert.

Je me suis permis d'appeler sur ce point l'attention de la Société. Elle a immédiatement demandé à MM. Jules Bocquet et Georges Durand de solliciter une audience de Mgr l'évêque d'Amiens, pour l'entretenir de cette affaire si intéressante et des mesures préservatrices qu'il conviendrait

de prendre en cette occurence. A la suite d'une visite à l'évêché, puis à la préfecture, il a été décidé qu'un rapport relatif aux œuvres d'art en question, destiné à être transmis à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, serait adressé par nos confrères à M. le Préfet.

M. Durand s'est chargé de la partie historique de ce rapport. Quant à la partie artistique, elle ne pouvait être mieux confiée qu'à M. Bocquet.

Dans une de nos séances, ce dernier a donné lecture de son travail. « Indépendamment, dit-il, de leur suave beauté, ce qui les met à côté des meilleures productions des artistes les plus illustres des XVe et XVIe siècles, les tableaux de l'Evêché d'Amiens possèdent un grand intérêt documentaire au point de vue de l'histoire des mœurs. Il est donc extrêmement urgent d'apporter un prompt remède à l'état inquiétant dans lequel ils se trouvent ».

Espérons, grâce à la haute bienveillance de M. le Préfet, à l'approbation de Monseigneur, aux actives démarches de MM. Bocquet et Durand, que le but poursuivi sera promptement atteint, et souhaitons que les rapports de nos collègues ne soient pas eux-même altérés par l'humidité provenant d'un séjour trop prolongé dans les cartons du Ministère.

En quittant l'évêché, nous allons traverser ce vieux quartier Saint-Leu, aux ruelles et aux maisons si pittoresques. Au grand chagrin des

archéologues et des poëtes, il se transforme de plus en plus et bientôt il n'en restera que le souvenir. Ne nous en plaignons pas trop en y voyant circuler largement l'air et la lumière. De misérables taudis vont faire place à des habitations construites selon toutes les règles de l'hygiène moderne, pour le plus grand bien des familles pauvres de ce quartier

Arrêtons-nous un instant à l'Hôtel-Dieu. M. Boudon nous en fera voir les curieuses archives. Cet important dépôt lui a déjà fourni la matière de nombreuses communications. C'est encore à cette source féconde qu'il a puisé pendant cette année. Dans un premier travail, notre confrère constate, d'après un vieux compte, que la ville d'Amiens prenait à sa charge les frais de maladie et les frais funéraires des personnes décédées en accomplissant un service public.

Tel fut le cas pour Henriet de Hainaut, mort des suites d'une chûte lors de l'incendie de 1384, survenu à l'Hôtel-Dieu, et pour Colart Vignon tué en travaillant à la démolition d'une tour qui faisait partie de la vieille enceinte de Philippe-Auguste.

Tout récemment, M. Boudon nous donnait lecture d'une lettre de sauvegarde datée de Corbie, avril 1594. La copie utilisée par notre confrère est transcrite sur un vieux livre de compte ; le nom du signataire n'y figure pas. Tout porte à croire qu'elle émanait du duc de Longueville. C'était au

temps de la ligue, alors que les partisans du Roi tenaient la ville d'Amiens énserrée dans ses murailles et sillonnaient sa banlieue. Par cette lettre adressée au seigneur de Humières, les pauvres de l'Hôtel-Dieu sont autorisés à faire sortir leurs bestiaux pour les conduire au pâturage dans les marais communs. Permission leur est également donnée pour amener des fagots provenant de bois qui appartiennent à l'Hôtel-Dieu.

Le registre, à la fin duquel se trouve cette copie, est une sorte d'agenda sur lequel sont inscrites certaines recettes et dépenses. Le dernier compte date de 1593. Il contient aussi d'intéressants détails sur les règlements qui régissaient alors les rapports de l'Hôtel-Dieu avec différents corps d'état, avec les fermiers et les vignerons. Puis on y trouve le relevé des sommes perçues pour assistance aux obsèques de certains personnages de marque, dont M. Boudon a relevé les noms. Citons seulement ceux de « Messire Nicolas de Woipière, en son vivant, chanoine et secrétaire de M^enr. le revérendissime évesque d'Amiens » 6 avril 1586 ; de M. Nicolas de Rocourt, seigneur de la Bouteillerie ; de M. de Saisseval, conseiller, juin 1588 ; de M. de Herte, septembre 1588 ; de M. du Fresne, prévot de Beauquesne, novembre 1588 ; de Guillaume de Louvencourt, 1591, etc. De l'Hôtel-Dieu à la rue des Trois Sausserons il n'y a qu'un pas ; franchissons-le à la suite de M. Pinsard. Avant que cette vieille rue, condui-

sant de la place de Samarobrive à celle du Marché au Feurre, ne soit entièrement transformée, notre collègue veut nous en dire quelques mots.

Il cite les différents noms qu'elle a portés ; d'abord rue des Frestelliers, — fabricants de meubles en bois tendre, nous dit M. Boudon — puis, rue des Fraillers, des Frestiers, des Fraisiers et enfin des Trois Sausserons Pourquoi ce dernier nom ? Vient-il de sausseron, ustensile de ménage ou de chausseron, fabricant de chausses ? Les avis sont partagés.

MM. Collombier, de Guyencourt et Pinsard ont accepté avec obligeance, peut-être même avec plaisir, la fonction d'inspecteurs des fouilles à Amiens. Ce n'est point une sinécure et on ne peut guère les accuser d'avoir été séduits par l'importance du traitement alloué. Suivons-les à travers les terrains qui avoisinent la Citadelle. Ces Messieurs, en nous donnant toutes les explications désirables, nous font voir un cercueil en pierre du pays, qui paraît être gallo-romain. Il a été récemment découvert.

Ensuite, nous examinons un puits funéraire qui vient d'être complètement mis à jour.

Il y en a du reste un certain nombre dans les environs, particulièrement à Saint-Maurice. Dans ces gouffres, qui formaient la fosse commune du temps de nos grands ancêtres, étaient précipités les restes des pauvres hères, tandis que les inhumations de la classe riche ou simplement aisée

avaient généralement lieu sur le versant opposé, qui va du quartier Saint-Fuscien à Saint-Acheul.

Dirigeons nous maintenant vers le marché de Lanselles. Au n° 48, on a découvert un bas relief, dont M. de Guyencourt donne la description. Cette sculpture du xvi[e] siècle provient, semble-t-il, du linteau d'une cheminée. La partie qui nous est présentée doit correspondre au tiers de l'œuvre complète.

On y distingue un combat auquel prennent part dix personnages. A l'exception d'un seul, recouvert d'une cuirasse, les autres combattants n'ont pour tout vêtement que leur casque. Ils sont armés d'épées, de dagues, d'épieux et de petits boucliers circulaires. Au milieu de la mêlée, on remarque deux cavaliers, dont l'un monté à rebours pourfend un adversaire cramponné à la queue de son cheval. Cet intéressant bas-relief a été offert au Musée par M. Vasseur Lemaire.

Je vous parlais, il n'y a qu'un instant, des transformations qui ont lieu journellement dans le vieux quartier Saint-Leu. Par une loi fatale et dont les effets se sont produits en tout temps, ces inévitables changements s'opèrent un peu partout dans notre bonne ville. C'est ainsi que sans quitter le marché de Lanselles, nous assistons, avec M. Thorel, à la démolition d'une des plus anciennes et des plus curieuses demeures du vieil Amiens. Elle dépendait de la propriété de M. Moitié et se trouvait située au fonds d'une petite cour entre le

marché et la rue des Doubles-Chaises. Sa remarquable façade en pans de bois sculptés a été reproduite dans l'album archéologique de la Société. M. Thorel nous en fait admirer les détails et plaide avec chaleur la cause de ces vieux bois sculptés. Ils méritent de trouver une honorable retraite dans la ville qui les a vu faconner, il y a plusieurs siècles. Grâce aux démarches de notre confrère, grâce surtout à la libéralité de M. Jules Bocquet, qui a généreusement pris à sa charge une partie des frais de l'acquisition, ces belles sculptures seront rétablies bientôt, nous l'espérons, dans le jardin du Musée de Picardie.

Continuons notre promenade et passons, si vous ne ressentez pas une trop grande fatigue, dans le quartier de Saint-Fuscien. Nous voici rue de la Pâture, M. Pinsard est notre cicérone. Il nous montre un buste d'archevêque récemment découvert et nous donne quelques détails sur cette sculpture. Elle est en pierre, jadis polychromée, et date du début du XVI[e] siècle. On n'en connaît point l'origine. Pendant que nous l'examinons, notre confrère se hâte d'en prendre un dessin.

Un peu plus loin, à l'angle des rues Voiture et de Bellevue, c'est M. de Guyencourt qui nous fait voir de nouvelles trouvailles, en nous donnant des explications parfaitement justifiées sur les différents objets mis à jour, dans un terrain appartenant à M. Lyonnel François. On a exhumé

un cercueil gallo-romain en plomb, décoré de lignes de perles disposées en sautoirs et en losanges ; puis des vases brisés, en verre et en poterie, dont plusieurs ont pu être reconstitués. Remarquons particulièrement un vase en verre brunâtre, d'une forme très gracieuse et un autre en verre blanc avec des ornements d'un beau rouge.

Parmi les poteries, M. de Guyencourt en signale une à notre attention. Elle est en terre noire, décorée à la barbotine et porte au haut de la panse le mot VITA, dont les lettres sont séparées par de larges pastilles. Inutile de dire que M. Pinsard a déjà pris des dessins très exacts de tous ces objets.

Mais hâtons-nous, car notre excursion n'est point terminée. *Grandis enim restat via.* Un peu de courage et en route pour le boulevard de Strasbourg. Prenons la rue Lecouvé ; M. Pinsard nous y attend. Il nous fait voir une poterie gauloise en terre noirâtre, modelée à la main. Elle ne porte aucune ornement, mais elle est intacte et contient une fibule en fer et des ossements de volatiles. Quelques fragments d'autres poteries l'accompagnent. Le dessin de toutes ces pièces va augmenter encore la riche collection de notre confrère.

A Saint-Acheul, une découverte assez intéressante a été faite, en 1902, sur le versant qui regarde Longueau. Ecoutons M. Amédée de Franc-

queville. Il nous apprend que des ouvriers briquetiers ont mis à jour différentes armes. Voici des pointes de flèches en fer, dont trois sont à peu près intactes ; une lame de métal, qui doit provenir d'une trousse d'archer ; l'extrémité d'une épée à deux tranchants ; un fer de lance en forme de feuille de sauge ; une lame d'épée à deux tranchants dépourvue de sa garde ; enfin deux fers de piques à section triangulaire, emmanchés au moyen d'une douille à branches. Ces dernières armes étaient habituelles aux gens de pied des xv[e] et xvi[e] siècles. Il est probable. nous dit M. de Francqueville, qu'elles datent toutes de l'époque où l'armée bourguignonne assiégeait Amiens en 1471. Charles le Téméraire, craignant l'arrivée du roi de France, s'était en effet fortifié à St-Acheul, derrière l'abbaye, du côté de Longueau. M. de Guyencourt ajoute, pour confirmer l'opinion de M. de Francqueville, qu'un douzain du terrible duc a été également trouvé au même lieu. Avant de quitter Saint-Acheul, on nous fait voir les jolis dessins de toutes ces armes exécutés par M. le Conservateur du Musée.

En rentrant à Amiens, M. de Guyencourt nous conduit, rue de Noyon, auprès d'une construction nouvelle. On a découvert, en perçant les fondations, la partie mobile d'une meule gallo-romaine en grès. Notre confrère nous donne quelques renseignements sur cet objet ancien. M. Pinsard se hâte de dessiner cette pièce et nous fait remar-

quer que le grés employé ne provient pas du pays. Cette meule a été acquise pour le Musée.

Après une aussi longue et fatigante excursion, un instant de repos, non pas dans les vertes campagnes, mais sur les sièges de la salle hospitalière de la Société Industrielle, me parait absolument nécessaire. Vous me permettrez d'en profiter pour résumer devant vous les autres travaux et même les simples notes, dont il a été donné communication pendant l'année.

Dans la première réunion qui a suivi la séance publique, nous avons eu le plaisir d'entendre un de nos nouveaux collègues, M. l'abbé Olive, curé de Thieulloy-la-Ville. *Les actes de bienfaisance de Louis de Noailles, prince de Poix, envers ses vassaux de 1747 à 1777*, tel est le titre de son travail. Il est divisé en deux parties : 1° Secours ordinaires et périodiques ; 2° Secours extraordinaires.

Un conseil d'administration, siégeant au chef-lieu de la principauté, régle la distribution du pain, de la viande, du chauffage et des vêtements, faite tous les mercredis au château de Poix ; puis il remet à MM. les curés des paroisses voisines, relevant du seigneur de Poix, l'argent nécessaire pour secourir leurs pauvres.

Les secours extraordinaires sont donnés soit à l'occasion d'un évènement heureux ou triste survenue dans la maison de Noailles, naissance, mariage, décès ; soit pour subvenir à des besoins

imprévus causés par des incendies, des inondations ou des épidémies. M. le curé de Thieulloy-la-Ville a tiré très bon parti des documents qu'il a eus entre les mains. Son travail est un véritable et intéressant historique de l'assistance dans la principauté de Poix, tout au moins à la fin de l'ancien régime. Il montre dans Louis de Noailles, un seigneur bienfaisant ayant souci des besoins de ses vassaux, subvenant à leurs misères avec régularité et discernement, type bien différent de ceux que nous voyons décrits dans certains historiens. Etait-il une exception dans notre Picardie ? Des travaux analogues à celui de M. l'abbé Olive auraient un grand intérêt et nous instruiraient à ce point de vue historique. Ajoutons que treize paroisses relevaient du seigneur de Poix.

Dans la même réunion, M. l'abbé Mantel continuant son étude sur la formation du patois picard, nous parle de l'infinitif dérivé des verbes latins en *are*, particulièrement des formes de cet infinitif usitées à Vers, près d'Amiens. La première *é* se rencontre chaque fois que le suffixe latin *are* n'était pas précédé d'un *y* soit primaire, soit secondaire. La deuxième terminaison *i* est issue de *are* avec un *y*. Tandis qu'en français entre le XIV[e] et le XVI[e] siècle l'*i* a été resorbé, et qu'ainsi *ié* est devenu *é* par analogie avec la conjugaison normale, les dialectes du Nord ont réduit *ié* à *i* ; *mangier* a fait *mangi* et a donné *mangir*.

Comme conclusion, l'intérêt historique de cette étude serait de savoir à quelle époque se sont produits les différents changements, appuyés sur de nombreux exemples que donne M. l'abbé Mantel et de connaître en quelle région de la Picardie les formes *ié*, *i* sont encore usitées. Emmanuel Bourgeois, natif de Vers, n'a employé que les formes en *i*, tandis que MM. Edouard David, de Guyencourt et Goudallier, dans leurs œuvres picardes, écrivent toujours *ié*.

Tout autre est le travail de M. Goudallier, dont je viens de prononcer le nom. A force de recherches dans les dépôts publics, il a complètement refondu et considérablement augmenté l'œuvre dont je vous avais parlé l'anné dernière ; la *biographie de Labadie*, jésuite d'abord, ensuite chanoine de Saint-Nicolas à Amiens, puis pasteur protestant, mort à Altona en 1674. L'auteur de cette nouvelle étude met complètement en relief les actes de son triste héros, ses fougueuses prédications pendant son séjour à Amiens, les troubles et les multiples incidents qui en résultent. La Reine elle-même s'en occupe et, désireuse de connaître la vérité, elle commande au duc de Chaulnes d'informer sur tout le tapage fait à Amiens autour de la chaire de Labadie. L'évêque monseigneur de Caumartin, d'abord favorable au prédicateur qu'il avait lui-même attiré dans sa ville épiscopale, ordonne également une enquête.

Le vénérable Chapitre de la Cathédrale est en

désaccord sur cette question et la hideuse discorde fait irruption dans son sein. Dès lors Amiens est divisé en Labadiens et Anti-Labadiens ; l'agitation règne en maîtresse dans la cité, surtout depuis que les jésuites, très hostiles à leur ancien confrère, se sont jetés dans la mêlée. Enfin l'accusation de nombreux faits d'immoralité mis à la charge de Labadie et sa fuite précipitée ouvrent les yeux des moins clairvoyants et amènent la prompte défaite de ses défenseurs. Le calme se rétablit peu à peu dans les esprits.

C'est aussi à M. Goudallier qu'est dû un travail sur les rapports qui ont existé à travers les âges entre l'Ecosse et la Picardie. La plupart des faits signalés sont extraits d'un ouvrage publié en 1862 et intitulé : *Les Ecossais en France et les Français en Ecosse*, par Francisque Michel. Les Ecossais avaient l'humeur assez vagabonde, paraît-il, car du Cange atteste qu'*en tous les endroits de la France, il y avait des hospitaux fondez pour eux*. En Picardie, le tombeau de Saint-Fursy à Péronne était souvent le but de leurs voyages ; nombre d'Ecossais venaient aussi vénérer, à Amiens, le chef de saint Jean-Baptiste. Dès le XII[e] siècle, Eustache, comte de Boulogne, épouse une des filles du roi Malcom ; au siècle suivant le roi Alexandre s'unit à la belle Marie de Coucy. A la fin du XIII[e] siècle deux seigneurs picards, Jean de Bailleul, puis son fils Edouard, régnent sur l'Ecosse et entrainent certainement à

leur suite plusieurs gentilshommes de Picardie. Une branche de la famille de Gourlay, seigneurs de Wargnies, Monsures et autres terres picardes se fixe en Ecosse. D'autre part on voit des Douglas établis dans le Vermandois et la puissante maison des Barthon, qui ne craignait pas d'armer des vaisseaux pour combattre l'Anglais, voit plusieurs de ses membres arriver en France et se fixer dans la Marche où ils acquièrent la seigneurie de Monbas. Un rameau de cette famille est devenu picard. Les noms de Lescot, Lécossais sont encore portés dans notre province.

Impossible de citer tous les faits rapportés par M. Goudallier à l'appui de sa thèse, il me suffira de dire que près de l'ancien bourg de Brougthon, exista jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle un petit village nommé *Picardy*, exclusivement habité par une corporation de tisserands dont l'origine picarde parait certaine.

Deux membres de l'académie française, M. le comte d'Haussonville et M. Hanotaux ont attiré l'attention générale sur une de nos compatriotes, Mlle d'Aumale, secrétaire de Madame de Maintenon, dont ils viennent de publier les curieux mémoires. A ce propos, M. le Comte de Galametz, faisant allusion à un travail de M. Brandicourt sur ces mémoires, paru dans le bulletin de la Société, nous a adressé quelques notes généalogiques sur la famille d'Aumale dont il existe encore des représentants. Il résulte des recherches de M. de

Galametz que les d'Aumale, de Picardie, descendent des anciens comtes d'Aumale, issus eux-mêmes des Comtes de Champagne. Les Comtes d'Aumale s'éteignirent dans la maison des Forts, qui passa en Angleterre après la confiscation du comté d'Aumale. Mais la branche cadette de cette illustre maison, les Vicomtes d'Aumale n'étaient pas éteints ; ils continuèrent la descendance. C'est d'eux que sont issus et la secrétaire de la marquise de Maintenon et les d'Aumale actuels.

Quant aux armoiries, ajoute M. de Galametz, les d'Aumale ne portèrent jamais celles de la ville. Ceux dont nous nous occupons avaient pour blason un vairé, que Geoffroy d'Aumale, le premier membre de cette famille fixé en Picardie, brisa d'un lambel. Un de ses descendants ayant épousé l'héritière d'Epagny, adopta les armes de cette maison, que portent encore aujourd'hui MM. d'Aumale, d'Abbeville.

Les mémoires à notre époque obtiennent un grand succès et l'on en voit surgir de toutes parts. Mais malgré tout l'intérêt qu'ils offrent, ils ne sont pas l'Histoire et n'en forment que la menue monnaie. Avec M. de Calonne c'est la véritable histoire que nous abordons. Les deux premiers volumes qu'il a consacrés, avec le succès que vous savez, à celle de la ville d'Amiens, nous font attendre avec impatience le troisième. Il a bien voulu nous en communiquer deux chapitres, qui comprenent le récit des événements survenus

dans notre bonne ville, sous le consulat, à l'époque de la Paix d'Amiens, du Concordat, des premières visites de Bonaparte et de son sacre.

M. de Calonne a aussi donné lecture d'une notice biographique, témoignage ému de sa sympathie envers notre regretté confrère, M. Trouille.

Je n'ai pas à revenir sur l'ouvrage si intéressant de M. le conseiller Thorel : *les Rébus de Picardie*. Vous avez pu en juger la valeur, l'année dernière à pareil jour, par les quelques chapitres dont vous avez eu la primeur. Mais je ne dois pas omettre qu'à l'une de nos séances, l'auteur a bien voulu communiquer à la Société la partie de son œuvre la plus personnelle, celle qui traite de l'étymologie du mot *Rébus*. Question qui ne laisse pas de présenter des difficultés sérieuses. M Thorel les a abordées avec un arsenal complet de documents et de preuves à l'appui de sa thèse. Je ne m'attarderai pas davantage sur ce sujet, persuadé que l'ouvrage de notre confrère est maintenant entre toutes les mains. En tous cas il mérite grandement d'y être.

Nous avons plusieurs fois rencontré MM. de Guyencourt et Pinsard, pendant l'excursion archéologique faite il n'y a qu'un instant. Ils sont de trop bonne compagnie pour nous avoir abandonnés à l'entrée de cette salle et pour nous priver du plaisir de les entendre de nouveau. M. de Guyencourt continue avec succès le grand reportage archéologique. Il ne manque pas à chacune

de nos séances d'informer ses confrères des événements petits ou grands qui peuvent les intéresser. Il leur dit les fouilles, les trouvailles, si minimes soient-elles qu'il a pu constater *de visu* ou qui lui ont été signalées par ses émules en recherches et en découvertes, MM. Collombier et Pinsard. Dernièrement il faisait passer sous nos yeux un dessin de M. le Conservateur du Musée et nous donnait la description de l'objet reproduit. Il s'agit d'un fragment de poterie samienne, découvert à Amiens et dont M. Pinsard s'était déjà occupé. Sur ce fragment assez important on distingue, sous des arcades soutenues par des cariatides, les figures de Jupiter et d'Appollon. Entre les deux se trouve un personnage portant une corbeille sur la tête. Contient-elle des gâteaux, entremets ou autres friandises à l'usage des gourmets de l'époque ? notre confrère n'a pas osé l'affirmer. Toujours est-il que le susdit personnage est absolument dans l'attitude des garçons patissiers du xxe siècle.

L'intérêt principal de ce tesson réside dans les deux marques qui s'y trouvent inscrites. Celle du potier MASCIILLI O ; celle du décorateur DOLLICAZ. Double signature qui indique le prix attaché à l'œuvre par les artistes.

Un relevé d'inscriptions plus modernes a été fait par M. Collemant, de Grandvilliers. Il a adressé à la Société une note sur deux sceaux de bronze trouvés dans le terrain dépendant de la maison qu'il habite ; maison située sur l'emplace-

ment de l'ancien couvent des sœurs grises. Ils n'ont du reste aucun rapport avec le bourg de Grandvilliers et M. Collemant se demande comment ils ont pu s'y trouver. L'un porte en effet comme légende : S. SANCTÆ TRINITATIS DE MACHECOLIO : l'autre : GUILLAUME DE REMERANGLE. Or, dit l'auteur de la note, Machécole, capitale du duché de Retz, était située à 32 kilomètres de Nantes, et c'est dans les environs de Clermont que se trouve Remérangle. On a aussi découvert au même endroit une bulle en plomb du pape Urbain III, mort en 1187.

M. Pinsard, abandonnant pour un instant l'époque gallo-romaine ou mérovingienne, nous a entretenus de Pierre Blasset et de ses œuvres, sujet traité naguère par notre regretté confrère, M. Dubois, ancien chef de bureau à la Mairie d'Amiens. Pierre Blasset, notre compatriote, parent de l'auteur de *l'ange pleurant* et de beaucoup d'autres œuvres remarquables, était lui-même sculpteur. Il exécuta de nombreux travaux à Provins, en Brie, où il mourut en 1663. Son corps repose dans l'église de Saint-Ayoul. On y a précisément rapporté ses œuvres principales, des sculptures sur bois, faites pour l'église des Jacobins de Provins. Cette étude est accompagnée de plusieurs vues photographiques.

C'est encore M. Pinsard qui nous a adressé une note sur une pierre sculptée découverte à Cottenchy (Somme). On y remarque des armoiries

que M. de Guyencourt a pu identifier. Elles appartiennent à la famille le Vergeur de Saint-Soupplet, qui fournit une abbesse à la célèbre abbaye du Paraclet, fondée par la maison de Coucy. Elle était située près du village de Cottenchy.

M. Macqueron, qu'un devoir de famille tient aujourd'hui éloigné de nous, est venu plusieurs fois assister à nos réunions. Dans l'une il a communiqué à la Société son étude sur l'Hôtel de Ville d'Abbeville. Elle sera publiée dans le prochain fascicule de la Picardie historique et monumentale. Un second travail avait pour but de faire connaître à la Société un réglement général de police pour le baillage seigneurial de Rosières-en-Santerre (Somme). Il fut rédigé vers 1780 par M. Martinot de Saint-Sauveur. Cette pièce a dû servir de type pour un grand nombre de réglements de même nature. Elle comprend 26 articles.

M. l'abbé Armand a donné quelques détails intéressants sur les monuments que l'on projète d'élever à la mémoire du roi de Bohème. tué à la balaille de Crécy. L'un sera placé sur le territoire de Crécy; l'autre sur celui de la paroisse d'Estrées, desservie par notre confrère. Ce dernier vient d'être inauguré Il a été placé pour ainsi dire à l'endroit où notre chevaleresque et fidèle allié a succombé sous les coups de l'anglais. Là, sur un terrain donné par la commune, la vieille croix, dite du roi de Bohème, a été transportée. Elle

fait partie du monument, dont la composition est due à notre confrère, M. Milvoy, architecte.

M. l'abbé Moy, curé de Cerisy-Gailly, à peine élu membre de la Société, a voulu immédiatement lui payer sa dette. Il a envoyé deux notes sur la très intéressante église de cette localité et sur quelques objets mobiliers qu'elle possède et qui ne sont pas sans valeur.

M. de Francqueville nous entrainait à sa suite, il n'y a qu'un instant, sur les hauteurs de Saint-Acheul. Il ne s'est pas contenté d'étudier et de décrire les armes anciennes qu'on y a découvert. Dans une autre séance il a traité, avec une parfaite connaissance du sujet, la question des vieilles habitations rurales qui subsistent encore dans quelques localités de Picardie. Vous pourrez apprécier, ce soir même, la valeur et l'intérêt de cette étude. Notre confrère a bien voulu aussi se charger d'être le narrateur érudit et fidèle de l'excursion faite par la Société, à Saint-Quentin. Elle y a visité avec grand intérêt l'ancienne collégiale et le musée, dans lequel se trouve réunie une partie des œuvres du grand pastelliste, Quentin de la Tour.

Dois-je dire le modeste rôle du secrétaire perpétuel ? Il a surtout consisté à donner, au commencement de chaque séance, une brève analyse des ouvrages déposés dans le courant du mois sur le bureau. Ce travail assez ingrat offre quelqu'intérêt pour les travailleurs, mis ainsi au courant

des ouvrages adressés soit par des donateurs, soit par les Sociétés correspondantes. Puis il a présenté un rapport sur les acquisitions importantes faites à Paris, lors de la troisième vente de livres et manuscrits du marquis de Belleval. Grâce au legs de Victor de Beauvillé, la Société a pu se rendre acquéreur des principales pièces concernant la Picardie qui ont été soumises à ces trois ventes au feu des enchères, à Beauvais et à Paris.

Je crains fort, MM. d'abuser de votre grande indulgence. En commençant ce rapport, j'avais pris la ferme résolution d'être très bref et je me félicitais de n'avoir pas, cette année, à lasser votre patience. Hélas ! ma bonne résolution n'a vécu que l'espace d'un matin.

Je ne puis cependant terminer le compte-rendu des travaux de 1903 sans vous parler, avec quelques détails, d'une des œuvres les plus importantes parmi celles qui ont été présentées à la Société.

M. Maurice Cosserat en apprenant son élection, à l'unanimité, comme membre titulaire résidant, nous disait avec sa modestie habituelle : « mais j'entre chez vous les mains vides ». Elles ne l'ont pas été longtemps et son coup d'essai fut un coup de maître. Aussi est-ce avec le plus vif intérêt, une attention soutenue et — chose assez rare pour être signalée, sans un seul ronflement — que la Société a entendu et écouté sa magistrale étude, intitulée : *Notes sur les manufactures de Picardie sous l'ancien régime*.

M. Cosserat s'occupe d'abord de la réglementation des heures de travail. La fameuse question des trois huit n'est pas d'hier, elle apparaît en germe dans l'ordonnance de Philippe VI, adressée le 24 avril 1335 aux maire et échevins de la ville d'Amiens. L'auteur fait ensuite l'historique des divers genres d'industrie en usage dans notre Ville. Il nous parle des drapiers déjà anciens en 1308, des sayeteurs, des hautelisseurs et de la puissante corporation des teinturiers. M. Cosserat nous dit l'impulsion donnée par Henri IV à l'Industrie Amiénoise, le magnifique essor que prennent les manufactures de Picardie, pendant le règne de Louis XIV, sous l'influence du génie de Colbert. A partir de cette époque, notre confrère suit, pour ainsi dire d'année en année, les progrès des différentes industries, leurs transformations, l'introduction de nouveaux genres qui nous permettent d'atteindre la perfection dont se prévalaient les Flandres, la Hollande et l'Angleterre. Il me faudrait un temps dont je ne puis disposer, pour résumer, comme il le mérite, le travail de notre nouveau collègue. Que de détails intéressants sur les statuts des différents corps de métiers, la surveillance dont ils étaient l'objet, les inspections continuelles faites pour s'assurer de la bonne fabrication, de la parfaite qualité des marchandises. On était fier alors d'avoir une étoffe qui pouvait passer de l'aïeule à la petite fille, voire même à l'arrière petite fille. Sin-

gulier contraste avec notre époque où l'acheteur ne s'intéresse guère aux matières premières employées, au nombre des fils, à la provenance de la teinture. Il n'exige que deux choses : un prix tous les ans de plus en plus bas et une solidité suffisante pour résister pendant une saison... pas davantage.

Sous le règne de Louis XVI, de tous côtés de nouvelles manufactures s'établissent, le nombre des métiers augmente, les nouveautés en tissus se multiplient et les premières machines apparaissent.

C'est l'aurore de l'industrie moderne et c'est aussi le moment où Amiens prend la première place du monde pour ses pannes, qu'elle réussit avec une perfection extraordinaire.

Ce pâle résumé ne peut vous donner qu'une bien faible idée de l'intérêt réel que présente l'étude de M. Cosserat. Il suffira, je l'espère, pour vous rappeler que la Picardie peut être fière de ses manufactures sous l'ancien régime et que nombreux sont les titres de gloire de notre ancienne province, dûs à l'activité laborieuse, à l'intelligence, à l'énergie, à la scrupuleuse honnêteté et au bon renom de ses vieux manufacturiers.

Messieurs,

Il me reste à remplir un douloureux devoir, celui de rendre hommage à la mémoire des membres de la Société, décédés dans le courant de

cette année. Je vous dirai ensuite comment les vides formés par la mort de nos regrettés confrères ont pu être comblés.

Notre Compagnie a éprouvé une perte sensible en la personne de son vice-président M. le chanoine Gosselin, décédé à Amiens, le 5 septembre. Admis dans la Société le 11 avril 1863, en qualité de membre non résidant, il en était presque le doyen. Aussitôt son arrivée à Amiens, il fut élu titulaire résidant, le 11 décembre 1900.

M. l'abbé Gosselin était né en 1836 à Mailly-Maillet, dont il devint l'historien. Dès la sortie du séminaire, notre futur confrère ne tarda pas à marcher sur les traces d'un oncle vénéré, ecclésiastique aussi modeste qu'érudit, simple vicaire à Péronne, qu'il ne voulut jamais quitter. Comme lui, M. l'abbé Gosselin, sans négliger les devoirs de son ministère, s'adonna avec ardeur aux études historiques et archéologiques, pour lesquelles il avait depuis son jeune âge un singulier attrait. Dans les différents postes qu'il occupa, depuis le vicariat de Bray jusqu'à la stalle de chanoine de l'église Notre-Dame d'Amiens, M. l'abbé Gosselin laissa partout sa signature d'historien et d'archéologue, soit en écrivant la monographie des paroisses dont il avait la charge, soit en réunissant sur elles de nombreuses et intéressantes notes. Il ne m'est pas possible de citer toutes ses œuvres, je veux au moins donner ici, au nom de mes confrères, un dernier souvenir à l'auteur des

Histoires de Mailly-Maillet, de Marquivilliers, Grivillers et Armancourt et de la savante description de l'église de Liercourt.

Parmi les membres non résidants, un seul nous a été enlevé par la mort, M. l'abbé Vatier, aumonier de Saint-Joseph à Compiègne, président de la Société historique de cette Ville. M. l'abbé Vatier n'a guère pris part aux travaux de notre Compagnie, mais il s'y intéressait grandement. La situation remarquée qu'il occupait dans la savante Société de Compiègne parmi les Marsy, Sorel, Bonnault d'Houet et autres, nous faisait apprécier l'honneur de le compter parmi nous.

Les nombreux ouvrages publiés par la Société des Antiquaires de Picardie, le mérite du fonds et de la forme de la plupart d'entre eux, lui ont valu une place de choix parmi les sociétés savantes françaises. Aussi à chacune de nos séances nous parvient-il des demandes d'admission. Pendant cette année nous avons pu inscrire sur nos listes, en qualité de membres non résidants, les noms de MM. l'abbé Jacquiot, vicaire à Notre-Dame, Guilbert, percepteur à Guerbigny, l'abbé Boulfroy, curé doyen de Chaulnes, l'abbé Deleval, curé de Lihons-en-Santerre, Henri Graire, Charles Deliguières, l'abbé Morenval, professeur au Grand Séminaire, le chanoine Leroy, vicaire général, Léon Gaudefroy, André Levasseur, l'abbé Bigorgne, Paul Caron, notaire à Péronne, Eugène Saguez, l'abbé Moy, curé de Cerîsy-Gailly, le

Baron Tillette de Clermont-Tonnerre, membre de la Société d'Emulation d'Abbeville, Alexis Lavoine, chef de bureau aux archives du Pas-de-Calais et l'abbé Bardoux, curé de Nampont Saint-Martin.

Nous désirions depuis longtemps attacher à la Société, par un lien plus étroit, un de ses membres non résidants, archéologue et numismate des plus distingués, vous avez tous nommé M. Collombier. Ses occupations professionnelles ne lui permettaient pas d'accéder à nos désirs. Libre maintenant de son temps, il a répondu bien volontiers à notre appel et dans la séance de novembre dernier il était élu membre titulaire résidant aux applaudissements de l'assemblée.

Messieurs,

Ma tâche est terminée. Merci, au nom de la Société, de la bienveillance parfaite avec laquelle vous avez écouté cet exposé un peu long et diffus des travaux de ses membres. Le compte-rendu que je viens d'avoir l'honneur de vous présenter ne les contient pas tous, loin de là. Je ne vous ai parlé ni des œuvres plus importantes qui viennent de paraitre dans le xxxiv[e] volume des mémoires ; ni des travaux que plusieurs de nos confrères ont publié dans le 3[e] fascicule du tome II de la Picardie historique et monumentale ou qu'ils préparent en ce moment pour le troisième volume qui contiendra l'histoire et la description des monuments

de l'arrondissement d'Abbeville ; ni du travail de bénédictin entrepris par M. Macqueron : *la bibliographie picarde.* A peine vous ai-je dit que M. de Calonne consacrait la majeure partie de son temps à la continuation de l'Histoire d'Amiens. Mon dernier mot sera pour vous annoncer que le second volume de la *Monographie de la Cathédrale d'Amiens* vient de paraître : œuvre de premier ordre qui fait le plus grand honneur à notre président M. Durand. Le succès de ce magnifique ouvrage est la récompense justement méritée d'un labeur incessant de près de vingt années. Il rejaillit sur notre Compagnie tout entière et la place, nous écrit un archéologue de grand mérite, à la tête des Sociétés savantes de France. Vous vous réjouirez avec nous de voir acquise à la Société des Antiquaires cette renommée de bon aloi, qui porte à travers les provinces de France et, oserai-je dire, dans l'Europe entière le nom chéri de notre vieille Picardie.

ANCIENNES HABITATIONS RURALES

En Picardie

On a beaucoup écrit depuis quelques années, sur les églises, abbayes, et châteaux de notre région. Les monuments les plus modestes de nos villes et de nos bourgades ont eu leur historien et les artistes les ont reproduits de mille façons. L'habitation rurale, moins heureuse, a été laissée de côté, et peu de travailleurs se sont livrés à son étude.

Il serait cependant intéressant de savoir quel fût l'aspect de nos communes picardes pendant le moyen-âge. Peu de documents nous restent ; quelques peintures, gravures, nous donnent des indications assez fantaisistes. Nous retrouvons aussi les reproductions de chaumières dans les sculptures de nos églises, entre autres, dans les stalles du chœur de la Cathédrale, mais, ces documents sont souvent peu intéressants pour le sujet que nous traitons.

Il est probable que l'homme des champs cons-

truisait de temps immémorial comme on construisait encore il y a un siècle des chaumières en *paillolage* (1) très basses et enfoncées dans le sol pour se chauffer plus facilement. Souvent on descend plusieurs degrés pour pénétrer dans la pièce principale, la *maison*. Le toit très-élevé, surmonté de la monumentale cheminée de pierre, à pente raide, encadre la petite fenêtre. Il est en général couvert de chaume (2), moyen économique, même pour les pauvres gens que la loi protège. Dans certaines régions, le propriétaire ne conserve que le tiers de son propre chaume, le reste appartient aux malheureux. D'après les coutumes d'Amiens et du Ponthieu, on ne peut mener les bestiaux aux champs que trois jours après l'enlèvement de la récolte pour permettre à chacun de recueillir ce qui lui est nécessaire pour l'entretien ou la réfection de son toit.

On se sert aussi de planchettes de chêne appelées *essangles*, *essentes* ou *hèquettes*, d'herbes, de roseaux (3). Une fois la toiture achevée, le sommet est couvert d'argile dans laquelle on plante iris, joubarbes, fougères, qui consolident

(1) Torchis.

(2) Le mode de placer le chaume diffère selon les régions. Dans le canton de Rue, par exemple, des liens de paille extérieurs donnent plus de résistance à la toiture.

(3) Quelques puits et moulins sont couverts d'essangles. Les tourelles du château de Mailly en étaient revêtues, de même que certaines masures le sont encore de roseaux dans les vallées des environs d'Amiens, à Boves et à Camon.

le faîte et mettent une note gaie dans le paysage.

Mais les matériaux employés pour les couvertures étaient une grande cause de destruction. Les incendies sont très-fréquents à cette époque et expliquent le petit nombre de vieilles demeures parvenues jusqu'à nous. Pour combattre ce danger, nos ancêtres avaient peu de ressources à leur disposition : quelques seaux d'osier enduits de poix, des crochets à feu suspendus à l'extérieur de certaines façades et que nous retrouvons encore çà et là. Devant les menaces d'incendie, les règlements deviennent sévères, mais ce n'est que petit à petit que commence l'usage de la tuile et de l'ardoise déjà fréquent pendant le moyen-âge dans les villes. La panne n'apparaît qu'au XVIII[e] siècle.

Quant aux murs, ils diffèrent selon les régions. Dans les unes, comme au bord de la mer, le silex et le galet sont souvent utilisés. Dans d'autres, c'est la pierre, comme à la Faloise et dans certaines parties de l'Aisne et de l'Oise. Dans ce cas, la bâtisse tout entière n'est pas toujours en dur, selon l'expression des assureurs, mais les pignons et les soubassements le sont. Lorsque le grès est commun, nous le trouvons employé, comme dans le canton de Villers-Bocage, à faire les soubassements, les pignons et les marches qui, sur la façade, servent à monter à la grange. Dans le Santerre et sur les confins de l'Artois, la brique se rencontre fréquemment, ainsi que la charpente

apparente dans le voisinage de la Normandie (1).

> Dans les vieilles maisons de bois,
> On soigne son corps et son âme,
> Et sur le pain que l'on entame,
> On fait le signe de la croix,
> Dans les vieilles maisons de bois... (2).

Mais le mode de construire le plus curieux est celui du Laonnois. Là, la brique séchée au soleil, fait son apparition. Plus large et surtout plus épaisse que la nôtre, elle est composée non d'argile, mais de terre ordinaire. Mise en place, elle est presque toujours recouverte d'un enduit.

Des voliges servent aussi à protéger les charpentes des pignons de granges et de moulins à eau.

Les vieux auteurs nous parlent de murs en *bouge* (3). Là, pas de pièces de bois, mais simplement la terre battue au pilon dans des moules en planches qu'on enlève ensuite. Un recouvrement au mortier achève le travail. C'est ainsi qu'on construit encore les *murets*, selon l'expression picarde, mais je n'ai pu découvrir de maison entièrement édifiée de cette façon : à peine trouve-t-on de petits hangars ou cabanes à cendre (Rumigny, Camon).

Mais le mode de construire le plus répandu est

(1) Certains auteurs soutiennent que les charpentiers normands ont hérité de cette habileté à disposer les pièces de bois, de leurs ancêtres, les constructeurs de navires.

(2) G. Le Vasseur.

(3) Ou pisé. Voir pour les essais de constructions en pisé : Cottreau. Archives de la Somme, T. II.

celui du torchis. De tous, c'est le plus simple et le plus économique. Une charpente très-légère, des lattes en tilleul (1) que l'on recouvre d'un mortier composé d'argile et de foin ou de paille hachée et c'est tout. Ce recouvrement de terre donne même lieu, dans certaines de nos régions, à un usage original ; un habitant a-t-il édifié une charpente, il convie ses concitoyens au *plaquage*. Tous viennent gratuitement offrir leurs services et la façade est vite recouverte d'un grossier enduit. Il ne reste plus au propriétaire qu'à l'orner en plantant soit une vigne soit un rosier.

A titre de curiosité, je citerais les habitations souterraines de l'Aisne, les *creuttes* et *boves*, qu'il ne faut pas confondre avec les souterrains refuges. Certaines des premières étaient et sont encore habitées d'une façon permanente ; les seconds l'étaient seulement en temps de guerre. Ces tanières sont situées au pied d'une pente abrupte, sur une terrasse qui domine la vallée ; elles comprennent souvent plusieurs chambres réunies par des couloirs ; elles « sont pourvues d'un banc, d'une alcôve, d'une armoire, de trous pour la lampe ou la chandelle, pour les petits meubles. Certaines n'ont ni fenêtre, ni cheminée, et la lumière n'y pénètre que par le trou qui sert de porte. Les parois rocheuses dans lesquelles cette porte, ce trou

(1) Le fer était cher alors ; pour économiser les clous, les lattes sont quelquefois placées dans deux rainures pratiquées dans les montants. (Estrées, canton de Boves).

d'antre est ouverte, offrent souvent les rainures ou jouaient les bâtons avec lesquels on ajustait et assurait la clôture de roseaux ou le treillis de branchages (1). » Souvent la fumée s'échappe par une crevasse de la roche. D'autres fois, la cheminée suit la falaise et dépasse seule le niveau du plateau.

D'après M. Ed. Fleury « certains pauvres se taillent même de nos jours, des creuttes dans le tuf ou tuffeau. » (2)

M. P. Dubois signale, à Vaux-sur-Somme, des excavations dont on s'est servi pour loger une partie de maison : on s'est contenté de construire sur le devant. A Gamaches, des carrières ont été utilisées comme demeures, route de Bouttencourt, et s'appellent les *Cahutes.*

Les fenêtres sont presque toujours étroites, les vitres petites, verdâtres, de formes irrégulières. Elles étaient autrefois enchassées de plomb et plus anciennement se composaient de papier huilé. Dans les pays de tisserands, les façades présentent des baies exiguës et épousant les contours des bois de la charpente. Certaines ont conservé des moulures rappelant le XVIII[e] siècle.

L'ouverture s'agrandit au contraire et les petites vitres se multiplient dans les cantons du Vimeu où la population se livre à la serrurerie.

(1) Ed. Fleury. Les Antiquités et monuments de l'Aisne. T. I, p. 44.

(2) *Ibid.*, T. I, p. 40.

Si les matériaux employés varient selon les localités, il en est de même de l'emplacement.

Lorsque c'est la maison d'habitation qui se trouve sur la rue, on la blanchit à la chaux et les soubassements (*solins* en picard) sont couverts de noir de fumée ou de goudron pour la fête paroissiale. Si au contraire c'est la grange, les façades restent jaunâtres, d'une teinte chaude que recherchent les aquarellistes. Près de l'Artois, la chaux est souvent remplacée par la peinture.

Quant à cette disposition des logis, tantôt sur la rue, tantôt sur la cour, cela dépend plutôt des villages que des régions. Naours et Vignacourt en sont des exemples. Ces deux communes sont éloignées de quelques kilomètres ; dans la première, presque toutes les granges sont en façade, c'est le contraire qui existe dans la seconde.

Le touriste qui traverse nos plaines rencontre peu de fermes isolées, le Picard aime à vivre en société et s'éloigne difficilement de son clocher, il ne verra pas non plus de bâtiments dispersés dans les herbages comme cela est nécessaire en Normandie et en Flandre.

Le village se compose souvent d'une seule rue dont la monotonie est rompue soit par la saillie de fours comme à Naours, soit par un puits couvert de pierres de taille ou de chaume comme celui que nous voyons dans le tableau de Salmson : *une arrestation en Picardie*. Les maisons et les granges se serrent et s'alignent plus ou moins

régulièrement le long de cette voie ; elles sont en tourées de vergers, de jardins (*courtils*), et dominées par la flèche aiguë de leur église. Dans le voisinage de la mer, de longues lignes d'ormes sont plantées pour arrêter le vent du large.

Si nous pénétrons dans la cour d'une ferme, après avoir soulevé le lourd marteau de fer, nous passons sous la porte cochère au-dessus de laquelle sont cloués de malheureux *cats-houants* et autres oiseaux de proie. Sur nos têtes sont les *chenaillères* (1). A droite et à gauche voici les étables, les granges, les hangars, le fournil, le puits à la corde de *tille*. La mare et le fumier occupent le centre ainsi que le pigeonnier. Ce dernier est quelquefois placé au-dessus de l'entrée.

La porte *coupée* ou à *guichet* nous donne accès dans la *maison*. Cette première pièce a toujours, à peu de chose près, la même disposition. En face de nous est une sortie sur le jardin et une fenêtre; sur les côtés s'ouvrent les portes de deux chambres sans feu, pavées de briques.

La place d'honneur est occupée par la cheminée de pierre assez haute et assez profonde pour qu'on puisse facilement se tenir dessous. Son manteau orné de la *toile à feu* rouge ou jaune, est supporté par deux montants de chêne. Au centre, fixé à la potence, se balance le *crachet*.

(1) Baliveaux placés horizontalement pour soutenir les récoltes.

Peuv'tiot crachet, où est-ch'qu'o t'o mis,
Peuv'tiot crachet de m'viell' gra'mère ? (1)

Il est en fer dans l'amiénois ; en cuivre, souvent à plusieurs becs et rappelant un peu la lampe juive, dans les environs d'Abbeville. Le foyer est construit en tuiles quelquefois recouvertes d'une plaque de fonte intéressante ; au milieu pend, au-dessus d'un feu de tourbe, la *cramillie* fleurdelysée qui supporte le chaudron ou la *méquinette*. Une petite niche est pratiquée dans le fond ; c'est l'*amoirette* où se placent le briquet, la carotte de tabac, les allumettes. A droite, le *cadot* de paille dans lequel, le soir après sa journée de travail, vient se reposer le chef de famille tout en fumant sa courte pipe de Saint-Omer ou son *Te-Deum* de terre noire. Il l'allume avec la *palette* remplie de cendre chaude ou avec son *couvé* de cuivre ou de terre brune. Il a sous la main son soufflet qui consiste en un canon de fusil élargi à une de ses extrémités, afin d'y mettre la bouche ; l'autre bout, plus étroit, est dirigé sur les tisons dont il avive la flamme.

Lorsque les tourbières sont éloignées et que le combustible est le bois, on ne trouve presque jamais qu'un seul *andier* de fer (chenêt). Les bûches sont placées de biais et avancées avec les pincettes au fur et à mesure de la combustion.

De l'autre côté du foyer, se voit un coffre en forme de pyramide tronquée, qui sert aussi de

(1) Atrinquillage, par M. de Guyencourt, p. 20.

siège ; il renferme le sel que l'on conserve précieusement : les droits à payer à la Gabelle sont si lourds ! Dans les ménages plus modestes, il est renfermé dans une boîte accrochée au mur. Pour le réduire en poudre on se sert de l'*égrugeoir*, mortier de bois accompagné de son pilon.

Sur la hotte de la cheminée se trouve le vieux fusil (1) ; ainsi que les assiettes aux chatoyants reflets ; les terres vernissées de Beauvais, de Savignies, de la Chapelle-aux-Pots, de Saurus ; les grossiers mais pittoresques décors de Vron, les invraisemblables cavaliers de Desvres, les éclatantes fleurs de Strasbourg, les faïences dites patriotiques de Nevers. Quelquefois, mais plus rarement, s'étalent avec orgueil des Rouen et des Sinceny. Voici aussi les plats d'étain et de *tierchaïn* d'Amiens, ou des célèbres marques des Flandres. Le gril est accroché sur le côté (2), ainsi que les cuillers à pots, le gaufrier, les patins (3).

La note lumineuse de cet intérieur est donnée par la *potière* ; sur ses gradins se trouvent les plats grossiers et d'un usage courant, les brocs à cidre ou à bière, de grès ou de faïence, les écuelles en bois, les pichets, la *flanière*, le moulin

(1) Sur des armes à feu du XVIII[e] siècle, j'ai trouvé les noms de Longuet et de Pape, arquebusiers à Abbeville.

(2) Plusieurs figuraient à l'Exposition universelle de 1900 et étaient catalogués comme étant de travail picard.

(3) Chaussures d'hiver composées d'une semelle de bois supportées par un cercle de fer.

à café, les cuillers et fourchettes, etc. (1). Tout auprès et bien en vue est suspendue la bassinoire de cuivre ou de laiton au couvercle orné de personnages, d'animaux, de fleurs, d'armoiries.

Les murs, blanchis à la chaux, sont décorés d'images de piété ou de légendes populaires : Le Juif-Errant, Geneviève de Brabant. Elles sortent des presses de Ledien-Candas, de Lefebvre-Corbinière, de Caron-Berquier, d'Amiens, ou bien ont été achetées à quelque colporteur qui les apportait de Chartres ou d'Epinal.

Non loin de là est l'*étimier* qui sert à faire égoutter la vaisselle, puis le buffet de mérisier grossièrement sculpté, en général de fabrication assez récente, il est à trois vantaux et à tiroirs.

Une grande table occupe le centre de la *maison* une petite à trois pieds réunis par deux barres en forme de T, est contre la fenêtre ; des *cayelles* (2) courent le long du mur.

Une *seille* (3) toujours remplie d'eau et un gobelet de fer blanc se trouvent sur une pierre à l'entrée, ainsi que le *ramon* (4) de bouleau. Mais de quelle utilité peut être cette *claie* (5) placée sous les solives noircies ? A déposer, au sortir du saloir,

(1) Dans certaines régions la *barre à pots* remplace la potière. Voir les notes communiquées aux Rosati Picards, par M. Ed. David.

(2) Chaises.

(3) Seau.

(4) Balai.

(5) *Lardoir, lardier.*

le lard qui sert même un peu de baromètre avant de devenir *grillade*. Lorsqu'il fond et s'égoutte sur la terre battue qui tient lieu de parquet, c'est que le temps est à la pluie !

Dans un coin roulent les jouets du dernier-né ; un *bidet de bos* (1), un moulin jaune et rouge rapportés de Notre-Dame de Liesse en même temps que la bouteille qui contient les objets de la Passion. Ici, un curieux meuble : la *glissière*, qui sert au jeune bambin à faire ses premiers pas ; elle est parfois remplacée par le *tourniquet*.

J'allais oublier, en face de la cheminée, la boîte à horloge (le coucou), sculptée au couteau ; son monotone tic tac rompt seul le silence des nuits lorsque tout dort au logis. Quant à la huche à pain, elle a presque complètement disparu depuis que chaque ménage ne *cuit plus*.

A côté, s'ouvre la chambre des maîtres de céans. Le lit de bois de frêne ou de *gaïétier* (2) est recouvert du *loudier* (3) ; quelquefois, il est encastré dans une sorte d'alcôve protégée par des rideaux en toile de Jouy. Au-dessus a été fixé le bénitier de faïence et la branche de buis. Près de l'étroite fenêtre, j'aperçois l'*armoile* (4). Celle-ci est bien picarde et date du temps du roi Louis XIII ; elle est en bon chêne, à deux corps, chacun des

(1) Cheval de bois.
(2) Mérisier.
(3) Courte pointe piquée.
(4) Armoire.

quatre volets se compose de petits panneaux; celui du centre porte souvent une figurine sculptée. Il faut du reste le reconnaître, notre province ne possède pas une école de meubles bien particulière comme la Flandre, la Normandie ou la Bretagne. Cependant certaines sculptures un peu naïves, sarment de vigne ou branche de lierre ont bien un parfum de terroir. Cette armoire contient le linge peu abondant en général et les durs et épais *lincheux* (1) de chanvre; orgueil de la ménagère, puis les vêtements et coiffures; *ahotoir*, *calipette*, serre-tête (2) *casaquin*, *caraco*, *chinoir*, *écorcheux* (3), *cotrons*, *boyettes* (4), et *corps de jupe* de la fermière; *rouillère* (5), *lévite* (6) du fermier. Les villageois n'avaient que l'embarras du choix pour les étoffes, on en fabriquait de toutes espèces en Picardie (7).

Ce petit meuble est le coffret de mariage qui voisine avec le respectable bahut. Jusqu'au moment où l'armoire devint au XVIIe siècle d'un usage courant, il servait à serrer les vêtements. A une de ses extrémités se voit la muche dans laquelle la villageoise dépose les jolies croix d'or

(1) Draps.
(2) Coiffures.
(3) Tablier.
(4) Jupons.
(5) Blouse.
(6) Redingote.
(7) Notes sur les manufactures en Picardie sous l'ancien régime, par M. Cosserat.

et d'argent, souvenir du jour des noces, les dentelles des coiffes et les objets de valeur.

On voyait aussi jadis le rouet, hélas ! bien démodé de nos jours !

L'intérieur que je me suis efforcé de décrire aussi sommairement que possible est celui d'un cultivateur aisé. Dans un milieu plus modeste, nous ne trouverons plus, en général, que deux pièces sur la gauche et le fournil à droite, derrière la cheminée. Là, plus de sculptures ni de gaies faïences coloriées !

Quant au manouvrier, son logis consistera le plus souvent en la seule *maison*, accompagnée d'une chambrette ; les meubles sont rares et d'une simplicité extrême, la petite table ronde elle-même fait défaut et le pavage est toujours remplacé par la terre battue.

Pour se rendre un compte exact de ce que devait être cet intérieur campagnard, il faut se le figurer habité par toute une famille portant les jolis costumes d'antan ; les vieilles avec l'*ahotoir* (1), les jeunes avec la coiffe aux blancs bavolets, la jupe et le fichu aux voyantes couleurs. Tout cela a presque disparu ; cependant toute poésie n'est pas encore bannie du home picard. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur les toiles de nos peintres contemporains ; la note est parfois un peu grise, mais peut-il en être autrement sous

(1) L'ahotoir, d'après M. Pinsard, n'était employé que pour aller à l'église et pour les enterrements.

le ciel brumeux et mélancolique de notre vieille province (1) !

Quant aux amateurs de couleur locale, ils découvriront encore quelques coiffes dans l'Oise, quelques costumes de pêcheuses le long des côtes, quelques ahotoirs, calipettes et marmottes sur la tête des campagnardes. Certaines sont restées fidèles aux grandes mantes noires à capuchon.

Nos sujets d'étude seront rares. Les demeures légèrement construites ont, pour la plupart, disparu à la suite d'incendies ; celles de pierre ou de brique étaient peu fréquentes dans les villes, elles devaient l'être encore moins dans les villages. Les quelques spécimens de cette dernière catégorie que nous rencontrons dans nos pérégrinations, sont des habitations seigneuriales, des prieurés qui sortent un peu de notre cadre et ont été souvent et trop bien décrits pour trouver place ici. Ce sont par exemple : le joli manoir de Guémicourt, les prieurés d'Airaines, de Laleu, la maison dite des templiers à Domart, etc., etc. Je laisserai aussi de côté les grandes exploitations rurales et en particulier les fermes d'abbayes.

(1) Pour le mobilier et le costume, voir la Vie agricole sous l'ancien régime en Picardie et en Artois par le baron de Calonne, et les Us et coutumes des habitants de Meigneux par M. de Guyencourt.

En cherchant bien dans notre Picardie, nous trouverons encore çà et là quelques chaumières pittoresques. Quoi que leur nombre diminue chaque jour, elles sont encore trop nombreuses pour être toutes citées. Nous nous arrêterons de préférence aux vieilles bâtisses de bois des XVe, XVIe et commencement du XVIIe siècle (1); il est souvent difficile de leur assigner une date précise par suite du manque de motifs décoratifs Toutes, je l'avoue, n'ont pas été édifiées par des paysans, mais toutes ont leur cachet de rusticité qui les fera distinguer facilement de leurs voisines de la ville. En général moins ornées que ces dernières, elles sont simplement mises comme il convient à des campagnardes. Cependant un petit sentiment de coquetterie a fait placer par-ci par-là un motif d'ornementation, une modeste sculpture dans lesquelles nous retrouvons la main du vieil entailleur d'images picard. A remarquer aussi que leur façade éclairée par peu de fenêtres est sur la voie publique ; l'homme des champs ne tenait pas autant que le bourgeois à avoir pignon sur rue. Trop simples pour attirer l'attention, elles ont jusqu'ici peu tenté l'archéologue et l'artiste.

Quant aux vestiges du XVIIe et XVIIIe siècles, ils se rencontrent fréquemment, mais en général offrent peu d'intérêt. Ils consistent en bâtisses de

(1) Chez nous, l'agencement des pièces de bois est souvent plus artistique et plus intéressant que dans les maisons rurales de Normandie.

brique ou de pierre, portant, inscrite sur leur façade, au moyen d'ancres de fer, la date de leur édification, presque jamais d'ornements.

COTTENCHY

(Canton de Boves).

Le hasard me fit découvrir à Cottenchy cette vieille maison du XVI[e] siècle. Elle possédait un second étage démoli il y a quelques années comme le premier; il était en encorbellement et contenait une cheminée en bois portant la date de 1617, m'a-t-on dit. Un toit, très élevé le surmontait. Le seul étage qui subsiste est en torchis; cinq corbeaux en bois le supportent; deux sont ornés de culots, le troisième d'un écu chargé d'un fleuron. Des goussets à redents sculptés relient le sommier aux avant-soliers. Ces derniers se terminent par des écussons, mais on n'y distingue plus aucun ornement. Un seul dans la pièce d'entrée représente un *Agnus Dei* bien conservé. Mais le morceau le plus intéressant était une cheminée supportée par deux colonnes de pierre. Je n'en ai retrouvé qu'un chapiteau et un tronçon de colonne. Ce chapiteau très simple est surmonté d'un tailloir large de 0^{m}49 centimètres, arrondi dans sa partie inférieure. A chaque angle, existent de larges feuilles lisses sans crochet; entre elles se voient

d'autres feuilles plus courtes dont le sommet se recourbe légèrement. Le fût a $0^n 80$ centimètres de hauteur sur $0^m 30$ centimètres d'épaisseur. Cette colonne daterait, d'après M. Milvoy, du commencement du XIII[e] siècle. Provient-elle du Paraclet? C'est très probable.

La seconde colonne a malheureusement disparu ; elle aurait été placée avec son chapiteau dans les fondations de la porte qui donne sur la rue.

Ce logis était le chef-lieu du fief de la Batte. M. de Beauvillé (Documents inédits : III, 693, IV, 489), nous dit que ce fief est la moitié du fief Pillon ; il relevait de la châtellenie de Boves, « mouvant de la châtellenie de Coucy, par 60 s. parisis de relief » ; c'est donc un fief noble. Il consiste en 1692 en une maison située près du ruisseau de la fontaine et tenant par devant à la rue..... Pierre Pillon, prêtre, l'a partagé entre ses deux frères : Laurent, qui en fait le relief le 11 février 1562 et a continué le fief Pillon ; et Michel qui a présenté son relief le 22 janvier 1563, de l'autre moitié devenue fief de la Batte ».

En 1593, Richard Louvel est seigneur de la Batte. De 1689 à 1692 le fief appartient à Jean Quignon, fils d'Honoré, avocat au bailliage d'Amiens. Nous le retrouvons depuis cette date comme étant la propriété de la famille Boilleaux (1).

(1) Renseignements fournis par M. de Witasse.

RUMIGNY

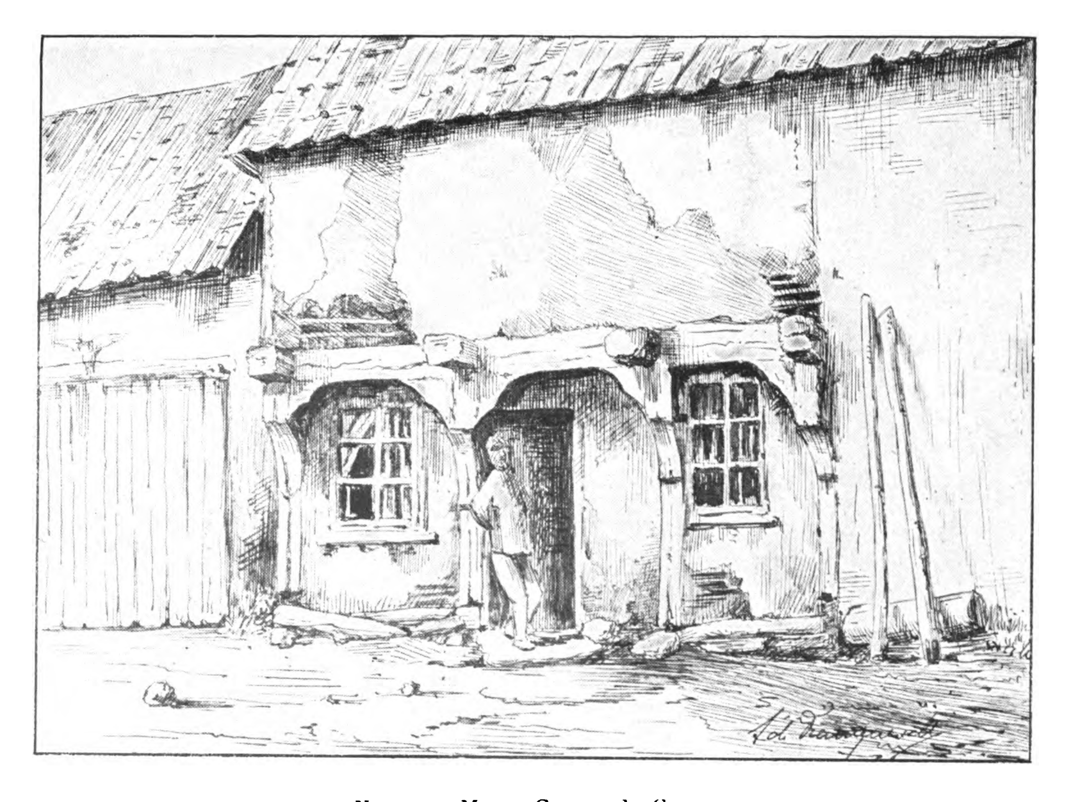
(Canton de Boves).

De la même époque, mais d'un aspect tout autre est la ferme en briques de Rumigny décrite par M. Roux dans la Picardie historique et monumentale. Le pignon à gradins, « dominé par une cheminée des plus curieuses dont le coffre, carré à sa sortie du toit, présente dans sa partie supérieure une série d'arêtes en dents de scie formée, sans doute, par des briques posées de biais », possède de hautes fenêtres à croisée, ornées de moulures et défendues par des grilles que je signale aux amateurs de ferronnerie. « Un barreau sur deux se termine par des fleurons à la naissance desquels on remarque de petits écussons en fer découpé, du plus gracieux effet. »

NAMPS-AU-MONT

(Canton de Conty)

Je recommande aux nombreux touristes qui, pendant la saison d'été, vont admirer l'église romane de Namps-au-Val, de se détourner un peu de leur route et de gagner Namps-au-Mont. Ils verront là, au centre du village, une vieille masure sans aucun ornement, sans aucune sculpture, mais très amusante selon l'expression chère aux peintres. Elle est basse, en torchis, avec



NAMPS-AU-MONT. Canton de Conty.



un étage surplombant à forte saillie. Mais ce qui frappe surtout, c'est son aspect de solidité; sablière, corbeaux, goussets redentés sont taillés en plein cœur de chêne. On sent qu'on est dans un pays de forêts où le bois était anciennement à bon marché.

Malgré mes recherches, je n'ai pu recueillir aucun renseignement sur son histoire.

LA FALOISE

(Canton d'Ailly-sur-Noye)

On y voit une vieille demeure située auprès de la rivière. Elle est à un étage soutenu par cinq corbeaux ; un petit ornement denticulé décore le sommier. Les fenêtres du haut ont un cachet tout spécial avec leurs petites vitres et le meneau de bois qui les sépare. Le soubassement, comme celui de la plupart des vieux logis du village, est en belle pierre du pays. Il en est de même du pan de mur qui avance sur la rue et qui appartient à un four. La toiture est couverte en tuiles ; quant à l'intérieur, il ne présente rien de particulier.

PAILLART

(Canton de Breteuil. (Oise).

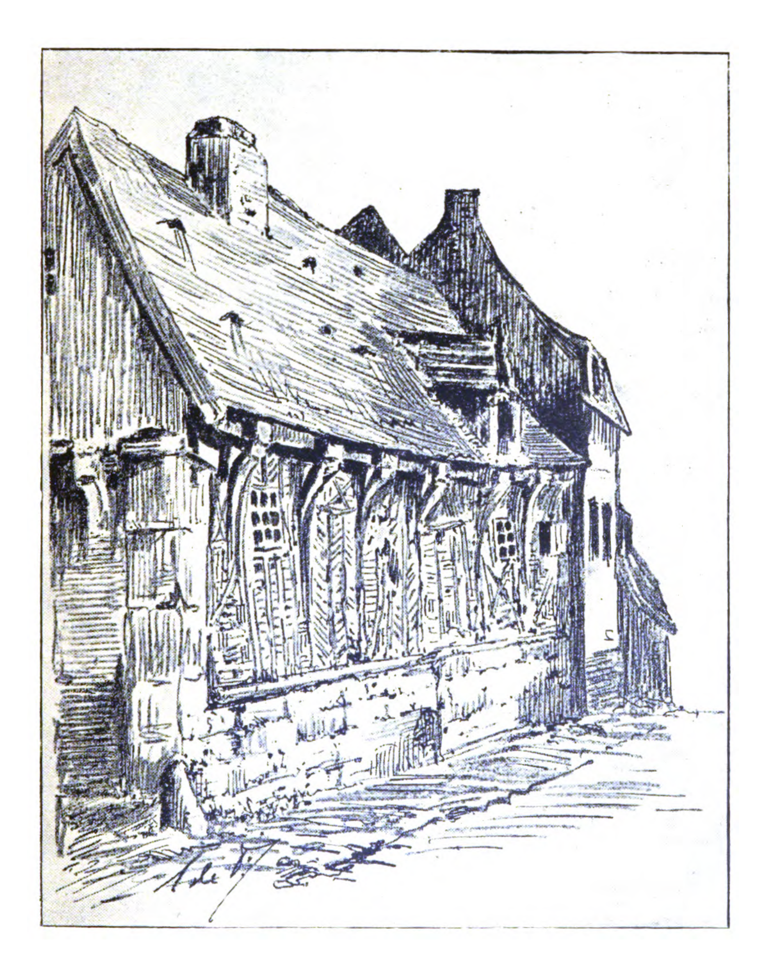
Nous sommes trop près de Paillart pour laisser de côté cette jolie ferme, transformée en mairie et en école. On me reprochera peut-être de sortir

du département, mais cette commune dépendait anciennement de la Picardie.

Ce qui frappe tout d'abord dans cette façade, c'est la charpente en pans de bois, dont tous les vides sont remplis de briques posées de façons différentes et du plus gracieux effet ; ici ce sont des brins de fougère ; là, un damier ; plus loin, une autre combinaison encore. La retombée des consoles sur les montants se compose de culots et d'écussons. Sur les deux étaux de droite, l'entailleur d'images a placé de petits motifs finement sculptés. Le premier à gauche consiste en une arcade en tiers-point supportée par deux culs-de-lampe et surmontée d'une croix ; le second en un arc en accolade orné de redents qui se terminent par des fleurons. La sablière se trouve directement sous le toit ; elle est décorée comme à la Faloise de dents de scie. Nous remarquons des goussets sculptés et des moulures prismatiques autour des fenêtres garnies de barreaux de fer. La façade sur la cour ferait penser aux constructions normandes avec sa charpenterie de bois et son *païllis*.

A noter aussi la grange au pignon redenté. Cette métairie aurait été occupée, dit-on, par les régisseurs de la terre de Paillart. Cette seigneurie était tenue du comté de Corbie en deux fiefs. Le premier appartint successivement aux Coucy, Clermont-Nesle, Sempy, Menou et Paillart.

Le second fief, depuis le premier quart du



PAILLART. Canton de Breteuil (Oise).


UNIV.
OF
MICH.

XII[e] siècle, eut pour seigneurs les membres de la famille de Paillart. « Mille qui avait acquis le premier fief mourut sans enfants. Son neveu Jean de Poitiers, seigneur de Arcy et de Meurseault, fût son héritier et releva les deux fiefs en 1473. Raoul de Lannoy, seigneur de Folleville en était possesseur en 1481, par acquisition de Philippe de Poitiers, fils de Jean, sans doute » (1). Nous relevons ensuite les noms de Antoine de Silly, du comte de Joigny, général des Galères, du duc de Retz, qui vend Paillart en 1644 à Charles de Monchy, marquis d'Hocquincourt. La terre passe plus tard par alliance aux de Pas de Feuquières qui la cèdent, le 23 août 1713, à René Boutin écuyer Sgr de la Boissière. En 1757, elle est vendue de nouveau à Charles du Moulin (2).

PONTAVERT-CRAONNE

J'ouvre une parenthèse pour noter à Pontavert (Aisne), une maison en bois et briques qui doit être du même temps que la précédente. A quelques kilomètres de là, à Craonne, se voit une pittoresque auberge dont les poutres formant consoles, très-rapprochées, reposent sur des corbeaux de pierre. Le rez-de-chaussée de ces deux bâtisses est aussi de pierre.

(1) Notice sur le village, le château, les seigneurs, l'église et les tombeaux de Folleville, par Goze.

(2) Com. de M. de Witasse.

NAMPTY

(Canton de Conty)

Il est assez curieux de trouver ici une vieille ferme isolée du village, de l'autre côté de la rivière de Selle qui doit avoir de tout temps, servi à une exploitation rurale. Elle est située au fond d'une cour, dont les granges et les étables occupent les autres faces. Le terrain tourbeux sur lequel elle a été placée lui a fait perdre un peu la ligne horizontale. Comme beaucoup des maisons que j'ai étudiées, elle a été retravaillée, restaurée, badigeonnée.

Elle se compose d'un long corps de bâtiment en torchis, à un étage en saillie supporté par trois avant-soliers. Les sommiers semblent avoir été refaits. La façade se termine sur la droite par un mur en briques et pierres. Au dessus des fenêtres on aperçoit l'extrémité de cinq grosses poutres : y avait-il un second étage ?

Le manoir seigneurial qui a remplacé la ferme actuelle était ruiné en 1372. Il se trouvait situé « près de la grande rivière » (1). Elle fut très probablement construite par les du Caurel, que nous trouvons seigneurs de Nampty au XVIe siècle. Cette famille devait avoir un faible pour l'architecture, car, si je ne me trompe, c'est elle qui avait fait bâtir

(1) Notice historique sur Nampty par M. G. de Witasse, p. 6.



ARGUEL. Canton d'Hornoy.


UNIV.
OF
MICH.

la maison dite *des ramoneurs* à Amiens, malheureusement démolie aujourd'hui et réédifiée en Seine-et-Marne.

La terre passa ensuite aux du Val de Nampty, qui la possédaient encore tout dernièrement.

ARGUEL

(Canton d'Hornoy).

Grâce aux renseignements de MM. Delambre et Milvoy, j'ai pu découvrir à Arguel l'*ancienne ferme* dont le haut toit de chaume, tout doré des fleurs de *sedum acre*, dépasse seul les haies et les broussailles. J'abrège la description pour éviter les redites continuelles et renvoie à Cottenchy ; à peu de chose près, même architecture et même façade qu'un appentis cache en partie. L'intérieur nous arrêtera davantage. La charpente est belle; à noter un poinçon qui affecte la forme d'une colonnette semblable à celles que nous rencontrons dans les églises de cette époque. Les maîtresses poutres, énormes, supportées par des contre-fiches, s'amincissent à l'aide de moulures à une certaine distance des pieds-droits et s'ornent de chanfreins.

Un escalier droit, dont la voûte est à ressauts, conduit dans une première cave rectangulaire, voûtée en pierre avec nervures en forme de gros tores qui se prolongent jusqu'au sol sans se transformer en colonne. En face de l'entrée est une

petite niche qui rappelle certaine piscine de chapelle. Tout l'ensemble de cette ferme délabrée mérite l'attention, car, en outre de la maison d'habitation, se trouvent des granges et étables qui doivent être du même temps.

Arguel, jadis cèntre important, soutint un siège en 1402. La plupart des constructions qui étaient en bois furent alors détruites par l'incendie. Le village ne se releva jamais de ce désastre.

Les bâtiments qui nous occupent auraient fait partie de la ferme du château dont on retrouve les ruines non loin de là. Ils appartenaient en dernier lieu aux Ternisien d'Ouville qui possédaient déjà au XVIII[e] siècle, d'après le marquis de Belleval, le fief de Saint-Blimont-les-Arguel. Du reste, pour la partie historique, je ne saurais mieux faire que de conseiller la lecture de la *notice historique sur Arguel* de M. Limichin et *la vallée du Liger et ses environs* de M. Alcius Ledieu.

EQUENNES

(Canton de Poix).

Cette commune possède deux maisons genre normand, l'une dans la grande rue, l'autre auprès de l'église. Elles sont sans encorbellement, mais en pans de bois. La seconde a un auvent en ardoises, comme du reste beaucoup de bâtisses du village. Une partie de la façade est aussi recouverte d'ardoises. Elles sont moins anciennes



Sarnois. Canton de Grandvilliers (Oise).



que celles que nous avons jusqu'ici passées en revue ; aussi je les recommande moins aux archéologues qu'aux dessinateurs et photographes (1).

SARNOIS

Non loin de là, à Sarnois (canton de Grandvilliers, Oise) ; ils trouveront en grand nombre le type classique de la chaumière ; grand toit, petites lucarnes sous le chaume, charpente souvent apparente avec grande variété de combinaisons. Les soubassements sont en silex. Deux ou trois sont bien jolies et mériteraient de passer à la postérité. L'une d'elles a un tuyau de cheminée en briques décoré d'un losange surmonté d'une arcade géminée. C'est avec celui de Rumigny un des rares spécimens ornés que nous ayons rencontré.

FLIXECOURT

(Canton de Picquigny)

On est tout étonné de trouver non loin des usines de Flixecourt, rue Basse du Plachot, une vieille demeure rappelant un peu celle de Namps-au-Mont. Comme elle, elle est basse et sans étage ; sa façade établie en porte-à-faux est supportée par quatre poutres en consoles ; un toit aigu la sur-

(1) Deux ou trois spécimens du même genre existeraient à Beaucamp-le-Vieux.

monte. Les goussets sont légèrement sculptés et une accolade se remarque sur la sablière. La cheminée est ancienne ainsi que l'escalier à vis dont le noyau semble avoir à la base des traces de moulures prismatiques. Il est à craindre que ce vieux vestige ne disparaisse prochainement, comme ont déjà disparu deux habitations semblables démolies il y a quelques années.

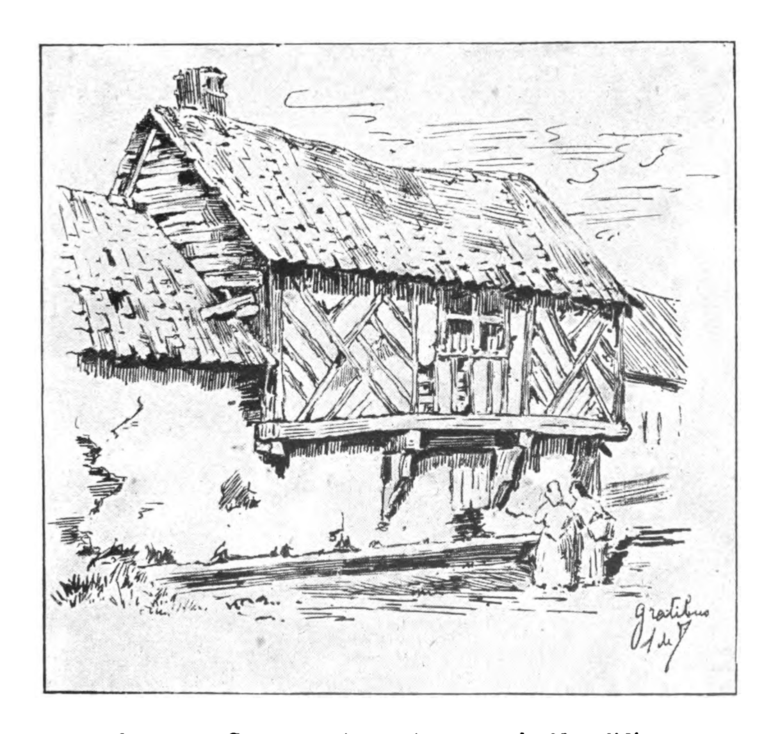
Cette bâtisse serait située sur la terre et seigneurie de la Cour-de-Fieffes qui relevait de Picquigny, de la partie tenue du comté de Corbie. Son nom vient de la famille de Fieffes. Armand de Fieffes, chevalier, seigneur de Nesle, la possédait en 1459-1511. En 1555, elle appartint à Jean de la Motte. Après lui, le fief fut divisé entre les Louvencourt et les Croquoison.

GRATIBUS

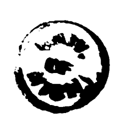
(Canton et Arrondissement de Montdidier)

L'arrondissement de Montdidier nous fournira aussi un intéressant sujet d'étude. A quelques kilomètres de cette ville, dans la vallée des Trois-Doms, nous rencontrons le village de Gratibus. Dans la grand'rue, une maison attire notre attention. Elle est construite en pans de bois et paillis ; son unique étage en encorbellement est supporté par trois avant-soliers.

Au centre, une fenêtre à croisée, dont deux



GRATIBUS. Canton et Arrondissement de Montdidier.



volets anciens bouchent le bas. Aucun ornement si ce n'est une moulure denticulée qui décore le sommier, et une ligne bien effacée de quatre-feuilles à l'appui de la fenêtre. Des pièces de bois formant croisillons réunissent les montants; d'autres placées en bâtons-rompus remplissent les vides ; tout cela forme un enchevêtrement du plus pittoresque effet.

Elle était primitivement recouverte de chaume et sur une poutre de l'intérieur se lisait, dit-on, une inscription en caractères gothiques.

Rien de particulier du côté du jardin ; mais toute cette partie de la bâtisse menace ruine.

Comme les peuples heureux, cette masure n'a pas d'histoire !

HARBONNIÈRES

(Canton de Rosières)

Le Santerre est trop près de nous pour ne pas y faire une courte incursion. A Harbonnières se trouve, rue d'Amiens, une boulangerie à un étage avec poutre encorbellée, supportée par des consoles. La façade entièrement recouverte de plâtras est sans caractère.

Même rue existe une construction en briques et pierres que je ne signale que pour mémoire, car elle n'est pas de l'époque dont je m'occupe ; sur un cartouche se lit la date de 1659. On y voit quelques ornements de pierre, en particulier un

petit motif sculpté au-dessus de la porte. A droite et à gauche sont deux espaces vides qui devaient être occupés par des plaques portant peut-être des inscriptions. Elle aurait été édifiée par la famille des Planty.

LIHONS

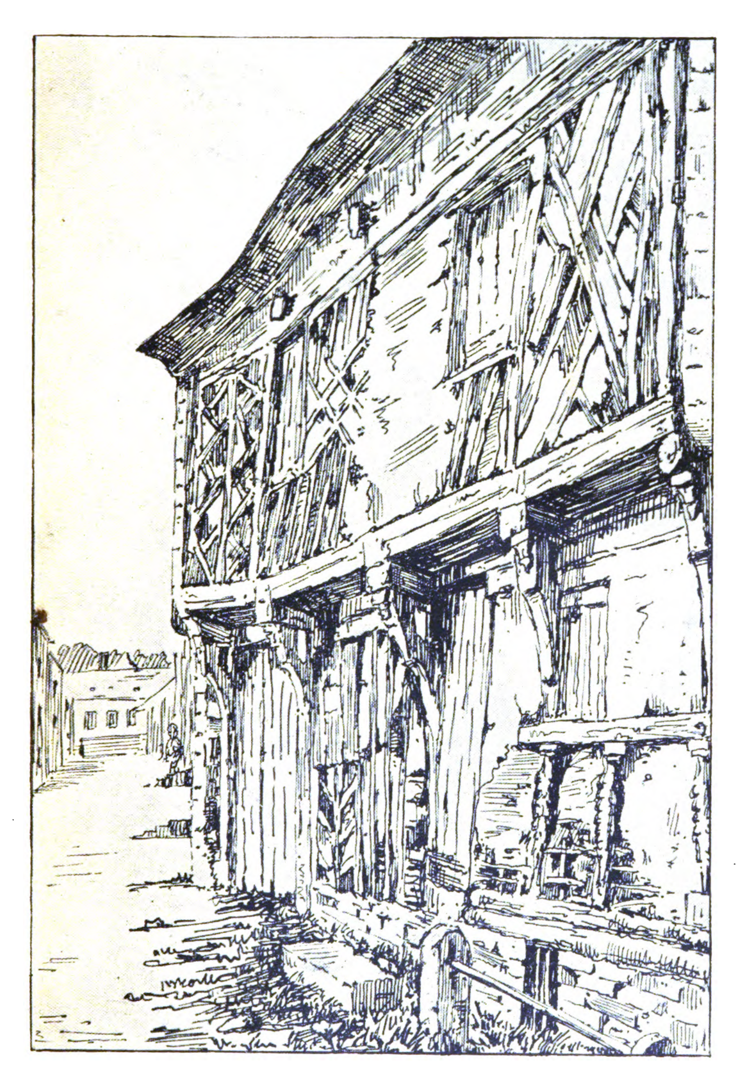
(Canton de Chaulnes).

A l'angle de la place se voit une masure à l'aspect vieillot et délabré, brouillée depuis longtemps avec les lois de l'équilibre. Elle est en si triste état qu'il a fallu recouvrir de plaques de tôle la partie de la façade exposée à la pluie ! Elle n'a qu'un seul étage avançant sur la rue et sans grand intérêt. Il est supporté par quatre ou cinq poutres en potences.

Sur la même place, quelques pignons en encorbellement indiquent que beaucoup d'habitations devaient aussi avoir leur cachet ; malheureusement des réparations modernes ont tout unifié.

DOMART-EN-PONTHIEU

Si nous pénétrons dans l'arrondissement de Doullens, nous rencontrons dans le pittoresque bourg de Domart-en-Ponthieu un intéressant vestige de la fin du XVI[e] siècle. Rue de l'Arbret, en face de la remarquable demeure dite des Templiers, trop connue pour nous arrêter longtemps,



Domart-en-Ponthieu.


UNIV
OF
MICH.

existe une vieille maison à charpente apparente sur soubassement en briques, séparée de ses voisines par des pignons de pierres.

Deux fenêtres et une porte au rez-de-chaussée, deux fenêtres à l'étage s'ouvrent sur la rue. Cinq avant-soliers avec culots supportent la sablière, laquelle est ornée de petits canaux. Les montants sont réunis par des croisillons agencés de différentes façons et qui coupent la monotonie de la façade. Ce qui surtout attire le regard, c'est à droite de la porte une barre d'appui supportée par trois consoles sculptées. Ne serait-ce pas la base de fenêtres servant à la devanture d'un étal de boutique ?

Au bas du second corbeau de droite, on distingue encore un animal ailé. Une pièce de bois sculptée qui formait bandeau au-dessus des croisées, a été enlevée dernièrement ; elle était d'un travail assez grossier et n'avait paraît-il que le mérite de l'ancienneté (1).

Ce logis, à la fin du XVIII[e] siècle, appartenait à la famille Foubert qui le possédait encore il y a quelques années.

Je ne sais s'il a été dessiné par M. L. Duthoit, car on ne le retrouve pas dans les jolis croquis qui ornent l'ouvrage sur Domart de MM. Janvier et Bréard.

(1) Communication de M. Macquet, de Domart.

PERNOIS

(Canton de Domart)

Au petit Château, on loge à pied et à cheval ; telle est l'enseigne qu'on déchiffre avec peine sur une façade de la rue du Bas, à Pernois. L'antique hôtellerie ne diffère de ses contemporaines, déjà étudiées, que par deux énormes pignons à gradins surmontés de tuyaux de cheminées, le tout en pierres. L'intérieur a été modernisé ; un vieux colombier qui existait encore il y a quelques années a disparu. Ce vestige des siècles passés est en bien triste état ; il mériterait cependant un meilleur sort et il devrait être conservé mieux que ne l'a été son voisin, le château des évêques d'Amiens.

En 1726, Marie-Marthe du Candas, veuve du sieur Desjardins en son vivant procureur au bailliage d'Amiens, loue son immeuble. L'acte est passé devant Nicolas Hirondart, lieutenant de la terre et seigneurie de Pernois, Halloy et St-Hilaire, assisté de son greffier. La dame se réserve, quand elle viendra à Pernois, une chambre et une salle ; probablement la grande pièce du rez-de-chaussée.

Elle défend de mettre dans son pré des bêtes « alène » dont l' « allenne » nuirait aux arbres ! Suivent une foule de clauses dont la minutie étonne à notre époque. La maison principale était

alors couverte de tuiles, les communs de chaume. A la fin du XVIII[e] siècle, les propriétaires auraient été les Froidure (1).

BOURSEVILLE

(Canton d'Ault)

Ce village du Vimeu nous offre une construction toute couverte de plantes grimpantes qui rappelle les cottages de nos voisins d'Outre-Manche. Son étage supporté par sept ou huit consoles est surmonté d'un toit élevé recouvert d'ardoises. Elle est percée de fenêtres plus larges que celles rencontrées jusqu'ici et qui, pour la plupart, ont conservé leurs petites vitres. L'extrémité des maîtresses poutres se voit sous la toiture selon l'usage assez fréquent au XVI[e] siècle.

Elle dépendait de la Seigneurie qui fut possédée par François de Monchy (1550), peut-être par les de Blondy en 1693, puis par les Louvencourt (2).

En 1793, Bourseville appartenait au marquis d'Estrades, seigneur de Beaucamp-le-Jeune, Offoy et autres lieux. Ce fief, confondu avec celui du Hamel, était tenu en plein fief et hommage du marquisat de Gamaches appartenant à monsei-

(1) Acte communiqué par M. Desplanques, de Domart.

(2) Histoire de cinq villes et de trois cents villages. Prarond Tome II, p. 211.

gneur le comte de Rouault. Le fief du Hamel fût séparé de celui de Bourseville pour appartenir au chevalier de Caumont et d'Epagne; il passa de là dans les mains de la famille du Passage.

Bourseville fut vendu en 1778 par la vicomtesse de Chazeron et la comtesse de Turenne, demoiselle de Baschy, héritières du marquis d'Estrades à Philippe Pauchet qui ne la posséda que deux ans. Elle appartint ensuite à Claude le Doux, écuyer, fermier général des Molières du Marquenterre, qui épousa Marie-Hélène Ficheux. Leur fille unique fût mariée à Claude-François-Bisson de la Roque. La terre est restée depuis la propriété de cette famille (1).

AULT

Il est impossible de quitter ce canton sans entrer, ne serait-ce qu'un instant, dans la cour de la maison Landot, à Ault. Rien sur la rue ne ferait deviner ce joli intérieur dont la vue repose un peu les yeux des constructions, souvent étranges, qui surgissent tout le long de nos côtes pour la plus grande joie des baigneurs !

On se croirait transporté dans un des vieux quartiers de Rouen. Sur la gauche, un corps de bâtiment encorbellé ; dans l'angle une tourelle

(1) Renseignements communiqués par M. Bisson de la Roque.





Hamel. Annexe de Brutelle. Canton de Saint-Valery.

contenant l'escalier, dans le fond le dessus de porte ; partout la charpente apparente. Ces façades tourmentées, ces toitures irrégulières extrêmement saillantes donnent à tout cet ensemble un charme particulier.

BRUTELLE

(Canton de Saint-Valery)

La Ferme du Hamel

Si on se rapproche de la mer, dans le triangle formé d'alluvions qui s'étend à gauche de la baie de Somme, on trouve peu de vestiges anciens : à noter néanmoins de nombreuses toitures de chaume.

Cependant, le hameau du Hamel, annexe de Brutelle, possède une ferme assez curieuse. Le corps de logis à un étage est construit en charpente dont les intervalles sont remplis par du mortier ; aucun ornement ni sculpture.

L'antique pigeonnier qui occupe le centre de la cour est bâti sur le même modèle ; mais sur chaque face, les pièces de bois sont placées de vingt façons différentes et produisent un charmant effet. Cette manière de construire qui est rare dans notre province a été conservée jusqu'à nos jours en Normandie.

L'écurie qu'on aperçoit sur la droite et qui porte la date de 1654, mérite aussi l'attention. La

façade se compose d'assises alternées de briques et de pierres. Un larmier surmonte les fenêtres.

De même que j'ai emprunté à M. de Guyencourt la photographie du Hamel, de même je lui emprunterai quelques renseignements historiques. Cette métairie fut le chef-lieu d'un fief possédé par les familles Tirel, de Rambures, de Courcelles, Tacquet, de Boulogne, de Pocholles, du Bouchet, Coste de Champeron, Despretz de Soligny et et de nos jours par les Hecquet d'Orval.

BERNAY

(Canton de Rue)

Cette maison, encadrée dans des bâtiments de diverses époques, a servi de temps immémorial de relais de poste. Elle se trouve située sur la grand' route de Paris à Calais et se compose, comme presque toutes les constructions que nous avons étudiées, d'un étage surplombant soutenu par des poutres sculptées. Elles sont ici au nombre de sept. Les six premières, en partant de la gauche, sont ornées de têtes humaines comme des blochets d'église. Ce qui est surtout remarquable dans cette façade, c'est le sommier orné de deux guirlandes de feuillage ; la plus basse s'enroule sur un bâton écoté. Toutes ces sculptures sont malheureusement recouvertes de badigeon et de

platras qui cachent peut-être une charpente intéressante; elles paraissent être du xve siècle.

Ce devait être un pittoresque spectacle que celui que présentait il y a un siècle la vieille hôtellerie à l'arrivée des massives diligences. La grande cour s'animait des claquements du fouet des postillons, des allées et venues des palefreniers qui s'agitaient autour des cent-quatre-vingts chevaux que comptaient les écuries. C'était un va-et-vient perpétuel de véhicules de toutes provenances et de toutes formes, depuis les lourdes berlines jusqu'aux légères voitures de mareyeurs. Les voyageurs venaient en foule, principalement les Anglais. Ce n'était pas l'amour de l'archéologie qui les attirait, mais celui de la bonne chère; la cuisine de Bernay jouissait alors d'une grande réputation.

Les hôtes de marque étaient nombreux. Le roi Louis-Philippe et sa famille s'y arrêtèrent souvent. Les jeunes princes d'Orléans venaient familièrement s'asseoir sous la hotte monumentale de la cheminée, s'amusaient à suivre le mouvement de la cour, tout en surveillant les apprêts du souper.

Le prince Louis Napoléon y vint aussi, non en touriste, mais comme prisonnier au retour de la tentative de Boulogne (1). Victor Hugo y séjourna

(1) Alexandre Dumas a placé une scène de la Jeunesse des Mousquetaires à Bernay-sur-Maye.

en 1837 après une excursion en Belgique et y écrivit deux lettres le 4 et le 5 septembre (1).

« Bernay, où je suis en ce moment, n'est qu'un hameau..... mais le hasard a voulu que ce hameau fût situé au point précis où la diligence qui arrive de Paris a faim pour déjeuner et où la diligence qui arrive de Calais a faim pour dîner. De ces deux diligences qui arrivent là, l'une du Sud, l'autre du Septentrion, la bouche ouverte, il est résulté »... l'Hôtel de la poste. « C'est un des meilleurs logis que j'ai rencontrés sur ma route.

La basse-cour, qui est sous ma fenêtre, est magnifique. Ce n'est pas une basse-cour, c'est un océan. Il y a là tout un monde de poules, de canards, de vaches, de porcs, de dindons, de pigeons et de pintades qui vit bruyamment et joyeusement, sans prendre garde aux sinistres lueurs de la cuisine. De cette immense basse-cour il germe une table d'hôte colossale qui s'épanouit deux fois par jour. Quoi qu'il en soit, et sans songer à la table d'hôte, ce monstre à dents de requin, toutes ces omelettes, toutes ces côtelettes, tous ces jambons, tous ces salmis, grouillent, piaillent, bêlent, chantent, roucoulent, grognent, volent, marchent, nagent et flânent parmi les Alpes de fumier où les mares font des lacs ; tumulte amusant pour le voyageur qui, comme moi, regarde la basse-cour pendant que le dîner cuit et ne dédaigne pas Fielding en attendant

(1) En voyage. France et Belgique.

Chevet. Chevet ne gâte jamais le paysage. L'idée de la bécassine colore le groupe un peu sec du chasseur et du chien d'arrêt; et il y a,pour le marcheur affamé, un certain charme à penser que dans ces belles eaux vives près desquelles il se repose, on pêche d'excellentes truites. Les hommes du quinzième siècle ne peignaient et ne sculptaient jamais une rivière sans en montrer le poisson ».

Tout est bon, tout est propre, tout est riant, il n'y a qu'un mais : c'est qu'à Bernay on reçoit la « *Gazette de France* »!

Bernay servait déjà depuis longtemps de poste aux chevaux, lorsqu'il fût vendu par Obry et la dame veuve Matifas, par contrat du 5 avril 1732, par devant maître Jullien, notaire à Rue, à J.-B. Dennel et Marie-Jeanne Devillers, sa femme. Leur fille l'apporta en dot en 1753 à son mari Louis-Ignace de Roussen, maître de poste.

Charles-François de Roussen, fils d'Ignace et de Marie Devillers, hérita de la maison paternelle, qui fût vendue en 1802 par sa veuve Madame Haudry, à Monsieur et à Madame Decrept, dont le fils épousa en 1813 Mademoiselle E. de Roussen, fille des anciens propriétaires. Aujourd'hui encore elle appartient à la famille Decrept (1).

(1) Je dois ces renseignements à l'extrême obligeance de Madame Decrept ; j'aurais voulu pouvoir donner ici in-extenso sa charmante étude sur Bernay.

MM. Pinsard, Levoir, G. Baril, Siffait de Moncourt et L. Matifas ont bien voulu me procurer aussi de précieux renseignements pour cette notice.

Beaucoup de sujets curieux ont dû m'échapper. Ils pourront donner lieu à une nouvelle étude, ainsi que les vieilles demeures des villes et bourgs tels qu'Abbeville, Péronne, Montdidier, Picquigny, Rue, Corbie, Roye, Nesle, etc.

Mon seul désir a été d'attirer l'attention de tous ceux qui s'intéressent au passé sur quelques vestiges pittoresques de notre Picardie, avant que l'ère de la brique et du ciment armé ne règne sans partage et ne transforme nos fermes en usines et nos poétiques villages en cités ouvrières.

A. de Francqueville

SOCIÉTÉ

DES

ANTIQUAIRES DE PICARDIE

PROGRAMME DES CONCOURS DE 1904 et 1905

Prix d'Histoire. — Fondation Le PRINCE

Une médaille d'or de la valeur de **500** fr. à l'auteur du meilleur *Mémoire manuscrit sur un sujet d'histoire relatif à la Picardie, antérieur à 1789, laissé au choix des concurrents* (Histoire civile, religieuse, militaire, artistique ou littéraire ; même celle des légendes et des chansons en dialecte picard, en patois ou en français ; Étude du Commerce et de l'Industrie en Picardie ; Description des costumes usités en Picardie).

L'auteur, qui choisira pour sujet un groupe de communes, devra prendre un groupe historique ou administratif ancien ou moderne, comme Pagus, Doyenné, Seigneurie, Canton, Arrondissement.

La Société a décidé, dans son assemblée générale de 1902, que, bien qu'aucun des travaux présentés ne doive traiter de questions postérieures à l'année 1789, on peut y citer, accessoirement, des faits qui se sont produits depuis cette époque.

Prix d'Archéologie — Fondation Le DIEU

Une médaille d'or de la valeur de **500** fr. à l'auteur du meilleur *Mémoire manuscrit d'archéologie, concernant la Picardie, au choix des concurrents.* (Description archéologique d'une église, d'un monument civil ou militaire. — Épigraphie. — Numismatique. — Tapisseries. — Vitraux. — Collection de dessins archéologiques inédits, etc.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les Mémoires seront adressés avant le 1er **Octobre** 1904, pour le 1er concours, ou avant le 1er **Octobre** 1905, pour le second, à M. le Secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens : ils ne seront point signés et porteront une devise qui sera répétée sur un billet cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur.

Les mémoires présentés ne doivent point contenir de *dédicace.*

Ils devront être *inédits* et n'avoir point été présentés à d'autres Sociétés.

L'auteur qui se fera connaître sera, par ce seul fait, exclu du concours.

Tout mémoire présenté au Concours deviendra la propriété de la Société; l'auteur ne pourra le retirer, ni le faire imprimer sans l'autorisation expresse de la Société; mais il aura la faculté d'en garder, d'en prendre ou d'en faire prendre copie, sans déplacement du manuscrit. Cependant l'auteur d'un travail non récompensé pourra, en se faisant connaître, rentrer en possession de son manuscrit. Désormais les rapports sur les mémoires présentés au concours ne seront pas lus en séance publique. On proclamera seulement les noms des lauréats.

La Société ne prend en aucune façon l'engagement de publier à ses frais tout mémoire récompensé ou même couronné.



OUVRAGES REÇUS

PENDANT LE QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'ANNÉE 1903

I. Le Ministère.

1° Musée Guimet; Annales, bibliothèque d'études, tome XV : Caractère religieux de la royauté pharaonique, par Alexandre Moret; Histoire des religions, tome XLVII, n° 3; tome XLVIII, n° 1. — 2° Nouvelles archives des missions scientifiques et littéraires, choix de rapports, tome X. — 3° La Revue historique, 1903, juillet – décembre. — 4° Le Journal des Savants, 1903, juillet-décembre. — 5° Congrès des Sociétés savantes, Bordeaux, discours prononcés par MM. Henri Omont, Camille Julian et Gaston Bizot, le 18 avril, 1903. — 6° Comité des travaux historiques et scientifiques. Bulletin historique et philologique, 1902, nos 1 et 2. — 7° Revue des études grecques, tome XVI, n° 70 et 71, mai-octobre, 1903.

II. Préfecture de la Somme.

1° Conseil général. Session d'août 1903. Procès-verbaux des délibérations. — 2° Conseil général. Rapport du Préfet et de la Commission départementale.

III. Les auteurs.

1° Fac-simile des livres copiés et enluminés pour le roi Charles V; Souvenir de la journée du 8 mars 1903, offert à ses amis par Léopold Delisle. — 2° Le premier registre de Philippe-Auguste. Reproduction héliotypique du manuscrit du Vatican, exécutée par A. Martelli, publiée par Léopold Delisle. — 3° Le premier registre de Philippe-Auguste. Préface et table des principaux noms contenus dans le premier registre de Philippe-Auguste. — 4° La paroisse et les curés d'Alette, etc., par M. l'abbé Thobois. — 5° Les anciens obituaires de l'église d'Alette, par M. l'abbé Thobois. — 6° Une carrière scientifique. M. le chanoine Ulysse Chevalier par l'abbé Jean-Baptiste Martin. — 7° Castellum de Frocourt, commune de Saint-Romain (Somme) par le général H. Saget. — 8° Essai sur l'Histoire de Bohain et de ses seigneurs, par Ad. Cerf, employé

des contributions indirectes. — 9° Les Rebus de Picardie, étude historique et philologique, par M. Octave Thorel. — 10° La Basilique de Saint-Quentin, par M. Jules Hachet. — 11° Origine et Etymologie du nom de Cambrai, par le comte de Proyart de Baillescourt. — 12° Etudes préhistoriques. Le Mammouth et le Renne à Paris, par A. Thieullen. — 13° Atrinquillage. Poésies picardes par M. de Guyencourt. — 14° Rapport sur l'acquisition de manuscrits faite à Paris, le 28 novembre 1902, par M. Poujol de Fréchencourt. — 15° Jeanne d'Arc en Picardie et en Normandie, par M. Charles Lemire. — 16° Grandes écoles et gens d'église au diocèse d'Amiens sous l'ancien régime, par M. l'abbé Dubourguier, curé de Villers-Bocage. — 17° Gournay-en-Bray et Saint-Germer, par M. Louis Régnier. — 18° Le mobilier funéraire Gallo-romain et Franc en Picardie et en Artois, par M. Clodomir Boulanger, 4e fascicule. — 19° Etude sur le droit des gens mariés dans les coutumes d'Amiens, par Eugène Saguez. — 20° Archives anciennes de la ville de Saint-Quentin, publiées par M. Emmanuel Lemaire, précédées d'une étude sur les origines de la commune de Saint-Quentin, par Giry. — 21° Procès-verbaux des séances de la Chambre du Conseil des maire, échevins et jurés de Saint-Quentin, publiés par M. Emmanuel Lemaire.

IV. Dons d'ouvrages.

1° Par M. Quentin, de Péronne. La Révolution à Péronne, 1789-1804, par M. Gustave Ramon, édition sur papier de luxe ; 1re série : Fêtes, cérémonies et réjouissances ; 2e série : Les Etats-Généraux ; 3e, 4e, 5e et 6e séries : La Révolution ; 7e série : Les Réserves de l'armée du Nord et le Camp de Péronne ; 8e série : Directoire, Consulat, Empire, Restauration, Monarchie de Juillet. — 2° Par M. le conseiller Thorel. Les Jargons de la farce de Pathelin, pour la première fois reconstitués et commentés avec le concours de philologues français et de professeurs d'Universités françaises et étrangères par M. Chevaldin, professeur agrégé au lycée de Rouen. — 3° Par M. Poujol de Fréchencourt. Rubricæ generales et particulares totius missæ ad usum ecclesiæ et diocesis Ambianensis. Apud viduam Caroli Caron-Hubault juxta ecclesiam sancti Martini, Ambiani, 1775.

V. Sociétés françaises.

1° Académie de Nimes. Mémoires, 4e série, tomes XXIII, XXIV et XXV. — 2° Société de Saint-Jean. Notes d'Art et d'Archéologie, 15e année, nos 6 à 11. — 3° Société Linnéenne du Nord de la France, tome XV, nos 339 à 349. — 4° Société Florimontane. Revue Savoisienne, Table des matières 1851 à 1900 ; Bulletin, 44e année 1903, 3e trimestre. — 5° Société Industrielle d'Elbeuf, Bulletin des Travaux, 1902. — 6° Société Dunoise. Bulletin, nos 134 et 135. — 7° Académie de Clermont-Ferrand, Bulletin de l'Auvergne, 2e série, nos 4 et 5 ; Mémoires, 2e série, fascicule XV. Les Hôpitaux de Riom, par le docteur Edmond Grasset. — 8° L'Architecture et la Construction dans le Nord, Bulletin de la Société des architectes du Nord de la France, 13e année, nos 6, 7, 8, 9, 10 et 11. — 9° Bibliothèque de l'Ecole de Chartes tome XIV, 1re, 2e, 3e et 4e livraisons. Table des tomes XLI à LX, suivie des tables générales sommaires des tomes I à XL, par A. Dieudonné. — 10° Société Philotechnique, Annuaire, 1902, tome LXI. — 11° Académie de Stanislas, Mémoires, 5e série, tome XX. — 12° Commission Archéologique de Narbonne, Bulletin, 1903, tome VII, 2e semestre. — 13° Académie de Reims, Travaux, 3e volume, tome I et II. — 14° Société Archéologique de Touraine, Bulletin, tome XIV, 2e et 3e trimestres. — 15° Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, Mémoires, 15e série, tome I. — 16° Société des Antiquaires de la Morinie, Bulletin, nos 206 et 207 ; Regestes des Evêques de Thérouanne par l'abbé O. Bled, tome I, 2e fascicule. — 17° Société d'Archéologie de la Drôme, Bulletin, 146e et 147e livraisons. — 18° Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze à Tulle, Bulletin, 1903, 2e et 3e livraisons. — 20° Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, Bulletin, tome XII, 3e livraison. — 21° Société Historique de Compiègne, Procès-verbaux, Rapports et Communications, 1883-1903 ; Bulletin, tomes X et XI, Description des fouilles exécutées dans la forêt de Compiègne sous la direction de M. Albert de Roucy, par V. Cauchemé. — 22° Société Polymathique du Morbihan, Bulletin annexe à la publication mensuelle, 1902. — 23° Société historique du Périgord, Bulletin, tome XXX, 4e et 5e livraisons. — 24° Société Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, Mémoires, 44e volume. — 25°

Revue de Saintonge et d'Aunis, Bulletin de la Société des Archives historiques, tome XXIII, 5e et 6e livraisons. — 26° Société des Antiquaires de l'Ouest, Bulletins, 2e série, tome IX, 1903, 2e trimestre. — 27° Société d'Emulation de Cambrai, Mémoires, tome LVI. — 28° Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise, Notices et Mémoires, 18e volume. — 29° Société des Sciences historiques de l'Yonne, Bulletin, 56e volume. — 30° Société d'Emulation de Saint-Brieuc, Bulletin et Mémoires, tome XL. — 31° Société Dunkerquoise, Mémoires, 1902 ; Projet de Fédération des Sociétés Savantes de province avec essai de Bulletin Bibliographique de cette fédération. — 32° Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux, Mémoires, 7e volume. — 33° Société d'Emulation de Roubaix, Mémoires, 4e série, tomes I et II. — 34° Société d'Agriculture, Sciences et Industrie de Lyon, Annales 7e série, tome IX et X. — 35° Académie de Lyon, Mémoires, 3e série, tome VII. — 36° Société des Etudes du Lot, tome XXVIII, 2e fascicule. — 37° Société des Amis des Arts et des Sciences de Rochechouart, tome XIII, nos 1 et 2. — 38° Société d'Archéologie d'Avranches et de Mortain. Revue de l'Avranchin, Bulletin, tome XI, n° 6. — 39° Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Comptes-rendus des séances, 1903, Bulletin, mai-août, — 40° Société Historique et Archéologiqne de la Corrèze à Brives, Bulletin, tome XXV, 2e et 3e livraisons. — 41° Académie de Vaucluse, Mémoires, 2e série, tome III, 2e et 3e livraisons. — 42° Société Archéologique de Rambouillet, Mémoires, série in-8, tome XVI. 43° La Diana, Bulletin, tome XII, n° 6. — 44° Société des Antiquaires du Centre, Mémoires, tome XVI. — 45° Académie Delphinale, Mémoires, 4e série, tome XVI. — 46° Société d'Agriculture, Sciences et Belles-Lettres de l'Eure, Recueil des travaux, 5e série, tome X. — 47° Société d'Emulation d'Abbeville, Bulletin, 1903, nos 2 et 3. — 48° Société historique et Archéologique du Maine, Mémoires, tome LIII, 1er semestre. — 49° Société Archéologique de Bordeaux, Mémoires, tome XXIII, 3e et 4e fascicules, tome XXIV, 1er fascicule. — 50° Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Valenciennes, Revue Agricole, Industrielle, Historique et Artistique, tome LI, nos 1-12. — 51° Société de l'Histoire de Paris et de l'Isle de-France, Mémoires, tome XXIX ; Bulletin, 1902. — Société Aca-

démique de Poitiers, Bulletin, nos 346 et 347. — 53° Société Archéologique de Nantes, Bulletin, tome XLI, 1er semestre. — 54° Société Historique de Langres, Bulletin, tome V, n° 67. — 55° Académie d'Arras, Mémoires, 2e série, tome XXXIV. — 56° Comité Archéologique de Senlis, Mémoires, 4e série, tome V. 57° Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine, Mémoires, tome XXXII. — 58° Société d'Emulation des Vosges, Annales, 79e année. — 59° Société Historique de Château-Thierry, Annales, 1902, Table générale des matières, 1864-1900. — 60° Société Belfortaine d'Emulation, Bulletin, n° 22. — 61° Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, Mémoires, 2e série, tome IX, 1re partie. — 62° Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Marne, Mémoires, 2e série, tome V, — 63° Académie d'Amiens, Mémoires, tome XLIX.

VI. Sociétés étrangères.

1° Smithsonian Institution. Annual report, juin 1900 ; Annual report, 30 juin 1901 ; Natick dictionary by James Hammond Trumbull. — 2° Fédération archéologique et historique de Belgique, Annales, tome XVI, 1re, 2e et 3e parties. — 3° Académie royale des Sciences de Munich, section d'histoire, de philosophie et de philologie, Bulletin, 1903, 2e et 3e livraisons. — 4° Société royale des Sciences de Göttingen, Bulletin, 1903, 1re-5e livraisons. — 5° Revue de la Société historique de Hanovre, 1903, 2e et 3e livraisons. — 6° Nordiska museets, Samfundet for Nordiska museets Framjando, 1900-1901 ; Meddelenden, 1901 ; Album, 1901, 2 numéros. — 7° Institut royal des Sciences et des Lettres de Lombardie, Compte rendus, série 2e, tome XXXVI, fascicules 6 à 16. — 8° Académie royale de Belgique, Mémoires couronnés, Collection in-8, tome LXIII, 4e, 5e et 6e fascicules ; Classe des Lettres, Sciences morales et politiques et classe des beaux-arts, Bulletin, 1903, nos 5, 6, 7 et 8 ; Mémoires couronnés in-4°, tome LXI, tome LXII, 3e livraison. — 9° Revue belge de mumismatique, 59e année, 3e et 4e livraisons. — 10° Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg, Classe historico-philosophique, Mémoires, 8e série, tome V, nos 1 et 2 ; Bulletin, 5e série, tome XIII, nos 4 et 5 ; tome XIV, nos 1 — 5 ; tome XV, nos 1 — 5 ; tome XVI, nos 1 — 5 ; tome XVII, nos 1 — 4. — 11° Revue de la Société historique de

Souabe et de Neubourg, 29e année, 1903. — 12° Annales del museo nacional, Mexico. Segunda epoca, tomo I, nos 1, 2 ; boletin, tomo 1, nos 1, 2. — 13° Madrid. Memorias de la Real Academia de Ciencias, tomo XX ; tomo XXI. — 14° Academy of natural sciences of Philadelphia, vol. LV. part. I. — 15° Académie royale des sciences d'Amsterdam, Jaarboek, 1902 ; Verhandelingen, Afdeeling Letterkunde, Nieuwe Reeks, Deel IV, 1, Deel V ; 1, 2, 3 ; Verslagen en Mededeelingen, Afdeeling Letterkunde, Vierde Reeks, Deel V : Feriæ æstivæ. — 16° Société des Antiquaires du Rhin à Bonn. Annales, tome CXe avec 19 illustrations hors texte et 98 dans le texte. — 17° Bulletin de la Société historique du canton de Berne, tome XVII, 1re livraison. — 18° Würtembergische Vierteljahrshefte fur Landesgeschichte. Neu folge, XII, Jahrgang, 1903, heft I-IV. — 19° Mémoires de l'Académie des Lettres et des Sciences de Christiana, section d'histoire et de philosophie, 1902. — 20° Académie royale de Modène, Mémoires, série 3e, volume IV. 21° Académie royale d'archéologie de Belgique. Bulletin, 1903, II. — 22° Société historique et archéologique de Tournai, Mémoires, nouvelle série, tome VII. — 23° Société provinciale des Arts et des Sciences d'Utrecht, Verslag, 1903 ; Aanteekeningen, van der sectie vergaderingen, 1903 ; Handelingen en Mededeelingen, 1902-1903 ; Levensbericten der afgestorven medeleden, 1902-1903. — 24° Cercle archéologique du pays de Waas. Annales, tome XXII, 1re livraison. — 25° Société impériale d'archéologie de Russie. Mémoires, tome IX, 3e et 4e livraisons ; tome X, 3e et 4e livraisons ; tome XI ; tome XII ; supplément du tome XII, 3e et 4e livraisons. Mémoires, autre série, tome V, 1903. Bulletin, tome XII, livraisons 2e, 3e et 4e ; tome XIII ; tome XIV ; tome XV, 1re livraison. Inscriptiones antiquæ orne septentrionalis Ponti Euxini græcæ et latinæ, Basilius Latyschev, tome IV, 1901.

VII. Publications périodiques.

1° Les Etudes, tome XCVI, nos 14 à 19, tome 97, nos 21 à 23. — 2° Revue Numismatique, 4e série, tome VII, 2e et 3e trimestres, Procès-verbaux des séances, 1902. — 3° Revue de l'Art chrétien, 4e série, tome IV, 4e, 5e et 6e livraisons. — 4° Société de l'Histoire de France. Annuaire-Bulletin, 1903, 2e

fascicule. Journal de Clément de Fauquembergue, greffier du Parlement de Paris, publié par Alexandre Tuetey et Henri Lacaille, tome I, 1417-1420. Mémoires de Saint-Hilaire, publiés par Léon Lecestre, tome I, 1661-1678. Lettres de Charles VIII, roi de France, publiées par P. Pélicier, tome IV, 1494-1495. — 5° Bulletin historique du diocèse de Lyon, 4e année, nos 22, 23 et 24. — 6° Revue des Questions historiques, 148e livraison. 7° Analecta Bollandiana, tomus XXII, fasciculi 3° et 4°. — 8° Revue Epigraphique, 26e année, n° 109. — 9° Le Dimanche, semaine religieuse du diocèse d'Amiens, nos 1673 à 1694.

VIII. Achat de la Société.

1° Dictionnaire des Antiquités Grecques et Romaines, par MM. Ch. Daremberg et Saglio. 34e fascicule. — 2° Manuel d'Archéologie française, 1re partie. Architecture, tome I. Architecture religieuse, par Camille Enlart.

TABLE DES MATIÈRES

A

Achery (Aisne), 335.
Acquisition d'une façade de maison en bois sculpté, 577.
Alays (le chanoine), 141.
Anglais (les) à Amiens en 1657, 32.
Antiquités trouvées à Amiens en 1902, 322.
Armand (M. l'abbé). Le monument de Jean de Bohême, 353.
— Excursion à Compiègne et Soissons, 354.
Armes anciennes trouvées à Saint-Acheul, 452.
Armes d'Amiens, 578.
Aubvillers, cimetière mérovingien, 242.
Aumale (Mlle d'), 273, 351.
Autel de T. Messius, 345.
Avis pour retirer les ouvrages édités par la Société, 510.

B

Barbier de Montault (Mgr), sa mort, 37.
Bardoux (M. l'abbé), élu membre non résidant, 618
Bas-relief à l'évêché, 624.
— du XVIe siècle, 460.
Beaucourt (M. le Mis de), sa mort, 324.
Beaumont-sur-Oise, 170.
Béjot (le capitaine), élu membre non résidant, 251.
— Remercie, 253.
Bernard (M. le Dr J.), élu membre non résidant, 34.
Bery (Histoire de la maison de), 334.
Bibliographie picarde, 28, 453.
Bienfaisance du Prince de Poix, 351.

Bigorgne (M. l'abbé), élu membre non résidant, 579.
— Remercie, 604.
Blason (Transformation du), 612.
Blasset (Nicolas), son portrait, 623.
Blasset. — Gravure du « Bon malade », 83.
Blasset (Pierre), 570.
Blériot (M.), élu membre non résidant, 32.
— Remercie, 33.
Bohême (le roi Jean de), 353.
Bonnault (M. le Vte de), élu membre non résidant, 135.
— Remercie, 138.
Bonvallet. — Vignette de son usine, 134.
Boquet (M.), de la commission des recherches, 246.
— Rapport sur les tableaux du Puy-Notre-Dame 464.
— Facilite l'acquisition d'une façade en bois sculpté, 577.
Boucher (M. l'abbé), de la commission de la bibliothèque, 9, 246.
— élu président, 618.
Boudon (M.), de la commission de la bibliothèque, 9, 246.
— Les Anglais à Amiens en 1657, 32.
— La Vallée-de-Misère, 141.
— Note sur le chanoine Alays, 141.
— Rectifie une erreur, 329.
— Analyse d'un cartulaire de Valloires, 331.
— Funérailles célébrées aux frais de la Ville, 580.
— Lettre de sauvegarde de 1594, 617.
Bougon (M. le Dr), erreurs dans l'histoire de St-Riquier par l'abbé Henocque, 323.
Boulanger (M. Cl.), le mobilier funéraire gallo-romain et franc, 336.
Boulfroy (M. l'abbé), élu membre non résidant, 458.
— Remercie, 465.
Bourdrel (M.), élu membre non résidant, remercie, 324.
Boves, cimetière gallo-romain, 263.
Brandicourt (M.), de la commission de la bibliothèque, 9, 246.
— De la commission des finances, 251, 459.
— Rapporteur de cette commission, 256, 471.
— Étude sur Mlle d'Aumale, 273.
— Vice-président. 618.

C

Cadeaux de fiançailles, 267.
Cagé (M. F.), élu membre non résidant, 144.
— Remercie, 242.
Calonne (M. le Vte de) de la commission des finances, 27, 251, 459.
— Propose de remettre la monographie de la cathédrale aux familles de membres décédés, 251.
— Compte-rendu d'ouvrages, 299.
— Notice biographique sur M. Trouille, 409.
— De la commission du legs Janvier, 459.
— L'écusson d'Amiens sur la façade de la gare, 578.
Calvin au collège de Fortet, 253.
Cambrai. — Etymologie du nom de cette ville, 611.
Cardon (M. l'abbé). — Désolation des églises pendant la guerre de cent ans, 286.
Caron (M. P.), élu membre non résidant, 579.
— Remercie, 604.
Carreaux émaillés, 36, 111.
Carrières de Naours, 325.
Cartulaire de Valloires, 331.
Catalogue du musée confié à la Société, 578.
Cathédrale d'Amiens. — Plan conservé à Mons, 612.
Caumartin (M. le Conseiller), élu membre non résidant, 32.
— Remercie, 33.
Cerisy-Gailly (Eglise de), 615, 619.
Chambly (Eglise de), 178.
Champagne (Eglise de), 175.
Chapiteaux du XIIIe siècle, 624.
Chapiteau gallo-romain, 68.
Charlier (M. l'abbé), lauréat de la Société, 145, 205.
Chartes de mariage, 571.
Chartier du Raincy (M.), sa mort, 30.
Charvet (M. H. E.), sa mort, 443.
Chevalier (M.), élu membre non résidant, remercie, 324.
Chivaille (J.), commissaire des guerres à Amiens, 613.
Cimetière gallo-romain à Boves, 263.
— mérovingien à Aubvillers, 242.
— — à Conchil-le-Temple, 330.

Clermont-Tonnerre (M. le Mis de), élu membre non résidant, 27.
— Rémercie, 31.
Collège de Fortet, 253.
Collemant (M.), élu membre non résidant, 138.
— Remercie, 143.
— Note sur des sceaux, 462.
Collombier (M. F.), trouvaille faite à Naours, 136.
Monnaies trouvées à St-Acheul, 330.
— Offre un autel gallo-romain, 345.
— Elu membre résidant, 613.
— Remercie, 618.
Commission de la bibliothèque, 246,
— des finances, 459.
— des impressions, 246, 448.
— des recherches, 246.
— du concours de 1902, 321.
— — 1903, 609.
— du legs Janvier, 459.
Compiègne, 355.
Compte-rendu d'ouvrages, 299.
Conchil-le-Temple, fouilles, 330.
Concours de 1903 et 1904, 433.
Corberon (M. le Mis de), sa mort, 324.
Corbie (Pierre de), architecte, 330.
Cosserat (M. Maurice), élu membre résidant, 321.
— Remercie, 324.
— De la commission du legs Janvier, 459.
— Discours d'installation, 530.
Cottenchy, vieille maison de ce village, 28.
Courcy, (M.), élu membre non résidant, 110.
Couteau du XIVe siècle, 252.

D

Dabot (M.), note sur le collège de Fortet, 31.
— Note sur Calvin au collège de Fortet, 253.
Daire (Mme), élue membre non résidant, 266.
— Remercie, 318.

Darsy (Mme), offre divers objets, 3.
Dassier (M. R.), sa mort, 143.
David jouant de la harpe, 35.
Découverte de monnaies, 111.
Decroos (M.), élu membre non résidant, 41.
— Remercie, 110.
Délégation à l'inauguration des peintures de l'Hôtel-de-Ville de Rue, 270.
Deleval (M. l'abbé), élu membre non résidant, 458.
— Remercie, 465.
Delignières (M. Ch.), élu membre non résidant, 459.
— Remercie, 465.
Desnoyers (Mgr), sa mort, 253.
Désolation des Eglises, etc., pendant la guerre de Cent ans, 286.
Diplôme obtenu par la Société, 143.
Disque en os sculpté, 35.
Dubois (M. P.), de la commission des recherches, 9, 246.
— Découverte de monnaies, 136.
— Excursion à Beaumont-sur-Oise et aux environs, 168.
— Visite à quelques vestiges du vieil Amiens, 206.
— Bibliographie picarde contemporaine, 453.
— De la commission du legs Janvier, 459.
— Représente la Société près la fédération d'histoire de Belgique, 571.
Dufour (M), élu membre non résidant, remercie, 324.
Dubourguier (M. l'abbé), critique d'un ouvrage sur Saint-Riquier, 267.
Dupont (M. N.), lauréat de la Société, 337.
— Remercie, 343.
Durand (M.), discours en prenant la présidence, 7.
— Discours en recevant M. l'Abbé Vitasse, 25.
— Notes biographiques sur J.-B. Veyren, 39.
— Discours en recevant M. le chanoine Gosselin, 65.
— Lauréat de la Société française d'archéologie, 111.
— Pierre tombale d'Oissy, 140, 152.
— Réélu président pour 1902, 144.
— Discours en inaugurant l'année 1902, 244.
— Obtient un prix de l'Académie des inscriptions et belles lettres, 263.

Durand (M.), Membre du Conseil administratif de la Société française d'Archéologie, 270.
— Président pour 1903, 346.
— Discours au début de l'année 1903, 446.
— — en recevant M. Thorel, 451.
— — en installant M. Cosserat, 569.

E

Ecole picarde de peinture, 578.
Eglise de Liercourt, notice, 45, 66.
Erreurs de M. Henocque dans l'histoire de St-Riquier, 323.
Etaples (Notes sur) 338.
Etymologie du nom de Cambrai, 611.
Evangéliaire de Marienval, 457.
Excursion à Beaumont-sur Oise, 168.
— à Compiègne et Soissons, 354.
— à Gisors, Gournay et St-Germer, 388.
— à Reims, 155.
— à St-Quentin, 625.

F

Façade d'une maison en bois sculpté, 577.
Faïences de Beauvais, 68.
Formanoir de la Cazerie (M. de), sa mort, 37.
Fortet (le collège de), 31.
Fouilles à Conchil-le-Temple, 330.
— à Revelles, 615.
— rue de la Malmaison, 338.
— rue des Jacobins, 157.
— rue Puvis de Chavannes, 268.
— rue Voiture, 460.
Francqueville (M. de), décrit une ancienne maison à Cottenchy, 28.
— Note sur d'anciens gaufriers, 70, 114.
— De la commission des Concours, 111.
— Vœu en faveur de la protection des anciens monuments, 141

Francqueville (M. de) Note sur un couteau du XIV[e] siècle, 252.
— Cimetière gallo-romain à Boves, 263.
— De la commission du Concours, 321, 609.
— Armes découvertes à St-Acheul, 452.
— Signale des poutres sculptées à Pernois, 610.
— Excursion à St-Quentin, 625.
— Anciennes habitations rurales en Picardie, 660.
Franvillers (Souterrain de), 242,
Frontinus, marque de ce verrier, 140.
Funérailles célébrées aux frais de la ville d'Amiens, 580.
— de M. le chanoine Gosselin, 580.
— de M. E. Gallet, 112.
— de M. Trouille, 271.

G

Galametz (M. le C[te] de), note sur Mlle d'Aumale, 351.
Gallet (M, Emile), ses funérailles, 112.
— Notice biographique, 230.
Garson (M.), élu membre non résidant, 41.
— Remercie, 110.
Garet (M. l'abbé), élu membre non résidant, 32.
Gaudefroy (M. L.), élu membre non résidant, 573.
— Remercie, 575.
Gaufriers anciens, 70, 114.
George (Mlle), 607.
Gigon (M.), élu membre non résidant, 346.
— Remercie, 349.
Girodie (M.), les musées de Province, 520.
Godard (M. l'abbé), sa mort, 33.
Gosselin (M. le chanoine), discours d'installation, 41.
— De la commission des Concours, 111.
— Elu vice-président, 346.
— De la Commission du legs Janvier, 459.
— Ses funérailles, 580.
Goudallier (M.), la peste à Amiens en 1636, 83.
— De l'inclinaison et de la déclinaison magnétiques, 136.
— Jean Labadie à Amiens, 137, 352.
— Orson de Beauvais, 247.

Goudallier (M.) Relations de la Picardie avec l'Ecosse, 499.
Graire (M), sa mort, 324.
Graire (M Henri), élu membre non résidant, 459.
— Remercie, 465.
Guerlin (M.), de la Commission des Concours, 111.
Guilbert (M.), élu membre non résidant, 446.
— Remercie, 455.
Guyencourt (M. de), de la commission des impressions, 9, 246, 448.
— De la commission des recherches, 9, 246, 448.
— Note sur une sculpture du XIVe siècle, 29.
— Note sur un plat en faïence de Beauvais, 69.
Guyencourt (M. de), Sculpture trouvée à la Solitude-Gresset, 135.
— Note sur des verreries découvertes en Allemagne, 140.
— Note sur une marque de potier gallo-romain, 141.
— Secrétaire annuel pour 1902, 144.
— Notice sur la place Notre-Dame, 260.
— Note sur des cadeaux de fiançailles, 267.
— De la commission du concours de 1902, 321.
— Note sur Pierre de Corbie, 330.
— Rapport sur le concours de 1902, 337.
— Secrétaire annuel pour 1903, 346.
— Objets découverts rue Voiture, 460.
— Bas-relief du XVIe siècle, 460.
— Note sur un fragment de poterie samienne, 461.
— Note sur une inscription gallo-romaine, 615.
— Secrétaire annuel pour 1904, 618.

H

Habitations rurales en Picardie, 660.
Hardivilliers (M. le vicomte d'), élu membre non résidant, 38.
— remercie, 40.
Héren (M.), Note sur des silex taillés, 38, 116.
— Note sur un polissoir préhistorique, 116.
— Analyse d'un ouvrage de M. Thieullen, 247.
— présente une médaille de Tibère, 263.

Héren (M.) Note sur des registres paroissiaux, 342.
— Lauréat du concours de 1903, 614.
— remercie, 618.
Hinnisdal (M. le comte Eugène d'), élu membre non résidant, 336.
— remercie, 343.
Hôtel-Dieu d'Amiens, 617.

I

Inclinaison et déclinaison magnétiques, 136.
Infinitif du patois picard, 352.
Inscription d'un Amiénois au Grand-St-Bernard, 326.
Inscription trouvée au Pont-de-Metz, 615.
Isle-Adam (l'), 173.

J

Jacquiot (M. l'abbé), élu membre non résidant, 446.
— remercie, 455.
Jacqz (M.), élu membre non résidant, 138.
— remercie, 143.
Jouy-le-Comte, 175.

L

Labadie (Jean). son séjour à Amiens, 137, 352.
Lamy (M. F.), élu membre non résidant, 41.
— remercie, 110.
Lavoine (M.), élu membre non résidant, 613.
— remercie, 618.
Ledieu (M.), de la commission des finances, 27.
— élu trésorier, 139.
— De la commission du concours, 321, 609.
Lenglet (M. l'abbé), élu membre non résidant, 28.
— remercie, 31.
Le Roy (M. le chanoine), élu membre non résidant, 471.
— remercie, 518.
Leroy (M. l'abbé), lauréat du concours de 1901, 145, 205.
— Lauréat du concours de 1903, 614.
— Est autorisé a publier un ouvrage, 618.

Lettre de sauvegarde de 1594, 617.
Lettres du sieur de Pertain, 34.
Levasseur (M. A.), élu membre non résidant, 573.
— remercie, 575.
Lidon (B.-F.), conventionnel, 468.
Liercourt. Notice sur l'église, 45-66.
Limichin (M. P.), Excursion à Reims, 155.
Louvencourt (M. le Cte de), de la commission des finances, 27, 251, 459.
— De la commission du concours, 321.
Loyer (M. l'abbé), élu membre non résidant, 41.
— remercie, 110.
Lubersac (M. le comte de), élu membre non résidant, 336.
— remercie, 343.

M

Mabille (M. l'abbé), élu membre non résidant, 32.
— remercie, 33.
Macqueron (M. H.), la bibliographie picarde, 28.
— Réglement général de police pour la bailliage de Rosières, 473.
Macqueron (M. R.), élu membre non résidant, 41.
— remercie, 110.
Maison ancienne à Cottenchy, 28.
Maison de la Fouine à Amiens, 327.
Maison rue de Metz, n° 7, 35.
Mallet (Mme G.), élue membre non résidant, 38.
— remercie, 40.
Mandement de l'évêque d'Amiens, de 1665, 528.
Mantel (M. l'abbé), élu membre résidant, 271.
— remercie, 318.
— Etude philologique, 352.
— De la commission du legs Janvier, 459.
Manufactures de Picardie, 531.
Manuscrits achetés à Beauvais, 71.
Manuscrit de la bibliothèque de Cambrai, 248.
Marché (M. J.), obtient le prix du Cange, 318.
Marque d'un potier gallo-romain, 141.

Marque d'un verrier gallo-romain, 140.
Médaille de Tibère, 263.
Médaille obtenue par la société, 262.
Médaillier de M. le Chanoine Gosselin, 609.
Mely (M. E.), obtient le prix du Cange, 604.
Mesge (Le), Note de géographie historique, 126.
Michel-Ange (Le Père), Capucin, 83.
Milvoy (M. A.), Discours en quittant la présidence, 4.
— De la commission des impressions, 9, 246, 448.
— De la commission des recherches, 9, 246
— Outil de sculpteur, du XVI[e] siècle, 140.
— Souterrain à Franvillers, 242.
Milvoy (M.), pharmacien à Rouen, élu membre non résidant, 138.
Mimerel (M.), élu membre non résidant, 38.
— remercie, 40.
Mobilier funéraire gallo-romain et franc, 336.
Molliens-au-Bois, 38, 116.
Moncourt (M. de), l'église de Saint-Firmin près le Crotoy, 111,
— Découverte de monnaies, 111.
— Fouilles à Conchil-le-Temple, 330.
— Note sur le souterrain de Regnières-Ecluse, 329.
Monnaies trouvées à Naours, 136.
Monnaies trouvées à Pargny. 136.
Monnaies trouvees à Saint-Acheul, 330.
Monument de Jean de Bohême, à Crécy, 353.
Morel (M. l'abbé) élu membre non résidant, 135.
— remercie, 138.
Morenval (M. l'abbé), élu membre non résidant, 459.
— remercie, 465.
Morlancourt. Note sur ce village, 17.
Moule à méreaux, 139.
Moule à patisserie, 342.
Moy (M. l'Abbé), élu membre non résidant, 609.
— remercie, 611.
— Notes sur l'église de Cerisy-Gailly, 615, 619.
Muller (M. le chanoine), Note sur un fief à Vauvillers-en-Santerre, 150.
— L'Evangeliaire de Marienval, 457.

Muller (M. le chanoine), Testament de 1591, 622.
— Testament de N. Piédeleu, 623.
Musées (Les), de Province, 520.

N

Naours. Découverte de Monnaies, 136.
— Les carrières, 325.
Nedonchel (M. de), sa mort, 242.
Negri (M. Dr G.), sa mort, 323.
Noblesse (La). Ses origines, 463.
Note de géographie historique picarde, 126.
Notice biographique sur M. Trouille, 409.

O

Objets antiques trouvés rue Voiture, 460.
Officiers royaux des bailliages et senechaussées, 529.
Oissy, Pierre tombale, 140, 152.
Olive, (M. l'abbé), élu membre non résidant, 251.
— remercie, 251.
— Bienfaisance du Prince de Poix, 351.
— Lauréat du concours de 1903, 614.
— remercie, 618.
Origines de la noblesse, 463.
Orson de Beauvais, 247.
Outil de sculpteur, du XVIe siècle, 140.
Ouvrages achetés à la vente de Marsy, 2.
Ouvrages reçus, 98, 235, 308 435, 511, 596, 701.

P

Pargny. Découverte de Monnaies, 136.
Pernois, 610.
Pertain (Lettres du sieur de), 34.
Peste (La), de 1636 à Amiens, 83.
Pierre l'Hermite, 335.
Pierre tombale d'Oissy, 140, 152.

Pinsard (M.), offre la liste des anciens notaires d'Amiens, 2.
— De la commission des recherches, 9, 244.
— De la commission de la bibliothèque, 9, 246.
— Note sur la maison, nº 7, rue de Metz, 35.
— Note sur un disque en os sculpté, 35.
— Note sur des carreaux émaillés, 36.
— Note sur un chapiteau gallo-romain, 68.
— Fouilles rue des Jacobins, à Amiens, 151.
— Objets découverts à Amiens en 1902, 322.
— Vases acoustiques, 322.
— Fouilles rue de la Malmaison, 338.
— Note sur un moule à pâtisserie, 342.
— Note sur la rue des Trois-Sausserons, 570.
— Note sur Pierre Blasset, 570.
— Note sur une meule gallo-romaine, 571.
— Notes sur divers objets, 579.
— Note sur des fouilles, 623.
— Note sur des chapiteaux, 624.
— Note sur un bas-relief à l'évêché, 624.
Pinson (M. le Président), élu membre non résidant, 135.
— remercie, 138.
Place Notre-Dame, 260.
Plan de la Cathédrale d'Amiens à Mons, 612.
Plessier (M.), élu membre non résidant, 135.
— remercie, 138.
Poix (le Prince de), sa bienfaisance, 351.
Police du bailliage de Rosières, 473.
Polissoir préhistorique, 116,
Pollart (M.), élu membre non résidant, 28.
— remercie, 31.
Pont-de-Metz. Inscription gallo-romain, 615.
Ponthieux (M.), élu membre non résidant, 38.
— remercie, 40.
Porée (M. l'abbé), élu membre non résidant, 41.
— remercie, 110.
Portrait de N. Blasset, 623.
Poteries gauloises, 579.
Poterie samienne, 461.

Poujol de Fréchencourt (M,), de la commission de la bibliothèque, 9, 246.
— Note sur des manuscrits, 38.
— Rapport sur des manuscrits achetés à Beauvais, 71
— Compte-rendu des travaux de l'année, 1901, 182.
— De la commission du concours, 321.
— Souvenirs amiénois recueillis à Etaples, 338.
— Compte rendu des travaux de 1902, 412.
— De l'origine de la noblesse, 463.
— Rapport sur des manuscrits achetés à Paris, 584.
— Rapport sur les travaux de l'année 1903, 632.
Poutres sculptées, à Pernois, 610.
Proclamation des lauréats du concours d'histoire de 1901, 205.
Programme des concours de 1903 et 1904, 433.
Programme des concours de 1904 et 1905, 699.
Protection des vieux monuments, 141.
Proyart de Baillescourt (Le comte de), Note sur un manuscrit de Cambrai, 248.
Puits à Saint-Maurice-les-Amiens, 623.

Q

Quentin (Mme), élue membre non résidant, 144.
— remercie, 148.
Quignon (M. H.), lauréat de la société, 145, 205.
— remercie, 148.

R

Rabeuf (M.), élu membre non résidant, 41.
— remercie, 110.
Rapports sur des manuscrits, 71, 584.
— sur le concours de 1902, 337.
— sur les tableaux du Puy, à l'évêché, 464.
— sur les travaux de l'année 1901, 182.
— sur les travaux de l'année 1902, 412.
— sur les travaux de l'année 1903, 632.
— sur les publications de la société, 609.

Registres paroissiaux, 342.
Regnault (M.), élu membre non résidant, 110.
Régnier (M.), Rapport sur les travaux de la société, 609.
Regnières-Ecluse. Découverte d'un souterrain, 329.
Reims, 155.
Remise de la monographie de la cathédrale aux familles des membres décédés, 251.
Renaud (M.), élu membre non résidant, 38.
— remercie, 40.
Revelles. Fouilles qu'on y a exécutées, 615.
Révoil (M.), sa mort, 2.
Riquier (M. E.) élu membre non résidant, 260.
— remercie, 262.
Romainville (René de), Major de la place d'Amiens, 523.
Romescamps (Oise). Rebellion des habitants, 611.
Rosières, 473.
Roux (M.), de la commission des impressions, 9, 246, 448.
Roye (Jean de), 518,

S

Saguez (M.), élu membre non résidant, 579.
Saint-Firmin, près le Crotoy. L'Eglise, 111.
Saint-Fuscien. Ancien gaufrier en provenant, 114.
Saint-Quentin, 625.
Sceau de Florent de Sorel, 525.
Sceaux trouvés à Grandvilliers, 462.
Sculpture prolychromée du XVe siècle, 29.
Sculpture trouvée à la Solitude-Gresset, 135.
Séance publique de 1901, 146.
Séance publique de 1902, 347.
Séance publique de 1903, 619.
Seux. Piéta dans l'église, 330.
Silex façonnés, 247.
Soissons, 362.
Solitude-Gresset, 135.
Sorel (M.), sa mort, 133.
Sorrus. Carreaux émaillés, 111.

Souterrain de Franvillers, 242.
Souterrain de Regnières-Ecluse, 329.
Souvenirs amiénois recueillis à Etaples, 338.
Soyez (M.), de la commission des impressions, 9, 246, 448.
Subvention du Conseil général, 324.

T

Tableaux du Puy, à l'évéché, 464.
Tassus (M. l'Abbé), élu membre non résidant, 138.
— remercie, 143.
Thorel (M. Oct.), élu membre résidant, 321.
— remercie, 324.
— Discours d'installation, 448.
— Note sur une maison en bois sculpté, 574.
— De la commission du concours de 1903, 609.
— Rapport sur le concours de 1903, 614.
Thorel-Perrin (M.), élu membre non résidant, 138.
— remercie, 143.
Thuillier (M.), élu membre non résidant, 41.
— remercie, 110.
Tillette de Clermont-Tonnerre (M. le baron), élu membre non résidant, 613.
— remercie, 618.
Timbre de J. Chivaille, 613.
Tolède. Cathédrale, 330.
Transformation du blason, 612.
Trèsfort (M. le Dr), élu membre non résidant, 336.
— remercie, 343.
Tronquez (M. le chanoine), élu membre non résidant, 246.
— remercie, 248.
Trouille (M.), donne sa démission de trésorier, 135.
— Nommé trésorier honoraire, 144.
— Ses funérailles, 271.
— Notice biographique, 409.

V

Vallée de Misère (La), 141.
Vallet (Mgr.), élu membre non résidant 110.

Valloires, 331.
Vases acoustiques, 322.
Vatinelle (M. l'abbé), Excursion à Gisors, Gournay et Saint-Germer, 388.
Vattier (M. l'abbé), sa mort, 611.
Vanvillers-en-Santerre, 150.
Verreries gallo-romaines, 140.
Vers-Hébécourt, 352.
Veyren dit Vivarais (J.-B.), Notes biographiques, 39.
Vézier (M.), Lauréat de la société, 145, 205.
— remercie, 148.
— Elu membre non résidant. 260.
— remercie, 262.
Vignette de l'usine Bonvallet, 134.
Villers-sur-Authie. Découverte de monnaies, 111.
Vion (M. l'abbé), élu membre non résidant, 38.
— remercie, 40.
Visite à quelques vestiges du vieil Amiens, 206.
Vitasse (M. le Chanoine), Discours d'installation, 13.
— Notice biographique sur M. Emile Gallet, 230.
Vivien (M.), remercie de son admission comme membre non résidant, 1.

W

Witasse (M. de), de la commission des impressions, 9, 246, 448.
— De la commission des recherches, 9, 246.
— De la commission de la bibliothèque, 9, 246.
— De la commission des concours, 111.
— Le Mesge. Note de géographie historique, 126.
— Vice-Président, 144.
— Rapporteur du concours de 1901, 144.

Y

Yvert, (M.), élu membre non résidant, 41.
— remercie, 110.

TABLE

DES PLANS, PLANCHES ET GRAVURES

David jouant de la harpe, 35.
Débris d'un chapiteau gallo-romain, 69-70.
Frontispice du bon malade par Blasset, 83.
Anciens Gaufriers, 114.
Polissoir trouvé à Molliens-au-Bois, 124.
Inscription trouvée à Oissy, 154.
Eglise de Champagne, 176.
Intérieur de l'église de Champagne, 178.
Amiens, rue des Majots en 1875, 212.
— Ancienne entrée de l'Hôtel-Dieu, 214.
— Mascaron de la fontaine Saint-Jacques, 216.
— Mascaron de la fontaine Saint-Julien, 218.
Plan des propriétés sises à l'angle des rues Gresset et de la Malmaison, 338.
Substructions, rue de la Malmaison. Plan, 348.
Bas-relief trouvé place du Marché Lanselles, 460.
Tesson de poterie samienne, 462.
Inscription du Pont-de-Metz, 616.
Chapiteaux du XIII[e] siècle, 624.
Vieille maison à la Faloise, 678.
— à Paillart, 680.
— à Arguel, 682.
— à Sarnois, 684.
— à Gratibus, 686.
— à Lihons, 688.
— à Domart, 688.





